VALEURS ACTUELLES – HORS-SÉRIE N° 21

VALEURSACTUELLES.COM
10,90 €

VALEURS ACTUELLES

COLLECTION LE SPECTACLE DU MONDE

HORS-SÉRIE

Alger 1960. Scène de fraternisation pro-Algérie française lors de la semaine des barricades

Algérie française

Les vérités interdites

DOM : 11,90 € - BELG/LUX : 12 € - CH : 18 FS - CAN : 16,99 $CA - ESP/ITA/GR/PORT CONT : 11,90 € - MAR : 120 DH - TUN : 13,50 TND - TOM : 1750 XPF

L 16553 - 21 H - F: 10,90 € - RD

SECOURS DE FRANCE

58 ans d'actions concrètes pour répondre aux drames humains et aux dénis d'Histoire de la "décolonisation"

- ... Le drame des peuples d'Indochine, abandonnés à l'ennemi Vietminh qu'ils avaient combattu à nos côtés.
- ... Le drame des Pied-Noirs présents sur une terre qu'ils avaient fécondée durant 130 ans.
- ... Le drame des Harkis sauvés par leurs officiers de la terrible vengeance des nouveaux maîtres de l'Algérie mais si mal accueillis en France.
- ... Le drame des familles des "soldats perdus" qui ont préféré la rébellion au parjure.
- ... Le drame des chrétiens d'Orient persécutés pour leur foi, dans ce qui fut le berceau de notre civilisation.

Le SECOURS DE FRANCE a été créé, en 1961, pour aider ceux qui souffrent, dans leur chair et dans leur âme, de ces soubresauts de l'Histoire.

Depuis cinquante-huit ans, le SECOURS DE FRANCE conduit trois missions :

• Secourir les détresses

Symbolisée par notre référence à Saint Martin, cette mission est principalement consacrée aux Harkis, à leurs veuves, aux vieux soldats et à des personnalités comme l'archevêque d'Alep ou Mère Agnès Mariam de la Croix, qui se battent pour que les chrétiens puissent continuer à vivre sur les terres qui ont vu naître notre foi.

• Préparer l'avenir

Par des "bourses d'excellence" pour les petits-enfants de Harkis, leur permettant de faire des études supérieures ou d'engager un projet professionnel, mais aussi par le soutien aux écoles ou institutions qui donnent aux enfants issus de l'immigration une solide formation et leur font découvrir et aimer la France.

• Rétablir la vérité

Par notre bulletin trimestriel, notre site internet et notre lettre électronique, les films que nous produisons, les livres dont nous assurons la promotion, des émissions de radio et de télévision, nous luttons contre la désinformation sur l'histoire récente de notre pays et la "repentance" dont elle est l'objet jusqu'au sommet de l'État.

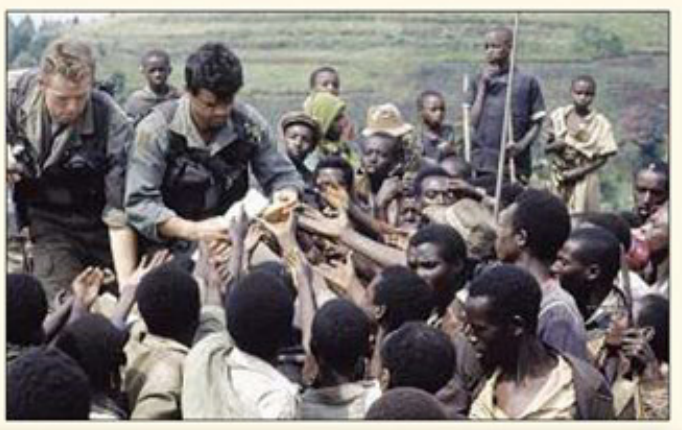

Vous qui estimez que ces combats sont toujours d'actualité, aidez-nous à les mener...

participez aux actions du SECOURS DE FRANCE : faites un don !

1. Par l'envoi d'un chèque à l'ordre de SECOURS DE FRANCE : **29 rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine.**
2. Ou par paiement sécurisé en ligne sur notre site internet : **www.secoursdefrance.com**

- Vos dons sont la condition de notre indépendance.
- 66% de leur montant sont déductibles de vos impôts.

Pour nous contacter : ◆ 01 46 37 55 13 ◆ contact@secoursdefrance.com

SOMMAIRE

Les derniers centurions d'Algérie
par François d'Orcival, de l'Institut 5

LE VRAI VISAGE DES "LIBÉRATEURS"

Rébellion, les documents qui accusent
par Arnaud Folch 8
Melouza, l'Oradour algérien
par Arnaud Folch 14
La guerre à Paris
par Arnaud Folch 16
Derrière le FLN, l'islam...
par Bruno Larebière 18
Le fiasco de l'Algérie algérienne
par Marc Charuel 22

COMPLICES, BARBOUZES ET PORTEURS DE VALISES

Opération B... comme barbouzes
par Arnaud Folch 26
La vraie histoire des "porteurs de valises"
par Arnaud Folch 32
Les pasionarias françaises du FLN
par Arnaud Folch 36
Les suppôts cathos du FLN
par Éric Letty 39
Katz, général du déshonneur
par Arnaud Folch 40

AU NOM DE LA PAROLE DONNÉE

"Mon père, le général Zeller"
par Bernard Zeller 46
Le grand retournement
par Arnaud Folch 52
Massu, secrets et confidences
par Marc Charuel 56
Torture française, ce qu'on n'a pas le droit de dire...
par Arnaud Folch 59
D'une résistance à l'autre...
par Arnaud Folch 60
Comment Salan a sauvé sa tête
par Arnaud Folch 64
Les "internés préventifs" de l'Ardoise
par Éric Letty 68
Bastien-Thiry, le dernier fusillé
par Claude Jacquemart 70

HARKIS, LES FRÈRES ABANDONNÉS

Les héros sacrifiés
par Éric Letty 76
Ces "justes" qui ont sauvé des harkis
par Éric Letty 81
Commando Georges, le destin tragique des harkis d'élite
par Éric Letty 82
Les parias de la République
par Bruno Larebière 84
"Nous avions gagné et vous nous avez désarmés"
par le bachaga Boualam 88

LA GRANDE MANIP DE LA REPENTANCE

CERCLE ALGERIANISTE

La face cachée des icônes de la repentance
par Jean-Pierre Brun 92
Ces associations "anticolonialistes" qui traquent la mémoire pied-noire...
par Arnaud Folch 97
Les guillotinés de Mitterrand
par Bruno Larebière 98
Benjamin Stora, "l'historien officiel"
par Bruno Larebière 102
Aussaresses, étranges aveux...
par Arnaud Folch 106
Le faux "massacre" du 17 octobre 1961
par Arnaud Folch 108

SE SOUVENIR ET TRANSMETTRE...

Ces écrivains qui ont choisi la France
par Jérôme Besnard 114
Thierry Rolando: "transmettre le flambeau de la mémoire"
propos recueillis par Arnaud Folch 120
Jean-Pax Méfret, souvenirs et "nostalgérie"
par Cyril de Beketch et Arnaud Folch 124

Le guide des associations 128
Bibliographie 130

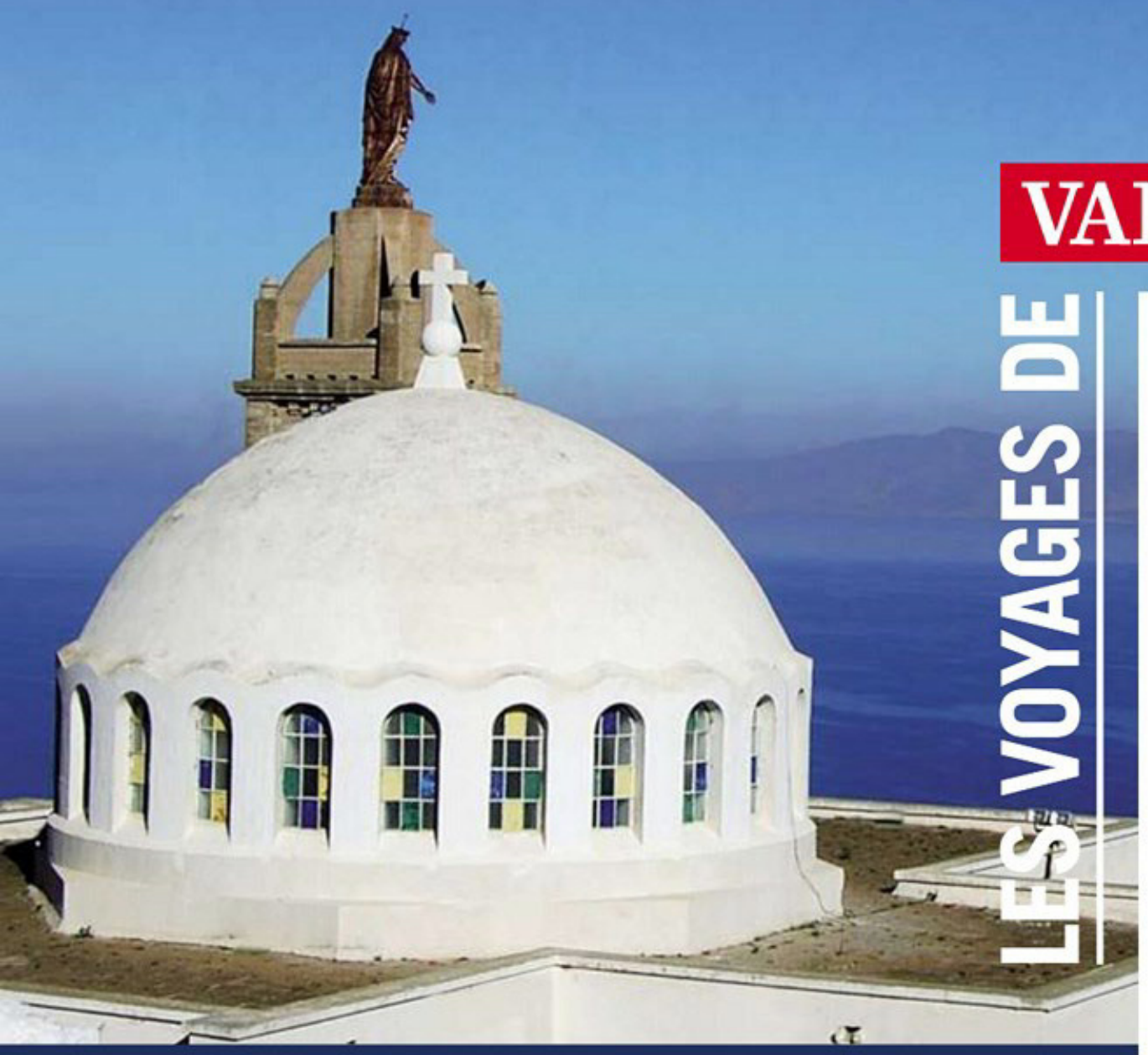

VALEURS ACTUELLES

LES VOYAGES DE

VOYAGE CULTUREL

ALGÉRIE

DU 25 MARS AU 1ER AVRIL 2020

CIRCUIT DE 8 JOURS / 7 NUITS

À PARTIR DE

2486 €/PERS.*

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !

Crédits photos : © Thierry Sanson © Stock.adobe.com

L'Algérie, c'est la Casbah d'Alger, Tipaza et Notre-Dame-d'Afrique, Oran et sa joie de vivre… Il s'agit là d'une terre de caractère faite d'ombres et de lumières. Un voyage passionnant entre hier et aujourd'hui, accompagné par Frédéric Pons, auteur du livre *Algérie, le vrai état des lieux*.

LES TEMPS FORTS DU VOYAGE :

Le site romain de Tipaza, le monastère de Tibhirine, la basilique Notre-Dame-d'Afrique, la casbah d'Alger, le fort Santa Cruz, le musée national Zabana.

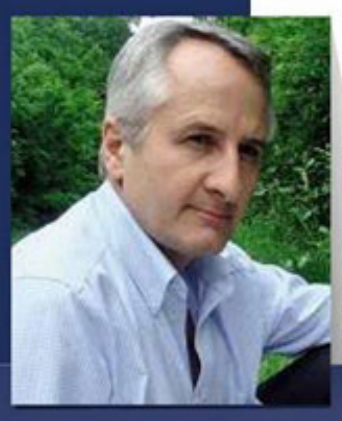

© Frédéric Pons

Vous serez accompagné par **Frédéric Pons**, grand reporter et écrivain

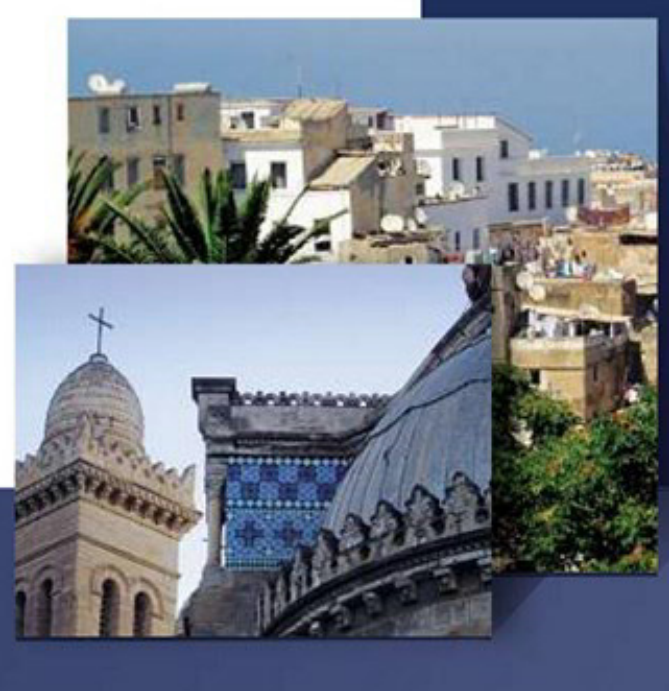

COMPLÉTEZ, DÉCOUPEZ ET ENVOYEZ CE COUPON À : ICTUS voyages - 18, rue Gounod - 92210 Saint-Cloud

Programme détaillé, renseignements et inscriptions :

Ictus Voyages
Tél : 01 41 12 04 80
contact@ictusvoyages.com

OUI ! Je souhaite participer au voyage en Algérie

❑ Mme ❑ M. NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Téléphone : .....

E-mail : ..... @.....

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, nous vous informons que les renseignements ci-dessus sont indispensables au traitement de votre commande et que vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données vous concernant.
*Se référer à la brochure pour le détail des prestations et les conditions générales de vente. Licence N° IM 092100065.

R.C.S. Paris B 775 658 412

RETROUVEZ VOS VOYAGES AVEC LA RÉDACTION DE VALEURS ACTUELLES SUR : BOUTIQUE.VALEURSACTUELLES.COM

Par **François d'Orcival,** *de l'Institut*

Les derniers centurions d'Algérie

En 1957, le FLN est asphyxié à Alger ; l'année suivante, il s'efface ; quatre ans plus tard, en 1962, la France lui donne le pouvoir…

Gros titre dans les journaux… *France-Soir*: *« En plein cœur du désert, les paras de Bigeard lancés à la poursuite des fellaghas, auteurs du massacre de Timimoun. »* Dans *le Figaro*: *« Au Sahara, dans le Grand Erg occidental, les paras de Bigeard anéantissent la bande rebelle qui menaçait la sécurité des prospecteurs pétroliers. » L'Écho d'Alger*: *« Les paras de Bigeard traquent inlassablement les mutins de Timimoun… »* C'était l'Algérie en 1957. Bigeard et ses hommes du 3e RPC. Trois ans plus tôt, ils étaient en Indochine, à Diên Biên Phù. Maintenant, ils se battent à Alger, avec Massu, et dans le bled, avec Bigeard. La gloire des paras, le salut des centurions. Ils fournissent leur exemple à plusieurs centaines de milliers de jeunes gens envoyés par la France en Algérie.

Un an plus tard, les Français, ceux de Paris, de la métropole, et les pieds-noirs, vont, tous ensemble, chercher le général de Gaulle, pour qu'il mette fin aux actions du FLN, qu'il dise *« Je vous ai compris! »* à Alger et *« vive l'Algérie française! »* à Mostaganem. La IVe République se meurt; la Ve République lui succède. Le 16 septembre 1959, le général de Gaulle soumet aux Français *« l'autodétermination des Algériens »*: *« Au nom de la France et de la République, en vertu du pouvoir que m'attribue la Constitution de consulter les citoyens, pourvu que Dieu me prête vie et que le peuple m'écoute, je m'engage à demander d'une part aux Algériens* […] *ce qu'il qu'ils veulent être en définitive, et d'autre part à tous les Français d'entériner ce que sera ce choix. »* Le choix déjà!

Le 24 janvier 1960, quatre mois plus tard, l'émeute éclate à Alger, dans les facultés, la rue, les barricades; le gouvernement fait intervenir l'armée. C'est la première fois qu'elle se lève contre l'émeute. Bien loin de là, sur ses terres d'intervention, Bigeard, *« convaincu que nous menons ici notre dernier combat d'hommes libres »*, pense que les hommes des barricades *« représentent effectivement le peuple d'Algérie et n'ont agi que par désespoir »*… Huit jours après, le 1er février 1960, à 44 ans, il est rappelé à Paris par ses chefs, sa carrière en Algérie se termine.

« Comme la partie est vraiment dure, dit de Gaulle quelques mois plus tard, en annonçant son référendum du 8 janvier 1961, […] *oui, j'ai besoin de savoir ce qu'il en est dans les esprits et dans les cœurs. C'est pourquoi je me tourne vers vous par-dessus tous les intermédiaires. »* Il obtient 15 millions de oui, 5 millions de non : 75 % de soutiens. Alors la colère d'une partie de l'armée éclate à Alger quatre mois plus tard, le 22 avril: le putsch! Les généraux Jouhaud, Salan, Challe et Zeller se lancent dans l'aventure, mais elle ne dure que quelques jours, parce qu'ils ne sont pas suivis par autant d'unités militaires. De Gaulle réplique, en uniforme, qu'il maintiendra sa légitimité, celle de la nation…

"Je m'engage à demander aux Algériens ce qu'ils veulent être en définitive, et d'autre part à tous les Français d'entériner ce que sera ce choix…" **(Charles de Gaulle)**

L'organisation armée secrète, l'OAS, prend le relais de la colère des militaires. La population pied-noir d'Algérie se trouve prise entre les deux: l'OAS d'une part, le FLN de l'autre. De combien de temps dispose-t-elle? Pendant ce temps, de Gaulle obtient du FLN la signature des accords d'Évian, le 18 mars 1962, en même temps qu'il met en place son référendum ultime du 8 avril suivant pour ratifier sa politique: 17,9 millions de oui, 1,8 million de non. L'OAS donne aux Français d'Algérie les derniers feux du désespoir. ●

Photo de couverture : Keystone-France/Gamma-Rapho

Le vrai visage des “libérateurs”

Loin de l’image officielle, c’est à une “guerre de terreur” que s’est livré le FLN. À son actif, entre 1954 et 1963 : près de 200 500 morts.
Et un régime aujourd’hui aux abois.

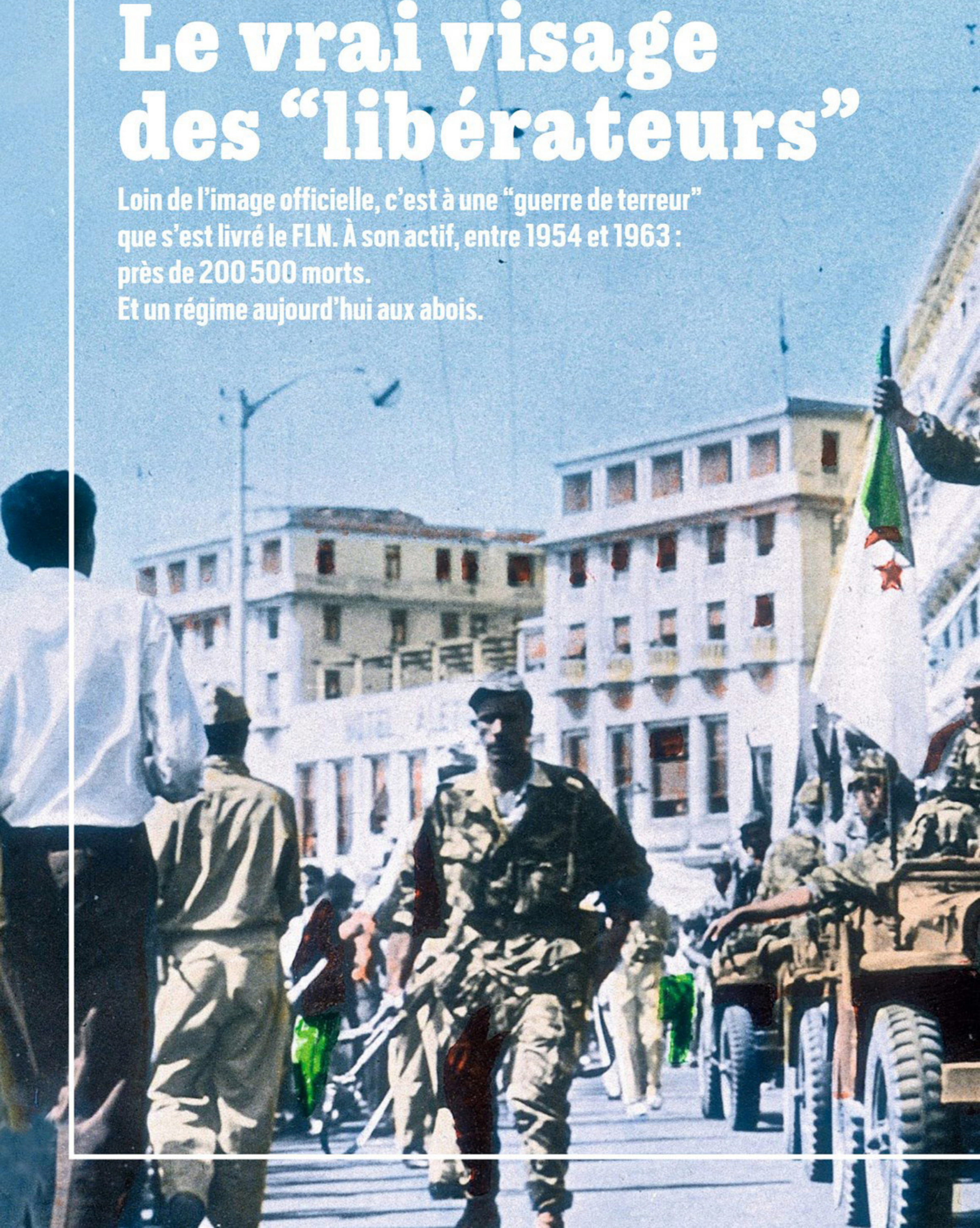

L'ALN défile à Alger,
le 5 juillet 1962.

OPFOTO/ROGER-VIOLLET

Rébellion, les documents qui accusent

Exactions, assassinats… Engagé dans une “guerre de terreur” contre la France et la population musulmane, le FLN va multiplier les massacres. Ignorés par les “bien-pensants”. Mais confirmés par des notes et rapports “confidentiels”. Enquête.

Par Arnaud Folch

Les photos, effroyables, ont été publiées en 1957 dans un document officiel intitulé *Aspects véritables de la rébellion algérienne* édité par le ministère de l’Algérie, alors dirigé par le socialiste Robert Lacoste, sous les ordres du président du Conseil, et successeur de Pierre Mendès France, le radical Maurice Bourgès-Maunoury. Icône de la “négritude” et futur président de la Côte d’Ivoire, Félix Houphouët-Boigny, ministre d’État, est le numéro deux du gouvernement… Objectif de cette publication: révéler au grand public les atrocités commises par les indépendantistes. Loin, très loin, de leur image de “libérateurs”… *« Nous avons été contraints de répondre par des faits et des documents irréfutables dans leur brutalité et leur horreur,* prévient le ministère. *Ces documents, nous ne les aurions jamais livrés à la connaissance de l’opinion, si les bourreaux n’avaient entrepris de se présenter en victimes, si les criminels ne s’étaient pas mués en accusateurs. »*

Suivent 154 pages, pour la plupart de photos prises sur les lieux d’exactions perpétrées par le FLN et l’ALN: des centaines de corps, ou morceaux de corps, y compris de femmes et d’enfants, décapités, écorchés, mutilés, égorgés… Des musulmans le nez et les lèvres découpés quand ils sont considérés comme impies, leurs parties génitales enfoncées dans la bouche lorsqu’ils sont condamnés pour “traîtrise”… Par respect pour les victimes, et leurs descendants, nous avons décidé de ne publier aucune photo.

Éliminé pour avoir “refusé” de verser des fonds au FLN

Dans la brochure de 1957, celles-ci sont toutes accompagnées d’une légende indiquant le nom de la victime (si son identité a pu être déterminée), le jour et les circonstances du drame. Ainsi du sort de la famille Barral, les deux parents et leurs trois enfants, victimes d’un terrible carnage le 11 mai 1957 dans leur ferme proche de Sétif. Le père, *« 55 ans, dans la salle de bains, bâillonné, les mains liées derrière le dos et égorgé. Son corps portait les traces de dix coups de couteau »*. La mère, *« 44 ans, égorgée dans la grange et portant trois coups de couteau dans la poitrine »*. Le fils aîné, Gérard, *« 16 ans, pieds et poings liés, découvert égorgé dans une chambre. »*. La première fille, Suzy, *« 20 ans, poignardée »*. La benjamine, Josiane, *« 12 ans, pieds et poings liés, tuée de trois coups de couteau dans la poitrine »* Selon *« l’autopsie,* ajoute le texte, *la fillette avait été violée »*.

Les musulmans constituent l’immense majorité des victimes du FLN. Certains, comme la famille Salmi, de Babar, dans la région de Khenchela, ont été tué

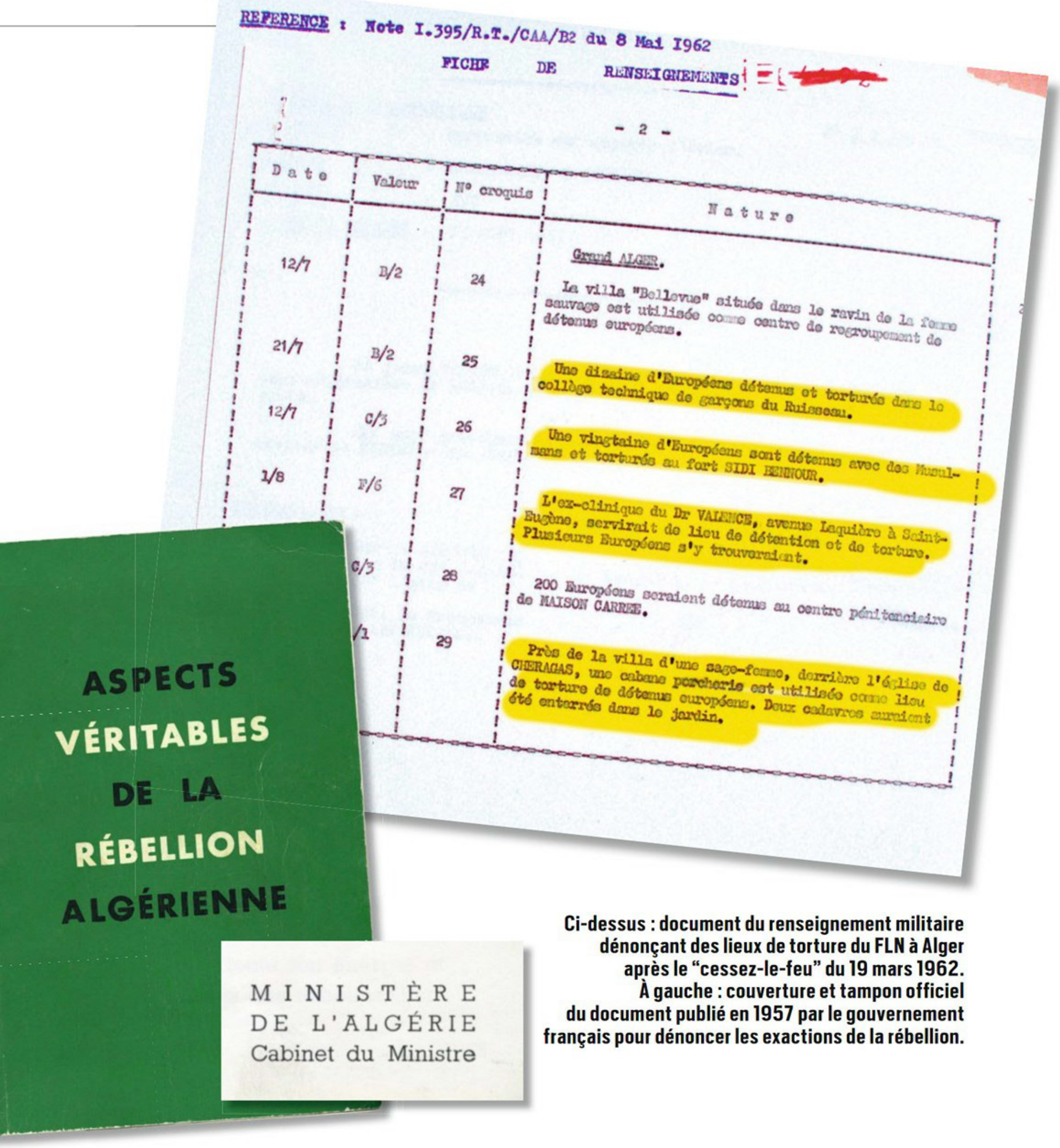

REFERENCE : Note I.395/R.T./CAA/B2 du 8 Mai 1962

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

- 2 -

Date	Valeur	N° croquis	Nature
			Grand ALGER.
12/7	B/2	24	La villa "Bellevue" située dans le ravin de la femme sauvage est utilisée comme centre de regroupement de détenus européens.
21/7	B/2	25	Une dizaine d'Européens détenus et torturés dans le collège technique de garçons du Ruisseau.
12/7	C/3	26	Une vingtaine d'Européens sont détenus avec des Musulmans et torturés au fort SIDI MENNOUR.
1/8	F/6	27	L'ex-clinique du Dr VALENCE, avenue Laquière à Saint-Eugène, servirait de lieu de détention et de torture. Plusieurs Européens s'y trouveraient.
	C/3	28	200 Européens seraient détenus au centre pénitenciaire de MAISON CARREE.
	/1	29	Près de la villa d'une sage-femme, derrière l'église de CHERAGAS, une cabane porcherie est utilisée comme lieu de torture de détenus européens. Deux cadavres auraient été enterrés dans le jardin.

Ci-dessus : document du renseignement militaire dénonçant des lieux de torture du FLN à Alger après le "cessez-le-feu" du 19 mars 1962. À gauche : couverture et tampon officiel du document publié en 1957 par le gouvernement français pour dénoncer les exactions de la rébellion.

pour avoir *« refusé de verser les fonds réclamés par le chef rebelle Amar Mesraoui »*. Accompagnant les photos des corps déchiquetés, le déroulé de l'ignominie: *« Dans la nuit du 10 juin 1957, ce dernier fait encercler la demeure de Salmi et procède au massacre de toute la famille, composée de sept personnes: Salmi Ahmed a les yeux énucléés, puis il est étranglé; Kaima, sa femme, 45 ans, est étranglée et sa tête écrasée à coups de pilon; Tayeb, 21 ans, Brahim, 14 ans, Rebal, 12 ans, Mohamed, 4 ans, Hamid, 10 mois, sont tous étranglés. »*

Le simple fait de travailler pour des pieds-noirs est puni de mort. Et même pire… Page 44, la photo d'un cadavre défiguré attaché à un poteau, celui d'Abdelkader Ould Cheikh Sebie, *« garde champêtre de Lourmel* (qui) *avait refusé de donner sa démission »*.

COLLECTION PRIVÉE

LE VRAI VISAGE DES “LIBÉRATEURS”

AKG-IMAGES / ULLSTEIN BILD - COLLECTION PRIVÉE

2 300

C’est le nombre d’hommes, de femmes et d’enfants pieds-noirs enlevés par le FLN dont les corps n’ont jamais été retrouvés. Nombre de ces “disparus” — auxquels rend hommage un mur érigé à Perpignan — étaient, après l’indépendance, internés dans des “camps de détention”.

Rien que pour les années 1956 et 1957, a recensé le *Livre blanc de l’armée française en Algérie* (Contretemps, 2001), *« 30450 exactions sont commises, dont 2924 en octobre 1956, 2895 en décembre et 4000 en janvier 1957* [...], *plus de 1000 par semaine au mois de février 1957 »*.

Impunité totale pour les auteurs d’exactions

Le rythme, et les scènes d’horreur, s’accélérent encore dans les derniers mois et après le conflit. *« Au total, de 1954 à la fin 1963, le nombre de victimes du FLN approche les 200 000, y compris les 2300 disparus d’origine européenne dont on ne retrouvera jamais les corps »*, explique Thierry Rolando, le président du Cercle algérianiste *(lire entretien page 120)*. Le confirment, notamment, les 12000 documents classés “très secret”, “secret” et “secret confidentiel” auxquels a eu accès l’historien Jean-Jacques Jordi, qui en a reproduit une centaine dans son livre *Un silence d’État, les disparus civils européens de la guerre d’Algérie* (Soteca, 2011). Boycottées par les médias, ses découvertes ont été exhumées de sept sources principales: Centre historique des Archives nationales, Service historique de la Défense, Service central des rapatriés, Archives nationales d’outre-mer, Centre des archives contemporaines, Centre des archives diplomatiques et Comité international de la Croix-Rouge. *« Jamais,* confiait-il alors à *Valeurs actuelles, je n’aurais imaginé découvrir de tels faits... »*

Plusieurs documents vont jusqu’à relater le cas de personnes retenues prisonnières pour servir de “réser-

PIÉGÉ PAR L’ARMÉE FRANÇAISE

Commandant de la wilaya III (Kabylie), le Berbère Amirouche s’est notamment fait connaître par la férocité de ses purges. Au printemps 1958, le colonel Godard décide de le “piéger” en renvoyant au maquis des prisonniers FLN porteurs de fausses lettres laissant croire que plusieurs de ses adjoints avaient été “retournés”. *« L’opération réussit au-delà de toute espérance,* a décrit le journaliste et historien Louis Charrier. *Voyant des complots partout, Amirouche entreprit de les détruire jusqu’à la racine. Et de quelle façon! »* Conduites par un capitaine de l’ALN surnommé “La Torture”, les séances d’exactions mortelles s’enchaînent contre les soldats incriminés. *« Un de ses procédés favoris,* explique Charrier, *consistait à déshabiller les suspects, à leur lier ensemble les bras et les jambes derrière le dos, et à les suspendre au-dessus d’un feu, en les faisant tournoyer (on appelait cela “faire l’hélicoptère”). Les membres et le dos brisé, le ventre rôti, les malheureux soumis à ce supplice avouaient n’importe quoi, dénonçaient n’importe qui, ce qui amenait d’autres interrogatoires et d’autres dénonciations, etc. »*
Au total, Amirouche fera assassiner entre 1000 et 3000 de ses combattants. Avant, un an plus tard, en 1959, d’être tué au combat par l’armée française. A. F.

déjà traités à 2B3

MINISTERE DES ARMEES
DIRECTION DE LA SECURITE MILITAIRE
P.C. du CORPS d'ARMEE d'ALGER
N° 9653 /PSM/ CAA/1
Cl 306.2G.329

S.P. 87.500/B., le 16 JUIN 1962

FICHIER INFRACTIONS N°4

NOTE DE RENSEIGNEMENTS
oOo

GEN.	ADJ.	CH.E.M	S/CHEF
CH.B	ADJ.		
EM	18 JUIN 1962	CAA	
REMIS à		N°	
Sce		CL	

T E T : Hopital F.L.N.

-Origine : PSM/ZNO.
-Source : O.S. 21e R.T.
-Valeur : F.6
-Date : 15 Mai 1962

SECRET/CONFIDENTIEL

D'après un renseignement d'origine civil privé recueilli le 22 mai 1962 à ALGER, l'Adjudant AIRE et le Sergent TORRES du 21e R.T. portés déserteurs mpter du 20 mai 1962 se trouveraient dans un Hopital N. situé Rue de l'Usine à ALGER en limite du Quartier ourt. Cet Hopital grande bâtisse, disposant d'une cours rieure, se situe à gauche dans la rue de l'Usine, en tour- le dos au Boulevard BRU et près des escaliers terminant rue de l'Usine, à l'autre extrémité. Une quarantaine d'Eu- éens seraient sequestrés au même endroit, jouant le rôle donneurs de sang .-

Le Chef d'Escadron,
Chef p.i. du P.S.M./C.A.A.

MINISTERE DES ARMEES S.M. 20

gade
le C.A.

eau

Enlèvements FSNE

JB/ SP

21 MAI 1962

693 :330

MONSIEUR le HAUT COMMISSAIRE
de la REPUBLIQUE en ALGERIE

-

SECRET

Le Général Commandant la Région Territoriale et le Corps d'Armée d'ALGER m'a rendu compte de ce que le nombre d'enlèvements d'Européens dans la Région Algéroise et la Mitidja est en progression constante, et plus particulièrement depuis le 1er Mai.

Sous prétexte d'une lutte anti-O.A.S., ces enlèvements dévoilent en fait un plan du F.L.N. qui s'en prend à priori à toutes les catégories de la population européenne : hommes jeunes et vieux, femmes, très jeunes gens.

Au total, le nombre des enlevés, du 19 Mars au 12 Mai inclus est de 138 dont 131 hommes ou jeunes gens et 7 femmes. Sur ce total, 29 personnes ont été relâchées ou libérées ou se sont évadées, certaines après avoir subi de graves sévices ; deux ont été retrouvées assassinées. Il reste donc 107 personnes dont on ignore le sort.

Le même procédé est également employé à ORAN.

.../...

Page de gauche, patrouille de l'ALN. Ci-dessus, deux notes : la première, de la Sécurité militaire, fait état d'"une quarantaine d'Européens" séquestrés comme "donneurs de sang" pour les soldats du FLN ; la seconde évoque des enlèvements massifs contre "toutes les catégories de la population européenne".

voir à sang" — jusqu'à la mort. Un rapport évoque *« 40 Européens séquestrés, jouant le rôle de donneurs de sang pour les combattants FLN » (lire document ci-dessus).* Le 21 avril 1962, des gendarmes d'Oran découvrent *« quatre Européens entièrement dévêtus, la peau collée aux os et complètement vidés de leur sang. Ces personnes n'ont pas été égorgées, mais vidées de leur sang de manière chirurgicale ».* Autre découverte de Jordi: cette collecte de sang se déroulait parfois avec la complicité de *« médecins français »*, acquis à l'indépendance — et dont aucun ne sera inquiété après leur retour en métropole. Selon l'historien, les actes de torture étaient *« systématiques »*, y compris après les accords d'Évian. Un rapport relate ainsi le long calvaire vécu par Roland Planté, garde champêtre à El-Rahel (département d'Oran): *« Le 20 juin 1962, à 6 heures du matin quatre hommes du FLN se présentent à son domicile, le ligotent et le jettent dans une voiture. Il est amené au douar Amùadoueh, où il reste une journée entière, un sac sur la tête et les mains ligotées par du fil de fer. »* Libéré un mois plus tard, le 27 juillet, il est découvert dans un état *« hagard »* et *« sérieusement ébranlé sur le plan de l'équilibre nerveux »*. Le médecin militaire qui l'examine constate

LE VRAI VISAGE DES “LIBÉRATEURS”

BRIDGEMAN IMAGES

Propagande FLN sur les murs d’Alger durant la campagne du référendum en juin 1962.

de *« nombreux traumatismes sur son corps (tronc, bras et tête) avec fractures multiples des côtes, du sternum »*…

« Le 8 septembre, rapporte un autre document, *une dizaine d’Européens étaient libérés.* […] *Toutes ces personnes ont été torturées, soit par électricité, soit par noyade, soit par l’introduction de corps étrangers dans l’anus. »* Et encore le garde champêtre et ces derniers ont-ils eu la vie sauve, ce qui n’est pas le cas de l’immense majorité des victimes kidnappées par le FLN… À preuve, les centaines de charniers découverts, tels celui de ces neufs Français qu’*« il ne fut pas possible de reconnaître tant les personnes étaient atrocement mutilées »*, ces *« cadavres ensevelis par la population après avoir été déchiquetés »* ou encore, le 9 mars 1962 à Eckmülh, ces *« 16 personnes dont trois femmes* [retrouvées] *carbonisées dans un garage* […] *incendié par un commando FLN »*.

Parmi les auteurs, le propre garde du corps de Ben Bella !

À l’instar des envois d’Européennes dans les bordels de l’armée indépendantiste *(lire encadré page de droite)*, tous ces actes ont été accomplis avec la caution des autorités algériennes. *« Aucune des plaintes déposées après juillet 1962 par des Européens à l’encontre de musulmans pour des occupations d’appartements, vols, pillages, viols, enlèvements et meurtres n’a eu de suivi, quand bien même les auteurs de ces crimes étaient identifiés »*, révèle une note. Sont notamment cités parmi les auteurs de ces exactions, *« le lieutenant Saïd, qui appartient à la Commission mixte »* — créée dans le cadre des accords d’Évian pour “gérer” la transition! —, ou encore deux inspecteurs de la Sécurité algérienne faisant office de gardes du corps de… Ben Bella, le nouveau président algérien! La France, elle, laisse faire. Le 11 mai, à Belcourt, des Européens sont témoins d’un enlèvement; réponse de l’officier responsable du secteur à l’un de ses sous-officiers lui réclamant d’intervenir: *« On en a fini avec le FLN, nous luttons maintenant contre l’OAS. Oubliez donc ce que vous venez d’apprendre et de voir. »*

Autre cas, similaire: le 14 mai 1962, *« à la hauteur du Monoprix de Belcourt, Félix Croce est enlevé par un groupe de musulmans sous les yeux d’une patrouille militaire des forces de l’ordre. Des civils européens, témoins de l’enlèvement, prennent à partie la patrouille en raison de son attitude passive. Le chef de patrouille répond alors qu’“en exécution des instructions reçues, il lui était impossible de s’opposer à de tels faits” »*. De cette passivité, on passera parfois à la complicité, comme en fut la victime, la même année, un certain Christian Bayonnas qui, après s’être enfui d’un *« camp de détention »* du FLN et être parvenu à se *« réfugier dans le cantonnement des gendarmes mobiles »*, sera… rendu à ses bourreaux! Bien que plutôt classé à gauche, Jordi, sur la foi de ses recherches, l’affirme clairement: *« Le terrorisme FLN* […] *a été beaucoup plus meurtrier »* que celui de l’OAS. *« Ensuite,* poursuit-il, *sous couvert de lutte anti-OAS, le FLN et l’ALN se sont essentiellement livrés à des exactions dirigées non contre des activistes, mais de manière aveugle contre l’ensemble de la population — l’instauration de ce climat de terreur ayant pour but avoué de précipiter le départ des Français, y compris après le 19 mars (cessez-le-feu) et le 5 juillet (indépendance). »* Objectif atteint. ●

EUROPÉENNES ENVOYÉES DANS LES “CENTRES DE REPOS” DU FLN

De nombreux documents exhumés par l’historien Jean-Jacques Jordi évoquent des *« viols d’Européennes »*, notamment après le “cessez-le-feu” du 19 mars 1962. Les violeurs sont le plus souvent laissés en liberté: *« Au soir du 13 septembre 1962, dans Alger centre, trois Européennes sont violées, portent plainte, désignent leurs violeurs qui ne sont pas inquiétés »*, expose un rapport classé “secret”. Le 8 novembre, Amar Oucheur, accusé de viol et tentative d’assassinat sur une Française, est carrément *« remis en liberté sans suivi judiciaire »*. Nombre de femmes enlevées, témoignent ces mêmes documents, seront *« livrées à la prostitution »* ou *« réduites en esclavage dans le Sud »*. Preuve de l’importance de ce phénomène, en janvier 1963 le ministre algérien de l’Intérieur ordonne le recensement des Françaises “placées” dans les bordels militaires de campagne (BMC) algériens! Peu avant, dans un courrier classé “secret” *(document ci-contre)*, le colonel de Reals, attaché militaire auprès de l’ambassade de France, adressera ces informations à un officier d’état-major: *« D’après des renseignements récents (13 septembre)*, écrit-il, *Mademoiselle Claude Perez, institutrice à Inkermann, enlevée le 23 avril 1962 par le FLN* [...], *serait en ce moment dans un “centre de repos” du FLN, situé au bord de la mer, près de Tenès. Elle est détenue là avec deux autres captives enlevées à Dilian et à Orléansville »*. Le même colonel cite aussi le cas de *« Mme Valadier, enlevée à Alger le 14 juin 1962 par le FLN, et retenue dans une maison close de la basse Casbah »*. Parvenue miraculeusement à s’enfuir et à rentrer en métropole, elle sera longuement hospitalisée en neurologie à Nîmes. Son calvaire ne sera jamais reconnu par la France. A. F.

JM/AT

AMBASSADE DE FRANCE
EN ALGÉRIE

N° 4025/MIL.

ROCHER-NOIR, le

VU Fichiers
19 SEP 1962
2 SEP 1962 CCFA
B2
SUITE 01

- N O T E -

à l'attention de Monsieur le Lt-Colonel
Chef du 2e Bureau de l'E.M.I.

SECRET

D'après des renseignements récents (13 Septembre) Mademoiselle Claude PEREZ institutrice à INKERMANN, enlevée le 23 Avril 1962 par un élément du F.L.N., après avoir été à Paul-Robert serait en ce moment dans un "Centre de repos" du F.L.N., situé au bord de la mer près de TENES.

Je vous serais obligé des renseignements que vous pourrez me faire parvenir concernant le lieu de détention de Mlle PEREZ.

Le Colonel de REALS
Attaché Militaire
P.O L'Officier Adjoint, TERRE

CABINET MILITAIRE

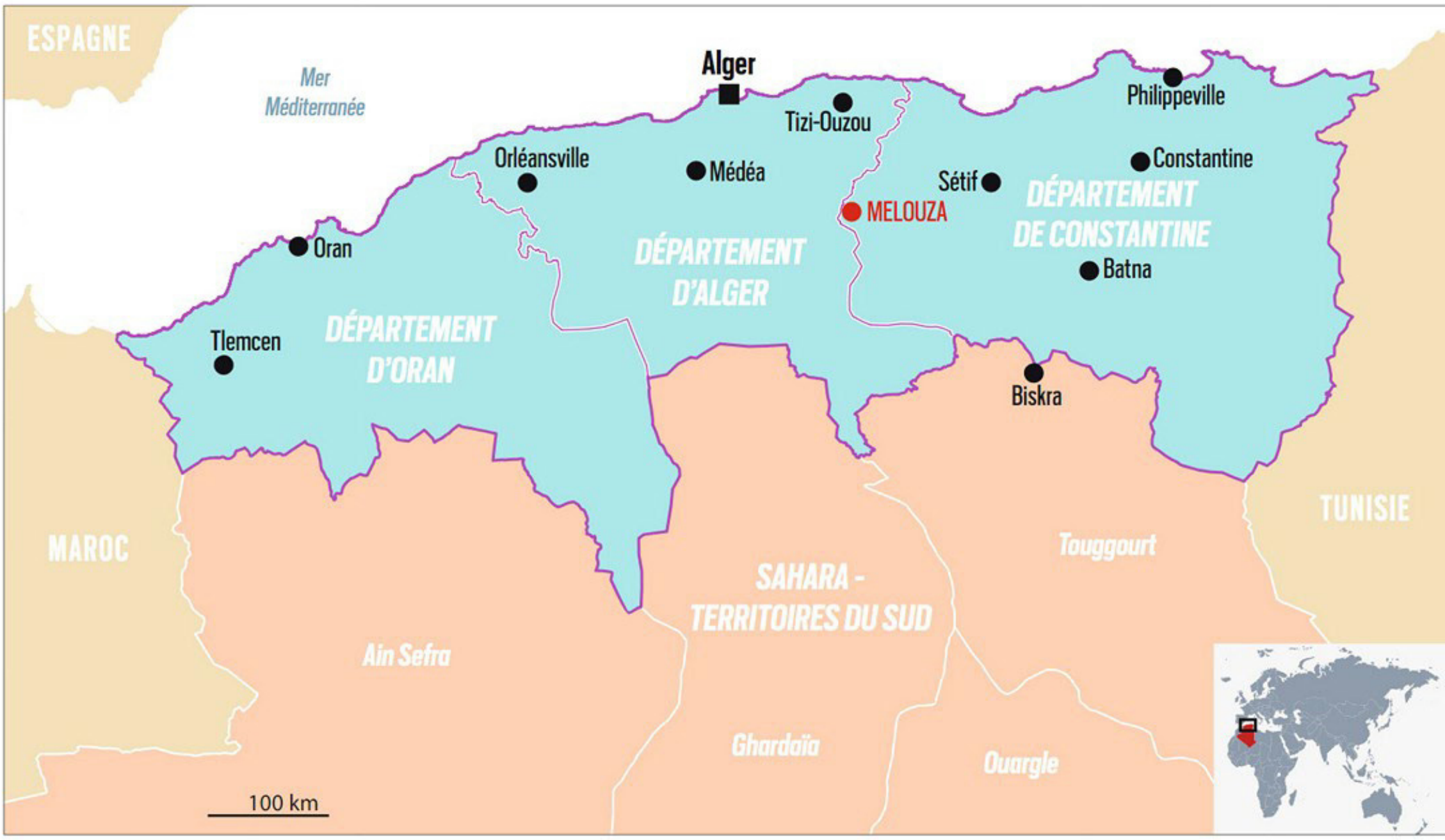

Melouza, l'Oradour algérien

301 morts, 150 blessés : c'est l'effroyable bilan du massacre de Melouza, en 1957. À l'époque, même la presse pro-FLN s'était indignée. Avant d'"oublier"...

Par Arnaud Folch

28 mai 1957, début d'après-midi. Dépendante du village de Melouza, *(voir carte ci-dessus)*, la mechta Kasba est soudain investie par 80 membres de l'ALN. Objet de cette opération: "faire payer" aux villageois leur *« refus de soumission au FLN »*, ainsi qu'en témoigne une note de l'état-major militaire français. Toujours selon celle-ci, c'est à *« la tombée de la nuit* (que) *commence l'exécution systématique de tous les hommes présents »*: *« Les rebelles les font sortir des gourbis par groupes de cinq, qu'ils abattent aussitôt à la mitraillette, puis ils pénètrent dans les maisons et, à la hache, à la pioche, au couteau, ils exécutent et mutilent tous les hommes et adolescents de plus de 15 ans. Lorsque les forces de l'ordre arrivent* [...], *les femmes, dont certaines sont devenues folles, et les rares hommes rescapés sont en train d'enterrer les morts. On dénombre 301 cadavres et 150 blessés. »*

Sous le choc, la presse internationale s'empare de l'affaire, ajoutant à la brutalité des faits d'hallucinants témoignages recueillis auprès des survivants: *« Un vil-*

Page de gauche, carte dees trois premiers départements d'Algérie, tels que découpés en 1848. Ils seront par la suite onze (1956), puis quatorze (1958), puis douze (1959).

lageois qui avait fait le mort au milieu d'un monceau de cadavres a dit que les assaillants criaient avant d'ouvrir le feu: "Fils de chiens! Vous avez aidé les Français, vous allez mourir!" » (*Newsweek*) ; « *le sol était noir de sang et de cervelle* », dont ceux du garde champêtre, Aïssa Dadou, auquel les hommes du commando « *ont coupé les mains, fait sauter les yeux, puis ont tué ainsi que ses cinq enfants* » (*Time Magazine*)… Plusieurs jours après, racontera le journal italien *Il Giorno*, « *les corbeaux volent encore et l'odeur des cadavres vous prend à la gorge…* »

L'appel des journalistes pro-FLN

Face à ces actes « *d'une telle sauvagerie* » qu'ils laissent à penser que « *le plaisir de faire souffrir fait partie des rites* » (*Politiken*, Danemark), même la presse française pro-FLN s'émeut — à l'exception de *L'Humanité* et de *Libération*, qui accusent… l'armée. « *Dans l'affreux palmarès des massacres collectifs, Melouza prend place dans les premiers rangs, à côté d'Oradour* », s'offusque ainsi *Le Monde* (5 juin 1957) ; « *cette tuerie n'a point d'excuses* », s'indigne *Témoignage chrétien* (7 juin). Cosigné par une dizaine d'intellectuels pro-indépendance, dont Jean Daniel, Claude Bourdet et Georges Suffert, un texte publié dans *France-Observateur* (6 juin) lance « *un appel insistant aux dirigeants du FLN et de l'ALN pour que ceux-ci désavouent publiquement de pareils procédés et mettent tout en œuvre pour qu'il y soit définitivement renoncé* ».

Cet "appel" restera évidemment sans effet. Qu'importe : il n'y aura aucune défection dans le "camp du Bien" à la suite de ce massacre. Pas plus qu'après les deux autres tueries qui auront lieu… quarante-huit heures plus tard, à Wagram et Aïn-Manaa : 8 morts pour la première ; 27 exécutés, dont les blessés achevés « *à coups de hache et de couteau* », pour la seconde. De ces trois tueries, l'"histoire officielle" n'a conservé nulle trace. ●

"Fils de chiens! Vous avez aidé les Français, vous allez mourir!"

Ordre lancé par le commando FLN de Melouza, cité par Newsweek *(10 juin 1957).*

Quand, après l'indépendance, des Algériens crient "Vive la France !"

Conséquence de la violence du FLN, mais aussi du chômage dû au départ des Français, des Algériens ont osé braver le pouvoir pour en appeler aux ex-"colonisateurs".

Alger, 2 avril 1963, 18 h 30. Le navire *Sidi-Mabrouk*, appartenant à la Société générale des transports maritimes, quitte le port en direction de Marseille. Comme chaque jour, il embarque un millier de chômeurs algériens qui partent chercher du travail en France. Soudain, alors que le *Sidi-Mabrouk* gagne la rade, « *un cri, une rumeur éclate et, du bateau tout entier, montent les vociférations d'un millier d'hommes : "Ben Bella au poteau ! Vive la France !"* »

Le bachaga Boualam, qui raconte cette scène dans son livre *L'Algérie sans la France* (France-Empire, 1964), rapporte d'autres faits comparables s'étant produits après l'indépendance, sous la présidence d'Ahmed Ben Bella (septembre 1963- juin 1965). Ainsi, à Oran, plusieurs milliers de chômeurs crient-ils « *Vive la France !* ». Ce que le responsable du FLN de la ville, furieux, explique par « *la mentalité d'un certain nombre d'Algériens qui portent dans les veines le virus colonial, le sentiment du capitaliste, l'esprit bourgeois* ».

À El-Milia, des paysans réclamant leur salaire manifestent en brandissant un drapeau français. À la prison de Blida, 2 000 prisonniers de droit commun scandent « *Al-gé-rie fran-çaise !* », au grand étonnement des membres de la commission de la Croix-Rouge internationale présents ce jour-là sur place. À Alger même, le 29 août 1962, sur fond de lutte entre les partisans de Ben Bella et ceux du chef de la wilaya IV, le colonel Hassan, une foule encadrée par les ATO (auxiliaires temporaires occasionnels) de l'armée algérienne gagne le forum en réclamant « *Du pain ! Du travail ! Les Français !* » **É. L.**

La guerre à Paris

Plusieurs milliers de personnes seront victimes en métropole, et notamment dans la capitale, de l’“importation” de la rébellion algérienne. Attentats et assassinats au quotidien : retour sur un épisode occulté.

Par Arnaud Folch

Pétrifié. Il a beau, au cours de sa carrière, avoir été confronté aux faits divers les plus barbares, jamais l’ex-commissaire Roger Le Taillanter, policier de légende, n’oubliera cette nuit-là. Nous sommes à Drancy, à côté de Paris, en 1961. Il est 22 h 30. « *Je suis resté un instant pétrifié sur le seuil du café algérien devant un spectacle hallucinant*, raconte-t-il dans *Le Grand, ma vie de flic* (Plon, 1999). *Sept corps inertes gisent sur le dallage ou sur les banquettes. Certains des hommes ont encore dans leurs mains crispées des cartes à jouer. Tous sont criblés de balles à hauteur de la poitrine et de la tête. Le cafetier, lui, a été abattu derrière son comptoir. Le sol est inondé de sang dans lequel je marche sans m’en rendre compte, car il a coulé jusqu’à la porte et même traversé le trottoir jusqu’au caniveau.* » Un épisode, un de plus, des terribles affrontements entre factions rivales indépendantistes qui vont terroriser la capitale et sa région de 1954 à la fin 1962…

Ces huit années de cauchemar, où la France a été le théâtre de la plus importante vague d’assassinats, d’attentats et d’exactions de son histoire — plusieurs milliers de morts au total, jusqu’à 902 pour la seule année 1958, dont la majorité à Paris! —, sont aujourd’hui totalement ignorées des livres d’histoire. Contrairement aux “porteurs de valises” qui soutenaient alors les terroristes *(lire page 32)*, aucune plaque de rue ne rend hommage aux centaines de policiers et civils d’origine européenne et musulmane victimes collatérales de ce bain de sang. Les “bons” ont gagné. Fermez le ban.

À l’origine de ces événements, la lutte fratricide “importée” en métropole que se livrent le FLN et le MNA (Mouvement nationaliste algérien), en guerre ouverte depuis 1953. Le premier, né d’une scission du second (lui-même issu du PC algérien et ayant connu diverses appellations), a d’abord été minoritaire parmi les Algériens vivant dans l’Hexagone. En conflit pour le leadership sur la rébellion, les deux partis s’affrontent aussi et surtout pour faire main basse sur le “nerf de la guerre” : le magot des

“Les attaques effectuées en France* [sont] *une offensive dans le cadre d’un plan qui consiste à transporter la guerre en territoire français pour la libération de l’Algérie.”

Déclaration du CCE (Comité de coordination et d’exécution) du FLN en 1959.

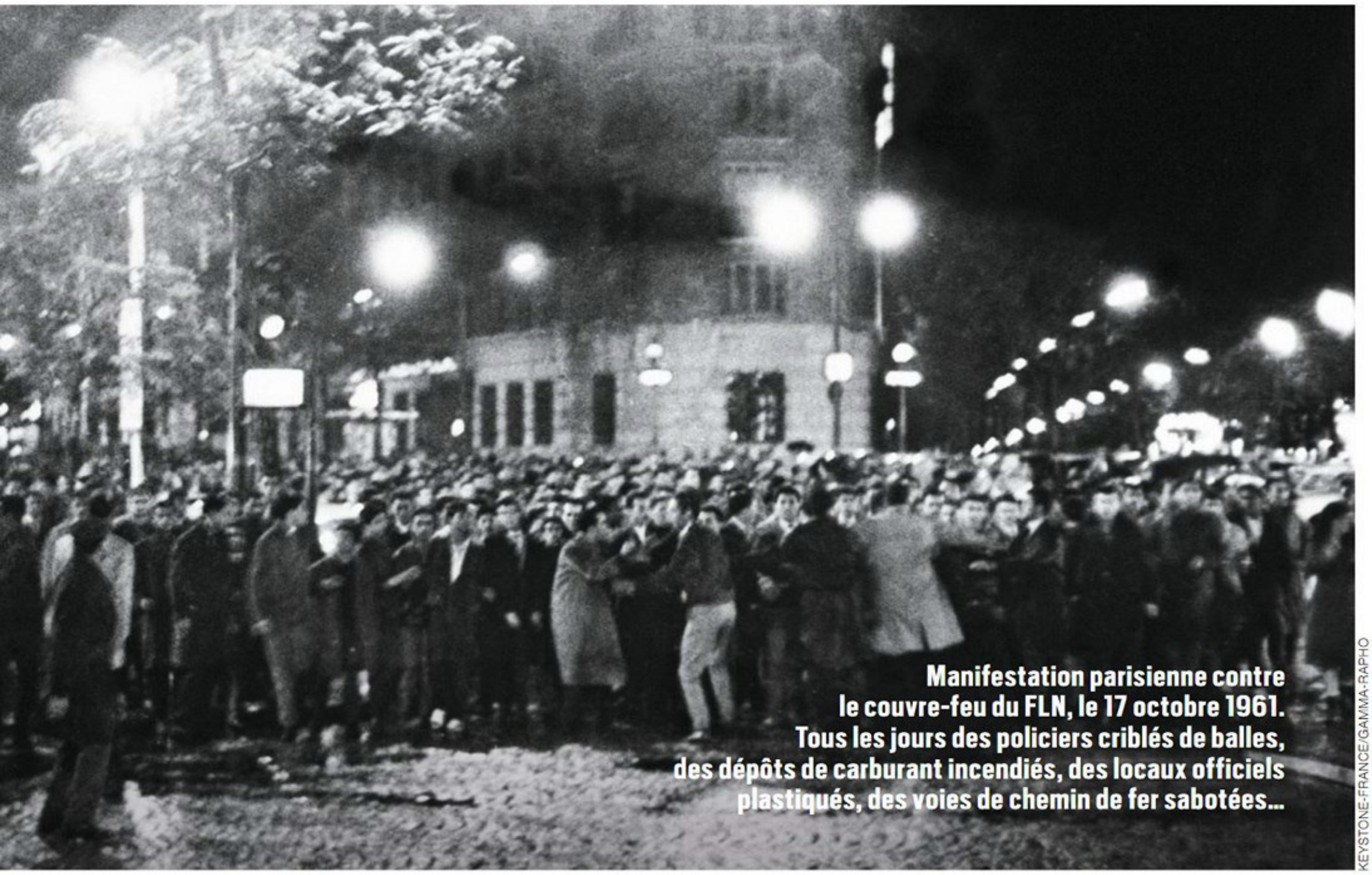

Manifestation parisienne contre le couvre-feu du FLN, le 17 octobre 1961. Tous les jours des policiers criblés de balles, des dépôts de carburant incendiés, des locaux officiels plastiqués, des voies de chemin de fer sabotées…

KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO

"cotisations", en réalité un gigantesque racket, imposées à ceux des 300 000 Nord-Africains vivant en métropole (dont la moitié en région parisienne) qui gagnent de l'argent. Collectées selon une grille tarifaire très précise, les sommes en jeu sont colossales : pour l'année 1961, 30 à 100 francs par mois pour un commerçant, 130 pour un hôtelier, plus 5 par locataire, et jusqu'à 1 000 pour un… proxénète. Sanctions infligées aux récalcitrants : ablation du nez ou d'une oreille ; égorgement, strangulation ou noyade en cas de récidive… Auteur de *La Guerre d'Algérie en France, 1954-1962* (Presses de la Cité, 1994), Raymond Muelle estime *« les sommes collectées entre janvier 1955 et mars 1962 à 400 millions de francs »* !

Attaques de commissariats, bombe à l'Assemblée…

Mois après mois, une lutte à mort pour ce pactole s'engage donc en métropole entre le FLN et le MNA. Meurtres et exactions s'enchaînent. Partout en France, écrit l'historien, *« les cadavres sont parfois enfermés dans des sacs, ou flottant au fil de l'eau, testicules en moins, gorge ouverte. Parfois le nez et les oreilles sont coupés, les yeux crevés ou bien, faute de temps, la tête a été écrasée à coups de barre de fer ou de pavé »*. Fin 1957, le FLN, plus féroce, prend le dessus sur le MNA. Sa stratégie de la terreur s'intensifie. En plus de la population d'origine algérienne, les policiers français deviennent des cibles. Pour le seul premier trimestre 1961, 11 d'entre eux sont tués, 38 grièvement blessés. Une prime par nuit passée dans les "secteurs dangereux" est instaurée. Puis est créée une "force auxiliaire" exclusivement composée de harkis venus d'Algérie. Le service Action du Sdece (l'ancêtre de la DGSE) est mobilisé. La France est en état de siège. Un couvre-feu pour les musulmans est instauré à Paris.

Mais rien n'y fait. Afin de frapper l'opinion, le FLN ultradominant multiplie les attentats : attaques de commissariats parisiens, bombes à l'Assemblée, mais aussi à la préfecture de Melun, à celle de Saint-Étienne… En juillet 1958, tous les jours ou presque, la presse titre sur le *« terrorisme nord-africain »*. Un mois plus tard, et en quelques jours, une centaine de déflagrations et de mitraillages secouent la France : dépôts de carburant incendiés, locaux officiels plastiqués, voies ferrées sabotées, policiers criblés de balles, bombe découverte à la tour Eiffel… Jusqu'au bout, *« la guerre devient furieuse*, écrit Muelle. *De véritables combats, des scènes de western se déroulent en plein Paris : grenadages, assauts contre les cantonnements, poursuites dans le métro »*…

Tous les terroristes arrêtés, ou presque, n'en seront pas moins libérés après les accords d'Évian… ●

LE CAMPION/SIPA

Derrière le FLN, l'islam…

Loin d'être "populaire et démocratique", la rébellion visait d'abord à l'instauration de l'islamisme. Une autre guerre, secrète, aujourd'hui révélée par de nombreux historiens. Y compris de gauche.

Par Bruno Larebière

Cachez cet islam que nous ne saurions voir. Nous sommes en 1966. Le philosophe Pierre Maillot adresse à la revue *Esprit* un long texte dans lequel il dénonce *« le programme d'arabisation et d'islamisation mis en place par le nouveau pouvoir algérien »*. Pourquoi *Esprit* ? Parce que la revue a pris fait et cause pour l'indépendance de l'Algérie, dénoncé les actes de torture commis par l'armée française, et que Maillot est un "pied-rouge". Natif

Manifestation islamiste à Alger le 1er novembre 1961. Le drapeau vert de l'islam flotte sur la révolution.

d'Alger, il y est retourné après ses études à la Sorbonne pour *« participer à l'aventure de l'indépendance »* d'une Algérie *« progressiste et plurielle »*. Ce qu'il découvre l'effare. D'abord qu'on y construit plus de mosquées que d'écoles. Ensuite, et c'est l'objet principal de son texte, que l'islamisation était le but véritable de l'insurrection. Censuré! Alors dirigée par Jean-Marie Domenach, la revue n'en veut pas. Motif, selon Maillot : *« Elle le refusa en m'expliquant que la vérité de mes observations leur était connue, mais qu'il n'était pas opportun de la rendre publique… »*

LE VRAI VISAGE DES "LIBÉRATEURS"

Il faudra attendre… trente-sept ans (premier trimestre 2003) pour que son texte soit enfin publié dans la revue *Panoramiques*, dirigée par un autre ancien "coopérant volontaire" en Algérie, Guy Hennebelle, longtemps chroniqueur à *El Moudjahid*, le quotidien d'État de *« la révolution par le peuple et pour le peuple »*, dont l'intitulé signifie non pas, comme on voulait le croire, "le combattant", mais "le combattant de la foi" (le terme moudjahid, nom que se donnaient les maquisards indépendantistes, se traduisant lui, littéralement, par "combattant du djihad").

"Une autre guerre menée par le FLN, une guerre secrète"

Sous le titre *« Algériens, si vous saviez… »*, Pierre Maillot y affirme qu'il y a eu, en réalité, *« deux guerres d'Algérie »*: *« La première,* écrit-il, *était celle que nous avions vécue. Guerre diplomatique, guerre médiatique qui avait gagné au FLN l'ensemble des forces de progrès à travers le monde. C'est cette cause-là que nous avions défendue. Mais une autre guerre avait été menée par le FLN, intérieure à l'Algérie et au monde arabe, non déclarée, non médiatisée, guerre secrète. Dans cette guerre-là, il n'était*

"JE SUIS VENU À VOUS PAR L'ÉGORGEMENT, A DIT ALLAH"

45: c'est le nombre de preuves *« précises et vérifiables »* de l'influence islamiste du FLN qu'a listées Roger Vétillard dans son livre *La Dimension religieuse de la guerre d'Algérie*. Parmi celles-ci, la déclaration d'indépendance du 1er novembre 1954 se fixant pour objectif la constitution d'un État souverain *« dans le cadre des principes islamistes »*, mais aussi la cérémonie du mariage, où l'on se jure fidélité sur le Coran. *« L'égorgement n'est pas un acte sauvage pour le combattant, puisque sanctifié par l'islam ("Je suis venu à vous par l'égorgement, a dit Allah", Abu Ya'la, hadith n° 7285)*, relève encore le magazine *Causeur*. L'ennemi est *« l'infidèle »*, la guerre est un *« djihad »*. *On la mène au cri d'« Allahou akbar » (« Allah est le plus grand »). Et ceux qui la font sont des frères (*khawa, *c'est-à-dire des frères… musulmans). Dans les zones qu'il contrôle, le FLN remplace la juridiction française laïque par la charia. »* A. F.

"NOTRE SOCIALISME S'INSPIRE DES PRECEPTES DE L'ISLAM"

S'ADRESSANT AUX ANCIENS MOUDJAHIDINE LE PRÉSIDENT DÉCLARE :

« VOUS AVEZ DES DROITS C'EST VRAI. MAIS ON VEUT UTILISER NOS DIFFICULTÉS POUR DIVISER NOS RANGS »

ORAN ACCUEILLE CE MATIN LE CHEF DE L'ETAT

LAHCENE ABIB/SIPA

Ci-contre : scène de la vie quotidienne à Alger. En haut : "Les préceptes de l'islam", l'aveu du nouveau président.

pas question de combattre pour le socialisme, la réforme agraire, la libération de la femme, les libertés démocratiques. Il s'agissait de libérer la terre d'islam de la présence de l'infidèle, de reprendre la reconquête qui remonte aux croisades. Il s'agissait de djihad. »

Et Maillot d'ajouter ce que d'autres intellectuels de gauche comme Paul Thibaud ou Pierre Vidal-Naquet ne découvriront que dans les années 1990 : s'il ne s'était pas appuyé sur l'islam, *« le FLN n'aurait jamais eu le soutien des masses populaires avec les thèmes de démocratie, révolution, laïcité, moder-*

BEN BELLA : "L'ISLAMISME DOIT COMMANDER TOUT LE RESTE"

Dans une interview au *Monde* du 4 décembre 1980, Ben Bella le reconnaît : *« Le nationalisme*, dit-il, *est une invention de l'Occident, de la Révolution française aux prises avec les monarchies d'Europe. Cette notion, telle qu'elle existe de nos jours dans le monde — y compris le monde arabe et musulman — est étrangère à nos valeurs, à nos croyants hostiles au morcellement, à la division territoriale ou autre. Certes le monde de l'Islam, très tôt, fut morcelé en raison de vicissitudes politiques. Mais la quête de l'islam de tout musulman, souvent battue en brèche, souvent aussi réalisée en partie sur d'immenses étendues, est de se trouver chez lui, totalement, pleinement, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs, où qu'il se trouve en terre d'Islam. »* Alors qu'en Iran, cette année-là, l'ayatollah Khomeiny s'apprête à célébrer le deuxième anniversaire de sa prise de pouvoir, l'ancien chef du FLN et président algérien ajoute : *« Le 1er novembre* [1954] *trouve naturellement son prolongement, au dire même de ses dirigeants, dans la révolution islamique en Iran.* [...] *Bien sûr, nous en sommes encore loin,* [mais] *qu'importe : il suffit que l'aspiration vers un destin commun continue d'être fortement ressentie par nos peuples. Nous la remettrons sur le métier autant de fois qu'il le faudra. »* Après la phase du nationalisme, obsolète dès que l'occupant fut chassé, puis celle de l'arabisme, nécessaire pour souder le *« peuple algérien »* et y arrimer les Kabyles, voici venu, poursuit Ben Bella, le temps de procéder à l'instauration de l'objectif véritable : l'islamisme. *« Plus que l'arabisme,* dit-il, *c'est l'islamisme qui offre le cadre le plus satisfaisant, non seulement parce qu'il est plus large et donc plus efficace, mais aussi et surtout parce que le concept culturel, le fait de civilisation, doit commander tout le reste. »* B. L.

nité, bref, avec les thèmes occidentaux qu'il gardait pour sa politique extérieure ». Une analyse confirmée — avouée serait plus juste — par Ahmed Ben Bella en personne dans un long entretien accordé au *Monde* (4 décembre 1980). L'ancien chef du FLN, premier président de la République algérienne, vient alors tout juste de retrouver la liberté de mouvement dont il avait été privé après sa destitution quinze ans plus tôt, et parle avec une liberté inaccoutumée. Sitôt le journaliste lui dit-il qu'il a été « *l'incarnation du nationalisme* » que Ben Bella lui rétorque que ce ne fut qu'une posture. Une tactique. Une ruse. D'aucuns diraient une manifestation de la *taqîya*, disposition coranique qui autorise la dissimulation de ses objectifs religieux s'il y a trop grand péril à le faire *(lire encadré page de gauche)*.

"L'Islam a été le ciment qui a permis de sceller notre union"

« *Point aveugle* » de l'engagement en faveur du FLN des milieux "progressistes", selon la formule de Jean Birnbaum, auteur d'*Un silence religieux: la gauche française face au djihadisme* (Seuil, 2016), la volonté de mener une guerre religieuse était en réalité présente dès les origines de l'insurrection et tout au long de son déroulé, dans les écrits comme dans les faits, ce que démontre aussi Roger Vétillard dans son livre *La Dimension religieuse de la guerre d'Algérie* (Édition Atlantis, 2018, *lire encadré page 19*). Pour les déclencheurs du soulèvement, l'objectif est moins de chasser le colonisateur que de fédérer les musulmans afin de bouter l'infidèle, ce « *croisé* » qui n'est en fait qu'un « *athée* ».

Cité dans le film de Patrick Buisson réalisé par Guillaume Laidet *Les dieux meurent en Algérie* (2016), le combattant FLN Yacef Saâdi le reconnaît aussi: « *Depuis toujours, et de façon presque instinctive, l'Algérien assimilait l'athée à l'étranger, à l'envahisseur.* [...] *Celui-là, c'était l'athée dans toute l'acception du terme puisqu'il ne respectait même pas les préceptes de l'Évangile dont il ne cessait de se réclamer.* » Confirmation de Si Abdallah, l'un des chefs de l'insurrection: « *Nous n'arrivions pas dans une mechta en soldats révolutionnaires mais en combattants de la foi, et il est certain que l'islam a été le ciment qui nous permit de sceller notre union.* »

> ***"Nous n'arrivions pas dans une mechta en soldats révolutionnaires, mais aussi en combattants de la foi."***
>
> *Si Abdallah, chef FLN.*

Les événements du 1er novembre 1954 sont particulièrement significatifs. Le choix de la Toussaint ne doit rien au hasard. La date des attentats est arrêtée le 10 octobre. La version officielle est qu'il faut trois semaines pour les préparer. Mais à toute révolution il faut un symbole. Ce sera le jour de la fête chrétienne de tous les saints. Les consignes données par Mostefa Ben Boulaïd, chef des opérations dans les Aurès, sont de s'assurer par la terreur du concours d'un nombre suffisant de musulmans pour, ensuite, pouvoir affronter la puissance coloniale. L'heure est venue de choisir son camp: celui d'Allah ou celui des mécréants.

Sitôt la Toussaint rouge accomplie, la proclamation diffusée par le FLN est explicite. Elle ne s'adresse pas à la France mais exclusivement au « *peuple algérien* » — « *à vous qui êtes appelés à nous juger* ». Le but: l'indépendance. Comment? Par « *la restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques* ». On relève aussi, parmi les « *objectifs extérieurs* », la « *réalisation de l'unité nord-africaine dans le cadre naturel arabo-musulman* ».

Comme le rappelle Jean Sévillia dans *Les Vérités cachées de la guerre d'Algérie* (Fayard, 2018), le préambule de la Constitution algérienne de 1963 stipulera aussi que la nouvelle République « *tient sa force spirituelle de l'islam* », lui-même proclamé religion d'État. Sans doute la raison pour laquelle les femmes, qui avaient tenu un rôle non négligeable durant la guerre d'Algérie, dissimulant pour certaines des bombes sous leur haïk, ont été rapidement écartées de la vie politique. Et, pour la plupart des « *héroïnes de la révolution* », non mortes en martyres, effacées de l'historiographie officielle... ●

Le fiasco de l'Algérie algérienne

Presque soixante ans après l'indépendance, le pays, en pleine ébullition, s'illustre par une faillite économique, politique et morale. "Des visas !", réclament ses habitants.

Par Marc Charuel

Dès les accords d'Évian signés, à l'été 1962, les luttes d'appareil font leurs premières victimes avec l'élimination sanglante des fellagas de l'intérieur quand ladite "Armée des frontières" fait son entrée à Alger, le 9 septembre. Plus de 1500 morts. Puis arrive le temps des purges avec, en point d'orgue, l'année 1964. Boumédiène, qui entre-temps a ravi le pouvoir à Ben Bella, se débarrasse des derniers résistants historiques qui ne

TOUFIK DOUDOU/AP/SIPA

Manifestations à Alger. Elles sont quotidiennes… La pression ne descend pas contre le "système" FLN.

sont pas en accord avec le nouveau FLN. Conséquences : d'autres milliers de victimes…

Et c'est sur cette histoire de dictature et de meurtres de masse que va se construire cette Algérie socialiste qui se veut un modèle pour le tiers-monde. Les ouvriers, les paysans, les femmes, les intellectuels et la jeunesse passent sous le contrôle d'organisations gigantesques. Avec, en haut de la pyramide, celle des anciens moudjahidine, colonne vertébrale du régime. Adoubant les présidents, muselant les opposants, une poignée de généraux ont fait de ce pays une prison à ciel ouvert.

Ni les successeurs de Boumédiène, Chadli Bendjedid, Boudiaf, Zéroual et pas davantage Bouteflika et la "transition" actuelle, n'auront modifié d'un iota cette politique. D'où les manifestations qui se multiplient… Mal-logement, système scolaire calamiteux depuis l'arabisation, système de santé inexistant, pesanteur sociale et religieuse, chômage de masse, administration corrompue et tatillonne — où le "piston" (toujours employé en français!) est devenu l'unique moyen pour se débattre dans le labyrinthe administratif, sans lequel aucun problème matériel, professionnel ou humain ne saurait trouver de solution — ont, au fil des années, transformé l'Algérie en chaudron. Révoltes berbères et émeutes estudiantines à répétition et, de 1992 à 2002, une guerre civile qui fit plusieurs centaines de milliers de victimes, n'ont pas fait bouger les lignes.

Cinquante-sept ans après l'indépendance, l'Algérie, qui a vu sa population passer de 8 à 42 millions, n'a toujours rien d'autre à offrir à ses jeunes diplômés que de s'enfuir. Sur les quelque 20000 étudiants boursiers envoyés chaque année à l'étranger, plus de la moitié ne reviennent jamais.

"Comment être si pauvre dans un pays si riche ?"

"Comment être si pauvres dans un pays si riche?" demandent les manifestants qui ont envahi les rues depuis le mois de février dernier. Pourquoi, en effet, la manne pétrolière et gazière n'a-t-elle pas apporté la croissance économique et contribué à faire de l'Algérie une terre prospère et moderne?

Aucun des plans des années 1960-1970 et 1990-2000 n'aura porté ses fruits. Pas davantage ceux lancés entre 2001 et 2019, malgré un coût colossal de 800 milliards de dollars. Alors que les autres pays dits "du Sud" amorçaient un décollage, l'Algérie, engluée dans sa soviétisation de l'économie, a continué de s'enfoncer. Malgré les richesses en hydrocarbures et son capital humain.

2,7

C'est, en millions, le (très) faible nombre de touristes visitant l'Algérie, contre 9 millions pour la Tunisie et 11,3 pour le Maroc.

Outre la quasi-absence de touristes dans ce qui était le pays le plus accueillant du Maghreb, le plus marquant est la désindustrialisation. Sidérurgie, chimie et électronique ne représentent plus que… 50 % de ce qu'elles étaient en 1989. *Exit* aussi les filières du textile, du cuir, de la chaussure et du papier qui faisaient vivre des millions de personnes.

Outre l'absence de stratégie globale, c'est bien le rapport dégradé entre les élites politiques et les entrepreneurs qui a précipité la faillite du système. L'État accumulant ses plans de développement à travers le Conseil national de l'investissement (CNI), tout en s'appliquant à contenir l'essor du secteur privé au seul motif que celui-ci puisse représenter un jour une force d'opposition. Refus des licences d'importation de matériel, fret bloqué en douane, fermetures administratives d'entreprises pour concurrence déloyale, tracasseries fiscales…: la clique au pouvoir n'est jamais à court d'idées pour tenir en laisse ses forces vives.

Démissionné au mois d'avril, Bouteflika aura été l'incarnation parfaite du système politique algérien: opaque, verrouillé, fermé, secret, n'ayant aucun compte à rendre à sa population si ce n'est de lui répéter à l'envi que tous ses maux sont dus aux cent trente années de présence française. Avec, dernière provocation en date de cette politique de victimisation, l'idée de réclamer des compensations financières à Paris à travers une loi assimilant la colonisation à une entreprise *« de génocide et de destruction »*.

Si tous les Algériens ne sont pas dupes, les derniers dinosaures du FLN n'entendent toujours pas passer la main. Le général Ahmed Gaïd Salah, *deus ex machina* de la transition post-Bouteflika, a prévenu: l'Algérie est *« un État militaire et non civil »*. Le changement n'est pas pour demain. ●

Complices, barbouzes et porteurs de valises…

Police parallèle, militants, médias, artistes et militaires ont pris fait et cause pour la rébellion ou pactisé avec elle. Enquête sur ces Français qui ont choisi l'Algérie.

Manifestation pour la paix en Algérie
à Firminy (Loire), en 1956.

LÉON LEPONCE/ARCHIVES MUNICIPALES DE SAINT-ÉTIENNE

À gauche, avec une cigarette, Lucien Bitterlin, le chef des barbouzes.

Opération B… comme barbouzes

Officiellement, ils n'ont jamais existé. Cette "police parallèle" anti-OAS mise en place et financée par le pouvoir est pourtant à l'origine de centaines de meurtres et d'exactions. Enquête.

Par Arnaud Folch

7 novembre 1961. Discrètement débarqués d'Alger par avion quelques heures plus tôt, deux hommes s'engouffrent dans un très chic immeuble de la rue François-Miron, dans le quartier du Marais, à Paris. Il s'agit de Lucien Bitterlin et d'André Goulay, fondateurs, en Algérie, du MPC, le Mouvement pour la communauté, futur Mouvement pour la coopération, le "faux nez" de ce qu'on surnommera bientôt les barbouzes. Au quatrième étage, où ils se rendent, se trouve le cabinet de l'avocat Pierre Lemarchand, homme clé des réseaux gaullistes — si proche du pouvoir que c'est ici, sous son aile, que Charles de Gaulle, le petit-fils du Général, a effectué son premier stage. Lemarchand n'est pas seul à les attendre. Arrivés peu avant, sont présents deux autres hommes, et non des moindres: Roger Frey, le tout-puissant ministre de l'Intérieur, et l'un de ses chargés de mission, plus tard patron du parti gaulliste, Alexandre Sanguinetti.

C'est ce jour-là, autour d'une bouteille de whisky, qu'est mis au point entre ces cinq personnages le "plan" du gouvernement destiné à combattre l'OAS. Partie officielle de celui-ci: l'arrivée en Algérie de deux cents policiers supplémentaires, auxquels sont promis primes et promotions. Volet secret: la formation rapide et l'envoi de "policiers parallèles", pilotés de Paris par Lemarchand et sur place par Bitterlin, lui-même secondé par Dominique Ponchardier, dit "La Ponche", ainsi décrit par son chef: *« Massif, les épaules larges, un visage dur, volontaire, des yeux sombres et perçants. »* Cet ancien chef de réseau dans la Résistance s'est depuis reconverti dans l'écriture de "Série noire" — l'un de ses héros, le Gorille, sera incarné au cinéma par Lino Ventura puis Roger Hanin. C'est à lui, dans l'un de ses romans, que l'on doit l'invention du terme "barbouze", faisant allusion à la fausse barbe dont sont censés s'affubler les agents secrets.

DR

"Une équipe de choc chargée des interrogatoires"

De retour à Alger le 26 novembre (après deux autres voyages), Bitterlin et Goulay sont accompagnés par le commissaire Michel Hacq, directeur de la PJ, qui va chapeauter, de Paris, la "mission C", coordonnant les activités anti-OAS officielles et officieuses. Lors de chacun de ses (fréquents) déplacements en Algérie, Hacq se cachera sous l'identité du "Pr Hermelin". Informé par une "fuite" de la création de cette "mission", un rédacteur en chef de *France-Soir* prévient Lucien Bodard, le futur écrivain, alors reporter au quotidien: *« Tu pars pour Alger! »*, lui enjoint-il. Coïncidence: celui-ci prendra le même avion que les trois hommes, où il est installé une rangée devant. Parvenant à saisir des bribes de

conversation, Bodard note tout, et d'abord leur principal objectif: *« décapiter l'OAS »* en recueillant *« par tous les moyens »* des informations permettant l'arrestation de Salan, Degueldre, Susini, ainsi que des colonels Gardes et Godard.

Une fois dans sa chambre de l'hôtel *Aletti*, à Alger, Bodard tape son "papier" où il dévoile (en partie) les secrets de l'opération: *« La force de choc sera indépendante*, écrit-il; *les nouvelles formations anti-OAS ne feront partie d'aucune hiérarchie classique. Ce sont des organismes autonomes, sans sujétion à l'égard des autorités normales, agissant par leurs propres moyens et ne dépendant que des instances les plus hautes. Ils agissent largement en dehors de l'armée et de la police... »* Apparaît aussi dans cet article le terme "barbouzes", emprunté aux polars de Ponchardier et utilisé pour la première fois au sujet de la nébuleuse anti-OAS. Le mot fera florès, au point de désigner depuis tout espion ou agent des services secrets.

Mais sous cette appellation certes péjorative mais devenue bon enfant — on pense au film *Les Barbouzes*, de Georges Lautner — se cache alors ce qui ➤

300

C'est, au total, le nombre de barbouzes, aux ordres de Lucien Bitterlin, qui agiront en Algérie pour "éradiquer" l'OAS.

LES FRANÇAIS PRO-FLN

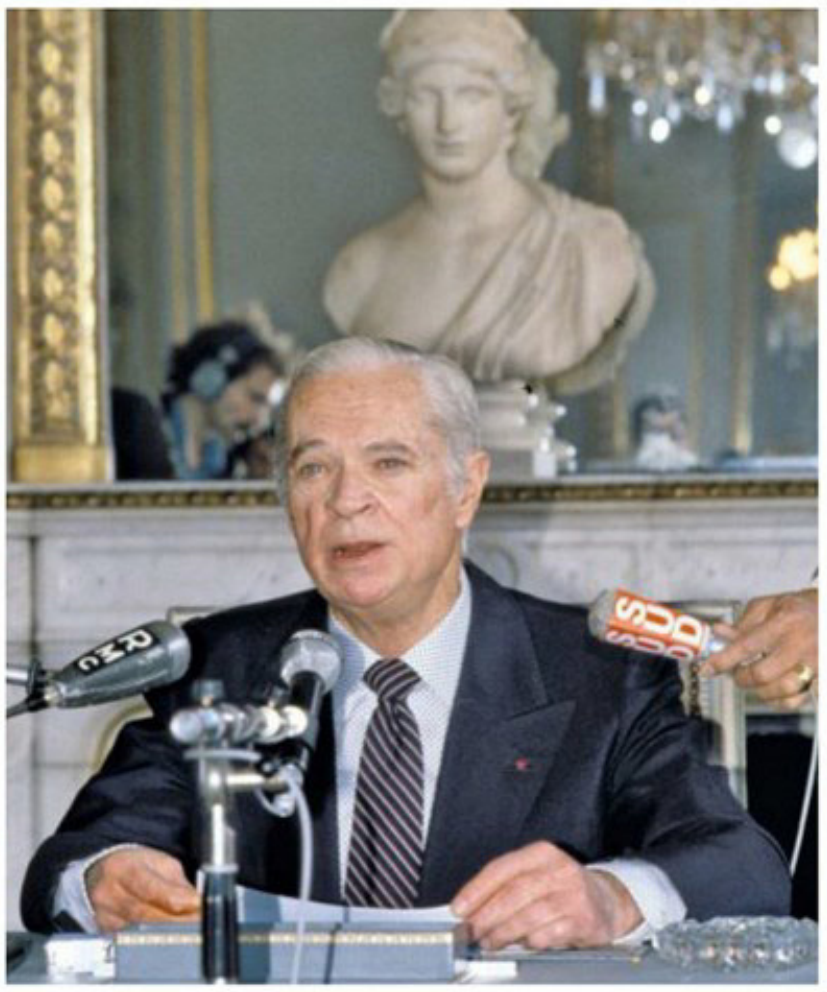

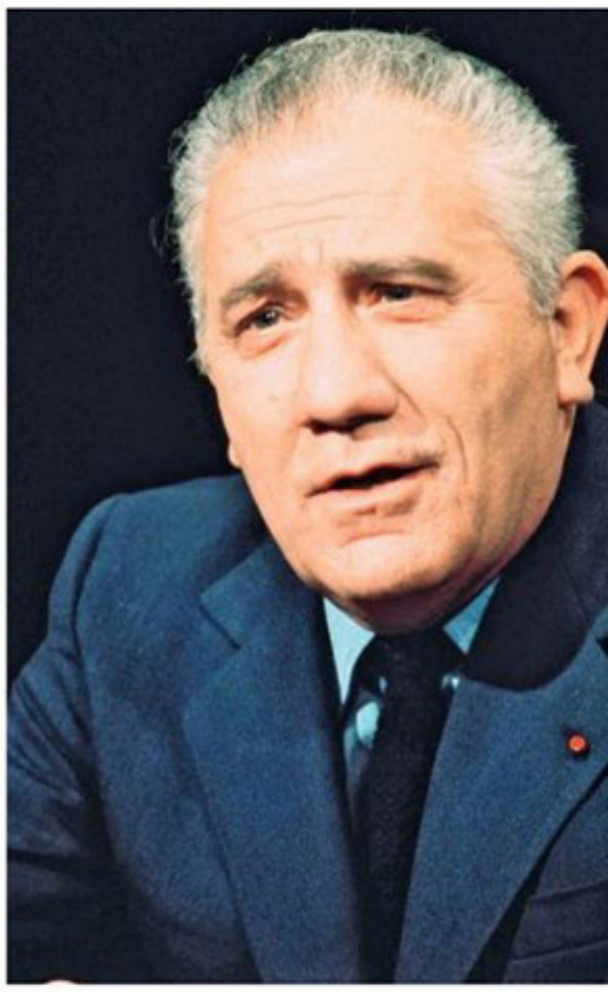

PHOTOS : KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO- J. MICHEL/SIPA - DR - COLLECTION PRIVÉE

sera l'organisation para-officielle la plus sanglante de toute l'histoire de la République : plusieurs centaines de morts et de torturés couverts par le pouvoir au nom de la lutte contre l'OAS. Dans son livre *Un silence d'État, les disparus civils européens de la guerre d'Algérie* (Soteca-Belin, 2011), l'historien Jean-Jacques Jordi, qui a eu accès à des milliers d'archives classifiées sur cette période *(lire aussi page 8)*, révèle ainsi le témoignage classé "secret" d'un médecin chef de l'hôpital Mustapha d'Alger rendant compte des terribles exactions subies à l'occasion d'*« interrogatoires »* par les barbouzes, par quatre de ses patients, MM. Ziano, Falcone, Sintès et Tur, transformés, écrit-il, en *« loques humaines » (lire encadré ci-dessous).*

Plusieurs dizaines d'autres rapports et documents classés *« confidentiel »* évoquent des exactions similaires de la part des barbouzes, dont l'une des "branches", souligne l'un d'eux, est constituée d'*« une équipe de choc chargée des interrogatoires en utilisant tous les moyens, y compris la torture ».*

« La mission qu'effectuent, de novembre à décembre 1961, les membres de la Croix-Rouge (CICR, NDLR) *porte aussi sur des sévices infligés aux Européens (suspectés d'appartenir à l'OAS) par les éléments de la Mission C et par ceux qu'on a appelé les barbouzes,* témoigne une autre note. *Ainsi, le CICR entre en possession d'un rapport* [qui] *fait état de "fractures de la boîte crânienne, de lésions ano-rectales consécutives à un empalement, de fractures de la colonne vertébrale, d'hématuries, de contusions multiples" et autres sévices graves que les médecins de l'hôpital observent parfois avec un retard de 15 à 24 jours. »* Mais le personnel soignant a beau alerter les autorités, rien n'y fait. Bien au contraire. Le pouvoir, complice, finit par exiger l'interdiction des visites du CICR *« dans les camps*

"UNE LOQUE HUMAINE AU CORPS COUVERT D'ECCHYMOSES"

Témoignage classé "secret" d'un médecin chef de l'hôpital Mustapha sur quatre de ses patients, "interrogés" par les barbouzes: *« M. Ziano, hospitalisé à la sortie de son séjour aux Tagarins* (QG de la "Mission C", NDLR), *est une vraie loque humaine, le corps couvert d'ecchymoses avec, aux poignets et aux chevilles, les traces profondes qui l'attachent à son lit,* relate-t-il. *Il a été interrogé tous les soirs du 2 au 28 octobre. Je n'ai pas relevé de fractures chez lui, mais l'examen rectoscopique a révélé des lésions importantes de l'anus et du rectum (l'examen a été effectué par le Pr Claude) par corps étrangers plus ou moins électrifiés introduits par sadisme. J'ai eu à radiographier aussi: Falcone — fracture du crâne plus lésions rectales; Sintès — fracture de la première vertèbre lombaire* [...]; *Tur — fracture des trois vertèbres DXII* [...]. *Ces fractures du rachis s'expliquent par les coups donnés dans la position dite de l'estrapade* (supplice consistant à pousser brusquement une personne dans le vide sans qu'elle touche le sol, les mains liées derrière le dos avec une corde soutenant tout le poids du corps, NDLR). *Dans le service du Dr Dulac, sur 30 OAS hospitalisés, 15 ont été torturés et en présentent les traces. »* A. F.

Ci-contre : document du haut commandement dénonçant la collusion entre barbouzes et FLN, les premiers allant jusqu'à fournir des listes "d'Européens à enlever"... Page de gauche : trois des acteurs clés de la nébuleuse barbouze. Ci-contre, Alexandre Sanguinetti. L'ex-"monsieur basses œuvres" du ministre de l'Intérieur Roger Frey deviendra le patron du parti gaulliste ; au centre, Roger Frey, premier flic de France, y compris des "faux flics" ; à gauche, l'auteur de polars ("le Gorille") et cofondateur des barbouzes, Dominique Ponchardier. C'est dans l'un de ses romans qu'il a inventé le mot.

SP 89.385, le 29 MAI 1962

COMMANDEMENT SUPERIEUR des FORCES en ALGERIE

S.O.D.E.R.

VU
Le Chef d'Etat-Major

N° 1049 / 265 / I 26 / S

Clt. 5232 - D.P. 200
D.P. 3525
D.P. POL

VU
S/CHEF E.M.

Ex. 1 / 7

(ENSEIGNEMENT

OBJET - Services renseignements travaillant au profit d' AZZEDINE.

Source : Agent.
Valeur : C.3
Date : 28.5.1962

SECRET

Il existe à l' Ecole de police d'HUSEIN DEY une mission de métropolitains dite "Mission "C" et connue sous cette appellation par certains musulmans. Cette mission est en relation avec les services de renseignement d' AZZEDINE, Commandant la zone autonome ALGER-SAHEL. Un des Agents de liaison est le nommé : BOUHRAOUA - el- HADJ, employé à la SNCF et demeurant 14 rue Babazoun. Cet Agent fréquente les cafés de la Place du Gouvernement où se rencontrent de nombreux agents de renseignement d'AZZEDINE.

La mission "C" fournit aux services d' AZZDINE des listes d' Européens à enlever, et des listes de voitures suspectes appartenant à des gens à enlever.

C'est la mission "C" qui a fait enlever M. MOUROT du Monoprix de BELCOURT et son Adjoint par le F.L.N.

Quand les musulmans des commandos AZZEDDINE ne peuvent pas agir, notamment dans des quartiers européens, ce sont des membres de la mission "C" qui agissent, sous un déguisement quelconque. C'est ainsi que KHELIFA KHELIFA, leader du F.A.A.D., dont l'adresse avait été donnée par le Commissaire VERGNES , (ref. n° 760-265 du S.O.D.E.R. en date du 20.5.1962), a été emmené à HYDRA par des membres européens de la mission "C" et remis au F.L.N. pour être exécuté.

DESTINATAIRE :

-M.Le Chef du 2ème Bureau EMI (2 ex.)

- Archives..... (5 ex.)

../...

où les Européens sont arrêtés pour activités subversives ». Dans un télégramme classé "très secret" en date du 2 avril 1962, Louis Joxe, ministre des Affaires algériennes du général de Gaulle, écrit: *« Je serais, pour ma part, hostile à une intervention quelconque de la Croix-Rouge internationale dans tout ce qui concerne les arrestations et détentions d'Européens. »*

"Le summum de la belle brute, un colosse adipeux"

Protégés et financés sur place par le délégué général du gouvernement en Algérie Jean Morin, les barbouzes vont pouvoir agir en toute impunité, dissimulant, au moins au début, leurs véritables activités sous le couvert d'opérations de propagande, telles ces 9000 affiches imprimées en métropole et placardées à Alger fin 1961 appelant à soutenir la politique gaullienne: *« Paix en Algérie par l'autodétermination », « Ni la valise ni le cercueil, la coopération »* L'argent coule à flots. Bitterlin lui-même le reconnaîtra dans son livre *Histoire des "barbouzes"* (Éditions du Palais-Royal, 1972): *« Les membres du MPC étaient payés secrètement sur les fonds de la délégation générale du gouvernement en Algérie par l'intermédiaire d'une société commerciale fictive. »* C'est ainsi que seront financés l'armement, les véhicules et les différents QG barbouzards, dont le PC surprotégé d'El-Biar, la "villa Andréa", un bâtiment d'un étage au style mauresque, devenu siège officiel du MPC.

LES FRANÇAIS PRO-FLN

"Je serais pour ma part hostile à une intervention de la Croix-Rouge dans tout ce qui concerne les arrestations et détentions d'Européens."

Louis Joxe, ministre des Affaires algériennes du général de Gaulle (télégramme classé "très secret", en date du 2 avril 1962).

Ces mêmes fonds secrets de la République financeront les 300 membres, à son zénith, de "l'association", dont 50 permanents: comptables, chauffeurs, secrétaires, agents de sécurité, femmes de ménage… mais aussi et surtout hommes de main et exécuteurs des basses œuvres. Parmi eux, d'anciens membres du service d'ordre du parti gaulliste, recrutés par Ponchardier, ou encore le judoka Jim Alcheik, patron d'une salle d'entraînement du quartier de la République à Paris, descendu à Alger contre une forte somme avec ses huit meilleurs élèves, dont quatre Vietnamiens, qui gagneront rapidement une réputation d'extrême férocité. D'autres encore, plusieurs dizaines, seront spécialement libérés par l'administration pénitentiaire française pour venir grossir les rangs. Ainsi notamment, de Jean Augé, dit "P'tit Jeannot", un caïd du milieu lyonnais, ou de Raymond Meunier, *alias* "Raymond la Science", condamné pour vol à main armée — *« le summum de la belle brute; un colosse adipeux, difforme et flasque à la voix grasseyante et aux intonations vulgaires »*, comme le décrira Le Roy-Finville, l'un des chefs de service du Sdece (future DGSE, le contre-espionnage), après l'avoir rencontré…

Alors chargé de la coordination des services spéciaux à Matignon, même Constantin Melnik, assurant la transmission des ordres et des comptes rendus entre le Premier ministre Michel Debré et le commissaire Hacq, chef de la "mission C", feindra par la suite, pour se dédouaner, de le découvrir, dénonçant *« ces demi-solde du gaullisme (…) laissant dans leur sillage tout ce que j'apprenais sur leurs éventuelles condamnations pour rixes, coups et blessures, voire proxénétisme »*.

DR - COLLECTION PARTICULIÈRE

Affiches anti-OAS placardées à Alger par le Groupe d'action et de résistance (GAR), l'un des "faux nez" de l'organisation barbouze. En bas, caricature de barbouzes signée Coral.

Face à eux, les commandos Delta de l'OAS se montreront tout aussi implacables, multipliant les opérations de représailles. Bitterlin, chanceux, échappera à plusieurs d'entre elles par miracle, notamment le 6 décembre 1961, lorsque sa Mercedes parvient à s'extraire d'un guet-apens au sortir d'une maison où il habitait secrètement sous le nom de "Dulac": alors qu'elle en sortait toujours en marche arrière, sa voiture, ce jour-là, émerge en marche avant, permettant à son chauffeur-garde du corps, lancé à pleine vitesse, d'éviter le feu nourri des MAT-49 et M-40. Au lieu d'exploser, une grenade défensive MK-II rebondit sur la carrosserie! Le 31 décembre de la même année, des tirs de roquettes de l'OAS sur la "villa B", autre QG barbouzard, feront en revanche quatre morts. En ripostant, les hommes de Lemarchand et Bitterlin tuent par mégarde un brigadier de police venu à leur secours... Même bilan, quelque temps plus tard, dans la cour de l'hôpital Maillot, où tomberont sous les balles de l'OAS quatre barbouzes venus récupérer l'un des leurs. Bombes, balles...: au total, près d'une centaine de ces derniers, dont Alcheik et plusieurs de ses judokas, seront victimes de ces affrontements...

Deux fausses caisses de matériel d'impression : 90 kilos d'explosif !

L'OAS est d'autant moins encline à la mesure que l'armée barbouze, rapidement en infériorité, va pactiser avec le FLN. Exhumé par Jean-Jacques Jordi, un document confidentiel du commandement des forces armées en Algérie daté du 20 mai 1962 témoigne que l'organisation mise en œuvre depuis Paris par le ministre Frey *« effectue* (ses) *actions en collaboration étroite avec des responsables FLN »*. Quatre mois plus tôt, en janvier, un autre rapport se montrait encore plus précis: le commissaire Hacq, chef de la "mission C", *« remet notamment à Bitterlin la liste des membres de l'OAS (noms et pseudonymes, âges et adresses) afin que ce dernier la transmette au FLN par l'intermédiaire de Smaïl Madani »*. Une collaboration qui ne va faire que s'amplifier.

Après les accords d'Évian, et d'une manière générale, confirme une troisième note militaire, *« un rapprochement s'opère entre la Mission C et le FLN, prioritairement sur Alger et Oran. Hacq et Lacoste entrent en étroite relation avec Si Azzedine, chef de la zone autonome d'Alger — qu'ils rencontrent pour la première fois le 19 mars* (...). *Si Azzedine reçoit plusieurs listes de membres de l'OAS. Le marché est clair: les commandos d'Azzedine peuvent se servir de cette liste pour leurs actions contre l'OAS et ils peuvent "bénéficier" d'une certaine impunité d'autant que les buts du FLN et de la Mission C se rejoignent »*. Là encore, le gouvernement est à la manœuvre. À la même époque, dans un courrier adressé à Louis Joxe, Christian Fouchet, haut-commissaire de la République chargé des Affaires algériennes, écrit: *« La Mission C accomplit pleinement son action. »* Au service du FLN, donc...

Le 29 janvier 1962, deux caisses de matériel d'impression sont livrées au QG d'El-Biar. Elles contiennent en réalité 90 kilos d'explosifs. Dix-neuf barbouzes périssent dans l'explosion. Parmi les rares survivants, trois prisonniers, dont deux membres de l'OAS qui avaient été torturés. Aujourd'hui encore, le mystère demeure sur les commanditaires de l'attentat, où certains voient la main du Sdece, de plus en plus ulcérés par les pratiques et les bavures des barbouzes, ne faisant, comme le dit Debré à l'époque, qu'*« exciter les Européens »*. Clap de fin. Le 7 mars, Bitterlin et ses hommes sont rapatriés à Paris sur ordre de Frey. Lequel, un mois plus tôt, le 7 février 1962, avait osé déclarer à l'Assemblée: *« Il n'existe aucun personnel chargé de la lutte anti-OAS en dehors des cadres normaux des forces de maintien de l'ordre. »* Des propos confirmés, sous serment, par Michel Debré lors du procès du général Salan...

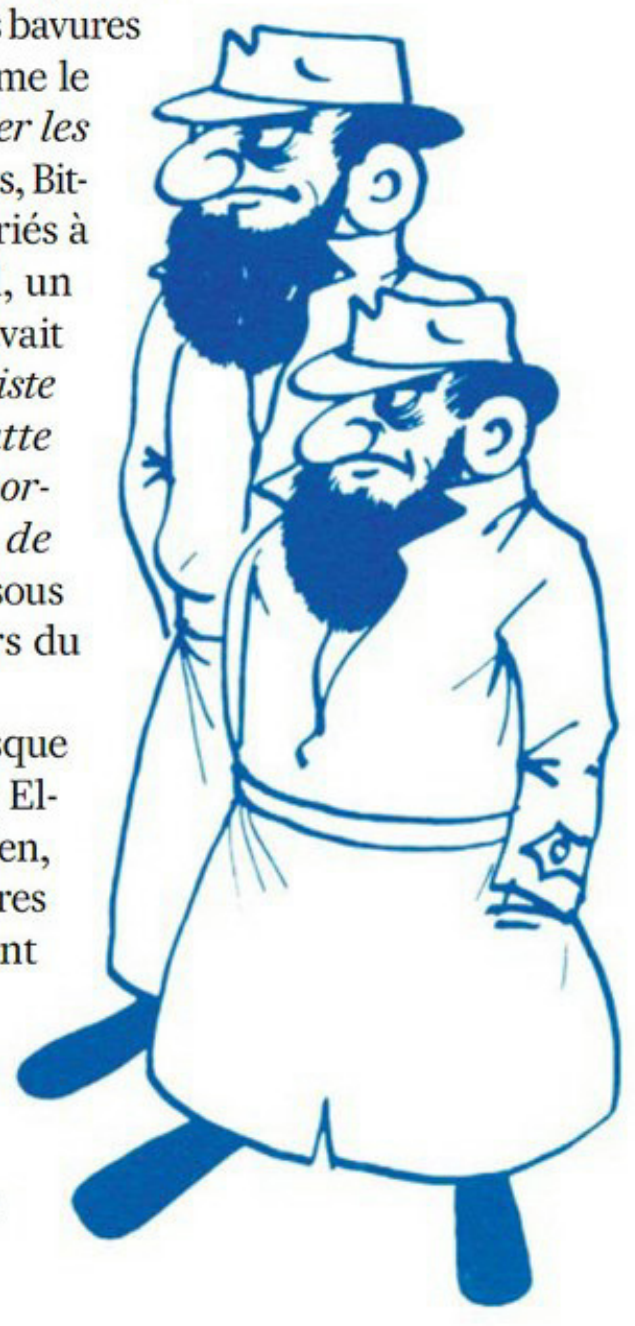

Six ans plus tard, en 1968, lorsque des fouilles seront organisées à El-Biar par le gouvernement algérien, une douzaine de nouveaux cadavres d'Européens suppliciés y seront déterrés... Entre-temps, Ponchardier a été nommé ambassadeur en Bolivie. Bitterlin, lui, rejoindra en 1984 le conseil d'administration de l'Institut du monde arabe. ●

F. L. N.

FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE

Direction Centrale

des Comités de Soutien au Bureau Politique en France

F. L. N.

ATTESTATION (1) № 015821

La Direction Centrale du Comité de Soutien au Bureau Politique

du F. L. N. atteste que le Frère : Mademoiselle [redacted] alias Denis

a milité dans les rangs du FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE: Professeur de Lycée, domiciliée : 10 rue [redacted] Marseille 4e. France

Activité continue de mai 1960 au cessez-le-feu (19 mars 1962)

et a eu des responsabilités : Hébergement de frères clandestins

et missions diverses.

(Wilaya 3 bis Marseille)

La Direction Centrale,

Pour le Comité de Region

(1) ATTESTATION STRICTEMENT INDIVIDUELLE

Attestation délivrée à [redacted] le 25 octobre 1962

à Marseille.

Hebb (Hocine Heddali)

FRONT de LIBÉRATION NATIONALE · DIRECTION CENTRALE · des Comités de Soutien au P.P.F.

La vraie histoire des “porteurs de valises”

Nombre d’intellectuels et d’artistes de gauche se sont engagés en faveur du FLN. Parmi eux, les membres des “réseaux” Jeanson et Curiel, convoyant des activistes et collectant l’argent des bombes. Coulisses.

Par Arnaud Folch

Le Petit-Clamart. Lorsqu’on évoque cette petite ville de la région parisienne, distante d’une dizaine de kilomètres de la capitale, c’est immédiatement à l’attentat OAS anti-de Gaulle du 22 août 1962 que l’on pense *(lire page 70)*. Ironie du sort: c’est ici aussi qu’est née, cinq années plus tôt, la pitoyable et criminelle saga des “porteurs de valises” du FLN. Nous sommes le 2 octobre 1957, à l’heure du dîner, dans la vaste maison de Francis et Colette Jeanson. Amis de Jean-Paul Sartre, le journaliste philosophe et son épouse sont de farouches militants anticolonialistes. Leur livre *L’Algérie hors la loi* (Seuil), publié en 1955, où ils appellent à « *soutenir la juste cause des acteurs du mouvement national algérien* », a failli être interdit. Ce soir-là, entourés d’une dizaine de proches, dont l’abbé Davezies et le journaliste Jacques Vignes, est décidée la création d’un réseau clandestin d’« *aide directe* » aux activistes du FLN en métropole: planques, transports, convoyages de fonds…

C’est grâce à ce réseau que plusieurs dizaines de ces activistes parviendront notamment à se réfugier en Espagne, l’une des bases arrière du FLN en Europe. Présents à la réunion du Petit-Clamart, le professeur de faculté Étienne Bolo (qui se suicidera en 1985) et sa femme Paule sont régulièrement mis à contribution:

BRIDGEMAN IMAGES ; KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO - COLLECTION PARTICULIÈRE

Ci-dessus : Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, les incontournables de la "bien-pensance" de l'époque. À droite : deux autres "stars" de la cause FLN : Simone Signoret (en haut) et Françoise Sagan (en bas). Page de gauche, "attestation" fournie après l'indépendance à une porteuse de valises.

avant de franchir la frontière par de discrets sous-bois le lendemain matin à l'aube, et d'être "récupérés" par des complices, les Algériens recherchés passent leur dernière nuit en France (avant d'y revenir) dans une maison de la petite commune frontalière d'Ascain, dans le Pays basque, spécialement louée par Paule Bolo, qui y vit en apparence fort paisiblement avec ses enfants…

Mais si le terme "porteurs de valises" s'est imposé, c'est d'abord en raison de l'activité principale du réseau : le portage et le transfert d'argent liquide, servant à acheter les armes des attentats sanglants du FLN en métropole et en Algérie. Les sommes collectées *« par la persuasion ou par la force »* par l'organisation auprès de leurs 300 000 compatriotes ➤

"La gauche s'est comportée envers le FLN d'une façon femelle, sourdement conquise par la violence, le sang, le primitif de la cruauté."

Maurice Clavel.

SARTRE, SAGAN, SIGNORET ET LES AUTRES…

Pas un "intellectuel de gauche" ou un "artiste engagé", ou presque, qui n'ait, durant la guerre d'Algérie, prit fait et cause pour le FLN par le biais de pétitions et de comités de soutien. Mais aussi, pour certains, d'actions clandestines en faveur d'activistes recherchés, tel Serge Reggiani dont la société de production cinématographique d'alors servit à des rencontres de chefs de la rébellion.
On les retrouve quasiment tous parmi les signataires du *Manifeste des 121* (6 septembre 1960) appelant à l'insoumission: *« Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien. Nous respectons et jugeons justifiée la conduite des Français qui estiment de leur devoir d'apporter aide et protection aux Algériens opprimés… »* Parmi eux, les inévitables Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, mais aussi Claude et Jacques Lanzmann, François Châtelet, François Truffaut, Pierre Boulez, Alain Resnais, Jean-François Revel, Simone Signoret, Françoise Sagan, Danièle Delorme, Alain Cuny, Alain Resnais ou encore Clara et Florence Malraux, les propres femme et fille de l'écrivain et ministre gaulliste… Sollicité, Léo Ferré fut l'un des seuls à refuser de s'y associer. A. F.

LES FRANÇAIS PRO-FLN

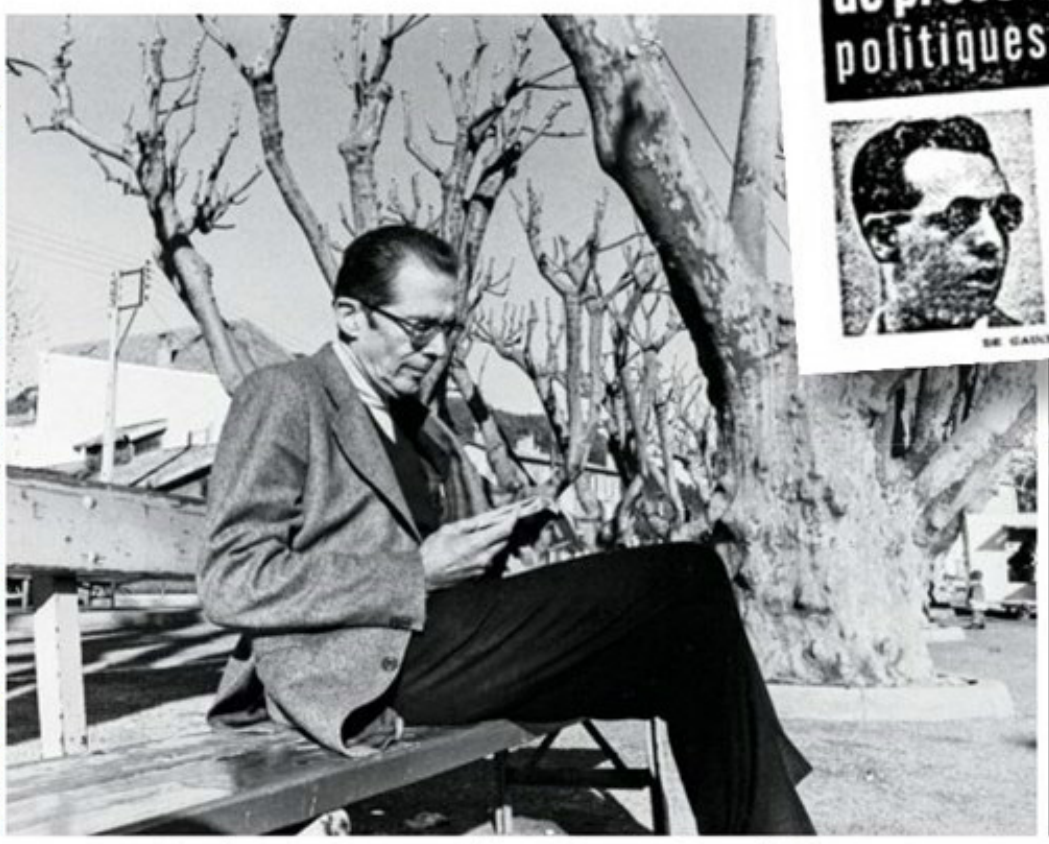

L'AURORE

Lundi 5 septembre 1960

Semaine de procès politiques

AUJOURD'HUI DEVANT LE TRIBUNAL MILITAIRE DE PARIS

1

LES ADEPTES DU "PROFESSEUR" JEANSON

(en fuite) chef du réseau de soutien F.L.N.

DE GAULME A DROITE : Denyse BARRAT, Dominique GARROS (en fuite), Grégoire MEIER, Cécile MARRON (en fuite) et Jacques VIARDOT

MICHEL SIMONET/GAMMA-RAPHO ; MARC GARANGER / AURIMAGES ; DR

Ci-dessus, à gauche : Henri Curiel, financier et grand argentier du FLN. Au centre, en haut : une de presse annonçant le début du procès des "porteurs de valises"… dont les principaux chefs sont parvenus à s'échapper. À droite : Francis Jeanson lors d'une réception à Paris, en 1966. Page de droite : manifestation à Paris, en avril 1956, en faveur de la "paix en Algérie".

vivant en France sont considérables: près de 400 millions de francs au total *(lire page 16)*! C'est aux "petites mains" du réseau qu'il revient d'entreposer cet argent dans des appartements parisiens prêtés *« pour la cause »*, de le compter, puis d'en confectionner des liasses *« convenablement préparées »*, ainsi que Jeanson lui-même en donnera l'instruction. Il y en a du sol au plafond. *« Des membres du réseau, à l'odorat chatouilleux, sont restés traumatisés par l'épouvantable odeur que dégageaient ces monceaux de billets »*, vont jusqu'à rapporter Patrick Rotman et Hervé Hamon dans leur livre *Les Porteurs de valises, la résistance française à la guerre d'Algérie* (Albin Michel, 1979)!

"Un agent soviétique de haut niveau"

Un peu plus de 1 % des sommes sont alloués aux responsables des "porteurs" afin de les "salarier" — tels les couples Jeanson et Bolo — et de financer leurs activités: location de voitures, pleins d'essence, frais d'hôtel et de restauration… Le reste est, pour l'essentiel, "exporté" en Suisse (d'où il peut ensuite être aisément transféré) *via* des passages clandestins de frontière — toujours avec deux voitures, une "ouvreuse" et un "taxi" — ou des courtiers complices.

Présenté en 1958 à Jeanson par son ami le normalien Robert Barrat, lui aussi présent à la réunion du Petit-Clamart, un homme va rapidement s'imposer comme le grand argentier du réseau, au point, progressivement, de devenir le principal interlocuteur du FLN: Henri Curiel. Richissime fils de banquier, cet Égyptien communiste va mettre ses relations dans la finance internationale au service des indépendantistes algériens. Selon le journaliste Jean Doisy, ayant enquêté sur le personnage, celui-ci était *« un agent soviétique de haut niveau parfaitement formé aux techniques de la guerre révolutionnaire »*. Dans son livre *Notre*

JOSPIN "PORTEUR DE VALISES" ?

Mis en cause pour son passé trotskiste, Lionel Jospin, alors Premier ministre, s'était justifié par son engagement *« anticolonialiste »* durant la guerre d'Algérie. Comme l'écrivait *Valeurs actuelles* en 2001, celui-ci *« serait allé au-delà de la distribution de tracts »*. Entre 1960 et 1962, début de son engagement à l'OCI (Organisation communiste internationaliste), l'homme était en effet, par ailleurs, chargé pour l'Unef de l'action dans les cités universitaires. Lesquelles, au plus fort du conflit algérien, servirent de bases de repli pour de nombreux clandestins du FLN ainsi que de support logistique essentiel pour ses réseaux d'aide, parmi lesquels l'Association des étudiants d'Allemagne fédérale, dont le patron, Ignaz Bender (plus tard recteur de l'université de Trèves), était un (très) proche de Jospin. L'ensemble de ces réseaux étant coordonné par Mohamed Khémisti qui deviendra, en 1962, le premier ministre des Affaire étrangères de l'Algérie indépendante. A. F.

BRIDGEMAN IMAGES

guerre (Éditions de Minuit), publié en 1960 alors qu'il était en cavale, Jeanson l'accusera d'avoir truffé son réseau de relais communistes et trotskistes à sa solde…

"Qu'ils aient tiré, cela ne me concerne pas…"

En attendant, le système mis en place fonctionne à plein régime. D'autant plus qu'à la galaxie des "porteurs de valises" s'agrège le soutien massif d'une pléiade de journaux (*Le Monde*, *L'Express*, *France-Observateur*, *Témoignage chrétien*…). De même pour la plupart des intellectuels et des artistes de gauche qui, en plus de pétitionner et de manifester, s'engageront parfois dans des actions clandestines *(lire encadré page 33)*. Trotskistes, syndicalistes, "chrétiens progressistes", puis, progressivement, communistes et socialistes…: tout ce que la France compte de partis, d'associations et de cercles d'influence de gauche va basculer dans le camp de l'indépendance algérienne. Un basculement politique, mais aussi psychologique. *« J'ai découvert à cette époque (…) que certaines gens, dans notre pays, travaillaient activement à faire de nous des vaincus*, écrira l'écrivain et historien Dominique Venner, alors militant pro-Algérie française. *Ils étaient les produits d'une évolution morbide. Leur sensibilité pervertie, plus encore que leur raison, les poussait à la haine de soi et à une sorte d'autodestruction qui se muait en jouissance. »*

Pendant ce temps, des milliers de cadavres de victimes du FLN, Français de souche ou d'origine musulmane, jonchent les trottoirs de Paris et d'Alger… Derrière le pseudo-humanisme, la réalité du terrorisme. Mais qu'importe aux porteurs de valises, puisque leur cause est *« juste »*! Après la tentative d'attentat contre Jacques Soustelle du 15 septembre 1958, perpétré par un commando qu'il avait lui-même convoyé, l'abbé Davezies, cofondateur du réseau Jeanson, aura ces mots: *« Je n'avais pas à savoir qui ils étaient, où ils allaient, d'où ils venaient… Je voulais que ce peuple soit libre, j'avais à mettre ma conduite en conformité avec mes idées. Que de jeunes Algériens dont j'ai été le passeur aient tiré sur Soustelle, cela ne me concerne pas… »*

Début 1960, la DST parvient à mettre la main sur une trentaine de "FL", pour "Frères larbins", comme certains les surnomment. Lors du procès qui s'ouvre le 5 septembre — jour où de Gaulle déclare: *« L'Algérie algérienne est en marche »*! —, ils sont défendus par une armée d'avocats, dont Jacques Vergès, Roland Dumas et Gisèle Halimi. *« La dépendance sous laquelle ces avocats se sont placés vis-à-vis du FLN pose le problème de savoir s'ils peuvent être considérés comme des auxiliaires de justice ou de ceux qui sont en lutte contre la France »*, relève alors un rapport de la Sûreté nationale.

Passés à travers les mailles du filet, Jeanson et Curiel seront finalement arrêtés en octobre, après le procès. Le second dans l'appartement d'une "porteuse de valises", l'actrice Arlette Denzler, doublure attitrée de Michèle Morgan. Des projets d'évasion seront mis en place, dont font partie Alain Krivine et… Bernard Kouchner. Inutile: tous seront libérés juste après la signature des accords d'Évian. Où le FLN avait négocié, et obtenu, *« l'indulgence »* de la France… ●

PHOTOS : STF/AFP ; DR

Les pasionarias françaises du FLN

Aux ordres du PC, ces femmes méconnues ont transporté armes et documents, mais aussi commis des attentats. Sans elles, pas de “réseaux bombes” du FLN. Portraits.

Par Arnaud Folch

Lucette Larribère, la femme du terroriste

Femme de Bachir Hadj Ali, créateur des Combattants de la libération, d’origine communiste, cette Oranaise issue d’un milieu aisé (son père est pharmacien) illustre bien le passage du PCA (parti communiste algérien) au FLN. Suivant la voie de sa famille ultra-communiste, elle intègre le journal *Liberté*, organe du PCA. Membre du parti dès l’âge de 25 ans, elle devient membre de son Comité central en 1947, avant d’intégrer *Alger républicain* aux côtés d’Henri Alleg *(lire page 92)* cinq ans plus tard. Après l’interdiction du PCA en Algérie, elle choisit la clandestinité auprès de son mari pour devenir agent de liaison du FLN.

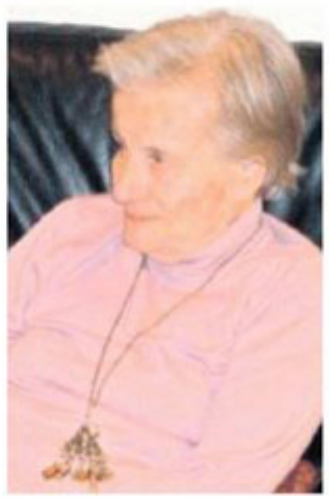

Restée en Algérie après la guerre avec la nationalité algérienne, l’auteur d’*Itinéraire d’une militante algérienne* (Éditions du Tell, 2011) fut considérée comme une “moudjahida” exemplaire par le gouvernement algérien. C’est en France, à La Seyne-sur-Mer, qu’elle décédera cependant à 94 ans.

Une de presse de février 1960. La plupart des "ralliées" au FLN ont été, à un moment ou à un autre, membres du PC. Page de gauche : le 30 novembre 1957, arrestation et présentation à la presse de Danièle Minne, la poseuse de bombe du bar l'"Otomatic".

Paris-presse l'intransigeant

Exclusif

Voici les Parisiennes du F.L.N.

Rose Serrano, l'agent de liaison

D'origine espagnole et passée, elle aussi, du PCA au FLN, cette native du quartier populaire de la Marine, à Alger, est en revanche issue d'un milieu plus modeste. D'une famille communiste, son frère fut arrêté sous le gouvernement de Vichy comme responsable des dockers du port d'Alger, et son père expulsé d'Algérie en 1954. C'est dans les cellules communistes de Bab el-Oued qu'elle fait ses premières armes avant de basculer, fin 1955, dans l'action clandestine — elle est notamment chargée, comme agent de liaison, de transporter le courrier du FLN. Arrêtée en 1957 et condamnée à dix-huit mois de prison, elle quitte l'Algérie après le coup d'État de 1965.

Éliette Loup, l'activiste

Fille de colons de la Mitidja — ses parents possédaient une centaine d'hectares à Birtouta —, elle resta jusqu'au bout fidèle à son engagement communiste, puis FLN: *« Je suis une pied-noire aux pieds nus qui ne renie rien! »*, proclama-t-elle. Future terroriste ayant caché et transporté activistes, armes et documents, elle baigne dès son enfance dans un environnement communiste. Sa mère, membre du PCA, fit même le voyage en URSS en 1936, et envoyait de l'argent aux Brigades internationales. Recherchée dès 1954, elle ne sera arrêtée qu'en avril 1957 par le capitaine Faulques à Alger.

DE LA FOI CHRÉTIENNE À L'ENGAGEMENT FLN

Outre les militantes communistes, quelques "chrétiennes progressistes" ont rejoint, elles aussi, le FLN et sombré dans l'action clandestine. Parmi elles, Éveline Safir Lavalette, Algéroise née en 1927 d'une famille de trois générations de pieds-noirs. Issue d'un milieu catholique et aisé, cette adhérente de l'Association de la jeunesse algérienne pour l'action sociale rejoint dès 1955 les rangs du FLN. Recrutée comme agent de liaison, elle hébergea notamment plusieurs leaders du FLN, dont Krim Belkacem, Ben M'hidi et Abane Ramdane. Ayant participé à la réalisation du premier numéro d'*El Moudjahid* en 1956, celle qui se définissait comme *« une juste algérienne »* bénéficia de la protection des abbés Scotto et Declercq *(lire page 39)*. Arrêtée en 1956, puis libérée, cette amie d'Henri Maillot *(lire page 92)*, aux côtés duquel elle est enterrée à Alger, fut élue dans les premières assemblées de l'Algérie indépendante. Elle est décédée en 2014, à 87 ans. Autre chrétienne vivant, disait-elle, très profondément sa foi, Annie Fiorio-Steiner, jeune fille de Marengo issue d'une famille de petits fonctionnaires pieds-noirs, a d'abord fréquenté les milieux libéraux et artistiques avant de devenir agent de liaison pour le FLN, allant jusqu'à travailler pour l'un de ses laboratoires de fabrication de bombes. Arrêtée en avril 1956, condamnée à cinq ans de prison, elle fut libérée peu avant les accords d'Évian. Restée en Algérie après l'indépendance, elle y deviendra haut fonctionnaire. A. F.

Disposée sous l'estrade de l'orchestre de jazz

Une bombe explose (vers 19 h) au Casino de la Corniche au milieu de la foule des danseurs

7 morts

doni le chef d'orchestre, Lucky Starway

85 blessés (39 femmes) dont 10 dans un état très grave

Hier soir, le crépuscule tombait, il était environ 18 h. 45, quand une bombe de forte puissance explosa au « Casino de la Corniche » situé près de Pointe-Pescade et appartenant à M. Henri Azeppondi. Ce jour c'était dimanche, un dimanche de Pentecôte...

Dernière minute

Le poseur de la bombe un plongeur de l'établissement a été arrêté

(Suite en page 3)

Le chef d'orchestre Lucky Starway qui a été déchiqueté par l'explosion.

morceaux; est tombé, l'estrade ayant été en partie pulvérisée

Près de Limoges

M. Marcel Champeix échappe à un attentat

Chaque jour
ou presque,
des attentats.
Auxquels ont pris part,
directement ou indirectement,
nombre de Françaises.

Libérée en 1960, expulsée vers la métropole avant de revenir clandestinement en Algérie, elle reprendra ses activités au sein du PCA aux côtés de son mari Sadek Hadjerès, secrétaire général de l'organisation communiste. Elle sera, après l'indépendance, enseignante en Algérie.

Jacqueline Guerroudj, la livreuse d'armes

Native de métropole, arrivée en Algérie en 1948, Jacqueline Guerroudj se fait rapidement remarquer par son engagement sans réserve au sein du FLN. Élevée dans une famille communiste de la bourgeoisie rouennaise, elle suit son premier mari en Algérie et devient institutrice à Négrier et Aïn-Fezza, non loin de Tlemcen. Divorcée, elle se remarie en 1950 avec le militant communiste algérien Djilali Guerroudj, qu'elle seconde dans ses activités. Expulsée d'Algérie en 1955, elle y retourne clandestinement peu après pour rejoindre les Combattants de la liberté, l'organisation militaire du PCA, intégrée par la suite au FLN. Transports d'armes, de documents, de bombes...: Jacqueline Guerroudj apparut au grand jour lorsque, arrêtée en janvier 1957, elle fut condamnée à mort comme complice de Fernand Iveton *(lire page 92)*, à qui elle avait livré les deux bombes destinées à faire sauter l'EGA d'Alger. Elle sera graciée le 8 mars 1962, à l'issue d'une intense campagne médiatique.

PHOTOS : DR

Danièle Minne, la terroriste

Fille de Jacqueline Guerroudj, Danièle Minne (du nom du premier mari de sa mère) se mariera, elle aussi, avec un activiste algérien, prenant l'identité de Djamila Amrane Minne. Membre clandestin dès ses 17 ans du "réseau bombes" de Yacef Saâdi, elle participe directement au triple attentat du 26 juin 1957, qui fit 4 morts et 37 blessés, dont 21 femmes. C'est elle qui a posé la bombe à l'*Otomatic*, tandis que ses complices faisaient exploser le *Coq-Hardi* et la *Cafétéria*. Arrêtée en décembre 1957, elle ne sera pourtant condamnée qu'à sept ans de prison, puis libérée dans le cadre des accords d'Évian. Optant pour la nationalité algérienne, cette universitaire, auteur de plusieurs ouvrages sur les femmes algériennes dans la guerre, se vit même proposer en 1999 un poste de professeur d'histoire contemporaine en France, à l'université de Toulouse-Le Mirail. Thème de son cours : l'histoire de la décolonisation !

Raymonde Peschard, la "chahida"

Seule Algérienne d'origine européenne ayant bénéficié du titre de "chahida" (martyre) : Raymonde Peschard. Cette assistante sociale native d'Alger milite très tôt au PCA, avant de rejoindre le FLN dès 1956. Puis de s'engager dans l'ALN l'année suivante, sous le nom de Taous ("le paon", en arabe).

Cette pied-noire dont l'oncle fut un syndicaliste engagé participa à tous les types d'actions clandestines avant d'être abbatue en novembre 1957 au cours d'un affrontement avec l'armée française à Medjana. Elle est enterrée à Constantine, où son nom a été donné à une artère de la ville. ●

DR

Mgr Duval à Alger, au sortir d'une cérémonie religieuse.

Les suppôts cathos du FLN

Bien qu'ultra-minoritaires au sein de l'Église, nombre d'ecclésiastiques apportèrent une aide active au FLN. Avec la bénédiction de Mgr Duval, archevêque d'Alger.

Par Éric Letty

Le fait est à peine croyable: ce sont sur des ronéos cachées dans les presbytères des **abbés Declercq** et **Bertal** qu'est tiré en 1956 le premier numéro clandestin d'*El Moudjahid*. Pendant la bataille d'Alger, les parachutistes démasquent plusieurs autres prêtres, comme **l'abbé Barthez**, de la Mission de France, qui, en plus de dissimuler lui aussi une ronéo, hébergea dans sa cure la terroriste Raymonde Peschard *(lire page 36)*.

Autre ecclésiastique au service du FLN: **l'abbé Berenguer**, futur élu de la première Assemblée constituante. *« Habité par la justice, la fraternité et la dignité entre tous les hommes, il était naturel qu'il rallie les rangs révolutionnaires en 1956 »*, le louangera à sa mort, en 2015, l'édition algérienne du *Huffington Post*. À l'occasion du décès, en 1993, de **l'abbé Scotto**, lui aussi devenu parlementaire algérien, *Le Monde*, qui militait pendant la guerre pour le FLN *(lire page 32)*, écrira: *« Pour cette Algérie, Jean Scotto a intensément prié et s'est rebellé jusqu'au bout, contre ceux qui continuent à s'acharner à la dénaturer et à la condamner… »* Un hommage signé par l'ancien… "porteur de valises" **André Mandouze**, ex-rédacteur en chef pro-FLN des *Cahiers du Témoignage chrétien*!

"Toujours aux côtés de mon peuple, le peuple algérien"

L'exemple vient d'en haut: **Mgr Duval**, archevêque d'Alger au moment des "événements". Dans son livre *Je ne regrette rien* (Fayard, 1972), Pierre Sergent rapporte notamment que le plus emblématique des religieux pro-indépendance avait, entre autres, accepté de cacher pour le FLN une mallette contenant une forte somme d'argent et d'importants documents, que le colonel Brothier, patron du 1er REP, récupéra en menaçant l'évêché d'un scandale public…

En plus de son activisme, ce prélat, surnommé "Mohamed Duval", n'aura de cesse de dénoncer la torture et la peine de mort côté français. Jamais côté "algérien". En août 1960, il refuse même d'autoriser dans sa cathédrale une messe en mémoire de deux soldats appelés, fusillés par le FLN…

Après l'indépendance, en 1965, le FLN accordera la nationalité algérienne à l'archevêque, devenu cardinal. Après sa mort, le 30 mai 1996, Abdelaziz Bouteflika, président d'un pays où l'islam est religion d'État, ira jusqu'à demander à l'Église de canoniser celui qui, dit-il, fut *« constamment aux côtés de son peuple, le peuple algérien »*! ●

Katz, général du déshonneur

Oran, 5 juillet 1962. Deux jours après l'indépendance, l'homme a laissé massacrer plus de 700 pieds-noirs sans faire intervenir l'armée. Retour sur la journée la plus sanglante du conflit.

Par Arnaud Folch

19 février 1962, aéroport d'Oran. Nommé à la tête du secteur en remplacement du général Fritsch, suspecté de sympathies Algérie française, le général Joseph Katz descend les marches de l'avion, au pied duquel le salue un aréopage de militaires au garde-à-vous. Sa mission: *« mettre au pas la ville sous contrôle de l'OAS »*. Soutenue par la population, l'Organisation règne en effet en maître à Oran. Parmi ses chefs, les généraux Jouhaud et Gardy, le colonel Dufour et le lieutenant de vaisseau Pierre Guillaume, dit "le Crabe tambour"...

Face à eux, Katz n'est pas en pays conquis. Il le sait. Né cinquante-cinq ans plus tôt à Paris, le personnage, énorme, ne passe pas inaperçu. *« Carré d'épaules, rond de ventre, aussi peu distingué que son complice d'Alger, Delfosse: même corpulence massive, même front de taureau, même manie de traiter tout le monde de "con" ou de "bon à rien", même dénuement de préjugés... »*, le décrit le conférencier José Castano. Son parcours ne laisse pas non plus indifférent: abandonné le jour de sa naissance sous le porche d'une église, Katz sera domestique à 13 ans, puis maçon à Paris. Il adhère à la CGT. Engagé dans l'arme de son service militaire, il sort de la campagne de 1940 avec le grade de capitaine. Puis rejoint la résistance FFI dans l'armée, où il est chargé de liaison entre les maquis d'Auvergne et les saboteurs de la SNCF.

Devenu général de brigade, il est nommé une première fois en Algérie en 1957. Mais, contacté par les réseaux gaullistes pour préparer le retour au pouvoir du Général, il refuse de s'engager. Sitôt de Gaulle revenu, la sanction tombe: il est rappelé en métropole. La leçon sera retenue: décidé à jouer la carte de Gaulle, il est l'un des premiers à condamner le putsch d'Alger du 21 avril 1961. C'est ainsi qu'il obtient son retour en grâce: général de brigade, puis nomination à la tête de l'armée d'Oranie...

"Donnez-moi un bataillon de l'ALN et je réduirai l'OAS"

En posant le pied à Oran, Katz est décidé à *« faire la guerre »* aux défenseurs de l'Algérie française. *« Un ramassis de descendants de déportés de droit commun, de négriers qui veulent conserver leurs privilèges »*, confie-t-il. *« Donnez-moi un bataillon de l'ALN et je réduirai l'OAS »*, dit-il encore. Consigne est donnée à ses troupes, principalement des gendarmes mobiles (surnommés "les Rouges"), de tirer à vue sur tout Européen apparaissant sur un balcon lors d'un bouclage. *« Le feu*, précise-t-il, *sera ouvert sans sommation contre les contrevenants à partir du 23 avril. De même le feu sera ouvert, par tous les moyens, y compris l'aviation, sur les éléments OAS circulant en ville. »* C'est en réalité déjà le cas, mais lui veut aller plus loin encore: il demande à son officier de liaison Air d'étudier la possibilité d'armer des bombardiers B-26 avec des roquettes et des bombes de 260 livres. Pourtant anti-OAS, le général Hautière, commandant de l'aviation en Oranie, l'en dissuade.

CORAL COLLECTION PARTICULIÈRE

Caricature du général Katz réalisée en prison par Coral.

DR

Furieux, Katz décide d'augmenter les opérations de mitraillage par hélicoptère. Ses deux premières victimes sont deux adolescentes de 14 et 16 ans, Josette Dominiguetti et Monique Echtiron, qui étendaient du linge sur leur balcon. Quelques jours plus tard sont fauchées à la mitrailleuse lourde, toujours sur leur terrasse, Mme Amoignan et ses deux filles: Sophie, 2 ans et demi, et Frédérique, 13 ans. Seule cette dernière, dont le nerf sciatique a été arraché, aura la vie sauve — mais devra être amputée. Le père de Mme Amoignan avait, quant à lui, été abattu quelques semaines plus tôt par le FLN...

Mais le pouvoir est satisfait: le 25 mars, Jouhaud, chef de l'OAS en Oranie, est arrêté. Auréolé de ce fait d'armes, Katz fait libérer le FLN Slémani Slimane, qui a reconnu la torture et le meurtre de 27 Européens. *« Il me rendra de grands services dans les jours plus agités »*, se justifie-t-il. Quels "services"? Quels "jours plus agités"? S'agissait-il de sa participation préméditée aux terribles massacres qui allaient endeuiller la ville le 5 juillet? Personne n'a pu en apporter la preuve.

La duplicité et les mensonges de Katz sont en revanche directement responsables de l'effrayant bilan de cette journée — la plus sanglante de toute la guerre d'Algérie. Duplicité d'abord. Avant la grande manifestation prévue par le FLN pour célébrer l'indépendance (proclamée deux jours plus tôt, le 3 juil-

UN OFFICIER FRANÇAIS ARRÊTÉ POUR AVOIR SAUVÉ DES PIEDS-NOIRS !

L'affaire est à peine croyable. Le 5 juillet 1962, le lieutenant français d'origine algérienne Rabah Kheliff, du 30e bataillon de chasseurs portés (BCP), apprend que des civils européens sont regroupés en divers points d'Oran dans l'attente d'être exécutés. Décidé à passer outre les ordres de non-intervention du général Katz, il prévient son colonel au téléphone. *« Faites selon votre conscience, quant à moi, je ne vous ai rien dit »*, lui répond celui-ci. Arrivé avec quelques hommes devant un point de regroupement, face à la préfecture, Kheliff le constate: *« Il y avait là une section de l'ALN, des camions de l'ALN et des colonnes de femmes, d'enfants et de vieillards dont je ne voyais pas le bout. Plusieurs centaines, en colonnes par trois ou quatre, qui attendaient là avant de se faire zigouiller. »* Le militaire obtiendra du préfet (algérien) leur libération. Katz, lui, est furieux. Le 11 juillet, il fait mettre le héros aux arrêts de rigueur. *« Si vous n'étiez pas arabe, je vous casserais! »*, lui lance-t-il. A. F.

Regroupements de Français d'origine européenne et de harkis prisonniers des soldats de l'ALN, le 5 juillet 1962. Le général Katz a donné ordre de ne pas intervenir.

let), des véhicules militaires équipés de haut-parleurs sont envoyés dans les rues pour rassurer la population: *« L'armée française vous protège. »* Il n'en sera rien. Mensonge, ensuite: alors que les massacres ont commencé à 11h20, après le déclenchement d'une fusillade d'origine inconnue, si l'armée n'est pas intervenue avant 17 heures c'est, a expliqué Katz, parce que le téléphone était coupé. Or il était réparé à midi… Résultat: pendant plus de cinq heures et demie, les manifestants et policiers algériens, armés de mitraillettes, vont se livrer aux pires exactions contre les Européens.

À Paris : "Si les gens s'entre-massacrent, ce sera l'affaire des nouvelles autorités"

« C'était comme si la ville était occupée par nos bourreaux », ont témoigné des survivants. *Le Monde* lui-même l'écrit, dans son édition du 8 juillet: *« Des patrouilles de l'ALN circulent dans les rues du centre et ouvrent le feu à la moindre apparition d'un civil européen. »* Selon l'historien Jean Monneret, auteur de *La Tragédie dissimulée: Oran, 5 juillet 1962* (Michalon, 2006), *« une chasse aux pieds-noirs s'engage. Des Européens sont arrêtés, molestés; d'autres sont abattus sur place. Des employés de la poste centrale sont menacés puis enlevés, dont le directeur. Des gens arrêtés sont conduits au faubourg du Petit-Lac où ils sont horriblement massacrés ». « Des Européens sont lynchés sur les trottoirs, d'autres sont regroupés méthodiquement dans des centres d'exécution. Au Petit-Lac, sur la route de l'aéroport, la foule assassine sauvagement les captifs »*, ajoute le journaliste Guillaume Zeller, auteur d'*Oran, 5 juillet 1962, un massacre oublié* (Tallandier, 2012). On relèvera, au total, entre 700 et 800 morts et disparus.

Disposant pourtant de 18000 hommes sous ses ordres, Katz, lui, est aux abonnés absents… Pas question de désobéir aux consignes de De Gaulle lors du Conseil des ministres du 24 mai 1952, citées par Alain Peyrefitte dans *C'était de Gaulle* (Fayard, 1994): *« La France ne doit plus avoir aucune responsabilité dans le maintien de l'ordre après l'autodétermination. Elle aura le devoir d'assister les autorités algériennes, mais ce sera de l'assistance technique. »*

"Des Européens sont lynchés sur les trottoirs, d'autres sont regroupés méthodiquement dans des centres d'exécution. Au Petit-Lac, sur la route de l'aéroport, la foule assassine sauvagement les captifs."

*Guillaume Zeller (*Oran, 5 juillet 1962, un massacre oublié*).*

Et cette dernière phrase: *« Si les gens s'entre-massacrent, ce sera l'affaire des nouvelles autorités. »* En plus de la parole gaullienne, une vingtaine de notes et messages sont envoyés par sa hiérarchie à Katz dans les jours précédant la manifestation du 5 juillet: toutes vont dans le même sens de la non-intervention. Convaincu lui-même de cet "impératif", il ira jusqu'à sanctionner un officier français d'origine arabe, "coupable" d'avoir sauvé une centaine de pieds-noirs *(lire encadré page de gauche)*!

Loin d'être sanctionné, le général sera, lui… promu. Le 4 août, un mois après les massacres, Katz est récompensé par une citation à l'ordre de l'armée comportant la croix de la Valeur militaire avec palmes. Motif: *« A su rétablir avec force et dignité l'autorité légale et l'ordre public. »* Alors ministre des Armées, Pierre Messmer procède en personne à la remise de médaille. De retour en métropole fin juillet, Katz sera encore nommé général de corps d'armée en 1963, puis d'armée (5 étoiles) en 1968, année de sa retraite. Après quoi, il sera élu conseiller général UDR (le parti gaulliste) de l'Allier, de 1970 à 1976.

Le 16 octobre 1999, une plainte pour "complicité de crimes contre l'humanité" sera déposée contre lui par 47 familles de victimes des massacres d'Oran. Requalifiée en "complicité de crimes d'enlèvement suivis d'actes de barbarie et d'assassinat", l'action en justice sera cependant stoppée par un non-lieu pour prescription. La procédure d'appel engagée par les victimes n'ira pas davantage jusqu'au bout: elle prend fin avec la mort de Katz, le 6 mars 2001. Celui qu'on a surnommé "le Boucher d'Oran" repose, à l'abri des regards, dans le petit cimetière de Rosas, en Espagne. ●

Au nom de la parole donnée…

Loin d'être les "fascistes" qu'on a dit, la plupart des chefs de l'OAS et du combat pour l'Algérie française étaient d'anciens résistants gaullistes. Coup de projecteur sur un tabou français.

Barricade à Alger en janvier 1960.

KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO

André Zeller à 41 ans, en 1939, avec trois de ses sept enfants. Au sujet de ses racines alsaciennes, il note : *“Le monde qui s’est créé autour de nous à l’orée de la vie est indestructible* [...]. *Dieu* (l’a) *gravé dans notre mémoire pour nous ramener souvent à l’âge clair.”*

“Mon père, le général Zeller”

Fils du plus méconnu des quatre généraux du putsch d’Alger, Bernard Zeller nous dresse le portrait de son père, André, disparu à 81 ans en 1979. Retour sur un destin exceptionnel. Aux antipodes de sa trop discrète image injustement retenue par l’histoire.

Par Bernard Zeller

Mon père est issu d’une vieille famille alsacienne fractionnée par l’annexion de l’Alsace en 1871. Son grand-père, devenu allemand, a opté en faveur de la France pour son fils Léon, le père d’André, futur polytechnicien et général de division, ayant servi aux états-majors de Castelnau, Pétain et Nivelle pendant la Grande Guerre. Cette terre d’Alsace est la source de son patriotisme intégral, charnel. À la Péguy. Très attaché au berceau familial de la vallée de Masevaux, il note: *« Le monde qui s’est créé autour de nous à l’orée de la vie est indestructible. Ses éléments survivent dans nos images, nos attirances, dans notre patrimoine de souvenirs. Dieu les a gravés dans notre mémoire comme pour nous ramener souvent à l’âge clair. »*

Engagé à 17 ans, il est aspirant sous les orages d’acier de Verdun et de la Somme. Le 11 novembre 1918, à 20 ans, il est lieutenant à la tête d’une batterie. Pour ses camarades soldats de la guerre 1914-1918, écrit-il, *« la patrie, sa défense, son honneur, l’amour qu’elle suscitait n’étaient pas de vains mots.* (...) *Lorsque ma génération veut faire provision d’espoir, elle se retourne encore vers 1914 et fait revivre en esprit tous les hommes d’alors, avec leurs rires, leur entrain et la volonté qu’ils avaient de vaincre ou, plus simplement, de “tenir le coup” ».*

Dès 1942, le retour aux armes : campagne de Tunisie, campagne d’Italie...

Ni polytechnicien ni saint-cyrien, il demeure cependant dans l’armée. La campagne de Syrie de 1921 se révèle éprouvante, en particulier le siège d’Aïn-Tab auquel, lieutenant, il participe avec sa batterie. C’est finalement une victoire, mais lui laissant un goût amer: *« C’est avec amertume qu’à la fin de l’année 1921, ceux qui avaient combattu sous ses murs apprirent l’inutilité d’un an d’efforts et de sacrifices,* note-t-il. [...] *Dès le début de mars 1922, un accord signé à Londres rendait aux Turcs la Cilicie, Aïn-Tab et Killis.* [...] *Le soldat est fataliste dans l’action. À quinze cents lieues de sa terre natale, il se bat autant*

COLLECTION PARTICULIÈRE

AU NOM DE LA PAROLE DONNÉE

Bernard Zeller, sixième des sept enfants du général et auteur de plusieurs livres sur la guerre d'Algérie. En bas : première lettre de prison de Zeller à son fils. "Grâce au caractère aventureux de ton père, celui-ci risque d'être éloigné un certain temps…", écrit-il.

pour son drapeau, pour l'honneur, pour ses chefs s'il les aime, que pour des buts de guerre difficiles à démêler. Il n'en est pas moins surpris, par instants, du peu de cas qui semble fait de ses efforts. »

Les années qui suivent, au 61e régiment d'artillerie à Metz, sont des années joyeuses. Choisi pour aller tirer une salve à la naissance de la fille de la grande-duchesse Charlotte de Luxembourg, accueilli par le ministre de la Guerre et le grand maréchal de la Cour, il se sent dans la peau d'un héros de *Kœnigsmark* — c'est alors un lecteur assidu des romans de Pierre Benoit, auxquels s'adjoignent des ouvrages historiques, en particulier ceux de son oncle Louis Madelin, futur académicien.

À la trentaine bien entamée, célibataire, sans diplôme hormis le bac, se pose la question de son avenir. Son choix: préparer l'École de guerre. Un double tournant dans sa vie. Non seulement il en sort dans un excellent rang, mais ses deux années à Paris lui ont permis de rencontrer sa future épouse, Élisabeth Siméon, unique fille d'une famille de sept enfants dont la mère est morte à la naissance du dernier. De sa prison de Tulle, en 1964, il lui rendra hommage: « *Tout ce que j'ai fait de correct dans ma vie, je le dois à ma femme. Avant de la connaître, j'ignorais ce qu'était la vraie charité chrétienne.* […] *J'ai vraiment trouvé en elle l'exemple placé providentiellement sur ma route.* » Sept enfants au total, dont moi-même, le sixième, naîtront de cette union. Béatrice, la petite dernière, née en 1949, est trisomique. Elle fera l'objet de toute l'affection de notre père.

En mai 1940, il est chef de la mission militaire de transports en Belgique. Le 23, le spectacle d'accablement donné à Armentières par le général commandant le groupe d'armées et par son état-major le saisit. « *Impression d'abattement et d'impuissance*, note-t-il. *C'est pour moi comme un choc, comme une brutale révélation: celle de la chute verticale de l'armée française en quelques jours.* » Il « *approuve* » l'armistice.

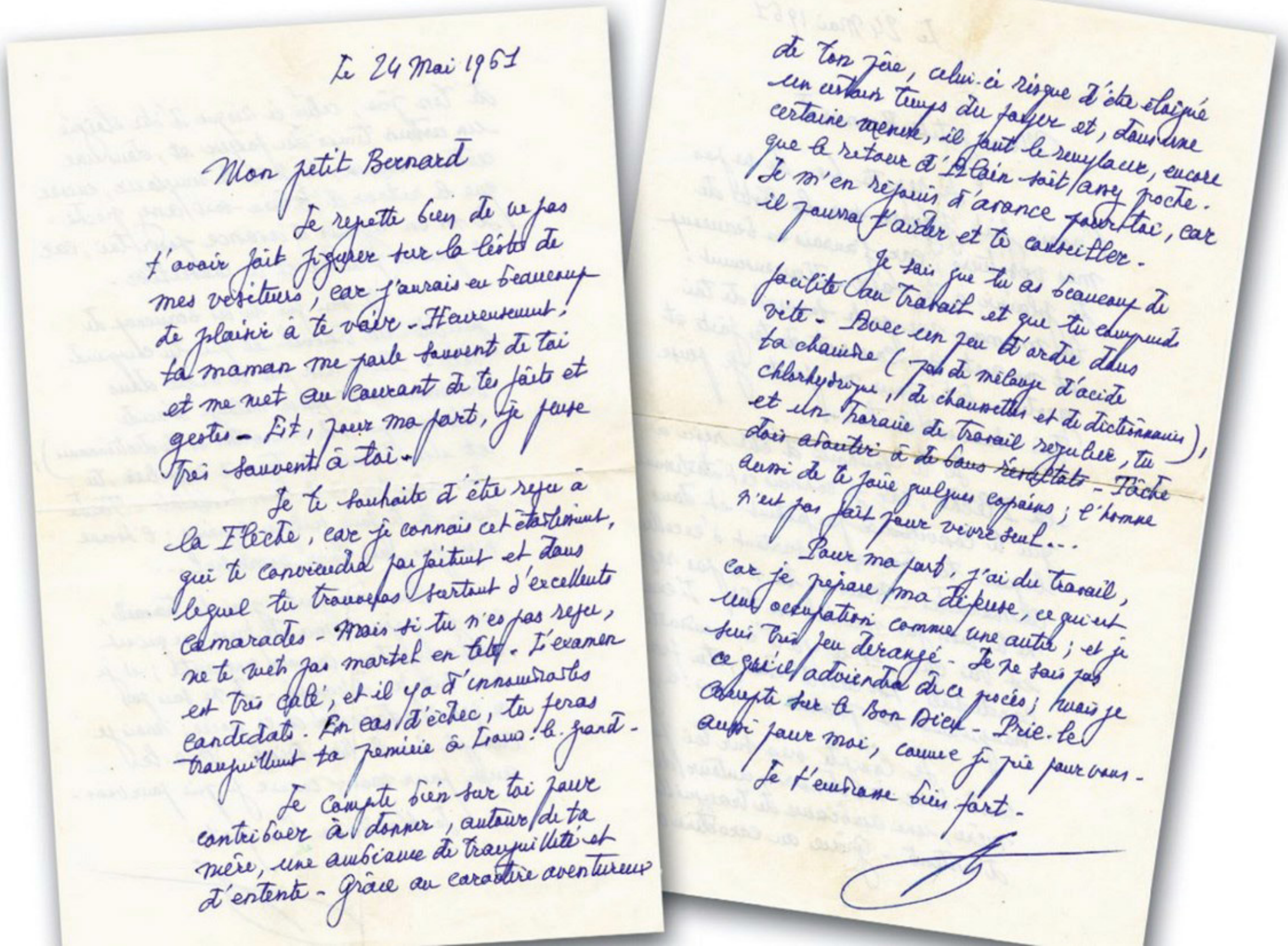

Le 24 Mai 1961

Mon petit Bernard

Je regrette bien de ne pas t'avoir fait jouer sur la tête de mes visiteurs, car j'aurais eu beaucoup de plaisir à te voir. Heureusement, ta maman me parle souvent de toi et me met au courant de tes faits et gestes. Et, pour ma part, je pense très souvent à toi.

Je te souhaite d'être reçu à la Flèche, car je connais cet établissement, qui te conviendra parfaitement et dans lequel tu trouveras partout d'excellents camarades. Mais si tu n'es pas reçu, ne te mets pas martel en tête. L'examen est très coté, et il y a d'innombrables candidats. En cas d'échec, tu feras tranquillement ta première à Louis-le-Grand.

Je compte bien sur toi pour contribuer à donner, autour de ta mère, une ambiance de tranquillité et d'entente. Grâce au caractère aventureux de ton père, celui-ci risque d'être éloigné un certain temps du foyer et, dans une certaine mesure, il faut le remplacer, encore que le retour d'Algérie soit assez proche. Je m'en réjouis d'avance pour toi, car il faudra l'aider et le conseiller.

Je sais que tu as beaucoup de facilité au travail et que tu comprends vite. Avec un peu d'ordre dans ta chambre (pas de mélange d'acide chlorhydrique, de chaussettes et de dictionnaires), et un horaire de travail régulier, tu dois aboutir à de bons résultats. Tâche aussi de te faire quelques copains; l'homme n'est pas fait pour vivre seul…

Pour ma part, j'ai du travail, car je prépare ma défense, ce qui est une occupation comme une autre; et je suis très peu dérangé. Je ne sais pas ce qu'il adviendra de ce procès; mais je compte sur le Bon Dieu. Prie-le aussi pour moi, comme je prie pour vous.

Je t'embrasse bien fort.

COLLECTION PARTICULIÈRE

Mais rejette la politique suivie par Pétain à partir de 1942 *(lire encadré ci-dessous)*.

Le 8 novembre 1942, il rallie les Anglo-Américains débarquant à Alger et au Maroc. Prend part à la campagne de Tunisie, puis à celle d'Italie en tant que sous-chef d'état-major du général Juin. Début d'une relation étroite avec le vainqueur du Garigliano, auquel le réunit aussi la même affinité pour le bridge.

"Vous m'excédez, Zeller ! Je vous enverrai un ordre écrit"

Lors du débarquement de Provence du 15 août 1944, mon père est sous-chef de l'état-major de De Lattre. Les tensions, cette fois, sont parfois vives. Le 28 octobre 1944, alors que mon père commande l'artillerie de la 1re DB, le futur maréchal lui demande dans quel délai il peut gagner une position. « *Trois jours* », répond-il. De Lattre impose le lendemain. Alors mon père:

— En ce cas, mon général, il était inutile de me demander mon avis.

— Je puis vous le demander. Je puis aussi ne pas en tenir compte, lui répond de Lattre.

— C'est bien ce que je constate.

— Retirez-vous. Vous m'excédez. Je vous enverrai un ordre écrit.

Après avoir notamment participé, en décembre, à la libération de la vallée familiale de Masevaux, il est appelé à Paris en mars 1945 pour occuper le poste de directeur de l'artillerie, lui valant ce commentaire malicieux de mon grand-père: « *Où va l'artillerie française si l'on donne sa direction à un non-polytechnicien!* »

Général de brigade en 1946, les postes se succèdent jusqu'à celui de commandant de la IIIe Région militaire à Rennes, six années plus tard. Mon père en est convaincu: sa carrière militaire va s'arrêter là. Mais le général Kœnig, fraîchement nommé ministre de la Défense nationale, le nomme à ses côtés chef d'état-major de l'armée de terre. Il fait part à sa mère de ses interrogations: « *J'ignore absolument ce que compte faire de moi un ministre qui a peut-être des idées, mais qui n'est pas sûr de les appliquer, faute de tenir lui-même un emploi stable.* »

Il a vu juste. Kœnig démissionne en octobre 1955. Puis lui-même, cinq mois plus tard. Motif: son rejet des changements incessants de gouvernements sous cette IVe République qu'il rend responsable de la désorganisation de l'armée en matière d'effectifs et d'équipement, avec ses effets néfastes, notamment en Algérie.

Par cette démission, il gagne la réputation d'un chef de caractère. Il s'explique dans une note qu'il conclut ainsi: « *Il faut avoir l'armée de sa politique. Mais par la faute du régime que nous vivons depuis dix ans, la politique française n'a point montré son visage. C'est donc le régime qu'il faut changer.* » Des propos proches de ceux alors tenus par un sénateur gaulliste, Michel Debré, partisan acharné de l'Algérie française, dans son livre *Ces princes qui nous gouvernent* (Plon, 1957). À mon père qui l'en félicite, il ➤

"LA VIEILLESSE ET L'USURE DE PÉTAIN..."

Ayant combattu avec les armées de libération, André Zeller a cependant « *approuvé* » l'armistice de 1940. Sans lui, écrit-il, « *eut été impossible notre redressement de 1944* ». Son jugement sur le maréchal Pétain: « *J'ai toujours rendu hommage au vainqueur de Verdun.* [...]

***J'ai admiré les efforts de Pétain pour préserver les Français des pires maux dans leur pays occupé par les Allemands. Mais je crois que sa vieillesse, son usure, peut-être un certain attachement sénile au pouvoir l'ont, à partir de 1942, entraîné dans des voies funestes.* » B. Z.**

AU NOM DE LA PAROLE DONNÉE

KEYSTONE-FRANCE /GAMMA-RAPHO

répond: « *Vous savez combien votre approbation a de prix pour moi.* »

Rappelé par de Gaulle le 1er juillet 1958 à son ancien poste de chef d'état-major de l'armée de terre, il travaille étroitement avec le général Salan puis le général Challe. Il se rend compte surtout rapidement de la nouvelle direction que prend la politique algérienne du gouvernement. Lui persiste dans son « *Algérie dans la France* ». Trois raisons à cela, telles qu'il me les a résumées: son patriotisme exclut l'amputation de tout pan de souveraineté française; l'Algérie est un élément clé de la défense nationale car son pétrole assure l'indépendance énergétique; enfin, il est convaincu que l'abandon conduira à d'horribles massacres. Nul n'ignore ses positions: le lendemain du discours de De Gaulle du 16 septembre 1959 sur l'autodétermination, il dépose une gerbe au monument aux morts d'Alger: "Le général Zeller à ceux qui sont morts pour l'Algérie française".

MICHELET : "LE CODE EST FORMEL, LA PEINE DE MORT !"

L'article 16 de la Constitution est mis en application le 23 avril 1961. Le 27, le Haut Tribunal militaire est créé par décision du général de Gaulle. Il en nomme les juges, quatre magistrats et cinq officiers généraux. Aucun recours ne peut être reçu contre ses arrêts. Le 27 mai, le procureur général Besson est convoqué par Roger Frey, ministre de l'Intérieur, Pierre Messmer, ministre des Armées, et Edmond Michelet, ministre de la Justice. Les ministres s'enquièrent des peines qu'Antonin Besson a l'intention de requérir contre Challe et Zeller. Le 28 mai, nouvelle convocation. Messmer exige avec brutalité que soit requise la peine de mort. Antonin Besson rapporte: *« Edmond Michelet relaie M. Messmer dans l'entreprise de désintégration de ma personnalité. »* Le matin de l'ouverture du procès, le ministre de la Justice fait parvenir une lettre au procureur général Besson; il y écrit: *« Le code est formel: il prévoit la peine de mort. On n'aperçoit pas quelles circonstances atténuantes peuvent être découvertes. »* Antonin Besson note: *« Alors que la plus extrême sévérité était réservée à Zeller, un véritable plaidoyer était fait en faveur de Challe.* (...) *Rapprochée de ce qui m'avait été dit le samedi 27 mai sur le compte de Zeller, cette lettre m'apportait la conviction que seul Zeller serait exécuté dans le cas où les deux accusés seraient condamnés à mort et,* a fortiori, *si ce dernier devait être seul condamné à la peine de mort. »* B. Z.

Les quatre généraux "putschistes" du 21 avril 1961. De gauche à droite : André Zeller, Edmond Jouhaud, Raoul Salan et Maurice Challe.

Revenu à la vie civile, il est placé sous surveillance par le préfet de police Papon à partir de l'affaire des Barricades. Des déjeuners et entretiens réguliers avec des généraux, des officiers ayant servi à son état-major, des rencontres avec des publicistes, des industriels et des politiques le tiennent cependant informé du dessous des cartes, et plus. Il rencontre plusieurs fois Jean Bastien-Thiry, qui a déjà son plan en tête.

En 1960, nous habitons encore au quatrième étage d'un appartement officiel du 17 boulevard Latour-Maubourg, non loin des Invalides. Le général Challe réside au deuxième, ce qui facilite les échanges… À la fin de l'année, mon père publie un article dans *L'Aurore* intitulé *« L'Algérie algérienne n'est pas la paix »*. Il est aussi l'instigateur d'une lettre de seize généraux appelant à voter "non" au référendum du 8 janvier 1961.

"Un pays ne doit jamais se donner à un homme"

22 avril 1961, cour du lycée Louis-le-Grand, classe de seconde : *« Dis, Zeller, c'est ton père qui est à Alger? »* C'est ainsi que j'apprends le "putsch". Les événements se précipitent : échec du mouvement le 25 avril, entrée en clandestinité de mon père qui se rend à l'autorité militaire le 7 mai et est incarcéré à la Santé. Quelques jours avant son procès, il m'envoie une lettre au ton serein et spécialement affectueux *(lire page 48)* : *« Grâce au caractère aventureux de ton père*, m'écrit-il, *celui-ci risque d'être éloigné un certain temps du foyer et, dans une certaine mesure, il faut le remplacer. »* Puis il ajoute, rassurant : *« Je te souhaite d'être reçu à La Flèche. (…) Mais si tu n'es pas reçu, ne te mets pas martel en tête. L'examen est très calé et il y a d'innombrables candidats. En cas d'échec, tu feras tranquillement ta première à Louis-le-Grand… »*

Je ne suis pas conscient qu'il risque la peine de mort. Malgré d'intenses pressions du ministre de la Justice, Edmond Michelet, le procureur général Besson ne la requiert pas *(lire encadré page de gauche)*. La condamnation est de quinze années de détention criminelle. Papa a 63 ans.

Après la Santé, où je le vois dans une cellule au pur style des films de Georges Lautner, ce sont Clairvaux puis Tulle, en août 1961. Ma mère s'arrange pour être présente quatre jours deux fois par mois.

À LIRE

OUVRAGES D'ANDRÉ ZELLER

- **Les Hommes de la Commune** Perrin, 1969
- **Dialogues avec un lieutenant** (Mémoires), Plon, 1971
- **Dialogues avec un colonel** (Mémoires), Plon, 1972
- **Dialogues avec un général** (Mémoires), Presses de la Cité, 1974
- **Soldats perdus** Perrin, 1977
- **Journal d'un prisonnier** Tallandier, 2014

OUVRAGES DE BERNARD ZELLER

- **L'Autre Visage d'Edmond Michelet** Via Romana, 2012
- **Qui suis-je ? Salan** Pardès, 2016 (avec Jean-Paul Angelelli)
- **Raoul Salan, officier de la coloniale** Via Romana, 2019 (bande dessinée, avec Pierre Tillocher)

Pensionnaire au Prytanée de La Flèche, où j'ai été reçu, je le vois à Noël, à Pâques, et durant les grandes vacances. C'est l'occasion d'entretiens en tête à tête, inconnus du temps de sa liberté. L'accueil de ses codétenus est chaleureux, Jouhaud et Bigot en particulier *« (m)'ont à la bonne »*, me confie-t-il. Le général Challe me remet parfois une lettre dont il souhaite qu'elle échappe à la censure — fierté discrète tirée de cette mission !

En dehors des périodes de visites, les sept enfants, dispersés, reçoivent régulièrement un bulletin rédigé par le chef de famille donnant des nouvelles de chacun. Y figure à chaque fois en exergue une citation littéraire ou historique passant au-dessus de la tête des préposés à la censure. Ainsi de cette formule de Thiers : *« Un pays doit apprendre qu'il ne faut jamais se donner à un homme, quel que soit cet homme et quelles que soient les circonstances. »*

Mon père tient un journal quasi quotidien dont nous ne découvrirons l'existence que plusieurs années après sa mort. Y sont abordées, au-delà de l'actualité et de sujets historiques, les questions de l'humilité, de la charité et du pardon, sous l'éclairage de saint Paul. Il sera publié en 2014 avec une longue préface du Pr Berstein. *« Ce journal de captivité*, écrit-il, *nous présente ainsi l'autoportrait d'un de ces vaincus du processus de sortie de la crise algérienne, brisé par une raison d'État qu'il n'a pas acceptée, mais somme toute assez différent de l'image stéréotypée du militaire aux vues "expéditives et limitées" qu'en a conservé l'histoire. »* À tort. ●

Pages extraites de la brochure éditée par le gouvernement, en mars 1962, pour tenter de "rassurer" les pieds-noirs sur les accords d'Évian.

Le grand retournement

Revenu au pouvoir grâce au soutien des partisans de l'Algérie française, de Gaulle va s'en faire des ennemis mortels. Histoire d'un incroyable revirement. Dont l'écho résonne encore aujourd'hui.

Par Arnaud Folch

L'Algérie
de
demain

L'Algérie de demain. Voici tout ce que vous devez savoir après le cessez-le-feu. Publiée par le gouvernement français début mars 1962 afin de (tenter de) rassurer les pieds-noirs sur la signature, quelques jours plus tard, des accords d'Évian, puis sur l'indépendance, cette brochure de 8 pages, que nous avons exhumée, pourrait se résumer par sa seule photo: celle de deux enfants, un petit garçon blond et une petite fille arabe, se tenant par l'épaule en riant avec le slogan *« Pour nos enfants, la paix en Algérie » (voir document page de droite)*. La lune, ou presque. Un témoignage, un de plus, mais celui-ci depuis longtemps oublié, du grand écart entre les promesses et ce qui advint dans la réalité…

Selon ce document, résumant la position française, le cessez-le-feu devait entraîner trois résultats immédiats: la *« fin des combats »*, *« l'apaisement nécessaire »* et la création d'un *« exécutif provisoire associant toutes les communautés ». « Tout citoyen français d'Algérie, quelle que soit son origine, pourra à tout moment quitter l'Algérie en emportant ses biens ou le produit de leur vente »*, promet-il; *« l'Algérie indépendante s'engagera à ne jamais user de représailles »*, et *« la représentation politique des Algériens d'origine française sera assurée* […] *dans toutes les assemblées et municipalités »*. On connait le résultat: 150 000 harkis et pieds-noirs massacrés après le 19 mars 1962, le départ précipité, après avoir abandonné tous leurs biens, de plus de 80 % de la population d'origine européenne (900 000 personnes), et un nouveau pouvoir totalement cadenassé par le FLN *(lire page 22)*…

Le ver, en réalité, était inscrit dans ces accords d'Évian eux-mêmes, engageant la France dans un processus entièrement aux mains de ses ennemis, donc sans garantie aucune. Comment, en effet, imaginer un seul instant que ceux qui, depuis 1954, se sont battus avec une telle violence contre la présence française *(lire page 8)* pourraient, une fois aux commandes, accepter de céder une once de leur pouvoir à leur ex-"colonisateur" ? Seul l'aveuglement (volontaire) pouvait amener à écrire qu'*« on ne peut nier l'importance des garanties que les accords d'Évian établissent pour les Français d'Algérie »*, comme ➤

"On ne peut nier l'importance des garanties que les accords d'Évian établissent pour les Français d'Algérie."

Maurice Duverger dans Le Monde *du 27 mars 1962.*

B. - Garanties pour les Français qui voudront rester étrangers en Algérie :

Ils seront protégés par une convention d'établissement qui leur assurera le droit de quitter librement l'Algérie, l'égalité de traitement avec les nationaux, le droit d'employer leur langue, le respect des biens et des droits acquis, etc.

Voici tout ce que vous devez savoir après le cessez-le-feu

POUR NOS ENFANTS

LA PAIX EN ALGÉRIE

DEBRÉ : "SUPPOSONS LA DÉFAITE FRANÇAISE EN ALGÉRIE…"

Celui qui deviendra Premier ministre de De Gaulle fut longtemps l'un des défenseurs les plus acharnés du maintien de l'Algérie, jusqu'à promettre, en 1957, *« la guillotine à ceux qui abandonneraient l'Algérie française »*. Un an plus tôt, le 29 mai 1956, Michel Debré, alors sénateur, avait prononcé un long discours sur ses sombres prédictions en cas de perte du territoire: *« Supposons la défaite française en Algérie,* lance-t-il, *je veux dire que l'Algérie cesse d'être française, ce qui signifie qu'elle tombe dans l'orbite du panarabisme: le déferlement de ce mouvement racial est immédiat dans l'ensemble de l'Afrique, et ses conséquences, en Europe comme en Amérique, sont inimaginables* [...]. *La perte de l'Algérie, ce serait la fin des principes fondamentaux qui font la gloire de la République française. La perte de l'Algérie, c'est la France communisée. »* A. F.

COLLECTION PARTICULIÈRE

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

L'ÉCHO D'ALGER

Le plus fort tirage de l'Afrique du Nord — Trois éditions quotidiennes — Directeur général : Alain de SERIGNY 20 francs ! En métropole : 25 FRANCS 20, rue de la Liberté Téléphone : 373-80 à 85

Vendredi 24 Octobre 1958 — 47e Année — 14.914

SALIGNAC Cognac — engage sur chacune de ses bouteilles plus d'un siècle de réputation

Quelle hécatombe connaîtrait l'Algérie si nous étions assez stupides et assez lâches pour l'abandonner

D'UTILES PRÉCISIONS

AU cours de sa conférence de presse, le général de Gaulle hier, n'a dit, une fois de plus, que ce qu'il voulait dire. Les Algériens ne trouveront pas, dans ces propos, beaucoup plus que de précédentes déclarations ne leur avait révélé. Convenons cependant que sur des points essentiels le chef du gouvernement a, dans ses réponses, donné d'utiles précisions.

Après les avoir lues et surtout entendues, on lui ferait injure en supposant que, tenant à contourner le grandeur nationale, il commencerait par affaiblir l'un des éléments de cette grandeur, c'est-à-dire la souveraineté de la France sur l'une de ses provinces.

Fait remarquable d'ailleurs, le général de Gaulle a tenu hier à réaffirmer cette souveraineté en commentant les résultats du référendum. D'une phrase, en effet, il a établi une distinction très nette entre les 25 millions d' « hommes » qui, en Afrique noire et à Madagascar, ont participé au scrutin et les « 55 millions de citoyens de la métropole, d'Algérie » et des départements d'outre-mer qui, dans le même temps, ont librement ratifié les nouvelles institutions. Le général connaît la valeur des mots. Il voit, d'un côté, des non-citoyens et, de l'autre, des citoyens. Il fixe le nombre de ces derniers à 55 millions, Algériens inclus. C'est la définition arithmétique de la France, qui s'étend de Dunkerque aux Antilles, mais aussi de Dunkerque à Tamanrasset.

Peut-il, alors, être question de revenir, par le biais de la « négociation », sur un problème réglé par les faits et par la loi ? La réponse ne peut être que négative. Mais, sur ce point, le général de Gaulle s'est exprimé avec une particulière clarté. Aussitôt après la conférence de presse, un poste périphérique a sollicité les textes, de telle sorte qu'à l'entendre, le chef du gouvernement aurait fait — ni plus ni moins — des offres de négociation au F.L.N. Précisons donc : c'est exactement le contraire. Le général de Gaulle, en effet, a proposé aux combattants du bled une solution très simple : s'ils veulent cesser le combat, eh bien, qu'ils se présentent, drapeau blanc à la main, aux chefs de nos unités militaires. Ils regagneront ensuite leur domicile sans avoir été molestés. Quant à « l'organisation extérieure », c'est-à-dire l'état-major du F.L.N., si ses membres ont quelque suggestion à faire sur la manière de hâter la fin des hostilités, qu'ils demandent leur visa à l'ambassade de France à Tunis ou à Rabat et qu'ils viennent à Paris prendre contact avec « l'autorité » : ici, par hasard, les résultats de ce voyage les décevront, ils reprendront le chemin de leur résidence habituelle. M. Ferhat Abbas et ses ministres ont eu raison à com-

Hommage éclatant rendu à l'armée d'Algérie :

Elle a accompli ce que la France attend d'elle: le plus fort est fait

• L'issue est maintenant tracée par la manifestation décisive du 28 septembre

A ce propos, nette distinction entre les 25 millions d'"hommes" d'Afrique noire et de Madagascar et les 55 millions de citoyens de la métropole d'Algérie et des départements d'Outre-mer

Précisions sur la question des "négociations"

• Le vieux procédé guerrier lorsqu'on veut que les armes se taisent, c'est d'utiliser

COLLECTION PARTICULIÈRE

osa le faire Maurice Duverger dans *Le Monde* du 27 mars 1962…

Moins de trois mois après avoir apposé sa signature au bas du document, le Conseil national de la révolution algérienne (CNRA) jettera du reste lui-même le masque en rejetant cette « *plate-forme néo-colonialiste* […], *frein à la révolution* ». La ratification du texte par référendum le 1er juillet 1962 (seul point, ou presque, des accords d'Évian qu'ait respecté le nouveau pouvoir) comptera donc "pour du beurre". Le fait est méconnu : alors plutôt Algérie française, mais nullement engagé, notre futur Prix Nobel d'économie Maurice Allais, analysant « *en scientifique* » les pseudo-"garanties" du texte, avait dès l'origine tiré le signal d'alarme dans son livre *L'Algérie d'Évian* (L'Esprit nouveau, 1962) : celui-ci, assurait-il, allait conduire aux « *massacres de musulmans accusés de collaboration, puis de tous les opposants virtuels que sont les bourgeois et les modérés, le tout accompagné de nationalisations massives, d'une centralisation totalitaire et d'un isolement vis-à-vis de l'extérieur* ». Exactement ce qui s'est produit…

Et s'il n'y avait eu qu'Évian ! En à peine plus de deux ans — du « *Je vous ai compris !* » du 4 juin 1958

DE GAULLE : "MON CHER SALAN, NE LE RÉPÉTEZ PAS…"

Face à l'inquiétude que son "double langage" suscite chez Salan, alors commandant en chef en Algérie et l'un des acteurs clés de son retour au pouvoir, de Gaulle lui adresse le 24 octobre 1958 une lettre manuscrite afin de le rassurer. « *Mon cher Salan*, écrit-il, *tout va vite en ce moment, au moins en apparence. Mais ce n'est pas dans le mauvais sens. L'ensemble de la nation française fait maintenant bloc sur quelques idées simples : on ne doit pas lâcher l'Algérie… Cela étant, on pourrait voir, un jour ou l'autre, l'organisation de Ferhat Abbas* [président FLN du "gouvernement provisoire", NDLR] *demander à envoyer des "délégués" dans la métropole. En pareil cas, ces "délégués" ne seront pas amenés à Paris. Ils ne verront — dans quelque coin de province — que les représentants du commandement militaire. Ils ne seront admis à parler que du "cessez-le-feu", et ce "cessez-le-feu" comportera naturellement la remise des armes à l'autorité militaire. Je vous dis cela à vous seul, pour que vous sachiez à quoi vous en tenir. Naturellement, ne le répétez pas.* » A. F.

Une de *L'Écho d'Alger*, le 24 octobre 1958. Seize mois plus tard, le 3 mars 1960, de Gaulle évoquera pour la première fois "l'Algérie algérienne".

à sa conférence de presse du 5 septembre 1960 évoquant pour la première fois *« l'Algérie algérienne »* —, le général de Gaulle fut le grand ordonnateur de ce "grand retournement". Revenu au pouvoir sur les épaules des partisans de l'Algérie française — Soustelle et Salan au premier chef —, c'est même expressément pour maintenir l'Algérie dans la France que le président Coty consentira à le nommer chef du gouvernement le 1er juin 1958. Pour le dernier président de la IVe République, la mission confiée à de Gaulle est on ne peut plus claire: *« À nos compatriotes musulmans d'Algérie*, déclare-t-il alors, *je donne l'assurance solennelle que la France ne les abandonnera jamais. Qu'on ne compte pas sur nous pour sacrifier, de l'autre côté de la Méditerranée, une nouvelle Alsace-Lorraine! »*

Garant de cette *« assurance solennelle »*, de Gaulle lui-même le répétera — entre autres déclarations: *« L'Algérie est une terre française, organiquement, aujourd'hui et pour toujours! »* (6 juin 1958); *« Moi vivant, jamais le drapeau vert et blanc du FLN ne flottera sur Alger »* (3 mars 1960)... À ceux de ses fidèles qui, rapidement, s'inquiètent de ses intentions réelles, il tient en privé les mêmes propos martiaux. Le 24 octobre 1958, lendemain de son très ambigu appel à la *« paix des braves »* (rejeté par le FLN), il écrit ainsi une longue lettre manuscrite au général Salan, alors commandant en chef en Algérie. Un incroyable courrier l'assurant qu'*« on ne doit pas lâcher l'Algérie »* et se terminant par ces mots: *« Je vous dis cela à vous seul, pour que vous sachiez à quoi vous en tenir. Naturellement, ne le répétez pas » (lire encadré page de gauche).* Deux mois plus tard, Salan sera rappelé à Paris.

"À partir d'aujourd'hui, il n'y a que des Français à part entière..."

Ses actuels zélateurs arguent que de Gaulle n'a prononcé qu'une seule fois, et l'a regretté, la formule "Algérie française" (*« Vive l'Algérie française! Vive la République! »*, lors de son discours du 6 juin 1958 à Mostaganem). Autre ligne de défense: le Général, *« visionnaire »*, aurait perçu avant tout le monde les risques de submersion menaçant l'identité de la France en cas de maintien de l'Algérie. Ses célèbres et polémiques confidences à Alain Peyrefitte sont là pour en témoigner: *« Qu'on ne se raconte pas d'histoires!* lui confiera-t-il avant l'indépendance. *Les musulmans, vous êtes allé les voir? Vous les avez regardés avec leurs turbans et leurs djellabas? Vous voyez bien que ce ne sont pas des Français!* Et de poursuivre: *Ceux qui prônent l'intégration ont une cervelle de colibri, même s'ils sont très intelligents. Essayez d'intégrer de l'huile et du vinaigre. Agitez la bouteille. Au bout d'un moment, ils se séparent de nouveau. Les Arabes sont des Arabes, les Français sont des Français. Vous croyez que le corps français peut absorber 10 millions de musulmans, qui demain seront 20 millions, et après-demain 40? »* Certes, mais dans ce cas pourquoi avoir si longtemps prétendu le contraire, comme ce fameux 4 juin 1958 à Alger, au milieu d'une indescriptible ambiance de fraternisation: *« Je déclare qu'à partir d'aujourd'hui, la France considère que dans toute l'Algérie il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants: il n'y a que des Français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs! »*

> ***"Qu'on ne compte pas sur nous pour sacrifier, de l'autre côté de la Méditerranée, une nouvelle Alsace-Lorraine!"***
>
> *René Coty, président de la République.*

Pourquoi, donc, tous ces mensonges, cette mystification d'État, d'autant plus inqualifiables, en particulier pour les Français d'Algérie, qu'ils aboutiront au désastre que l'on sait? Et puis de Gaulle — question taboue — a-t-il vraiment vu juste en prétendant, par l'abandon de l'Algérie, éviter à la France une déferlante migratoire? Tout en condamnant l'action du Général, un certain nombre d'acteurs de l'Algérie française, y compris anciens de l'OAS, reconnaissent aujourd'hui partager, sur ce point, la "vision" du Général. D'autres considèrent, à l'inverse, que c'est l'abandon de l'Algérie (et les multiples accords de "partenariat" entre les deux pays) qui a ouvert la porte à cette immigration incontrôlée. *« En décidant d'amener son drapeau, de retirer ses troupes, de replier sa population européenne, la France ne se mettait pas à l'abri comme certains l'imaginaient*, juge ainsi Dominique Venner dans *Le Cœur rebelle* (Belles Lettres, 1994). *Elle retirait la garde qu'elle montait depuis 1830 en Algérie, ouvrant son propre territoire à l'invasion de populations en surnombre. Une frontière, et qui plus est une frontière ethnique, ne se défend qu'au-delà des lignes naturelles de partage, fleuve, montagne ou mer... »* Une certitude: l'immigration est là. Plus l'Algérie. ●

Jacques Massu en 1999.

SYLVAIN ESTIBAL/AFP

Massu, secrets et confidences

Mort en 2002, l'ancien résistant, héros de l'Indo et vainqueur de la bataille d'Alger, s'était confié à Marc Charuel. Loin des caricatures, Celui-ci raconte aujourd'hui l'itinéraire d'un humaniste habité par la foi.

Par Marc Charuel

Il est là, face à moi, dans son appartement parisien, avec son incroyable gueule de reître, le menton toujours relevé. Nous sommes en 1980. L'homme a 72 ans. Il raconte. « *Début 57,* commence-t-il, *l'insurrection s'est renforcée jusqu'à paralyser Alger. Lorsque le FLN annonce une grève générale pour le jour où s'ouvre la conférence de l'Onu sur la question algérienne, le gouvernement Guy Mollet sombre dans la panique. C'est ainsi que décision a été prise de confier aux militaires les pou-*

voirs de police ordinairement dévolus aux forces civiles. » Massu sera leur chef pour cette mission hors normes. Logique : l'homme est un pur baroudeur couvert de décorations — « *le contraire d'un dégonflé* », dira de lui Bigeard. Mais il est aussi, me dit-il, « *un affectif* ».

À 32 ans, ce saint-cyrien de la promotion Maréchal-Foch, alors en poste au Tchad, rallie dès l'armistice de juin 1940 le général de Gaulle, et prête, en mars 1941, le serment de Koufra avec Leclerc, derrière lequel il sera de tous les combats de la France libre. En Afrique noire d'abord, puis en Tunisie, en Normandie et enfin lors de la libération de Paris avant d'entrer à Strasbourg en novembre 1944. C'est aussi un vétéran des premières opérations de reconquête de l'Indochine, où, avant l'embrasement général, il a « *bu des coups avec Giap et organisé le départ de Ho Chi Minh pour Fontainebleau* » !

Retour sur la bataille d'Alger : "Ce n'était pas mon métier"

« *Au moment où le gouvernement décide d'appeler l'armée pour nettoyer Alger, j'ai ramené d'Égypte ma 10e division parachutiste, qui est intervenue lors de la crise du canal de Suez* », se souvient-il. L'affaire ne lui plaît pas. « *Ce n'était pas mon métier* », dit-il. Mais son métier est d'obéir. De plus, c'est le général Salan, ce chef pour lequel il éprouve un « *profond respect* », qui le lui demande. Comme lui, Massu est animé d'une profonde foi chrétienne.

Le 7 janvier, juste avant de déployer ses quatre régiments à Alger, notamment dans l'inextricable Casbah, labyrinthe infernal où les forces de police se sont jusqu'à présent cassé les dents, Massu note sur son bloc, qu'il me montre : « *Sainte Mélanie* (la sainte du jour), *priez pour le nouveau commandant militaire du département d'Alger!* » Tout un symbole : à propos de mon ami le photographe militaire Paul Corcuff, qu'il avait connu à Port-Saïd, il me dit : « *La situation était à ce point tragique que Corcuff avait demandé à quitter le service d'information des armées pour redevenir combattant!* »

> ***"Sainte Mélanie* (la sainte du jour), *priez pour le nouveau commandant militaire du département d'Alger!"***
> *Massu, dans son bloc-notes, le 7 janvier 1957, premier jour de la bataille d'Alger.*

La grève annoncée pour le 28, qui devait durer une semaine, est brisée en quarante-huit heures. Fin février, les principales figures du FLN ont fui Alger pour se réfugier en Tunisie ou au Maroc. Le 8 octobre, avec la capture du responsable des réseaux de poseurs de bombes, Yacef Saâdi, la mort du chef de l'ALN, Ali la Pointe, et l'arrestation du dernier chef politique du FLN, Benhamida, Massu peut s'enorgueillir d'avoir remporté la bataille d'Alger, laquelle consistait d'abord pour lui « *à sauver des vies, européennes et musulmanes* ».

Le quadrillage de la ville, les perquisitions, la recherche et l'exploitation du renseignement ont permis cette victoire. Mais le succès tient surtout, insiste-t-il, à la « *qualité exceptionnelle* » des paras déployés. Les fameux "léopards", aux ordres de colonels comme Bigeard, Fossey-François, Chateau-Jobert, Jeanpierre, Mayer, Godard, Romain-Desfossés, tous des héros de l'Indo et des premiers combats en Algérie, qui ont « *évité le bain de sang* ».

Dans cette épreuve, le retour à la paix signifiait aussi pour Massu « *la reconquête des âmes des musulmans travaillés par la propagande du FLN* » et « *l'in-* ➤

PÈRE ADOPTIF DE DEUX ENFANTS MUSULMANS

Blida, 1958. Le colonel Romain-Desfossés aperçoit, dans la foule pressée autour du kiosque à musique qui sert de tribune aux orateurs se succédant pour exalter la nouvelle alliance avec la France, une adolescente arabe habillée à l'européenne. « *Je m'appelle Malika*, lui annonce-t-elle. *Je veux parler. Je veux dire que je suis française.* » L'officier la présente à Massu. Quelques semaines plus tard, le général rencontre la mère de Malika qui, raconte-t-il, « *me supplie de la garder car la profession de foi de sa fille en faveur de la France l'a mise en danger* ». Un an après, une assistante sociale lui amène un autre enfant, un petit Kabyle recueilli dans l'Ouarsenis par un soldat ayant dû l'abandonner après sa démobilisation. « *Vous n'avez toujours pas de fils*, lui dit-elle. *En voulez-vous un ?* » À son retour en métropole, Massu adoptera les deux enfants musulmans aux termes de la loi française. M. C.

De gauche à droite : le colonel Marcel Bigeard, le général Jacques Massu, le colonel Roger Trinquier et le capitaine Paul-Alain Léger pendant la bataille d'Alger, en 1957.

DR

tégration de cette communauté dans le creuset de la République ». Citant saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, il se sera efforcé de mener une *« guerre juste »*, toujours attentif à *« distinguer le* jus ad bellum *et le* jus in bello *»*. Aussi, l'emploi de la *« question par force » (lire page de droite)*, qui lui apparut sur le moment comme une nécessité, lui posera un tel cas de conscience qu'il en cherchera une justification auprès de l'aumônier militaire, avant de finir, des années plus tard, par regretter publiquement son usage. De même, sur l'Algérie elle-même, aura-t-il ces mots, rappelant ceux d'Hélie Denoix de Saint Marc à propos de l'Indochine (*« La guerre n'est belle que pour ceux qui ne l'ont jamais faite »*) : *« Quand j'y repense, cela me désole. Tout cela faisait partie d'une certaine ambiance, à cette époque, à Alger. On aurait pu faire les choses différemment. »*

"Quand les communautés ont renoué leurs liens..."

Comme Charles de Foucauld, Massu espérait de sa patrie une *« politique indigène généreuse et moderne »*. Le dénuement de la jeunesse arabe est, à ses yeux, *« indigne »* de la France. Au plus fort de la bataille, il fonde avec son épouse, Suzanne, l'Association pour la formation de la jeunesse dans le but d'offrir aux enfants musulmans isolés *« éducation et formation professionnelle »*. Il adoptera aussi deux enfants musulmans *(lire encadré page 57)*. Porteur d'un vrai projet de société, utopique mais ambitieux et généreux, il croit à la paix des braves. Ce que les événements du 13 mai 1958 vont encore renforcer quand la foule, Arabes et Européens réunis, envahit les rues d'Alger pour fraterniser et proclamer son attachement à l'Algérie française. D'identiques manifestations ont lieu ailleurs dans le pays. Pour Massu, c'est *« l'illustration tant attendue »* de sa victoire : non seulement Alger est en paix depuis des mois, mais *« les communautés ont renoué leurs liens »*. Avant que la politique d'abandon ne les oppose à nouveau. Puis les sépare... ●

"Le contraire d'un dégonflé."

Bigeard, au sujet de Massu.

DALMAS / SIPA

Suspect aux mains de l'armée française.

Torture française, ce qu'on n'a plus le droit de dire…

Si la "question" a bien existé chez nos soldats, elle fut le plus souvent limitée à la quête de renseignements vitaux. Loin, très loin, des abominations du FLN.

Par Arnaud Folch

Avant, à l'automne de sa vie, de confier *« regretter »* les actes de torture perpétrés par l'armée française, le général Massu les a longtemps assumés, notamment dans son livre *La Vraie Bataille d'Alger* (Plon, 1972): *« Dans le plus grand nombre de cas, les militaires français obligés de l'utiliser pour vaincre le terrorisme ont été, et heureusement, des "enfants de chœur" par rapport à l'usage qu'en ont fait les fellaghas »*, affirmait-il. Et de poursuivre: *« Certes il y avait des risques, et des accidents se sont produits. Mais ce n'était tout de même qu'une pression physique, même violente, utilisée pour le renseignement immédiat et ne dégradant pas l'individu. »* Rien, à voir, donc, avec les exactions du FLN, commises, elles, dans le but de terroriser la population musulmane, susceptible de soutien à l'Algérie française : viols collectifs, émasculation, yeux crevés, etc. *(lire page 8).*

À l'inverse, là encore, du FLN — au sein duquel aucun débat ni procès n'a jamais eu lieu sur le sujet —, les actes perpétrés côté français l'ont été, le plus souvent, au prix de lourds cas de conscience: *« Je sais le viol que subit l'exécutant tenu d'exécuter cet ordre*, témoignera ainsi le capitaine Estoup lors du procès du lieutenant OAS Daniel Godot. *Tous les mythes, toutes les illusions du jeune saint-cyrien s'effondrent devant cet inconnu dont il doit tirer les renseignements… »*

"Entre deux maux, il faut savoir choisir le moindre…"

Conscient lui aussi, notamment par les confessions reçues, des terribles états d'âme des soldats français, le révérend père Delarue, aumônier parachutiste de la Xe Région militaire, avait lui-même justifié l'usage de la "question" dans un sermon daté de mars 1957: *« Cette modification dans nos méthodes n'est pas allée sans soulever de sérieux problèmes de conscience; et certains se sont demandé s'ils avaient le droit de sortir de leur rôle idéal de soldats combattant loyalement des soldats.* […] *Cela vous le pouvez; et c'est pour vous plus qu'un droit, c'est un véritable devoir de justice. »*

Et d'expliquer: *« Puisqu'il est, légalement, permis — dans l'intérêt de tous — de supprimer un meurtrier même quand il n'accepte pas ce verdict, on ne voit pas ce qu'a de monstrueux le fait de soumettre un criminel — reconnu tel par ailleurs, et déjà passible de mort — à un interrogatoire pénible, certes, mais dont le seul but est de parvenir* […] *à protéger efficacement des innocents. Entre deux maux: faire souffrir passagèrement un bandit pris sur le fait — et qui d'ailleurs mérite la mort — et, d'autre part, laisser massacrer des innocents que l'on sauverait si, de par les révélations de ce criminel, on parvenait à anéantir le gang, il faut sans hésiter choisir le moindre: un interrogatoire sans sadisme mais efficace… »* ●

COLLECTION DUPONDT / AKG-IMAGES ; AGIP / BRIDGEMAN IMAGES

D’une résistance à l’autre…

Loin d’être les “fascistes” qu’on a dit, la plupart des chefs de l’OAS et des dirigeants pro-Algérie française étaient d’anciens résistants gaullistes. De la première heure…

Par Arnaud Folch

Si l’on avait dit un jour à l’auteur de ces lignes qu’il débuterait un article sur l’OAS et les défenseurs de l’Algérie française par une citation de Bernard-Henri Lévy, jamais il ne l’aurait cru. Et pourtant… Dans son livre *Les Aventures de la liberté* (Grasset, 1991), le philosophe écrivain héraut de la “bien-pensance” a beau se boucher le nez, s’abriter derrière de prudentes circonvolutions, continuer de désigner l’OAS comme une *« armée de tueurs dont il n’est évidemment pas ques-*

16%

C'est la part des pieds-noirs engagés dans les armées de la Résistance pendant la campagne l'Italie (1943-1945). Une proportion exceptionnelle. Laquelle, ramenée à la population vivant à l'époque en métropole (38,7 millions), équivaudrait à l'engagement de... 6,2 millions de Français!

Georges Bidault, témoin au procès des barricades d'Alger, le 15 décembre 1960.

Page de gauche, la première séance du comité de salut public à Alger, le 24 mai 1958. Autour de la table, dans le sens des aiguilles d'une montre : le colonel Ducasse et le Dr Lefèvre, Chérif Sid Cara, Jacques Soustelle, le général Salan, le général Massu, Léon Delbecque, le lieutenant Neuwirth.

tion d'excuser les agissements », et rappeler tout aussi « *évidemment* » qu'il se serait situé « *de l'autre côté, celui, pour aller vite, de l'anticolonialisme radical* », pointe malgré tout dans son propos une quête d'honnêteté historique qu'il n'est pas sans courage (intellectuel) d'afficher, aujourd'hui encore, dans les cafés de Saint-Germain-des-Prés...

Bidault : "la résistance m'a emporté deux fois"

Dans son chapitre VIII, sous-titré « *Note à propos de l'Algérie française et de sa possible dignité* », l'homme à la chemise blanche ne craint pas, en effet, de l'écrire: « *On présente toujours l'Algérie française comme un ramassis de fascistes, pétainistes et autres salopards* (...). *C'est méconnaître ce qui fut le réflexe d'une partie — et pas forcément la pire — de l'intelligentsia française et de la France. Et faire l'impasse, en réalité, sur toute une foule de gens qui, aussi incroyable que cela paraisse, avaient le sentiment, en luttant contre l'indépendance, de défendre les valeurs de l'universalité démocratique.* »

Et de citer entre autres Jacques Soustelle, « *gaulliste, résistant* », et Georges Bidault, « *qui avant*

LES COMMANDOS JUIFS DE L'OAS

Sur près d'un million de pieds-noirs rapatriés en métropole, « *150000 étaient de confession juive* », expliquait en 1990, dans *Valeurs actuelles*, l'ancien président du Recours (assassiné en 1993), Jacques Roseau. Parmi eux, de nombreux sympathisants et militants de l'OAS. D'autant plus mobilisés, comme le rappelle Gérard Rosenzweig, lui-même juif et ancien OAS, que « *pour un terroriste musulman du FLN, tuer un juif était bien plus glorieux que de tuer un chrétien* ». Deux « *groupes d'autodéfense* » associés à l'OAS, exclusivement composés de juifs et pour partie armés par Israël, seront notamment constitués à Oran, comptant la plus importante communauté juive d'Algérie (35000 personnes), afin de protéger leur quartier. « *À l'image de leurs anciens du ghetto de Varsovie*, poursuit Rosenzweig, *tous étaient prêts à mourir.* » Ce qui sera le cas de nombre d'entre eux. A. F.

AU NOM DE LA PAROLE DONNÉE

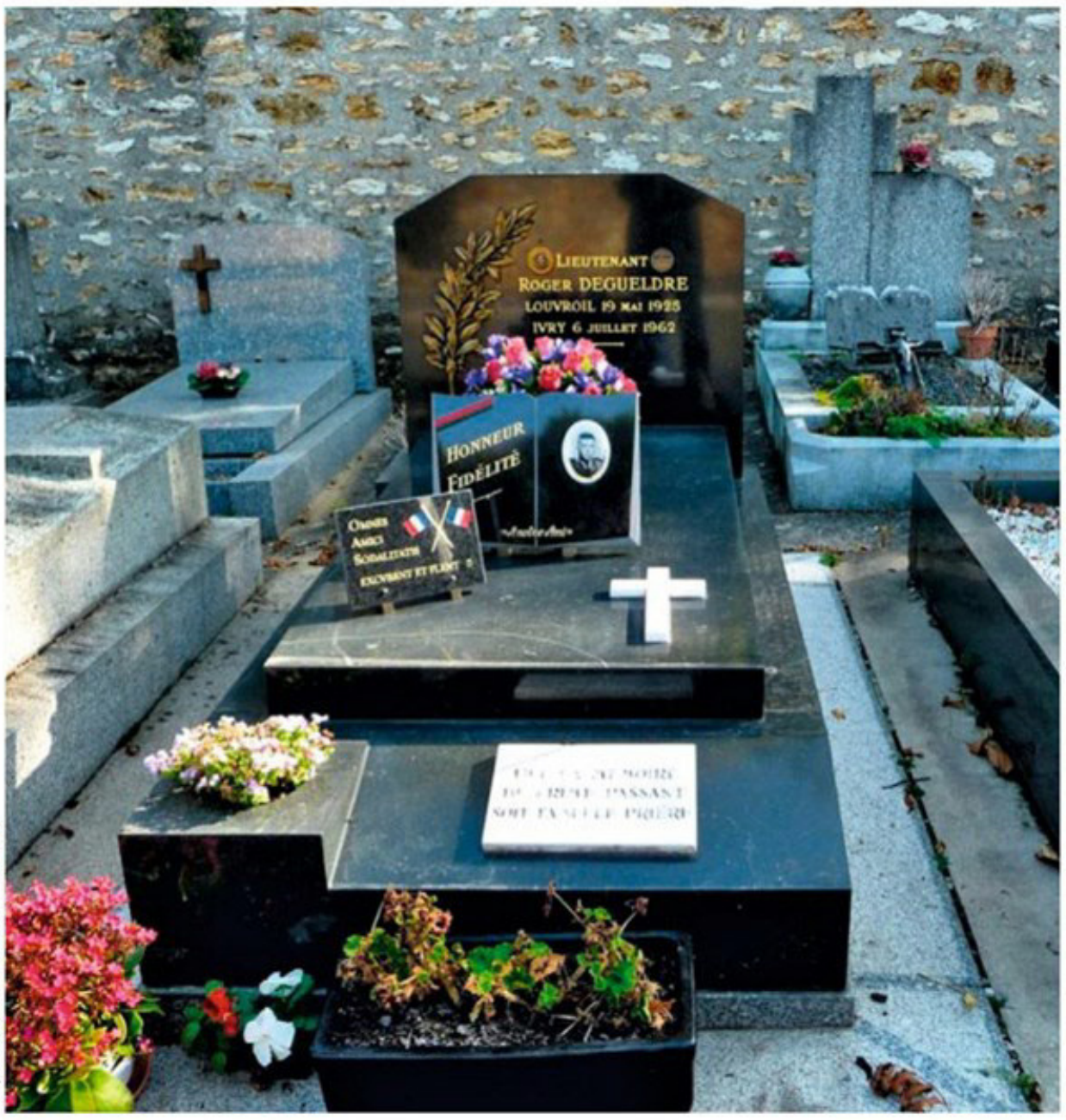

DR ; AGIP / BRIDGEMAN IMAGES

d'être le factieux dont il a laissé l'image, a tout de même été, en 40, le fondateur du mouvement Combat, puis le président du CNR à la mort de Jean Moulin, puis ministre, à la Libération, du premier gouvernement de Gaulle », et dont *« l'argument »* de son engagement pro-Algérie française pourrait, selon Lévy, se résumer ainsi: *« De deux choses l'une; ou bien nous croyons à l'inégalité des races humaines; nous pensons que la démocratie, les droits de l'homme, le parlementarisme sont bons d'un côté de la Méditerranée mais ne valent rien de l'autre — et je comprendrais que l'on décide d'abandonner les Algériens; ou bien on est humaniste au contraire, on est universaliste jusqu'au bout, on estime que, pour ces Algériens aussi, mieux vaut la démocratie parlementaire, l'*habeas corpus *généralisé, le règne du droit — et alors le seul devoir, le seul impératif républicain est de traiter ces gens comme on traitait, il y a un siècle, les Bretons et leur patois. »*

Pour tous ceux qui, envers et contre tout, refusent depuis 1962 d'endosser chaque matin les lunettes-œillères du "politiquement correct", rien de nouveau. Pas plus que le rappel, par le même Lévy, du passé d'authentiques résistants de la plupart des chefs de l'Algérie française, qu'en plus de Soustelle et Bidault, il égrène dans son ouvrage: *« Chateau-Jobert (à Londres dès juillet 40), Pierre Sergent (maquisard à 17 ans), André Jouhaud (chef d'état-*

L'OAS EN GUERRE CONTRE LES "RATONNADES"

Loin des idées reçues, et après les "ratonnades" dues à des éléments incontrôlés à Oran, l'OAS de la ville a publié un tract menaçant de mort leurs auteurs en décembre 1961. Extraits: *« L'OAS s'élève une fois de plus, et la dernière, avant des sanctions graves, contre les quelques insensés qui ont provoqué les "ratonnades" de ces jours derniers. Nos patrouilles, qui se sont opposées avec succès à certains manifestants, avaient ordre d'empêcher ces représailles aveugles. Grâce à leur intervention, le nombre de lynchages a été limité. Mais si de pareils incidents se renouvelaient, nos patrouilles séviraient avec la dernière rigueur (...). L'OAS exécute des chefs du FLN et des communistes (22 à ce jour, dont 3 Européens). Elle n'admettra pas les "ratonnades". Elle abattra en pleine ville, si cela est nécessaire, ceux qu'elle aura authentifiés comme meneurs. L'Algérie ne survivra de ses épreuves, l'Algérie ne restera province française, que si la concorde, la paix et la fraternité sont rétablies entre tous ses enfants. »* A. F.

**Pierre Sergent en 1981.
À gauche, la tombe de Roger
Degueldre au cimetière de Versailles.**

major des FFI pour la région de Bordeaux), le colonel Godard (ancien du plateau des Glières, dans le Vercors) ou encore Roger Degueldre (qui) *a été, vingt ans plus tôt, ce très jeune maquisard FTP qui a laissé, dans la région du Nord, le souvenir d'une certaine bravoure. »* Le même Degueldre, ex-chef des commandos Delta de l'OAS, que *Le Monde* osa présenter, le 5 novembre 2004, sans plus tard présenter d'excuses, comme un ancien membre de la *« division SS Wallonie »* ayant participé *« à des actions criminelles contre des résistants à Charleroi en 1944 »*. Tout serait tellement plus simple ainsi…

On ne lui en voudra pas, mais la liste de Lévy, elle aussi, pourrait être largement complétée. Faute de place, impossible ici non plus de citer tous les autres dirigeants et cadres de l'OAS ayant risqué leur vie pour libérer la France sous la bannière à croix de Lorraine : le général Salan (débarquement à l'île d'Elbe, en Provence, campagnes de France et d'Allemagne), le colonel Argoud (débarquement de Provence, campagne de 1944-1945), le commandant Denoix de Saint Marc (déporté à Buchenwald), le colonel Gardes (campagnes d'Italie, d'Allemagne, débarquement en Provence), le comte Horace Savelli (compagnon de l'ordre de la Libération)… *Idem* pour ces politiques ex-résistants ayant pris plus tard fait et cause contre la politique d'abandon : Pierre Guillain de Bénouville (général FFI, membre du mouvement Combat), Jean-Baptiste Biaggi (membre de l'OCM, du groupe des commandos de France), René Lacoste (fondateur du mouvement Libération Nord), Max Lejeune (déporté à Buchenwald), le colonel Rémy (compagnon de la Libération). Etc., etc.

"En 1944 dans le camp des vainqueurs ; en 1962 dans celui des perdants"

Pour les uns comme pour les autres, assurent-ils, l'engagement en faveur de l'Algérie française n'a en rien constitué un reniement, mais au contraire un prolongement de celui de 1940. *« La Résistance m'a emporté deux fois dans sa spirale incertaine,* a résumé Bidault. *Chaque fois l'appel a été trop impérieux pour qu'il me fût possible de me dérober ou même de me débattre. Chaque fois j'ai refusé de faire le calcul des chances, alibi de l'attentisme prudent. »* De même, pour Soustelle, ce n'est nullement l'esprit animant les anciens compagnons de De Gaulle qui a changé, mais le Général lui-même : *« J'ai été et je demeure fidèle au de Gaulle des années 40 et à ce que signifia alors le gaullisme : le sursaut national de la Résistance, la restauration de la République, l'intégrité du territoire et la souveraineté française envers et contre tout. C'est pour cela que je ne puis suivre le de Gaulle d'aujourd'hui, celui qui fut porté au pouvoir par l'élan de fraternité des 13 et 16 mai 1958 pour sauver l'Algérie, et qui a trahi les espoirs placés en lui »*, écrira-t-il dans *L'Espérance trahie* (Éditions de l'Alma, 1962).

> ***"Je suis de ceux qui se sont dressés entre 1936 et 1940 contre le péril des dictatures de l'extérieur et de l'intérieur, contre le racisme et l'intolérance : je n'ai pas changé.* […] *L'œuvre de progrès politique et social à accomplir en Algérie, après trop de délais, nous impose d'y rester ; céder au terrorisme serait la condamner à jamais."***
>
> *Jacques Soustelle, en réponse au manifeste des intellectuels contre la guerre d'Algérie (1955).*

Alors que la France n'en finit pas de se déchirer sur son passé, le FLN, lui, n'a pas changé. Dans son éditorial du 5 juillet 1984, anniversaire de l'indépendance, c'est en ces termes, cités par *Valeurs actuelles*, qu'*El Moudjahid*, quotidien officiel du pouvoir algérien, évoquait le départ des Français : *« On vous a brisés, on vous a cassés… Nous avons écrasé les enfants de Charlemagne… C'est la fuite, la débandade. Ils ont tous un crime à se reprocher. C'est fini. Ce fut un holocauste… N'oubliez pas de mettre dans vos valises votre Jules Ferry, n'oubliez pas de reprendre votre croix… Vous, Jules Ferry, il a fallu que vous mettiez votre grain de sel avec votre sinistre histoire d'école laïque pour mieux nous assimiler. Pour mieux nous dominer idéologiquement. Nous, on ne vous a rien demandé. On était bien dans notre école coranique. C'est elle qui nous a sauvés. C'est elle qui nous a appris le djihad. » « En 1944, les résistants au totalitarisme étaient dans le camp des vainqueurs,* a résumé Pierre Sergent. *En 1962, dans celui des perdants. »* ●

Comment Salan a sauvé sa tête

L'ex-chef des généraux putschistes et de l'OAS a échappé à la peine de mort par miracle. Les coulisses d'un procès où tout a basculé à la suite d'une… indiscrétion. Récit.

Par Arnaud Folch

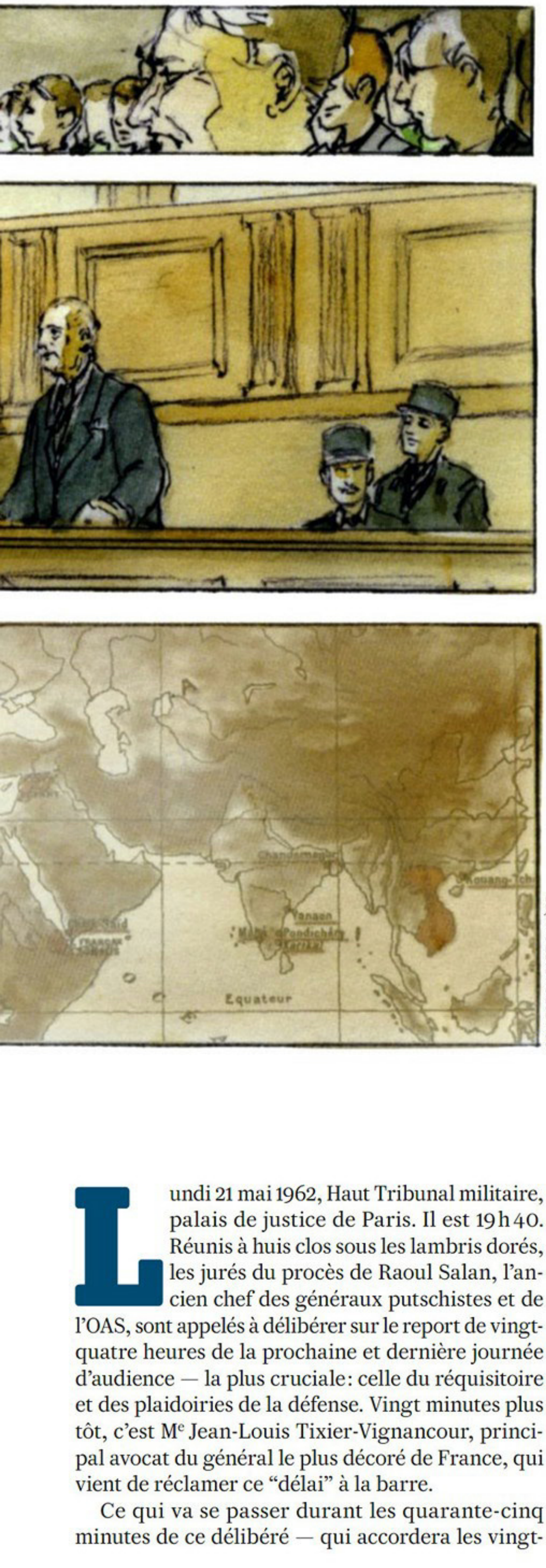

COLLECTION PARTICULIÈRE

Lundi 21 mai 1962, Haut Tribunal militaire, palais de justice de Paris. Il est 19 h 40. Réunis à huis clos sous les lambris dorés, les jurés du procès de Raoul Salan, l'ancien chef des généraux putschistes et de l'OAS, sont appelés à délibérer sur le report de vingt-quatre heures de la prochaine et dernière journée d'audience — la plus cruciale: celle du réquisitoire et des plaidoiries de la défense. Vingt minutes plus tôt, c'est Me Jean-Louis Tixier-Vignancour, principal avocat du général le plus décoré de France, qui vient de réclamer ce "délai" à la barre.

Ce qui va se passer durant les quarante-cinq minutes de ce délibéré — qui accordera les vingt-quatre heures supplémentaires — va permettre à l'avocat de sauver miraculeusement la tête de son client, dont personne n'imagine qu'il puisse échapper à la peine capitale. Le soir même, Tixier a en effet rendez-vous, dans un café, avec l'un de ses "informateurs", auxiliaire de police, qui a assisté à la réunion des jurés. Or au cours de celle-ci, lui apprend-il, le président du tribunal Bornet, farouche adversaire de Salan, a commis une incroyable bourde. S'adressant à un juré, il l'interroge:

— Si on accorde ce renvoi, de combien de jours ce décalage va-t-il retarder l'exécution?

Réponse choquée du juré, rejoint par les autres:

— Vous êtes donc sûr du verdict?

Gêné, le président du tribunal tente de se justifier:

— Je crois... Je pense... Ah! si l'accusé n'avait cité que son frère, le Dr Salan, le révérend père Pascal et le général Valluy, son sort aurait pu être différent... Mais là, avec tout ce déballage... Cette bataille sans merci...

"Une chance sur mille"

Tixier-Vignancour n'en croit pas ses oreilles. Il se fait répéter chacun des mots du président Bornet, puis se lève: « *Merci,* lance-t-il à son informateur, *vous venez peut-être de sauver la tête du général!* » L'avocat vient de se voir livrer les clés de sa plaidoirie: Bornet lui-même ayant expliqué aux jurés que Salan aurait pu sauver sa tête avec une ligne de défense plus "personnelle" (témoignages de proches sur le personnage) que "politique" (justification de ses actes), sa dernière plaidoirie sera tout entière axée dans cette première direction.

Pour l'avocat, c'est un changement de stratégie à 180 degrés. Après avoir fait citer à comparaître comme témoins, le plus souvent en vain, le ban et l'arrière-ban de la classe politique — dont l'ancien Premier ministre Michel Debré et l'ex-garde des Sceaux François Mitterrand — et tenté de transfor-

PARIS JOUR

M. GAVALDA AVAIT REQUIS LA MORT

Il a sauvé sa tête **SALAN**

DETENTION A VIE

DANS LA SALLE BOULEVERSÉE LA MARSEILLAISE ÉCLATE

COLLECTION PARTICULIÈRE

mer le procès Salan en procès de la *« trahison »* de De Gaulle, il décide, dans sa si attendue plaidoirie finale, de se concentrer sur "l'homme Salan".

Oubliées les polémiques et les attaques *ad hominem* contre le chef de l'État! Enfermé avec son équipe (et quelques bouteilles de whisky...) dans sa maison de Grigny, en région parisienne, Tixier relit les déclarations, citées en exemple par Bornet, du Dr Salan, du RP Pascal et du général Valluy, ancien commandant en chef en Indochine. Puis modifie de fond en

"JE SUIS LE CHEF DE L'OAS..."

Avant de choisir, pour son ultime plaidoirie, une nouvelle ligne de défense, Me Tixier-Vignancour avait poussé Salan à une stratégie "offensive". *« Je suis le chef de l'OAS,* assènera-t-il ainsi lors de sa déclaration liminaire. *Ma responsabilité est donc entière et je la revendique, n'entendant pas m'écarter d'une ligne de conduite qui fut la mienne pendant mes quarante-deux ans de commandement. Je ne suis pas un chef de bande, mais un général français représentant l'armée victorieuse et non l'armée vaincue.* » Et d'ajouter, après avoir repris le cours des événements en Indochine et en Algérie: *« Si les Alliés avaient perdu la guerre (1939-1945) et que le général de Gaulle eût été traduit devant un haut tribunal militaire* [...], *les Allemands eussent exigé sa tête à grand prix, comme le FLN exige la mienne aujourd'hui.* » Enfin, nullement décidé à réclamer ne serait-ce que la compassion du jury, il conclut, se tournant vers les dix hommes et femmes chargés de décider de son sort: *« Quelle que soit votre réponse, elle n'affectera pas mon honneur. Je ne dois des comptes qu'à ceux qui souffrent et meurent pour avoir cru à une parole reniée et à des engagements trahis.* » A. F.

comble son texte initial avec l'objectif de correspondre, le plus possible, aux "recommandations" du président. Si celles-ci sont suivies à la lettre, comment les jurés, auxquels il s'est confié, pourraient-ils voter la mort?

Vingt-quatre heures plus tard, c'est le moment de la plaidoirie. Nous sommes le 23 mai 1962, il est 15 heures. Tixier lève, théâtral, son imposante stature surmontée de sa légendaire coupe en brosse. Le jury, la salle, et la France, sont accrochés à ses propos: — À mon sentiment, débute-t-il, trois témoins ont dominé les débats. Ce sont le RP Pascal, le général Valluy et le Dr Georges Salan...

Puis il insiste, tout aussi habilement, en les passant en revue, un par un. *« Le premier, le franciscain, a dit: "Étant donné le personnage que je connais et ce qu'on lui attribue, je dis: Faites lumière!"* [...] *Le deuxième, le chef militaire, a dit: "Il nous faut découvrir le choc qui a bouleversé cet homme et qui en a fait le chef d'une organisation secrète."* [...] *Le troisième, enfin, c'est le frère, j'allais dire le fraternel adversaire. Il a dit: "De Gaulle a comblé tous mes vœux, mais il a par là même abusé ceux qui, tel mon frère, avaient vu en lui le mainteneur de l'Algérie."* »

Le président Bornet ôte lentement sa toque...

À écouter Tixier, le général Salan n'est plus l'homme qui a *« sauvé l'honneur de la France »* en combattant son chef *« coupable de trahison »*: c'est un homme et un soldat *« conditionné par sa personnalité et son expérience »* ne pouvant se renier au motif que de Gaulle, lui, l'avait fait. *« Il n'y a qu'une chance sur mille de sauver Salan, mais c'est ainsi qu'il fallait la jouer »*, glisse-t-il, à l'issue de la plaidoirie, à l'oreille de son assistant, Me Le Coroller. Une chance sur mille, donc, pour faire "oublier" l'invraisemblable acte d'accusation chiffrant à 12000 attentats, 1500 morts et 4500 blessés le "bilan" de l'OAS. Une chance sur mille pour venir à bout d'une instruction entièrement à charge par des magistrats anti-Algérie française. Une chance sur mille, enfin, pour faire oublier la première ligne de défense de Salan et sa déclaration liminaire, volontairement "provocatrice": *« Je suis le chef de l'OAS, ma responsabilité est donc entière et je la revendique... » (lire encadré page de gauche).*

Après plus de deux heures de délibéré sur la peine à accorder à Salan, le jury revient dans la salle d'audience à 23h15. Une feuille est tendue au président Bornet, qui ôte lentement sa toque puis prend la parole pour lire le verdict. Aux cinq premières questions, sur la culpabilité du général, la réponse est "oui". Mais c'est sur la sixième — le bénéfice de circonstances atténuantes — que tout se joue. Si la réponse est "non", c'est la mort. Tixier et ses assistants forment comme un bloc compact devant l'accusé qui, debout, reste impassible. Bornet reprend la parole: *« À la sixième question, il est répondu... oui. »* Ce sera donc non pas la peine capitale (en l'occurrence le peloton d'exécution) mais la *« détention criminelle à perpétuité »*. Salan est sauvé! Tixier s'écrie: *« Merci, merci pour la France! »*, puis, en pleurs, se met à escalader le box pour aller étreindre celui qui vient de se voir reconnaître ces fameuses "circonstances atténuantes". Dans la salle, envahie par des partisans de l'Algérie française, c'est un brouhaha indescriptible. La moitié entonne *La Marseillaise*, l'autre hurle à tue-tête: *« Al-gé-rie française! »*

Ce que tous ignorent encore (mais apprendront par la suite), c'est qu'un nouvel incident pendant ce dernier délibéré a encore pesé en faveur de la clémence. Particulièrement touché par la plaidoirie de Tixier, l'un des jurés se lève au bout d'une demi-heure de discussions; il s'agit de l'ancien député gaulliste Pasteur Vallery-Radot, membre de l'Académie française et grand-croix de la Légion d'honneur. Bénéficiant d'un port d'armes, il sort son pistolet de sa poche, puis le pointe contre sa tempe: *« Je vous préviens*, lance-t-il au reste du jury, *si vous votez la mort de Salan, je me tue, là, devant vous! »* Il finira par rendre son arme. Et le jury votera à la majorité en faveur de la vie sauve du général Salan. Sauvé par les indiscrétions d'un informateur. Et la magie du verbe de Tixier-Vignancour.

En juin 1968, bien que toujours inculpé, c'est en homme libre que Salan ressort de la prison de Tulle, après l'amnistie, par de Gaulle, de tous les anciens putschistes. Sollicité par le "camp national" pour prendre sa tête, le soldat déchu décline. Refusant de s'engager dans l'action politique, il n'en oubliera cependant pas de voter "non" à tous les référendums gaullistes. ●

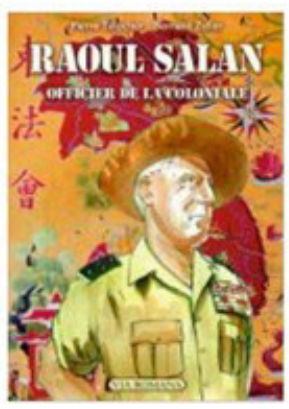

Raoul Salan, officier de la coloniale, *de Bernard Zeller, Pierre Tillocher et Jacques Valette. Via Romana, 68 pages, 15 euros.*

COLLECTION PRIVÉE PIERRE CHAUMEIL

Documents exceptionnels : à gauche et page de droite, photos du camp de l'Ardoise prises en captivité, et en cachette, par Pierre Chaumeil (1928-2012), journaliste, romancier et activiste OAS. Ci-dessous : croquis réalisé derrière les barbelés par un ex-détenu.

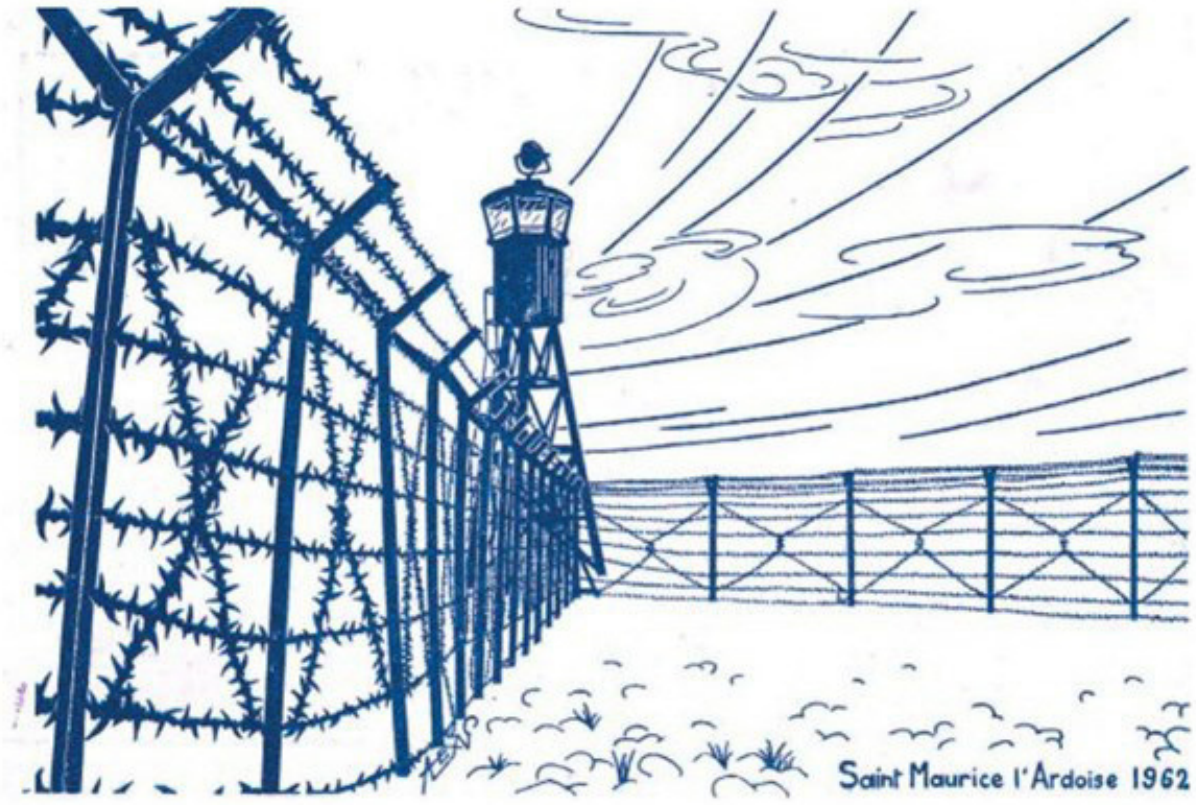

Les "internés préventifs" de l'Ardoise

Ni condamnés ni inculpés, plusieurs centaines de "suspects" pro-OAS seront détenus en 1962 dans un camp du Gard.

Miradors, barbelés et… grande évasion !

Par Éric Letty

C'est l'une des conséquences méconnues de l'article 16 de la Constitution de 1958, octroyant les pleins pouvoirs au chef de l'État : l'*« internement administratif »*, par simple arrêté ministériel ou décision préfectorale, des citoyens "suspects" de sympathies pour l'OAS — sans qu'ils aient été ni condamnés, ni même inculpés ! Nombre d'entre eux seront ainsi parqués dans l'aujourd'hui oublié Cars (camp d'assignation à résidence surveillée) de Saint-Maurice-l'Ardoise, situé sur la commune de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard). Ironie du sort, ô combien symbolique de la volte-face du pouvoir : avant d'être dévolu aux défenseurs de l'Algérie française, celui-ci avait été créé, en avril 1958, pour y interner des partisans du FLN…

« C'était une lettre de cachet. N'étant pas inculpé, je n'avais même pas le droit à un avocat », se souvient André Maynier, alors âgé de 22 ans. Il y échoue un matin après un premier internement de deux mois et demi au "centre de triage" installé dans l'ancien hôpital Beaujon, rue du Faubourg-Saint-Honoré,

à Paris, *« où tout le monde était mêlé, les intellectuels avec les droit-commun »*.

Premier directeur du Cars (quatre se succéderont en six mois), le commissaire divisionnaire Achille Perrodo s'inquiète dès l'origine de l'arrivée des premiers captifs, le 12 janvier 1962. Dans ses rapports, il s'alarme de la *« jeunesse »*, de *« l'insolence »* et de la *« solidarité »* des internés, redoutant d'être confronté à des *« révoltes collectives »* ou à des *« évasions »* — ce qui adviendra *(lire encadré ci-dessous)*. Les détenus forment en effet un agrégat hétéroclite où se côtoient pieds-noirs, métropolitains, militaires, militants monarchistes et nationalistes (Action française, Jeune Nation…), étudiants — et même des lycéens! Parmi eux figurent les ex-députés Jean Berthommier et Jean Dides, le journaliste Pierre Chaumeil, rédacteur en chef de *L'Auvergnat de Paris*, le libraire Michel Herbert, ami de La Varende, ou encore Pierre Descaves, futur député Front national en 1986.

Rideau de barbelés jalonné de miradors

S'étendant sur 15 hectares, le camp est ceinturé par un double rideau de barbelés jalonné de miradors. Au cours des premières semaines, la discipline y est souple, mais les moyens de surveillance ne font pas défaut au directeur, qui dispose de 56 gardiens civils, de policiers, d'agents des Renseignements généraux et de deux (puis trois) compagnies de CRS de 217 hommes chacune — pour un effectif qui ne dépassera pas 226 captifs. Anecdote: le 20 janvier 1962, huit jours après son arrivée à "l'Ardoise", le capitaine Jean-René Souètre y épouse Josette Marcailhou d'Aymeric. Le mariage est célébré par le maire de Saint-Laurent-des-Arbres et le marié a pour témoin le général Clément, commandant adjoint de la IXe Région militaire — qui sera mis à pied. Les captifs font une haie d'honneur aux nouveaux époux en brandissant des barbelés, avant le banquet auquel participent 74 détenus. Un journaliste de *Paris-Match* est présent. Paru dans le numéro du 10 février 1962, son reportage fait scandale.

L'organisation des journées est immuable. Chaque matin, Jean Dides préside la cérémonie du lever des couleurs. Le soir, le journaliste Jean Ferré — futur fondateur de Radio Courtoisie — analyse l'information politique. Mais l'inactivité, la fin de l'Algérie française, l'ignorance quant à la durée de l'incarcération, les difficultés matérielles auxquelles sont confrontées les épouses (de nombreux détenus sont pères de famille), parfois la rupture des couples, sapent le moral, poussant même certains *« assignés »* (le terme officiel) à des tentatives de suicide. *« Pour éviter cela et nous occuper,* raconte André Maynier, *un officier para nous a fait creuser une piscine, qui ne fut jamais remplie. »*

À partir du mois de juillet, "l'Ardoise" commence toutefois à se vider, les derniers embastillés étant relâchés le 14. Deux mois plus tard, l'ex-Cars deviendra pendant près de quinze ans un *« camp de transit »* pour… harkis. ●

"LA GRANDE ÉVASION", VERSION OAS

Digne du célèbre film *La Grande Évasion* de John Sturges avec Steve McQueen, une échappée spectaculaire de détenus a lieu dans la nuit du 18 au 19 février 1962: sous l'impulsion des capitaines para Souètre et Mura, 18 détenus parviennent à s'évader par un tunnel de 35 mètres de long creusé dans le sol sablonneux. Dix d'entre eux seulement sont repris. Un second tunnel sera construit au printemps, mais il sera décelé juste avant son achèvement. Lorsque la police le découvre, le 27 mai, celui-ci, passant sous le… cantonnement des CRS, mesurait près de 80 mètres! É. L.

CERCLE JBT

Jean Marie Bastien-Thiry le jour de son mariage avec Geneviève Lamirand, en février 1955. Huit ans plus tard, il tombait sous les balles du dernier peloton d'exécution de la Ve République.

Bastien-Thiry, le dernier fusillé

11 mars 1963. Épilogue tragique de l'attentat du Petit-Clamart, le lieutenant-colonel Jean Marie Bastien-Thiry est fusillé au fort d'Ivry, sur décision de la justice militaire française.

Par Claude Jacquemart

En pleine nuit, à 3 heures, le père Vernet, aumônier général adjoint des prisons de France, pénètre dans la cellule d'un condamné à mort à la prison de Fresnes. À ses côtés, le directeur de cet établissement pénitentiaire, nommé Marti. Le prêtre réveille le condamné: *« Mon fils, l'heure est venue. »* Le lieutenant-colonel Jean Marie Bastien-Thiry se lève. Il est l'organisateur de l'attentat manqué contre le général de Gaulle au Petit-Clamart, le 22 août 1962.

Sans illusions sur son sort, il s'est confessé la veille même au père Vernet. Le 4 mars 1963 est tombé le verdict de la Cour militaire de justice, appelée à juger les conjurés: six condamnations à mort, dont trois par contumace. Il est le premier de la liste. Sa pensée va vers ses deux camarades également incarcérés, Alain Bougrenet de La Tocnaye, chef opérationnel du commando du Petit-Clamart, et Jacques Prévost. On le rassure: le chef de l'État les a graciés. Bastien-Thiry sourit: *« C'est très bien. Je suis heureux pour eux. »*

Un autel a été dressé dans une cellule voisine. Il entend la messe, qu'il sert lui-même. Le prêtre, à la communion, rompt l'hostie en deux morceaux: l'un destiné au condamné, l'autre à son épouse, Geneviève. La scène est suivie en silence par ses trois avocats, Jean-Louis Tixier-Vignancour, Bernard Le Coroller et Richard Dupuy. Le président de la Cour militaire de justice, le général Gardet, n'a pas jugé utile de se déplacer et s'est fait représenter par l'un de ses assesseurs, le colonel Reboul, au côté du procureur général Gerthoffer. Bouleversé, Bernard Le Coroller, qui ne croit en rien, confiera plus tard: *« Si je me convertis un jour, ce sera grâce au colonel Bastien-Thiry. Lorsqu'il a communié pour la dernière fois ici-bas, une véritable transfiguration a illuminé son visage. »*

L'exécution est prévue au fort d'Ivry. La police a été déployée en nombre tout le long du parcours. *« Un brouillard de flics »*, écrira *Le Canard enchaîné*, peu suspect de sympathie à l'égard de l'OAS. Au poteau, Bastien-Thiry se laisse attacher les mains mais refuse le bandeau sur les yeux. Le peloton tire, suivi du coup de grâce. Il est 6 h 40. Le corps sera inhumé au cimetière de Thiais, dans le carré des suppliciés.

Un catholique profondément pieux et même mystique

Cette exécution provoquera un profond malaise dans l'opinion. Certes, il y eut la raison d'État. En la personne du général de Gaulle, qui était visé par l'attentat du Petit-Clamart, c'est la Ve République et ses institutions, établies par ses soins, qui l'étaient aussi. La menace était constante, comme l'avait prouvé l'attentat de Pont-sur-Seine (Aube), le 8 septembre 1961, sur la route empruntée par la voiture du Général pour se rendre à Colombey-les-Deux-Églises. Une embuscade déjà organisée par Bastien-Thiry.

Si l'on en croit les confidences du gendre de De Gaulle, le général de Boissieu, alors colonel, qui accompagnait celui-ci dans la voiture le condui-

**Dessin d'audience du procès : témoignage à la barre de Bastien-Thiry.
Il aura pour avocats M^es^ Dupuy, Le Coroller, Isorni et Tixier-Vignancour.
Page de gauche : fleurissement de la tombe, dans le cimetière de Bourg-la-Reine, du dernier fusillé de la République.**

DR ; WIKIMEDIA COMMONS

sant de l'Élysée à l'aérodrome de Villacoublay où il devait prendre un avion l'acheminant à Saint-Dizier, le président de la République aurait été ulcéré que les conjurés aient pris le risque de tuer sa femme en l'ayant pris lui-même pour cible. En outre, rapporte Georges Fleury — qui rencontra le général de Boissieu en 1996 — dans son *Histoire secrète de l'OAS* (Grasset, 2002), le Général *« n'avait pas trouvé très chevaleresque que le chef de la conjuration se soit contenté de donner le signal du tir sans prendre lui-même part à l'embuscade »*. Il lui reprochait aussi d'avoir mêlé des étrangers — les Hongrois Gyula Sari, Lajos Marton et Lazlo Varga, rescapés du soulèvement de 1956 — *« à une affaire qui n'aurait dû intéresser que des Français »*.

De son côté, Bastien-Thiry s'était senti d'autant plus déterminé à éliminer le Général qu'entre l'attentat de Pont-sur-Seine et celui du Petit-Clamart la tragédie algérienne n'avait fait qu'empirer. À son procès, ses défenseurs soutiendront que son intention n'avait nullement été de tuer le général de Gaulle, mais de l'enlever pour pouvoir le juger. Une thèse fragile compte tenu du nombre d'impacts de balles relevés sur la Citroën présidentielle, l'une d'entre elles n'ayant manqué sa cible que de justesse.

Au mois d'août 1962, Jean Marie Bastien-Thiry est un homme fondamentalement révolté. Brillant officier, devenu à la sortie de Polytechnique ingénieur de l'armée de l'air, il est, à 34 ans, ingénieur en chef de 2^e^ classe, grade équivalent à celui de lieutenant-colonel. On lui doit la mise au point des missiles anti-

"NOUS N'AVONS PAS TRANSGRESSÉ LES LOIS MORALES"

Au début de son procès, le 28 janvier 1963, Bastien-Thiry lira une longue déclaration en forme de réquisitoire contre *« le pouvoir de fait »*. *« Par suite des conditions dans lesquelles a été obtenu ce qu'on a osé appeler le règlement du problème algérien*, déclare-t-il, *des principes et des lois qui sont ou qui devraient être à la base de la vie nationale ont été mis en question. »* Et d'ajouter: *« Le danger que court actuellement ce pays ne vient pas d'un risque de destruction physique ou matérielle: il est plus subtil et plus profond, car il peut aboutir à la destruction de valeurs humaines, morales ou spirituelles qui constituent le patrimoine français. »* L'homme persiste aussi dans son jugement de De Gaulle: *« Nous n'avons pas transgressé les lois morales ni les lois constitutionnelles en agissant contre un homme qui s'est placé lui-même hors de toutes les lois »*, dit-il. Conclusion de l'accusé qui, par ce réquisitoire, sait qu'il vient de brûler ses vaisseaux: *« Devant l'Histoire, devant nos concitoyens et devant nos enfants, nous proclamons notre innocence, car nous n'avons fait que mettre en pratique la grande et éternelle loi de solidarité entre les hommes. »* C. J.

chars filoguidés SS-10 et SS-11, ce qui a permis à certains de ses proches de le surnommer "le von Braun français". C'est aussi un catholique profondément pieux et même mystique.

Trois autres membres de l'OAS déjà passés par les armes

Les événements d'Algérie n'ont fait que meurtrir au plus profond sa conscience d'homme, d'officier et de chrétien. Après l'échec du putsch militaire d'avril 1961 à Alger, dernière tentative d'une fraction de l'armée pour faire reculer le Général dans sa volonté de conduire l'Algérie à l'indépendance, l'OAS a pris le relais. À la lutte contre le FLN algérien s'est ainsi superposé un affrontement franco-français sous le regard d'un adversaire qui, bientôt, sera devenu l'allié de l'exécutif.

Au début de son procès, le 28 janvier 1963, Bastien-Thiry lit une longue déclaration en forme de réquisitoire contre *« le pouvoir de fait » (lire encadré page de gauche)*. Tout a été orchestré, il le sait, afin qu'il rejoigne les trois autres membres de l'OAS déjà passés par les armes : Albert Dovecar, ex-sergent du 1er régiment étranger de parachutistes, et Claude Piegts, un civil algérois, fusillés le 7 juin 1962 pour l'assassinat du commissaire central d'Alger Roger Gavoury, suivis, un mois plus tard, par le lieutenant Roger Degueldre — lui aussi ancien du 1er Rep, devenu chef des "commandos Delta" de l'organisation. Bastien-Thiry pouvait d'autant moins échapper à son destin que de Gaulle, en sa personne, voulait faire un exemple.

Circonstance aggravante : après que le général Jouhaud, devenu chef de l'OAS à Oran, eut été arrêté fin mars 1962, puis jugé et condamné à la peine capitale, le chef de l'État avait pris comme un affront personnel le fait que le général Salan, chef suprême de l'organisation clandestine, échappe un mois plus tard à la peine de mort prononcée contre son adjoint *(lire page 64)*. Furieux, de Gaulle décide de laisser la justice suivre son cours en ce qui concernait Jouhaud et de remplacer le Haut Tribunal militaire par une nouvelle Cour militaire de justice à sa main. Dans une note adressée au Premier ministre, Georges Pompidou, et au garde des Sceaux, Jean Foyer, il écrit : *« J'attends un projet d'ordonnance réformant le code pénal notamment dans ses dispositions qui facilitent ou organisent l'obstruction, dès lors qu'il s'agit de juger des crimes contre la sûreté de l'État. »*

Pompidou et Foyer seront stupéfaits par cette note et par l'annonce de l'imminente exécution de Jouhaud, au point de mettre leur démission dans la balance ; ils feront retarder, par différents procédés, ladite exécution. Redoutant le scandale que ce double désaveu risquait de provoquer dans l'opinion, de Gaulle choisit finalement de reculer ; il gracie Jouhaud le 28 novembre 1962. Quatre mois plus tard, la grâce de Bastien-Thiry sera, elle, refusée : *« Les Français ont besoin de martyrs*, aurait déclaré de Gaulle. *Celui-là, ils pourront en faire un s'ils le veulent. Il le mérite. »* ●

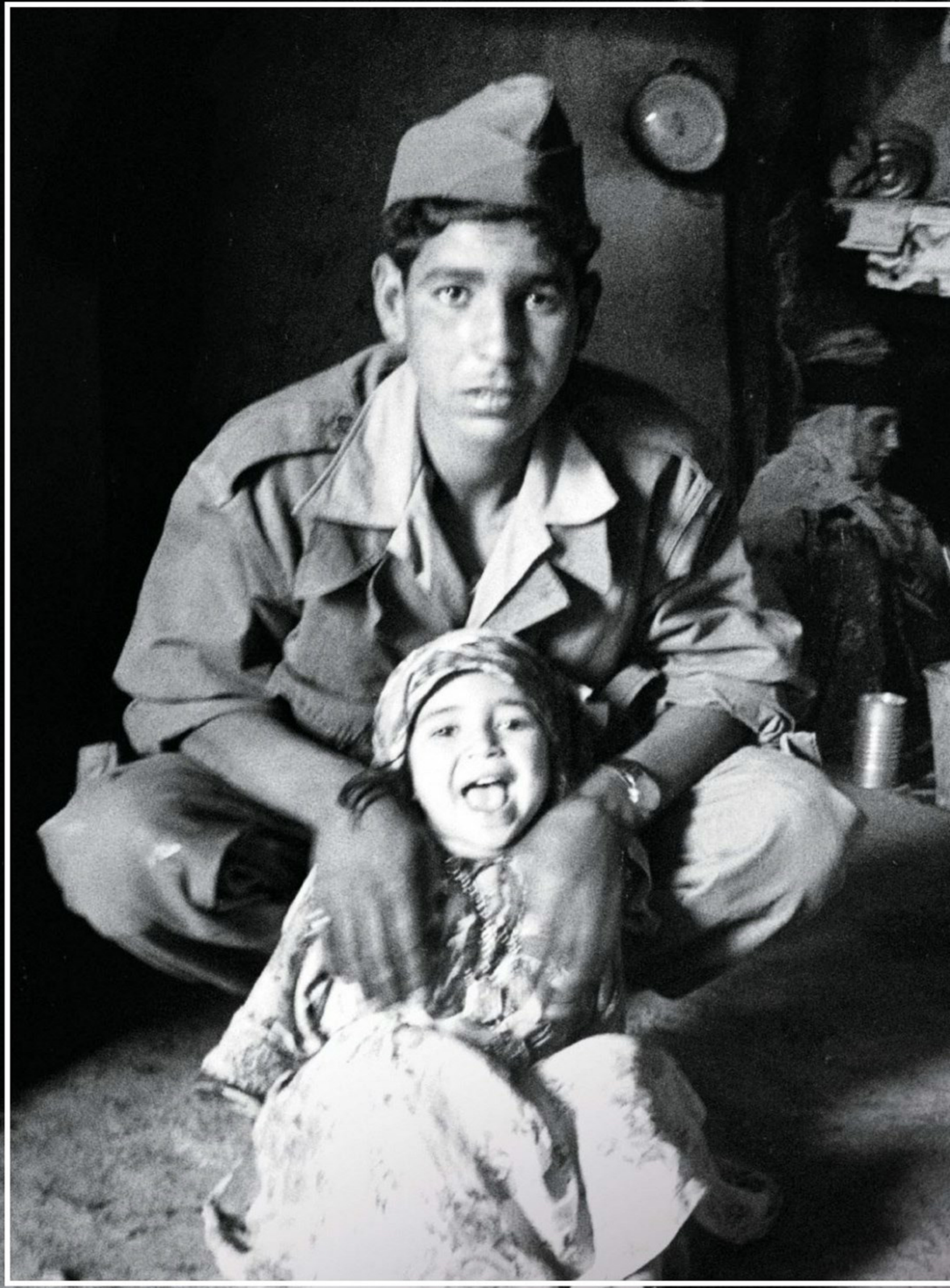

Bordj Okhriss, mai 1961.
Un harki et sa famille.

Harkis, les frères abandonnés

Plus de 150 000 musulmans qui avaient choisi la France ont été massacrés après les accords d'Évian, et les rescapés traités comme des parias en métropole. Une tache indélébile.

MARC GARANGER / AURIMAGES/AFP

Les héros sacrifiés

Hommes, femmes, enfants, vieillards… plus de 150 000 harkis et leurs familles ont été massacrés après le "cessez-le-feu" du 19 mars 1962. Sur ordre du FLN, et avec la complicité de la France. Retour sur une tragédie.

Par Éric Letty

Certains furent crucifiés sur des portes, les yeux crevés, le nez et les oreilles coupés, la langue arrachée, systématiquement émasculés, relate Camille Brière dans son livre *Qui sont les harkis?* (Éditions de l'Atlanthrope, 1974). *D'autres encore furent dépecés à la tenaille, leur chair palpitante jetée aux chiens, lapidés, ébouillantés, ligotés et jetés dans les brasiers devant les populations rassemblées et horrifiées, ou qu'on faisait, sous la terreur, participer aux massacres. Quant aux familles, voici ce qui les attendait: des vieillards et des infirmes étaient égorgés, des femmes violées puis éventrées, des nourrissons, des jeunes enfants avaient la tête écrasée contre les murs sous les yeux de leur mère…*

Impossible de ne pas frémir à l'évocation de ces massacres perpétrés par le FLN en toute connaissance des autorités françaises après le "cessez-le-feu" du 19 mars 1962, et plus encore après

JEAN-LOUIS SWINERS/GAMMA-RAPHO

Ci-dessous : soldats harkis en patrouille. À droite : note de l'état-major de l'armée de terre en date du 21 avril 1977. Elle atteste qu'"environ 150 000 supplétifs" ont été portés "disparus" ou "exécutés" par le FLN. Auxquels s'ajoutent "environ 2 500 emprisonnés par le FLN après l'indépendance". "100 000 personnes sont mortes de notre faute. Le déshonneur est trop lourd", confessait Jean Lacouture dans *Télérama* (13 décembre 1991). Il est encore (très) en dessous de la réalité…

l'indépendance de juillet. Une horreur encore amplifiée par le "silence d'État" sur ces questions, et la célébration, sans cesse proclamée depuis, de la fameuse "amitié franco-algérienne" dont les représentants, aujourd'hui encore, sont les acteurs et héritiers revendiqués de l'une des plus terribles tragédies de notre temps. Car ces exactions ne furent pas des cas isolés, comme certains continuent de le prétendre. Bien au contraire:

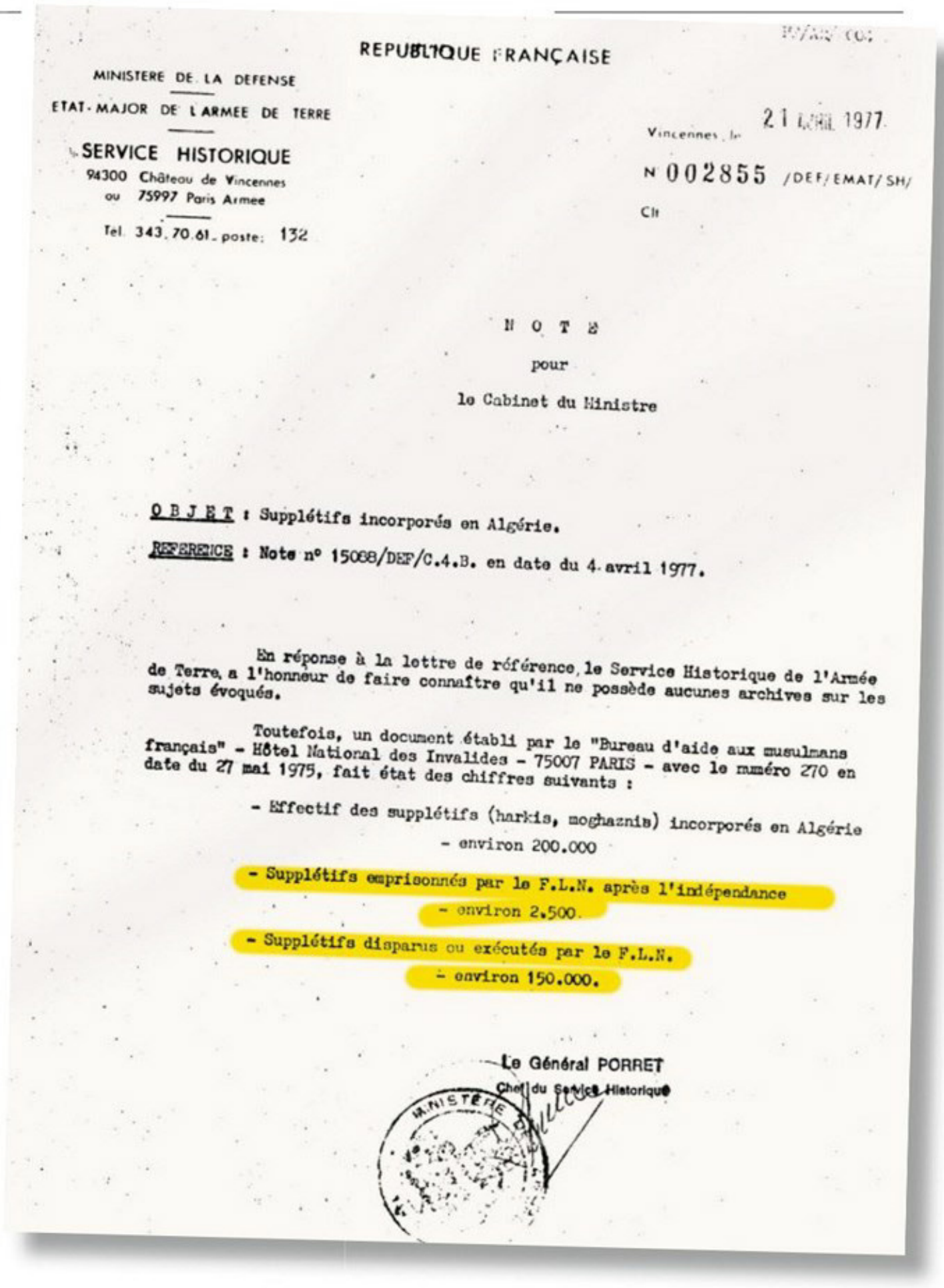

MINISTERE DE LA DEFENSE
ETAT-MAJOR DE L'ARMEE DE TERRE
SERVICE HISTORIQUE
94300 Château de Vincennes
ou 75997 Paris Armee
Tel. 343.70.61. poste: 132

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vincennes, le 21 AVRIL 1977

N° 002855 /DEF/EMAT/SH/
Cl

N O T E

pour

le Cabinet du Ministre

OBJET : Supplétifs incorporés en Algérie.

REFERENCE : Note n° 15088/DEF/C.4.B. en date du 4 avril 1977.

En réponse à la lettre de référence, le Service Historique de l'Armée de Terre a l'honneur de faire connaître qu'il ne possède aucunes archives sur les sujets évoqués.

Toutefois, un document établi par le "Bureau d'aide aux musulmans français" - Hôtel National des Invalides - 75007 PARIS - avec le numéro 270 en date du 27 mai 1975, fait état des chiffres suivants :

- Effectif des supplétifs (harkis, moghaznis) incorporés en Algérie
- environ 200.000

- Supplétifs emprisonnés par le F.L.N. après l'indépendance
- environ 2.500.

- Supplétifs disparus ou exécutés par le F.L.N.
- environ 150.000.

Le Général PORRET
Chef du Service Historique

la terreur fut planifiée et généralisée, les massacres perpétrés au grand jour *(lire document ci-dessus).*

Au total, 200 000 "supplétifs" ont servi en Algérie

Cité par Boussad Azni dans *Harkis, crime d'État* (Ramsay, 2002), Chérif K. a erré pendant deux mois avec sa famille avant de parvenir à se réfugier en métropole. Son témoignage raconte un territoire entièrement livré aux "tueurs de harkis". *« Partout*, dit-il, *c'étaient les mêmes horreurs. Nous avons assisté, cachés, impuissants, à des tortures inimaginables sur la place publique. Des hommes lynchés, égorgés, des femmes enceintes dont on ouvrait le ventre, au rasoir, pour en extirper l'enfant. Ils riaient et ils le jetaient dans la poussière. » « Des anciens combattants sont condamnés à avaler leurs décorations françaises avant d'être abattus avec un* ➤

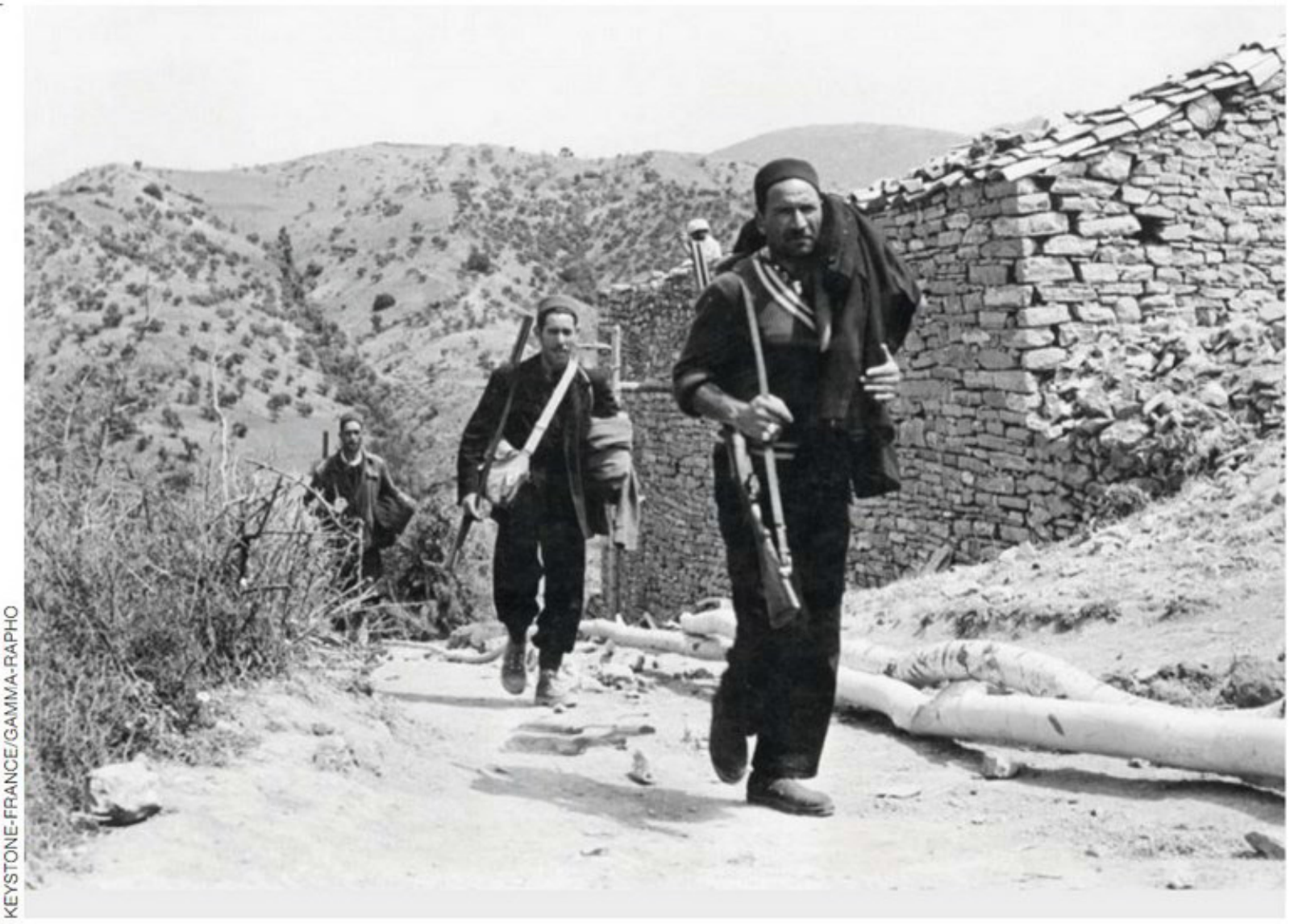

KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO

invraisemblable raffinement dans l'horreur », ajoute le colonel Abd-El-Aziz Méliani dans son livre *Le Drame des harkis* (Perrin, 2001). D'Alger à Oran, de Sétif à Mostaganem, la population est conviée ou contrainte à participer aux supplices. Double objectif pour le FLN: éradiquer les "traîtres" et consolider son pouvoir par la terreur.

Armés, les harkis auraient pu opposer une résistance au FLN

En théorie, les supplétifs de l'armée française démobilisés (qui avaient été intégrés dans les harkas créés en 1955) s'étaient vu proposer trois possibilités: contracter un engagement dans l'armée française; retourner à la vie civile avec une prime de démobilisation; ou bénéficier d'une période de réflexion de six mois. Un marché de dupes selon Méliani, puisque l'engagement dans l'armée *« implique l'abandon de la famille, ce qui rend cette mesure sans grand effet, étant donné que la plupart des harkis sont mariés »*. En outre, les assurances fournies par la France s'engageant à garantir leur protection *via* les accords d'Évian, les promesses de pardon du FLN, la crainte de représailles exercées sur les familles, mais aussi la peur du déracinement, incitent nombre de ces hommes à rester en Algérie. Quant à ceux qui, lucides sur les risques encourus, réclament d'être "repliés" en métropole, le pouvoir gaulliste s'applique secrètement à les en empêcher — Louis Joxe, ministre des Affaires algériennes, allant même, dans une directive interne du 15 juillet 1962, jusqu'à ordonner que soient *« renvoyés en Algérie »*, donc promis à la mort, *« les supplétifs débarqués en métropole en dehors du plan général » (lire encadré page 80)*!

Sur place, non seulement l'armée française ne protège pas ses ex-soldats musulmans, mais elle les désarme, y compris par la ruse *(lire encadré page de droite)*. Officiellement, il s'agit de les empêcher de déserter avec leurs armes. La vraie raison est ailleurs: armés, les harkis pourraient opposer une résistance au FLN, que le gouvernement a choisi pour unique interlocuteur. Recevant à Paris des élus d'Algérie le 19 janvier 1960, soit deux ans avant le "cessez-le-feu", de Gaulle avait annoncé la couleur: *« Les musulmans ne seront jamais des Français »*, déclare-t-il au député M'hamed Laradji. *« Mais nous allons souffrir! »*, lui objecte ce dernier. Réponse du chef de l'État: *« Eh bien! Vous souffrirez! »*

Ces souffrances, tortures et assassinats se dérouleront jusque dans les centres ou camps de détention de harkis en Algérie. Dans une note adressée au vice-président du Conseil d'État Alexandre Parodi, le sous-préfet d'Akbou, Jean-Marie Robert, écrit que dans son arrondissement 750 personnes sont regroupées dans trois centres d'interrogatoires, où l'on entend *« très loin à la ronde les hurlements des torturés »*. Deux tiers des détenus sont d'anciens supplétifs, un tiers des civils: maires, conseillers généraux ou municipaux, chefs de village, anciens combattants... Le sous-préfet cite le cas d'un conseiller général musulman enterré vivant, la tête dépassant et recouverte de miel: *« Son agonie, le visage mangé par les abeilles et les mouches, dura cinq heures. »* Des dizaines de harkis sont *« promenés habillés en femmes, nez, oreilles et lèvres coupés, émasculés, enterrés vivant dans la chaux ou même dans le ciment, ou brûlés vifs à l'essence »*. Le même précise que les supplices sont encore plus cruels dans un arrondissement voisin, *« où des femmes furent aussi*

**Page de gauche :
soldats harkis en patrouille.**

tuées pour le seul fait d'avoir reçu des soins dans des infirmeries militaires ».

Les violences s'étendent au personnel soignant lui-même. Dans son livre *L'Algérie sans la France* (France-Empire, 1964), le bachaga Boualam cite ainsi l'appel téléphonique au secours d'une éducatrice musulmane à son ancienne directrice d'un centre de rééducation pour enfants: *« Les trois infirmières du centre ont été égorgées, Zineb Ben Abdallah a été brûlée vive après avoir été violée.* (...) *Madame, c'est affreux! Peux-tu t'occuper de moi, car on peut être violée puis tuée bientôt... »*

Des "compagnies de travail" du génie algérien sont également créées, où des harkis sous-alimentés travaillent comme des esclaves. D'autres sont utilisés pour déminer à mains nues la ligne Morice, créée à la frontière tunisienne par l'armée française. Échappé des mains des tueurs, le caporal Brahim L. déclare: *« J'ai vu, en traversant à pied le Constantinois pour aller à Alger en me cachant, des anciens goumiers, leurs femmes et des enfants lapidés, battus et qui allaient sûrement être tués dans la rue. Et il y avait encore l'armée française et les gendarmes qui regardaient sans rien faire. Pourquoi?* (...) *Pourtant, les fellaghas en ont encore peur. Ils pourraient les sauver, ou ceux qui sont dans les camps. »* Autre témoignage, parmi tant d'autres, recueillis par Méliani, celui d'un sous-officier de l'arrondissement de Bordj-Bou-Arreridj (Sétif), daté du 16 août 1962: *« Tous les hommes de la harka de Beni-Lalem* (...) *ont été massacrés. L'un d'eux, torturé, a crié aux gens de l'ALN: "Jusqu'à la dernière goutte de sang, nous sommes français, vous pouvez nous tuer, cela ne fera pas changer notre cœur!" »*

Pourtant, obéissant aux ordres, l'armée française — à l'exception de cas héroïques *(lire page 81)* —

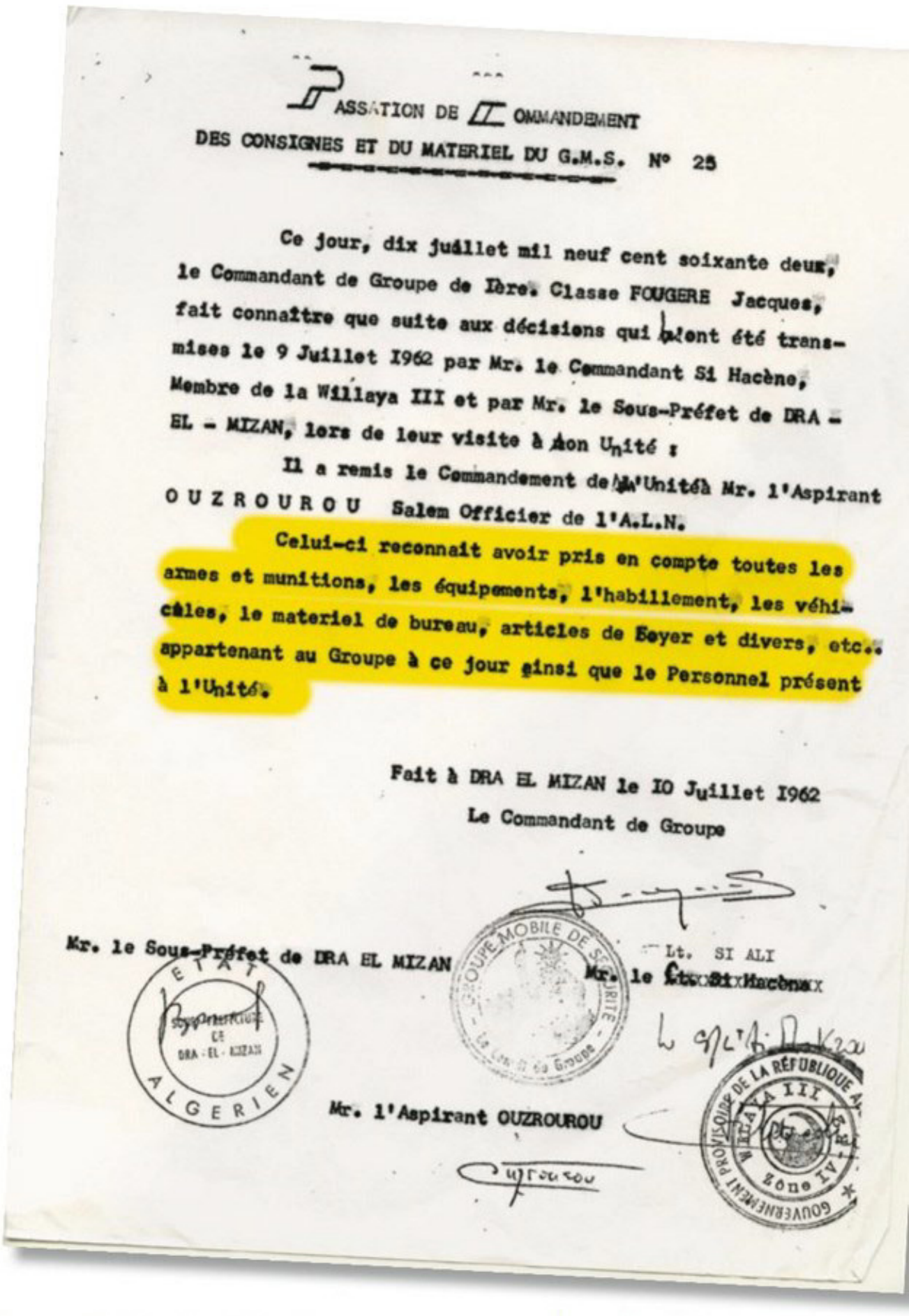

PASSATION DE COMMANDEMENT
DES CONSIGNES ET DU MATERIEL DU G.M.S. N° 25

Ce jour, dix juillet mil neuf cent soixante deux, le Commandant de Groupe de Ière. Classe FOUGERE Jacques, fait connaître que suite aux décisions qui lui ont été transmises le 9 Juillet 1962 par Mr. le Commandant Si Hacène, Membre de la Willaya III et par Mr. le Sous-Préfet de DRA - EL - MIZAN, lors de leur visite à son Unité :

Il a remis le Commandement de sa Unité à Mr. l'Aspirant OUZROUROU Salem Officier de l'A.L.N.

Celui-ci reconnait avoir pris en compte toutes les armes et munitions, les équipements, l'habillement, les véhicules, le materiel de bureau, articles de foyer et divers, etc.. appartenant au Groupe à ce jour ainsi que le Personnel présent à l'Unité.

Fait à DRA EL MIZAN le IO Juillet 1962
Le Commandant de Groupe

Mr. le Sous-Préfet de DRA EL MIZAN — Lt. SI ALI

Mr. le Commandant Si Hacène

Mr. l'Aspirant OUZROUROU

LIVRÉS À LEURS BOURREAUX

C'est une note dont la froideur administrative est glaçante. Datée du 10 juillet 1962, elle concerne la *« passation de commandement »* d'un officier français commandant un groupe mobile à un aspirant de l'ALN, en exécution des décisions d'un commandant de la wilaya III. L'aspirant reconnaît avoir pris en compte toutes les armes et munitions, les équipements, l'habillement, les véhicules, le matériel de bureau... *« ainsi que le personnel présent à l'unité »*. Promis, donc, à une mort certaine... Dans son livre *Harkis, crime d'État*, Boussad Azni rapporte aussi, entre autres, le témoignage d'un ancien officier du 10e BCP racontant comment les 25 harkis de son unité ont été traîtreusement désarmés à la faveur d'une inspection d'armes, puis abandonnés sans défense, le jour du départ, alors qu'un détachement de l'ALN s'était installé à 500 mètres du campement. Ceux qui s'agrippent aux ridelles des camions sont refoulés à coups de crosses. *« Voilà comment la France a remercié ces quelques harkis*, conclut l'officier: *en les jetant en pâture aux hommes du FLN qui assistaient à la scène. »* É. L.

LES FRÈRES ABANDONNÉS

Timbre édité en 1954 en l'honneur des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, Français de métropole et musulmans mis sur le même plan. Huit ans avant l'abandon.

GUSMAN/LEEMAGE

reste l'arme au pied. Pis, des harkis sont livrés à l'ennemi. Dans *La Guerre d'Algérie* (Pygmalion, 2004), Pierre Montagnon raconte comment 40 hommes de la SAS des Beni Bechir, embarqués sur un bateau français mais repérés par un officier de l'ALN, sont débarqués sur ordre du corps d'armée de Constantine, commandé par le général Ducournau: *« Agrippés au bastingage, à tout ce qui se présente, les malheureux implorent les soldats français qui, à coups de crosse, les rejettent vers le quai. Peu après, tombés entre les mains de l'ALN, ils sont exécutés sur la place Marquet, à quelques centaines de mètres de ce navire dont l'armée française les a chassés. »*

Méliani rapporte aussi cette réflexion, datant d'août 1962, d'un sergent-chef en garnison près d'Alger: *« Le régiment rentre en France dans un mois environ. Comme nous ne faisons rien, même pas protéger les gens menacés, cela vaut mieux pour tous. Je commandais en second un commando de chasse dans l'Algérois. Mes quarante musulmans ont été pris par les rebelles dans les premiers jours de juillet. (…) Je crois savoir que certains sont encore vivants. Ils sont au camp de Taourtatsine, dans l'Atlas blidéen. (…) Il y a peut-être plusieurs centaines de prisonniers. Parmi eux, des Européens, femmes et enfants. Les rebelles les torturent peu à peu: on coupe un bras, le nez, on fait des plaies qu'on sale, etc. On s'en sert aussi, comme ils disent, de "filles de joie", notamment les Européennes. (…) Il n'est pas question d'émettre l'idée d'aller les délivrer, ce qui serait pourtant bien simple. Les cadres sont dégoûtés d'eux-mêmes et de ce qu'on les oblige à accepter. »* Un appelé écrit à sa famille: *« Nous avons dû fermer les fenêtres pour ne plus entendre les cris (et surtout pour ne plus sentir l'odeur) de Mohand Soualili, un brave type, un harki que nous connaissions bien et que les fels faisaient brûler à quelques mètres de notre cantonnement. »*

« C'est une image de l'Algérie que je conserve et que je ne peux effacer, témoignera le général Vanuxen. *Elle avait 15 ou 16 ans. C'était une toute jeune mariée. Elle avait été enlevée pendant la nuit avec son jeune enfant de quelques mois: son mari servait la France. Ils avaient été une douzaine à la violer, le petit corps de son enfant égorgé étendu auprès d'elle. Ils la libérèrent au petit jour et on la vit apparaître au sommet de la colline. Elle vint à nous, muets et immobiles d'horreur. Quand elle fut en face de moi, sans un mot, ses yeux brillants me fixant dans sa fièvre, elle me jeta dans les bras que j'ouvris instinctivement son enfant mort, la petite gorge ouverte d'une oreille à l'autre, au sang caillé et aux petits tuyaux bleus qui sortaient de la plaie béante. C'était l'Algérie elle-même. Quand pourrai-je effacer en moi cette image? »* ●

JOXE : "LES SUPPLÉTIFS DÉBARQUÉS EN MÉTROPOLE SERONT RENVOYÉS"

Alors que, à l'encontre des ordres reçus, des officiers français s'emploient à sauver leurs hommes en leur faisant gagner la métropole *(lire page de droite)*, les autorités prennent des mesures pour empêcher ces rapatriements. Le 16 mai 1962, Louis Joxe, ministre des Affaires algériennes, télégraphie ainsi à Christian Fouchet, haut-commissaire en Algérie, pour lui rappeler que *« toutes initiatives individuelles tendant à l'installation en métropole de Français musulmans sont strictement interdites »*. Le 15 juillet, nouvelle directive: *« Les supplétifs débarqués en métropole en dehors du plan général seront renvoyés en Algérie. Je n'ignore pas que ce renvoi peut être interprété par les propagandistes de l'OAS comme un refus d'assurer l'avenir de ceux qui nous sont demeurés fidèles. Il conviendra donc d'éviter de donner la moindre publicité à cette mesure. »* É. L.

STF/AFP

Petite fille de harkis embarquant pour la métropole, au printemps 1962.

Ces “justes” qui ont sauvé des harkis

Malgré l’interdiction du gouvernement, plusieurs officiers ou civils français ont aidé des harkis à se réfugier en France. Exemples, non exhaustifs.

Par Éric Letty

Colonel Adolphe Lallemand

Avec l’appui du **général Cazenave**, commandant la 9e DI, ce commandant du 22e RI à Ténès organise en juin 1962 l’embarquement vers la France de ses harkis et de leurs familles, sur un bateau affrété à ses frais. Son fils, le **lieutenant Jacques Lallemand**, fait mettre en joue les gendarmes mobiles qui tentent de s’y opposer.

Sous-lieutenant Maurice de Kervénoaël

Cet officier du 28e dragons sera, lui, soutenu par les gendarmes d’Alger qui l’aident à *« mettre tout le monde dans un bateau »*: 30 harkis, accompagnés de leurs familles, que la sœur et le beau-frère du militaire accueillent dans le Minervois.

Lieutenant Jean-Pierre Sénat

Chef de la SAS du Ghrib, il parvient à évacuer par petits groupes plus d’une centaine de familles, qu’il aide à s’installer dans le Tarn. Il est épaulé par **l’abbé Alain Maillard de La Morandais**, qui a commandé une SAS dans l’Ouarsenis, fief du bachaga Boualam, et s’occupe aussi d’en recaser les *mokhaznis*.

Lieutenant Yvan Durand

Chef de SAS près de Palestro, il fait partir l’ensemble de ses harkis et attend que tous soient montés sur le bateau pour y prendre place avec sa femme et sa fille. Il aide ensuite avec une énergie remarquable au reclassement des Français musulmans.

Lieutenant Daniel Abolivier

Chef de SAS en Kabylie, il sauve ses 50 *mokhaznis* grâce à des papiers fournis par **le sous-préfet Jean-Marie Robert**.

Lieutenant François Meyer

Officier du 23e spahis, il réquisitionne des taxis pour conduire 350 personnes au port de Mers el-Kébir. **Le colonel Fresson**, commandant le régiment, lui fournit une escorte blindée.

Vice-amiral d’escadre Jean Barthélemy

Commandant la base de Mers el-Kébir, il met ses navires à disposition de la demi-brigade de fusiliers marins (DBFM) qui, collectivement, a décidé de sauver ses harkis et leurs familles, soit 600 personnes. Grâce à lui, un total de 19300 Européens et musulmans seront évacués en juin et juillet 1962.

Lieutenant Armand Bénésis de Rotrou

Ancien officier du commando Georges *(lire page suivante)*, il rapatrie 250 harkis par bateau. Les anciens harkis de “Georges” bénéficient en outre de l’aide du banquier et officier de réserve **André Wormser**, qui met une ferme en Dordogne à la disposition des supplétifs réfugiés. Wormser deviendra secrétaire général puis président du Comité national pour les musulmans français. ●

Commando Georges, le destin tragique des harkis d'élite

Constituée en grande partie d'ex-FLN ralliés, cette troupe de musulmans s'est couverte de gloire. Avant d'être abandonnée par la France…

Par Éric Letty

L'aventure commence au début de l'année 1959. Ce jour-là, le lieutenant Georges Grillot rencontre le colonel Bigeard, qui a pris, en janvier, le commandement du secteur "pourri" de Saïda. Vétéran de l'Indochine, Grillot y a pratiqué la guerre contre-révolutionnaire à la tête d'une section de combattants locaux pro-français; il propose de renouveler cette expérience en Algérie. Séduit, Bigeard l'autorise à lever une troupe d'anciens fellaghas.

Grillot se rend alors au centre de transit, où sont gardés des prisonniers, pour y rencontrer Youcef Ben Brahim, ancien responsable FLN des liaisons avec le Maroc, en rupture avec le parti révolutionnaire. Il lui parle de l'Algérie nouvelle, dont le mouvement du 13 mai porte l'espérance, et obtient son ralliement. De cette poignée de main naît le commando Georges. Lequel, à son apogée, comptera 250 hommes.

L'organisation de la nouvelle troupe s'inspire de celle de l'adversaire: à sa tête, un chef militaire, le lieutenant Grillot — dont le prénom devient le nom du commando —, assisté de deux adjoints, l'un "politique", Ben Brahim, l'autre en charge des "liaisons et du ravitaillement", le lieutenant Armand Bénésis de Rotrou. Le commando comprend quatre *katibas*, composées de trois *sticks* de dix hommes et commandés par les adjudants Riguet, Smaïn, Bendida, Adda, plus tard Habib, tous ex-fellaghas. En totalité musulmane et nord-africaine, la troupe compte 30 % de rebelles ralliés et 40 % d'anciens militaires.

Stratégie suivie: briser dans un premier temps l'Organisation politico-administrative (OPA) du FLN, *« pierre de base de la révolution »*. Un réseau de renseignements est bâti qui remonte les filières, identifie les tueurs, recueille des informations sur les mouvements, les caches et les postes de l'ennemi. Les succès s'accumulent: les bandes rebelles sont localisées et tombent. Dans le même temps, le commando participe à l'effort de pacification mis en œuvre par Bigeard, dont l'esprit se résume à la si symbolique devise inscrite sur son fanion: "Chasser la misère".

Bigeard : "la meilleure formation du secteur"

Grâce à son action, la population musulmane bascule du côté français. Du commando Georges, Bigeard écrit: *« C'est indiscutablement la meilleure formation du secteur. »* Son prestige est tel que lorsque de Gaulle visite Saïda, en août 1959, il s'attarde à prendre le thé sous la *kheima* avec les chefs de *katibas*: *« Terminez la pacification et une ère nouvelle s'ouvrira pour l'Algérie »*, dit-il à l'adjudant Riguet.

Défilé du commando Georges à Saïda, en Oranie, le 27 août 1959.

UPI/AFP - COLLECTION PRIVÉE

Puis la politique gaulliste évolue. Après les barricades d'Alger, en janvier 1960, Bigeard est muté en métropole. Toutefois, le dynamisme qu'il a insufflé ne disparaît pas et les combattants du "Georges" continuent d'enchaîner les actions d'éclat.

Mais les négociations entamées par la France avec le FLN font basculer la population du côté des rebelles. Après le prétendu cessez-le-feu du 19 mars, Grillot, pour leur rendre de l'espoir, obtient la nomination des cadres au grade de sous-lieutenant : le 4 avril 1962, au cours d'une émouvante cérémonie, leurs galons d'officier sont remis à Rivet, Bendida, Habib et Smaïn.

Le danger qui menace est d'autant plus fort. Grillot veut soustraire à la vengeance du FLN ses harkis et leurs familles — soit près de 250 soldats et 2500 à 3000 civils. Il demande qu'un bateau de la Marine nationale soit affrété pour les emmener en France, mais se heurte à un refus. Parallèlement, le FLN appelle à la désertion et fait pression sur les épouses en faisant miroiter un illusoire pardon. La confiance disparaît, les commandos sont désarmés.

Les fellaghas enlèvent et exécutent le sous-lieutenant Habib et deux de ses hommes ; ils contactent Bendida et Riguet. Ce dernier se rend chez Grillot, lâche un poignard qu'il dissimule et lui dit : *« Georges, va-t'en vite ! Laisse-nous. »* Lui avait-on demandé de l'assassiner ? Il paiera sa fidélité de sa vie.

Ben Brahim, le "second" de Georges, assassiné à Paris

Quelques jours plus tard, le 28 avril, Grillot, devenu capitaine, reçoit l'ordre de quitter Saïda. C'est la fin du commando Georges, qui est dissous. La plupart de ses membres restés en Algérie connaîtront une fin tragique. Les sous-lieutenants Riguet et Bendida sont atrocement suppliciés. Ceux qui parviennent à gagner la France sont parqués dans les camps de harkis du Larzac, de Saint-Maurice-l'Ardoise ou de Rivesaltes, dans un complet dénuement *(lire page suivante)*.

Étant parvenu à rejoindre la métropole avec sa famille, le désormais lieutenant Ben Brahim, établi en Dordogne, y sera assassiné en juin 1968, après avoir échappé à plusieurs tentatives d'attentats. ●

30 %

C'est la proportion d'ex-"fellaghas" du FLN faisant partie des soldats du commando Georges (250 au total).

AFP - JEAN-PIERRE MULLER/AFP

Les parias de la République

“Cités d’accueil”, “camps de transit”… : derrière ces mots, des camps de la honte où furent parqués des dizaines de milliers de harkis “repliés” en métropole. Enquête sur un tabou français.

Par Bruno Larebière

Lorsque Boussad Azni est arrivé au camp de Bias (Lot-et-Garonne), il avait 4 ans; quand ce fils de harkis l’a quitté, il en avait… 11. Sept ans en enfer. Un *« vrai camp de concentration »*, témoigne-il dans *Harkis, crime d’État* (Ramsay, 2002). Pour cinq personnes, dont trois enfants en bas âge, sa famille ne dispose que de paillasses et d’un minuscule évier à robinet d’eau froide. La douche, c’est une fois par semaine. Payante. Quant aux commodités… *« Les w.-c. collectifs étaient à l’extérieur »* et dépourvus d’éclairage. *« Du coup*, poursuit-il, *nous avions nos pots de chambre* […] *entre les matelas. »* À 22 heures, toutes les lumières sont coupées. Couvre-feu. *« La nuit, la seule lueur, c’était, parfois, la bougie de ma mère. Elle se levait, le bougeoir à la main, pour faire la chasse aux cafards… »*

Les harkis manifestent, le 29 juin 1991 à Narbonne, pour la reconnaissance de leurs droits. Page de gauche : harkis dans le camp de Saint-Maurice-l'Ardoise, en 1975.

Bias, mais aussi Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), Saint-Maurice-l'Ardoise (Gard, où furent auparavant internés de manière préventive des sympathisants OAS, *lire page 68*)… : en tout une dizaine de *« cités d'accueil »* ou de *« camps de transit et de reclassement »* ont ainsi accueilli en métropole les plus démunis et les plus isolés des 300000 harkis et familles de harkis, *« repliés »* (le terme officiel), sous peine d'être exterminés, durant le vaste exode de 1962-1963.

Partout, ou presque, le même système carcéral, tel que décrit par Marwan Abi Samra et François-Jérôme Finas dans leur étude *Regroupement et dispersion, relégation, réseaux et territoires des Français musulmans* (Cnaf, 1987) : *« Les hébergés sont interdits de sortie* […] *sans autorisation préalable qu'ils doivent présenter aux sentinelles* […]. *La vie intérieure est rythmée par le clairon qui sonne l'heure du réveil collectif, du nettoyage des baraques et du camp, de la mise en rang des familles pour la distribution de la nourriture. »*

Évoquant le camp de Rivesaltes, qui n'a fermé ses portes qu'en… 1977, le bachaga Boualam écrit : *« Imaginez une immense plaine désertique où s'engouffrent des vents glacés qui dévalent en tourbillons cinglants des montagnes pyrénéennes. Lieux arides d'où la vie des hommes s'est enfuie pour ne laisser qu'une pauvre végétation qui le dispute aux roches et aux cailloux.* […] *25000 harkis, des maires, des notables, vivaient et dormaient sous des tentes déchiquetées par le vent avec ceux qu'ils ont pu sauver de leur famille, femmes, vieillards, enfants; 12000 pauvres bougres entassés par dix, par douze, sous une tente, sans feu, sans lumière, 5000 gosses jouant avec des cailloux… » « Un monde sans âme qui nous rappelle que l'univers concentrationnaire n'est pas mort »*, résume-t-il dans *Les Harkis au service de la France* (France Empire, 1963).

Morts mystérieuses

« Les reconnaître pour ce qu'ils sont, ce qu'ils ont voulu demeurer au péril de leur vie, et souvent au prix du sang des leurs: français », comme le réclame alors l'avocat Jean-Marc Varaut, n'est pas dans les intentions du gouvernement. Bien au contraire. Ils se rêvaient *« citoyens français à part entière »*, les voilà parias. ➤

REPLIÉS "OFFICIELS", "CLANDESTINS" ET "INDIVIDUELS"

300000 : c'est le nombre de harkis, et leurs familles, qui ont été "accueillis" en métropole. Loin, très loin, des *« 30000 personnes environ »* évoquées à l'époque, dans *Le Monde*, par Jean Lacouture. Dans son livre *La France honteuse* (France-Empire, 1993), qui fait aujourd'hui autorité, le colonel Abd-El-Aziz Méliani écrit : *« Globalement, la population harkie repliée durant la vague d'exode de 1962-1963 peut être évaluée à 90000 personnes par repli officiel, 90000 par repli "clandestin", 90000 par repli individuel, soit un total de 270000 personnes »*, auxquelles s'ajoutent 30000 autres : les harkis arrachés par la Croix-Rouge aux mains du FLN, et ceux qui parviendront à s'enfuir d'Algérie de 1962 à 1972. B. L.

LES FRÈRES ABANDONNÉS

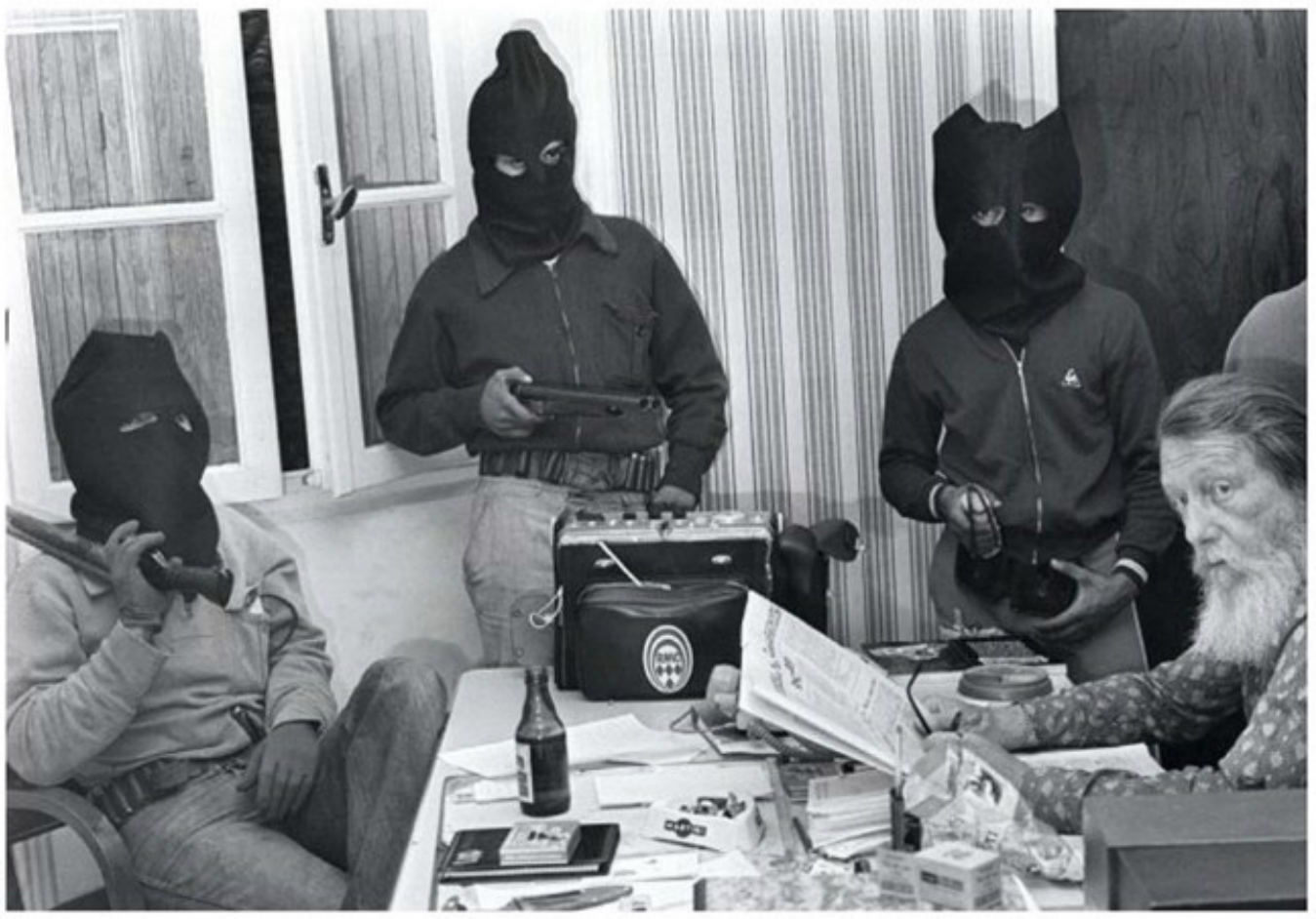

AFP

Quatre jeunes Français musulmans, enfants de harkis, tiennent en otage le directeur du camp de Saint-Maurice-l'Ardoise, M. Langlet, en 1975, pour attirer l'attention de l'opinion publique sur les conditions de vie des harkis.

"NOUS SOMMES TRAITÉS COMME DES CHIENS, NOUS NE L'ACCEPTONS PLUS"

C'est au printemps 1975, à l'issue de plusieurs grèves de la faim à Roubaix, Lille, Longwy, Marseille, Saint-Étienne, ainsi qu'en l'église de la Madeleine, à Paris, qu'a éclaté le plus important mouvement de protestation de harkis contre leurs conditions d'internement. *« Nous sommes traités comme des chiens, nous ne l'acceptons plus »*, témoignent les révoltés. Amorcée au camp de Bias, la fronde s'est notamment étendue du 17 au 19 juin à Saint-Maurice-l'Ardoise, dont le directeur est pris en otage par un groupe d'ex-"supplétifs" munis de fusils de chasse et d'armes de poing. Celui-ci sera finalement libéré sans violence et les preneurs d'otages laissés libres sur ordre de Michel Poniatowski, alors ministre de l'Intérieur de Valéry Giscard d'Estaing — tous deux ex-partisans de l'Algérie française. Lors du Conseil des ministres du 6 août suivant, décision sera prise de fermer tous les camps pour la fin 1976. Ce sera le cas de Saint-Maurice-l'Ardoise. Les autres ne disparaîtront, pour encore plusieurs mois, que sur le plan sémantique: ils seront renommés "zones à forte concentration". B. L.

Pestiférés. Pas question, pour la plupart, de les laisser errer sur le territoire national. On les trie, on les parque. Les plus vaillants sont conduits vers les *« hameaux forestiers »*. Logés de façon rudimentaire et tenus à l'écart des villages, ils sont affectés à l'entretien des forêts. Jusqu'en 1974, 75 hameaux seront créés dans le sud de la France. D'autres sont *« orientés »* vers des *« cités urbaines »*: logements Sonacotra en périphérie de villes moyennes, et main-d'œuvre bon marché pour un patronat en quête de bras corvéables à merci…

Pour le reste, ce sont les camps. Discipline de fer. Hygiène déplorable. Et au bout, souvent, la mort. Cité dans *Le Livre des harkis* de Taouès Titraoui et Bernard Coll (Jeune Pied-Noir, 1991), Tom, fils de supplétif interné à Rivesaltes, y a *« perdu un petit frère de 8 mois qui s'appelait Ramdane par manque de soins »*. Épidémies, surmortalité infantile, maladies dues à une alimentation pour le moins sommaire, suites des handicaps nés de l'insuffisance de lait alors que les nourrissons sont nombreux…: on cherche en vain les chiffres de ces décès. Secret d'État. Officiellement, tout va bien. L'hiver 1962 est particulièrement rude, mais personne ne meurt de froid! Pas même cette jeune femme et ses trois enfants dont le sort tragique a été raconté par Bernard Moinet dans son livre *Ahmed? Connais pas…* (Athanor, 1989): transférés par - 20 °C de Rivesaltes à Saint-Maurice-l'Ardoise, vêtus comme ils étaient arrivés, on n'a jamais pu les réanimer…

En 2016, l'historien Abderahmen Mouren, spécialiste du camp de Rivesaltes, fera cette terrible révélation: *« On a recensé à l'heure actuelle 149 personnes décédées dans le camp, dont les trois quarts sont des enfants, surtout âgés de moins de 2 ans. »* Les causes? *« Le froid, les mauvaises conditions de vie, le traumatisme lié à ce départ précipité pour les femmes enceintes, les maladies. »* Mais où sont donc passés les corps? Mystère. ●

RETROUVEZ LES HORS-SÉRIES DE VALEURS ACTUELLES

Les secrets de la Bible
(Hors-série n°1)

Les secrets du Vatican
(Hors-série n°2)

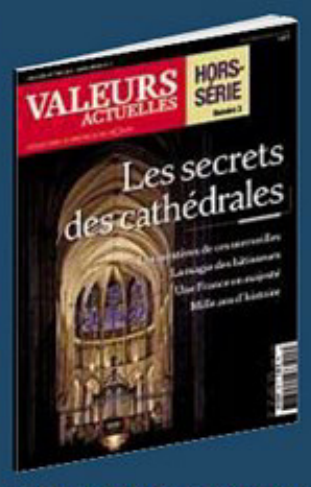

Les secrets des cathédrales
(Hors-série n°3)

Les secrets de Versailles
(Hors-série n°4)

Les secrets de la Terre sainte
(Hors-série n°5)

Les secrets de la Police
(Hors-série n°6)

La France mystérieuse
(Hors-série n°7)

Les secrets des océans
(Hors-série n°8)

Les maîtres de l'art sacré
(Hors-série n°9)

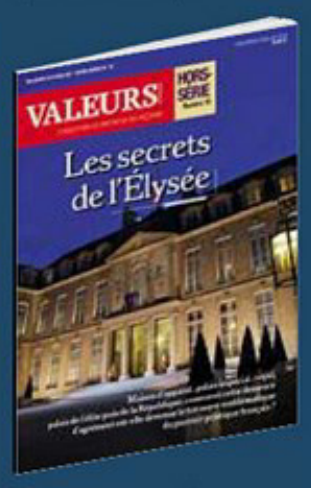

Les secrets de l'Élysée
(Hors-série n°10)

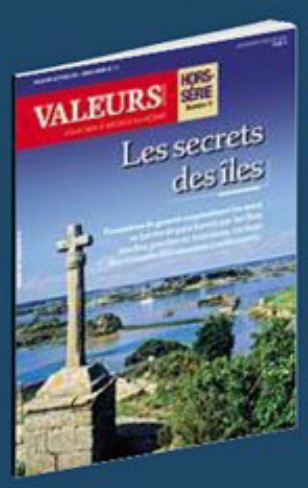

Les secrets des îles
(Hors-série n°11)

Les secrets de la Russie
(Hors-série n°12)

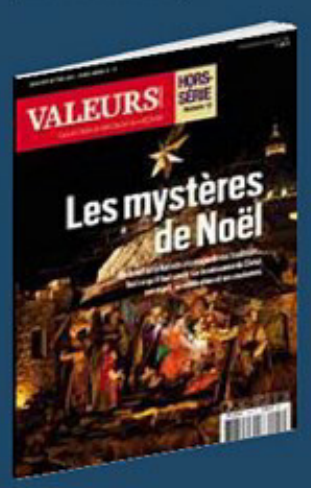

Les mystères de Noël
(Hors-série n°13)

La vraie histoire des colonies
(Hors-série n°14)

De Gaulle-Pétain
Histoires secrètes
(Hors-série n°15)

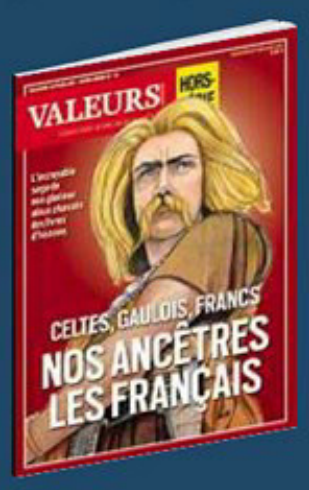

Nos ancêtres les Français
(Hors-série n°16)

Nos soldats ces héros
(Hors-série n°17)

Le roman noir de
la Révolution
(Hors-série n°18)

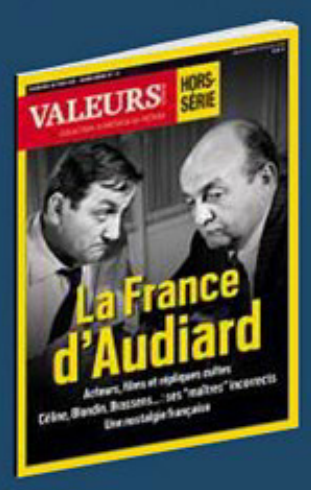

La France d'Audiard
(Hors-série n°19)

La disparition de
Jacques Chirac
(Hors-série n°20)

Algérie française
Les vérités interdites
(Hors-série n°21)

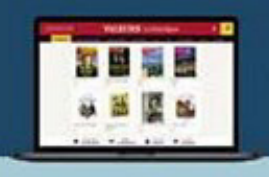

Vous pouvez commander mais aussi vous abonner sur boutique.valeursactuelles.com

BON DE COMMANDE

Pour recevoir nos parutions, remplissez et renvoyez ce bulletin avec votre règlement sous enveloppe non affranchie à : VALEURS ACTUELLES – LIBRE RÉPONSE 63854 – 60439 NOAILLES CEDEX

- ☐ 1 - Les secrets de la Bible - 7,90€ - Réf. VAH001
- ☐ 2 - Les secrets du Vatican - 7,90€ - Réf. VAH002
- ☐ 3 - Les secrets des cathédrales - 7,90€ - Réf. VAH003
- ☐ 4 - Les secrets de Versailles - 7,90€ - Réf. VAH004
- ☐ 5 - Les secrets de la Terre Sainte - 7,90€ - Réf. VAH005
- ☐ 6 - Les secrets de la Police - 9,90€ - Réf. VAH006
- ☐ 7 - La France mystérieuse - 9,90€ - Réf. VAH007
- ☐ 8 - Les secrets des océans - 9,90€ - Réf. VAH008
- ☐ 9 - Les maîtres de l'art sacré - 9,90€ - Réf. VAH009
- ☐ 10 - Les secrets de l'Élysée - 9,90€ - Réf. VAH010
- ☐ 11 - Les secrets des îles - 9,90€ - Réf. VAH011
- ☐ 12 - Les secrets de la Russie - 9,90€ - Réf. VAH012
- ☐ 13 - Les mystères de Noël - 7,90€ - Réf. VAH013
- ☐ 14 - La vraie histoire des colonies - 9,90€ - Réf. VAH014
- ☐ 15 - De Gaulle-Pétain - Histoires secrètes - 9,90€ - Réf. VAH015
- ☐ 16 - Nos ancêtres les Français - 9,90€ - Réf. VAH0016
- ☐ 17 - Nos soldats ces héros - 9,90€ - Réf. VAH017
- ☐ 18 - Le roman noir de la Révolution - 9,90€ - Réf. VAH018
- ☐ 19 - La France d'Audiard - 9,90€ - Réf. VAH019
- ☐ 20 - La disparition de Jacques Chirac - 7,90€ - Réf. VAH020
- ☐ 21 - Algérie française Les vérités interdites - 10,90€ - Réf. VAH021

Total commande ..... € FRAIS DE PORT INCLUS VPH19001

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : .....

Je choisis de payer : ❑ par chèque à l'ordre de *Valmonde et Cie* ❑ par carte bancaire

N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|

Expire à fin |_|_| |_|_|

Signature obligatoire :

E-mail : .....@.....Téléphone : .....

❑ Je souhaite également recevoir les informations des partenaires de *Valmonde* société éditrice de *Valeurs actuelles*.
Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations, bons plans et autres offres de *Valmonde* cochez la case ci-contre ❑.

Visuels non contractuels. Dans la limite des stocks disponibles. Les informations collectées via ce formulaire servent à la gestion de votre abonnement sous la responsabilité de VALMONDE et Cie, SAS au capital 1 410 497 € (Siège social : 24 rue Georges Bizet – 75116 Paris – Siren 775 658 412), société éditrice du magazine *Valeurs actuelles*. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données. Vous pouvez vous opposer à leurs traitements par VALMONDE et Cie (ou en demander la limitation). Pour exercer vos droits, il vous suffit de nous contacter à l'adresse postale mentionnée ci-dessus, au 01 55 56 70 94 ou à l'adresse électronique dpo@valmonde.fr en justifiant de votre identité. Vos données pourront être cédés à des partenaires commerciaux pour une finalité de prospection commerciale sauf si vous cochez la case ci-contre ❑.

“Nous avions gagné et vous nous avez désarmés”

Prononcé le 5 juin 1962, c’est le dernier discours à l’Assemblée nationale du bachaga Boualam. Annonçant tous les massacres, il appelle à sauver ses “frères harkis”. En vain.

Par le bachaga Boualam

Mesdames, Messieurs, depuis dix-huit mois ma place était parmi les miens, en Algérie. Pendant ce temps, vous arrêtiez notre destin. Je reviens aujourd’hui vous demander: qu’avez-vous fait de nous?

J’ai servi la France, après mon père, pendant cinquante-six ans. J’ai donné au pays un de mes fils. J’ai été loyal jusqu’au bout. J’ai engagé tous les miens. Avec eux, au prix de lourdes pertes, seuls, nous avons détruit la rébellion dans une immense région. Nous avions gagné et vous nous avez désarmés. Nous avions battu l’ALN et vous l’avez implantée. Nous avions choisi; nous nous étions déterminés et vous nous laissez exterminer. Le choix, alors, était simple: ou nous laisser égorger, ou fuir vers la métropole pour sauver nos enfants.

La rage et le désespoir au cœur, n’ayant plus le droit ni les moyens de nous battre, nous avons dû partir, protégés pour quelques heures encore par l’armée. Derrière nous, pour la première fois, montait le drapeau vert et blanc du FLN. Nous laissions notre sol natal, mais aussi combien d’hommes qui s’étaient pourtant battus avec nous.

C’est vers eux que va ma pensée. (...)

Heureuses sont les familles qui sont logées sur le sol de la métropole, dans des hangars, des granges. Elles ont trouvé la chaleur d’une hospitalité et la sécurité!

Oui, bien heureuses, car sur celles qui n’ont pas pu quitter l’Algérie, l’étau des rebelles se resserre, les représailles s’abattent. (...)

Je demande au gouvernement:

Pourquoi n’avez-vous rien prévu, depuis des mois, alors qu’il était encore temps et que déjà l’abandon était décidé?

Pourquoi n’avez-vous pas, depuis des mois, regroupé et protégé tous ceux qui sont désarmés?

Pourquoi avez-vous refusé en Algérie les autorisations de sortie vers la métropole, comme à ces sup-

DÉPUTÉS ET SÉNATEURS MUSULMANS

En 1962, au moment de l’indépendance, 71 députés, dont 45 musulmans, et 34 sénateurs, dont 24 musulmans, étaient élus par les départements d’Algérie. Outre le bachaga Boualam, quatre fois vice-président de l’Assemblée nationale, se trouvent parmi eux de nombreux notables, comme le cheikh Si Hamza Boubakeur, professeur agrégé d’arabe, recteur de la Grande Mosquée de Paris, franc-maçon et membre de l’Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain; ou comme Chérif Sid Cara, secrétaire d’État sous la IVe République, puis coprésident avec le général Massu du comité de salut public en 1958. Sa sœur, Nafissa Sid Cara, élue députée d’Alger en 1958, devient la première femme secrétaire d’État l’année suivante. Après l’indépendance, la majorité de ces élus termineront leur vie en France. Leur engagement vaudra à plusieurs d’entre eux d’être assassinés. Parmi eux, les sénateurs Chérif Benhabylès, en août 1959; Benaïssa Sassi, vétéran de la Seconde Guerre mondiale, décoré de la croix de guerre et de la Légion d’honneur, égorgé en juillet 1961 à Tiaret; Salah Benacer, en novembre 1961; ou le député Djillali Kaddari, en février 1962. E. L.

Le bachaga Boualam, au début de la guerre. “Pourquoi n’avez-vous rien prévu, depuis des mois, alors qu’il était encore temps et que déjà l’abandon était décidé ?”, lancera-t-il, en vain, à l’Assemblée.

DR

plétifs de Beni Bechir repliés depuis des semaines à Philippeville?

Pourquoi, enfin, avez-vous décidé de refouler hors de notre patrie ceux qui, individuellement, parviennent jusqu’à Marseille? (...)

Il faut qu’on m’assure qu’en tout lieu les moyens seront mis en œuvre pour les protéger. Car ce sont des milliers de personnes qu’il nous faut sauver avant le 1er juillet. Il faut, sans plus attendre, Monsieur le Ministre, que le gouvernement s’y engage. Le reste ne serait que tromperie.

Faute de cet engagement, il ne resterait à tous les nôtres que trois issues: mourir sous les balles du FLN; se suicider, tel ce mokhadem de Canrobert; prendre le maquis comme cette harka des Aurès disparue avec femmes et enfants.

Mesdames, Messieurs, le pouvoir qui est en place depuis quatre ans doit faire face à ce devoir élémentaire d’équité et de justice, en protégeant et en sauvant ces hommes.

Ou bien il continue volontairement à fermer les yeux et, après avoir livré la terre d’Algérie aux rebelles, il livre aussi à l’ennemi d’authentiques Français. Dans le cas contraire, le gouvernement aura sur les mains le sang des innocents.

Cela, de toute ma raison, de tout mon cœur, je ne puis me résoudre à le croire.

Il est encore temps. La France sait être grande et généreuse.

Il ne s’agit pas seulement de sauver des hommes, il s’agit, dans ce désastre, de sauver l’honneur de notre patrie. ●

La grande manip de la repentance

Confisquée par la "bien-pensance", l'histoire de l'Algérie française est aux mains de ceux qui ont choisi le camp des vainqueurs. Quitte à "oublier" bien des vérités...

Bertrand Delanoë, alors maire PS de Paris, inaugurant, le 20 avril 2004, une "place du 19-mars-1962" dans le XIIe arrondissement.

SIMON ISABELLE/SIPA

Ci-contre : inauguration le 26 mai 2004 de la place Maurice Audin, “militant de la cause anticolonialiste”; au premier plan sur la photo, sa veuve, Josette Audin. En haut à droite : Maurice Audin.

La face cachée des icônes de la repentance

Audin, Iveton, Maillot… Ayant renié la France, commis des attentats ou appelé à la violence, ces hommes ayant pris le parti du FLN sont les idoles de la bien-pensance. Leur vrai visage.

Par Jean-Pierre Brun

Henri Maillot, l’aspirant félon

Rien n’est plus faux que de présenter Henri Maillot comme un simple militant de base de la cause indépendantiste. Né à Alger en 1928, il milite très tôt au sein du parti communiste algérien (PCA). Nommé secrétaire général de sa courroie de transmission, l’Union de la jeunesse démocratique algérienne, il participe notamment aux “congrès de la jeunesse” à Prague et Varsovie. Il est par ailleurs journaliste au quotidien *Alger républicain*, lui aussi contrôlé par les communistes. *« Je ne suis pas musulman, mais je suis algérien, d’origine européenne. Je considère l’Algérie comme ma patrie »*, déclare-t-il alors.

Malgré son engagement anti-français, il est rappelé sous les drapeaux début 1956 pour servir avec le grade d’aspirant dans un régiment de tirailleurs. Dès le 4 avril, il déserte après avoir détourné un camion chargé d’armes et de munitions. Celles-ci vont servir au “maquis rouge”, nom donné à la “résistance” communiste, et au FLN, qui en récupérera une partie afin de tuer des soldats et civils français. Le tribunal militaire d’Alger le condamne à mort par contumace le 22 mai 1956.

Moins de deux semaines plus tard, le 5 juin, à la tête d’un groupe de huit maquisards, et sous son nouveau nom de Sidi Abdelkader, il est surpris par les troupes françaises dans la région de l’Ouarsenis. Trois de ses hommes sont tués, parmi lesquels un autre pied-noir, Maurice Laban, ancien des Brigades internationales et chef de l’“agit-prop” du PCA. Fait prisonnier, Maillot a mystérieusement disparu. Ses partisans accusent les gendarmes mobiles; ses détracteurs, un commando FLN. Depuis 2002, une stèle lui rendant hommage a été érigée à Alger. Où son nom a été donné, en 2016, à une place de la ville.

PHOTOS : JEAN AYISSI/AFP - AFP -

Maurice Audin, plus rouge que rouge !

Français, né à Tunis en 1932, Maurice Audin, dont le père gendarme est rapidement muté à Alger, se revendiquera très tôt *« citoyen algérien »*. Étudiant en mathématiques, il devient assistant à l'université d'Alger. Membre du PCA depuis ses 19 ans, d'abord à la cellule Paul-Langevin de l'Union des étudiants communistes puis dans une cellule de la ville, il fréquente assidûment l'association des étudiants musulmans, la future et très indépendantiste Ugema. Avec sa femme Josette et sa famille, il participe dès 1955 à plusieurs opérations clandestines du FLN, telle l'exfiltration à l'étranger du

premier secrétaire du PCA, Larbi Bouhali. Son domicile sert également de "planque" à de nombreux activistes recherchés, dont le chef communiste Paul Caballero qui y sera soigné par un médecin de ses amis, militant du PCA, Georges Hadjadj.

Peu après, le 3 juin 1957, survient le sanglant attentat du casino de la Corniche : 8 morts et 92 blessés ! L'un des poseurs de bombe n'est autre que Hadjadj. Celui-ci reconnaît sa participation et ajoute le nom d'Audin, lequel est aussitôt interpellé à son domicile par des légionnaires du 1er Rep. Puis l'homme disparaît. Officiellement il s'est évadé lors d'un transfert, le 21 juin à 21 heures. Pour les siens il est mort sous les coups des militaires. En métropole, cette disparition alerte le ban et l'arrière-ban de la gauche et de l'extrême gauche. Pilotées par l'historien Pierre Vidal-Naquet, nombre d'initiatives sont prises en faveur de l'activiste communiste disparu : manifestations, pétitions, création d'un comité Audin…

En 2012, François Hollande vient s'incliner devant la stèle élevée à sa mémoire par le pouvoir algérien. Deux ans plus tard, il reconnaît la *« responsabilité »* de l'État français dans cette disparition. Début 2018, les députés macronistes Cédric Villani et Sébastien Jumel appellent, en présence de Josette Audin, à une reconnaissance officielle de "l'assassinat" de son mari. Ils seront entendus : le 13 septembre, Emmanuel Macron rend visite à la veuve d'Audin et reconnaît à son tour la responsabilité de l'État français dans sa disparition : *« Nous nous excusons pour tout ce qui a été commis contre votre mari »*, lui dit-il. Peu après sera inauguré son cénotaphe au cimetière du Père-Lachaise. À la remorque de l'Algérie, des "rues Maurice-Audin" seront aussi baptisées dans plusieurs villes de France, dont Rennes et Paris. À Bagnolet, les élus communistes réclament de rebaptiser la station de métro Gallieni, qualifié de *« général colonialiste »*, en "Josette et Maurice Audin".

Fernand Iveton, le poseur de bombes

Ouvrier tourneur à l'usine de gaz du Hamma à Alger, Fernand Iveton, né le 12 juin 1926, est un ami d'enfance du futur déserteur et activiste communiste Henri Maillot *(lire plus haut)*. Sous son influence, il adhère à la CGT dont il devient délégué syndical. Peu après, il rejoint l'Union générale des travailleurs algériens puis, en juin 1955, devient membre de l'organisation militaire du PCA, les "combattants de la libération". Avant, en 1956, d'intégrer le FLN clandestin.

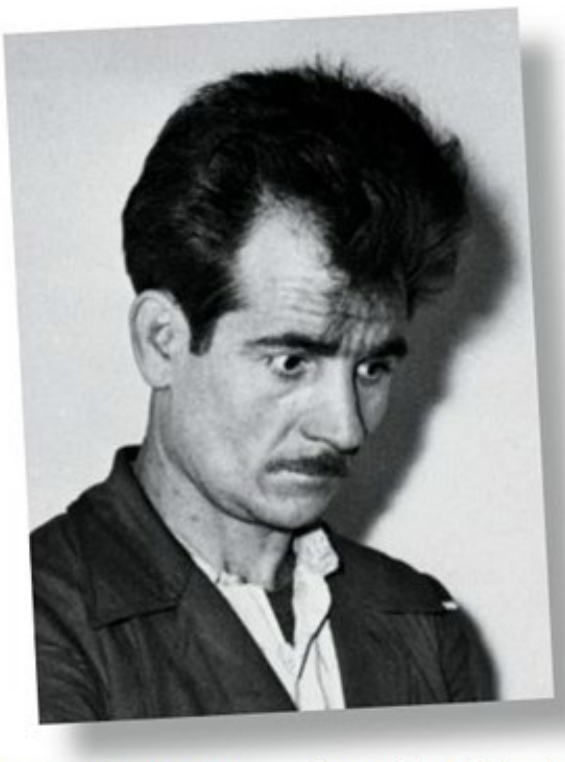

Pour preuve de sa détermination, il propose en octobre à ses chefs de fomenter un attentat sur son propre lieu de travail ! Lui sont remises deux bombes fabriquées par Abderrahman Taleb, l'un des artificiers du FLN. Le 14 novembre 1956, alors qu'il pose la première dans un local désaffecté de l'usine, deux de ses collègues le surprennent. L'engin est désamorcé, Iveton arrêté. Au cours de son interrogatoire, il lâchera les noms de deux de ses complices.

Lors de son procès devant le tribunal militaire d'Alger, il prétendra ne pas avoir voulu attenter à la vie de quiconque. Mais l'accusation l'emporte avec cet argument massue : même si cela était vrai, que serait-il arrivé en cas d'explosion dans un périmètre à si haut risque, où de simples fuites de gaz constituent déjà un danger potentiellement mortel ?

Condamné à mort pour *« tentative de destruction d'édifice à l'aide d'explosif »* par le tribunal ➤

LE TERRORISTE, BIENTÔT HÉROS DE CINÉMA !

Réalisateur, entre autres, de plusieurs épisodes de la série télé *Le Bureau des légendes* et du film *Vandal* (2013), c'est le Français Hélier Cisterne qui a été choisi pour adapter sur grand écran le roman de Joseph Andras *De nos frères blessés* (Actes Sud, 2016), qui retrace de manière louangeuse les dernières années de la vie de Fernand Iveton, condamné à mort en 1957 pour avoir posé une bombe dans une usine à gaz d'Alger *(lire ci-dessus)*. À noter que le conseil régional Paca (présidé par la droite !) a versé une subvention de 200 000 euros au film, dont le comédien Vincent Lacoste incarnera le "héros". Sortie prévue : fin 2019. A. F.

Frantz Fanon, l'"opprimé"

En préface d'un de ses livres, Sartre appelait à "abattre un Européen". Ce médecin et écrivain va rejoindre le FLN, abandonner sa nationalité française et exiger d'être enterré en Algérie. Il est pourtant glorifié en France.

En le premier temps de la révolte, il faut tuer: abattre un Européen c'est faire d'une pierre deux coups, supprimer en même temps un oppresseur et un opprimé: restent un homme mort et un homme libre. Rédigée par Jean-Paul Sartre, cette préface du livre de Frantz Fanon *Les Damnés de la terre* (Éditions Maspero, 1961) résume parfaitement la pensée et l'engagement de ce psychiatre français apôtre de la violence, passé au FLN et devenu directeur du journal *El Moudjahid*. Ironie du sort: c'est au... général Salan que cet ancien combattant martiniquais, né à Fort-de-France en 1925, doit d'avoir obtenu une bourse pour suivre ses études de médecine en métropole.

Nommé en 1953 médecin chef de l'hôpital psychiatrique de Blida-Joinville, en Algérie, il dénonce la *« discrimination ethnique »* sur le territoire: *« l'homme colonisé* (est) *opprimé, rejeté, déshumanisé, acculturé et aliéné »*, accuse-t-il. Engagé dès 1954 au FLN, il devient un "honorable correspondant" de son armée et de sa direction politique.

Il rompt avec sa nationalité française, se définit comme "citoyen algérien"

Deux ans plus tard, en 1956, il démissionne de son hôpital afin de se consacrer entièrement à la "cause". Expulsé d'Algérie l'année suivante, il rejoint le FLN à Tunis, où il rompt avec sa nationalité française et se définit comme *« citoyen algérien »*. Disposant d'un faux passeport tunisien au nom d'Ibrahim Omar Fanon, il écrit *L'An V de la révolution algérienne*, publié par l'éditeur d'extrême gauche François Maspero, où il associe indépendance de l'Algérie et socialisme marxiste: *« un régime tout entier tourné vers l'ensemble du peuple »*.

Par l'intermédiaire de Claude Lanzmann, il fait en 1961 la connaissance de son "idole" Sartre. Lequel est conquis par le personnage: *« Il a écouté Fanon pendant trois jours,* a raconté Lanzmann. *Je n'ai jamais vu Sartre aussi séduit et bouleversé par un homme. »*

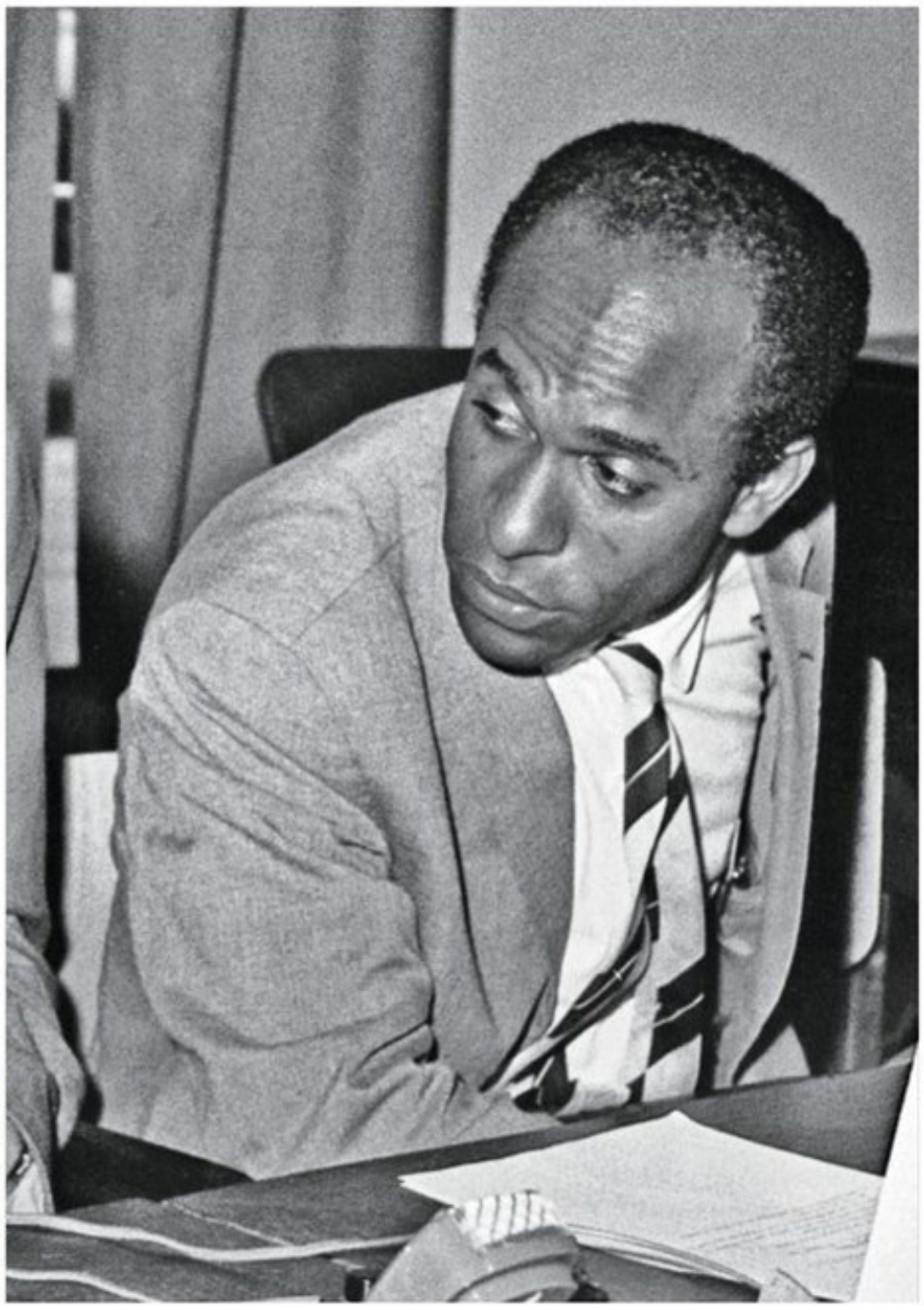

PHOTOS : AFP - UPI/AFP

Soigné pour une leucémie à Moscou, puis à... Washington, où il meurt en décembre 1961, il obtiendra d'être enterré dans son "vrai pays". Son corps est mis en terre par le futur président algérien Chadli avant d'être transféré, en 1965, au cimetière des *chouhada* ("martyrs"). Trois hôpitaux en Algérie portent aujourd'hui son nom. En 2001, est sorti un documentaire à sa gloire, *Frantz Fanon, une vie, un combat, une œuvre*. Coproduit par l'Algérie, la Tunisie et... la France. ● **J.-P. B.**

militaire d'Alger, son recours en grâce est refusé par le président René Coty avec l'accord des président du Conseil et garde des Sceaux de l'époque, Guy Mollet et François Mitterrand, alors farouche partisan de la manière forte *(lire page 98)*. Exécuté le 11 février 1957, il est le seul Européen des 198 guillotinés de la guerre d'Algérie. Bien que poseur de bombes, de quoi le transformer en symbole. De Jean-Paul Sartre (auteur du texte *Nous sommes tous des assassins*, publié dans *Les Temps modernes*) à Emmanuel Roblès (qui lui consacrera une pièce, *Plaidoyer pour un rebelle*), l'intelligentsia de gauche le porte aux nues. Un film à sa gloire est même en tournage, financé pour partie par le conseil régional Paca *(lire encadré page 94)*.

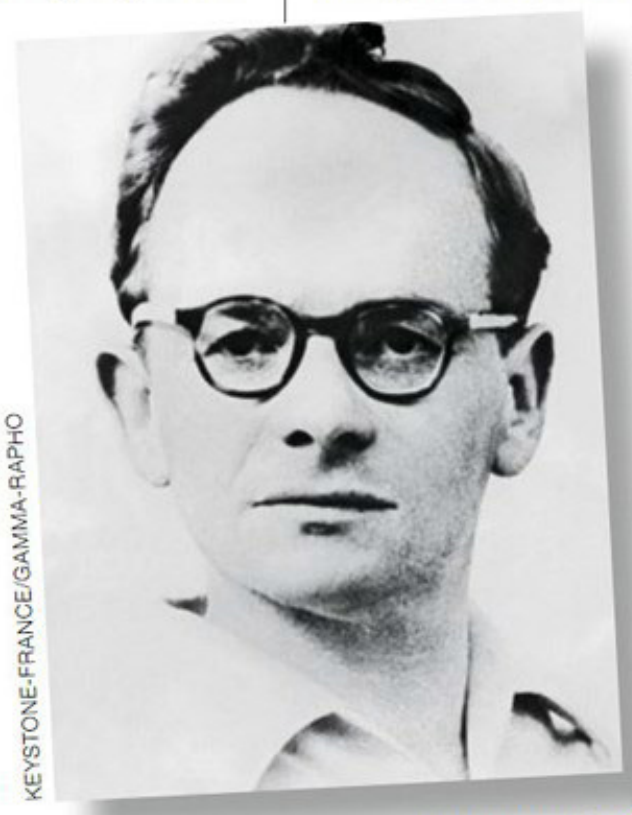
KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO

Henri Alleg, l'activiste communiste

De son vrai nom Henri Salem, ce futur membre du PC, écrivain et directeur du journal pro-FLN *Alger républicain*, naît à Londres en 1921. C'est le parti communiste français, auquel il adhère à Paris, qui l'envoie à Alger en "mission". Bien qu'entré dans la clandestinité en 1955, il continuera à publier des articles dans *L'Humanité*... Arrêté le 12 juin 1957 au domicile de son ami Maurice Audin, lui-même fait prisonnier la veille *(lire plus haut)*, Alleg affirmera avoir été torturé par les hommes de la 10e DP. *« En fait de torture, il a reçu une paire de gifles »*, contestera en 1971 le général Massu, qui a pourtant reconnu avoir eu recours à des *« interrogatoires poussés »*. Confirmation, à l'occasion d'un procès en diffamation, d'un autre acteur de premier plan, le capitaine du 1er Rep Roger Faulques: *« Je ne l'ai vu qu'une seule fois, mais il m'a fourni à cette occasion des indications qui m'ont permis d'arrêter des membres du PCA. »*

Détenu à Barberousse, la prison civile d'Alger, l'homme pourra tout à loisir y rédiger le livre qui va le rendre célèbre, *La Question* (Éditions de Minuit, 1958), où il dénonce les tortures de l'armée française — et qui deviendra un film, réalisé par Laurent Heynemann en 1977.

En attendant, Alleg est inculpé en 1960 d'*« atteinte à la sûreté extérieure de l'État »*, puis condamné à dix années de prison. Transféré à la prison de Rennes, en France, il parvient, grâce à des complicités communistes, à s'échapper d'un hôpital où il était placé en observation. Il rejoint la Tchécoslovaquie, où le régime le protège. Avant de revenir en France après les accords d'Évian, puis de retourner en Algérie au côté du nouveau pouvoir. Contraint de quitter définitivement le pays en 1965 après le coup d'État de Boumédiène, il réintègre la rédaction de *L'Humanité*, dont il devient secrétaire général. En 1979, il justifie, dans plusieurs reportages, l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, dont le "modèle" ne cessera jamais de l'inspirer, au point d'adhérer en 1992 au Comité internationaliste pour la solidarité de classe, qui défend l'ex-dictateur de la RDA Erich Honecker. Puis de regretter, en 1998, la *« dérive sociale-démocrate du PCF »*.

Malgré les sévices qu'il dit avoir subis, ce communiste "plus rouge que rouge" décédera à Paris en 2013 dans sa 92e année. Encensé par toute la gauche, ou presque. ●

"RUE FRANTZ FANON" : LES ALGÉRIANISTES FONT RECULER LA MAIRIE DE BORDEAUX

17 décembre 2018, le conseil municipal de Bordeaux, alors dirigé par Alain Juppé, décide à l'unanimité de baptiser une rue de la ville du nom de Frantz Fanon, présenté comme *« un homme à la pensée dénuée de tout dogmatisme, motivé par un engagement radical pour la fraternité universelle, l'amour de l'égalité et de la justice »*. Aussitôt le projet connu, le Cercle algérianiste lançait un appel à la mobilisation afin de réagir à cette initiative et exiger de la Ville qu'elle revienne sur sa décision. En seulement quelques jours, par mail, courrier et téléphone, plus d'un millier de personnes se sont jointes à cette protestation. Laquelle a rapidement payé, Juppé décidant de *« surseoir »* à son projet. Mais la vigilance continue de s'imposer: un rapport a été commandité par la Mairie à l'ancien recteur de l'académie de Bordeaux, Jean-Pierre Poussou, qui doit trancher. Suggestion du cercle algérianiste: en lieu et place de cette rue Frantz Fanon, pourquoi pas une rue Hélie Denoix de Saint Marc, natif de Bordeaux? A. F.

Ces associations “anticolonialistes” qui traquent la mémoire pied-noire…

Attaquer la mémoire de l’Algérie française et de ses défenseurs : tel est le but de ces organismes, aussi vindicatifs que peu représentatifs. Et soutenus par la gauche.

Association nationale des pieds-noirs progressistes et leurs amis

Fondée en 2008, son objectif est de *« faire reconnaître la réalité du régime colonial imposé à l’Algérie et de manifester la solidarité avec le peuple algérien »*. Elle passe plus de temps à relayer les thèses d’Alger qu’à défendre la mémoire pied-noire.

Coup de soleil

Elle se propose de *« rassembler des gens originaires du Maghreb et leurs amis »* afin de *« mettre en lumière les apports multiples des populations maghrébines »*. Proche du PS, organisatrice du salon du livre d’Afrique du Nord, l’association a cosigné avec la Ligue des droits de l’homme (LDH) une pétition réclamant la transformation du Centre de documentation des Français d’Algérie de Perpignan en lieu dédié à l’histoire franco-algérienne.

Association Maurice Audin

Elle se consacre à la défense de la mémoire de ce mathématicien proche du FLN, disparu en 1957. Très en cour auprès de la Mairie de Paris, elle a obtenu en 2004 l’inauguration d’une place Maurice-Audin dans le V^e^ arrondissement.

Association des amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs compagnons

Objectif : défendre la mémoire des animateurs de centres sociaux victimes, le 15 mars 1962 à El-Biar, d’un commando de l’OAS. Revendiquant 300 membres, elle réclame régulièrement l’interdiction des manifestations mémorielles pieds-noires. À son instigation, la mairie de Paris a fait ériger au Père-Lachaise une stèle en hommage aux victimes de l’OAS.

Association des anciens appelés en Algérie et leurs ami(e)s contre la guerre

Lancée en 2004, elle se consacre notamment à l’élaboration de projets de développement avec l’Algérie et la… Palestine.

France-Algérie

Créée dès 1963, elle a notamment eu comme président Pierre Joxe, le fils de Louis. Son actuel successeur est Jean-Pierre Chevènement. Activité principale : complaire au gouvernement algérien.

Association nationale pour la protection de la mémoire des victimes de l’OAS

Créée en 2006 à l’instigation, notamment, de Jean-François Gavoury, fils du commissaire chargé de la lutte anti-OAS, victime en 1961 de l’un de ses commandos. Il est de toutes les manifestations appelant à empêcher les pieds-noirs de célébrer leurs victimes, notamment celles des polices parallèles, que M. Gavoury se garde bien de dénoncer.

Comité vérité et justice pour Charonne, Réseau Frantz Fanon…

Sous couvert de défense des droits de l’homme, un même discours hostile qui n’a rien à envier à celui du FLN algérien. À noter que la Fondation Frantz Fanon a apporté son soutien au dictateur du Venezuela Nicolás Maduro, au nom de la lutte contre *« la tutelle coloniale »*. ● **A. F.**

L'HUMANITE/KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO

Les guillotinés de Mitterrand

Rappel tabou : alors garde des Sceaux, le futur président abolitionniste est l'auteur oublié des décrets conduisant à une répression accrue en Algérie. Et à l'exécution, sous son ministère, de plus de… 40 FLN !

Par Bruno Larebière

Quarante-cinq: c'est le nombre de membres du FLN condamnés à la guillotine du 19 juin 1956 jusqu'au départ de Mitterrand du ministère de la Justice, le 21 mai 1957 (chute du gouvernement Mollet). Tous ont été choisis sur dossier par une petite équipe supervisée par celui qui est alors le directeur de cabinet et l'homme de confiance du futur chef de l'État socialiste, Pierre Nicolaÿ. D'une fidélité absolue, Charentais d'origine comme Mitterrand, il travaille depuis dix ans à ses côtés.

Principal critère de sélection de ces condamnés à mort: leurs crimes doivent être suffisamment ignobles pour que leur passage de vie à trépas ne suscite pas de remous dans l'opinion.

C'est le cas des deux premiers guillotinés, Ahmed Zabana et Abdelkader Ferradj, dont les têtes tombent le 19 juin à 4 heures et 4 h 10 à la prison Barberousse

François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur, venant saluer les soldats harkis en 1955. À l'époque, celui-ci est un partisan résolu de l'Algérie française et de la peine de mort.

d'Alger. Proclamé depuis "héros national" en Algérie, le premier, déjà condamné pour braquage, a pris les armes avec le FLN et a été reconnu coupable de meurtre. Le second, un goumier, a déserté et s'est retourné contre les Français; son procès a établi qu'il a mis le feu à une ferme au cours d'une série d'attaques ayant fait un total de sept morts.

Tous présentent peu ou prou un profil semblable, ne risquant pas d'émouvoir l'opinion publique française. Seule exception: Fernand Iveton, unique Européen de la liste, guillotiné le 11 février 1957 *(lire page 92)*. Mais même pour cette future icône de la repentance, alors membre du PC et de la CGT, Mitterrand veut *« faire un exemple »*.

"Des mesures exceptionnelles pour rétablir l'ordre"

En plus de sélectionner les individus à guillotiner, le cabinet de Mitterrand donne son avis sur les recours en grâce devant le Conseil supérieur de la magistrature, dont le garde des Sceaux est, de droit, le vice-président. Ayant eu accès aux archives, les historiens ont établi que, sur les 45 exécutions ayant eu lieu sous son ministère, il ne s'est prononcé qu'à huit reprises pour la clémence; contre trente-deux *« avis défavorable au recours »* et *« recours à rejeter »* (dans cinq cas, sa position personnelle n'est pas connue).

Ces condamnations à mort sont la conséquence d'une décision prise lors du Conseil des ministres du 15 février 1956, sous l'égide d'un autre socialiste, Guy Mollet, alors président du Conseil. C'est ce jour-là que seront adoptées des *« mesures exceptionnelles en vue du rétablissement de l'ordre, de la sécurité des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire »*. Devant ses ministres réunis à huis clos, dont Pierre Mendès France, deuxième dans l'ordre protocolaire, et Mitterrand, troisième, Mollet ira jusqu'à évoquer la nécessité de pouvoirs *« dictatoriaux »*.

8

C'est le nombre de fois (très) modeste où Mitterrand, ministre de la Justice, s'est prononcé pour la clémence sur les 45 exécutions qu'il a eues à "traiter" durant son ministère. Dans 5 cas sa position n'est pas connue. Tous les autres condamnés à mort – 32 – ont été l'objet de sa part d'"avis défavorables au recours" et de "recours à rejeter".

Non seulement Mitterrand ne s'en est pas ému, mais encore est-ce à lui, et à ses services, que l'on doit les décrets, d'une extrême fermeté, aboutissant à la multiplication des condamnations à la peine capitale. Garde des Sceaux depuis le 1er février après avoir été ministre de l'Intérieur du gouvernement Mendès France, le futur abolitionniste est même l'un des plus ardents partisans de ces mesures radicales *(lire encadré ci-dessous)*, sans lesquelles, estime-t-il, *« l'insurrection va prospérer »*. Pour lui, les choses sont claires, comme il le déclarera dès le 12 novembre 1954 à l'Assemblée: *« L'Algérie, c'est la France, et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne »*.

À l'origine du durcissement de la répression en Algérie, les deux "décrets Mitterrand" prévoient notamment le transfert aux *« autorités militaires compétentes »* des pouvoirs de police et de justice face à des insurgés *« pris en flagrant délit de participation à une action contre les personnes ou les biens* [...] *lorsqu'elles auront été commises par des auteurs porteurs d'armes, d'explosifs, de munitions, de matériel de destruction ou d'effets d'équipement ou d'habillement militaire »*. Ces derniers pourront

DANS LE CAMP DES "DURS"

Dans leur livre *François Mitterrand et la guerre d'Algérie* (Calmann-Lévy, 2010), François Malye et Benjamin Stora racontent le déroulement du Conseil des ministres du 15 février 1956, dont les membres doivent se prononcer sur le sort de 55 détenus algériens condamnés à mort sous le précédent gouvernement. *« Les peines ont été confirmées par le tribunal de cassation d'Alger; des sentences doivent être exécutées »*, annonce le socialiste Max Lejeune, secrétaire d'État à la Défense nationale. Puis chaque ministre doit donner son avis. *« Gaston Defferre (Outre-Mer) est contre,* racontent les auteurs. *Pierre Mendès France, "contre également". Alain Savary (secrétaire d'État aux Affaires étrangères), contre. Maurice Bourgès-Maunoury, pour. Le dernier à se prononcer est Mitterrand. "Pour", dit-il. »* A. F.

LE CLAN DES REPENTANTS

KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO

Mitterrand, ministre de l'Intérieur, visite en 1954 Orléansville après le séisme qui a ravagé la ville.

être traduits, *« sans instruction préalable »*, devant un tribunal permanent des forces armées, y compris si les faits qui leur sont reprochés *« sont susceptibles d'entraîner la peine capitale »*.

Décret au "Journal officiel" signé Mitterrand

Avant d'être adoptées, ces mesures d'exception doivent obtenir l'aval du Parlement. Le débat s'ouvre le 8 mars 1956. Au nom du groupe Union et Fraternité française (poujadiste), Jean-Marie Le Pen, alors député de la Seine, s'y fait remarquer en prononçant un long réquisitoire contre les politiques suivies par les gouvernements successifs, lesquelles ne peuvent, selon lui, conduire qu'au même abandon qu'en Indochine. Que le pouvoir, lance-t-il sous les huées des communistes, commence par faire *« exécuter les assassins condamnés qui sont dans les prisons algériennes et qui attendent encore le châtiment suprême »*! À l'issue d'un long débat, le rejet du texte contraint le gouvernement à demander un vote de confiance — laquelle sera accordée à une large majorité, dont les communistes.

Le 17 mars, les décrets sont publiés au *Journal officiel*. Ils sont signés par Mitterrand, Maurice Bourgès-Maunoury, ministre de la Défense, et Robert Lacoste, ministre résident en Algérie. Trois mois plus tard, Maurice Meyssonnier, "exécuteur en chef des arrêts criminels" — le titre officiel du bourreau —, commence à faire tomber le couperet sur la tête des condamnés à mort de l'insurrection.

Pour le pouvoir algérien, les "guillotinés de Mitterrand" deviendront des "martyrs de la révolution". À Alger, où l'ex-prison Barberousse (rebaptisée Serkadji) doit devenir un musée de la mémoire nationale, une plaque apposée sur le lieu des exécutions égrène la liste des 138 condamnés à mort, qui, au total, y périrent.

En décembre 2010, François Hollande, alors candidat à la primaire socialiste, se rend en Algérie, où il rencontre Ben Bella. Le jour de son départ, longeant le port pour gagner l'aéroport, il entrevoit devant la Grande Poste, élevée sur une estrade, une guillotine grise dotée d'une lame couleur rouge sang. Au-dessus, une banderole, en français et en arabe, affichant ces mots: *« Les guillotinés de Mitterrand »*...

Si médias et historiens aux ordres ont "oublié" cet épisode au profit de l'abolition de 1981, Mitterrand, lui, n'a rien oublié. Aussitôt après son élection, il fera nommer Nicolaÿ, son ex-directeur de cabinet durant la guerre d'Algérie, à la vice-présidence du Conseil d'État, *via* un décret signé Badinter! Avant, en 1987, de le faire élever à la dignité de grand officier dans l'ordre de la Légion d'honneur... ●

“L’Algérie, c’est la France !”

12 novembre 1954. Peu après le déclenchement de l’insurrection, Mitterrand, alors ministre de l’Intérieur, prenait la parole devant l’Assemblée nationale pour défendre l’Algérie française. Extraits.

Mesdames, Messieurs, *(…)* dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre *(1954, NDLR)*, des attaques à main armée, des attentats à la bombe, des sabotages de lignes et de voies de communication, des incendies enfin ont eu lieu sur l’ensemble du territoire algérien, de Constantine à Alger et d’Alger à Oran. *(…)* Voilà donc qu’un peu partout, d’un seul coup, se répand le bruit que l’Algérie est à feu et à sang.
De même que le Maroc et la Tunisie ont connu ce phénomène du terrorisme individuel dans les villes et dans les campagnes, faut-il que l’Algérie ferme la boucle de cette ceinture du monde en révolte depuis quinze ans contre les nations qui prétendaient les tenir en tutelle?

AGIP/LEEMAGE

“Affirmer la force française et marquer notre volonté”

Eh bien! non, cela ne sera pas, parce qu’il se trouve que l’Algérie, c’est la France, parce qu’il se trouve que les départements de l’Algérie sont des départements de la République française.
Des Flandres jusqu’au Congo, s’il y a quelque différence dans l’application de nos lois, partout la loi s’impose, et cette loi est la loi française; c’est celle que vous votez parce qu’il n’y a qu’un seul Parlement et qu’une seule nation dans les territoires d’outre-mer comme dans les départements d’Algérie, comme dans la métropole.
Telle est notre règle, non seulement parce que la Constitution nous l’impose, mais parce que cela est conforme à nos volontés *(…)* afin de préserver le domaine français, ce domaine qui s’étend fondamentalement — je viens de le dire — des Flandres au Congo.
C’est là notre vérité, l’axe de notre politique.
C’est pourquoi il n’est certes pas contradictoire qu’on traite, lorsque cela paraît nécessaire, à Genève, et qu’on se batte parce que cela est également nécessaire dans l’Aurès ou en tout lieu où on tentera d’abattre, de détruire, de s’attaquer à l’unité de la patrie.
Les mesures que nous avons prises ont été immédiates. *(…)* On a dit: Est-ce pour maintenir l’ordre?
Non pas seulement. Mais pour affirmer la force française et marquer notre volonté. Il ne s’agissait pas seulement de réprimer, de passer à la contre-offensive de caractère militaire afin de reconquérir un territoire qui n’était point perdu! Il s’agissait d’affirmer, à l’intention des populations qui pouvaient s’inquiéter, qu’à tout moment, à chaque instant, elles seraient défendues. ●

“Des Flandres jusqu’au Congo, partout la loi s’impose, et cette loi est la loi française!”

AURELIEN MORISSARD/IP3 PRESS/MAXPPP

Benjamin Stora, “l’historien officiel”

Considéré comme “le” spécialiste de l’Algérie, ce pied-noir ex-militant d’extrême gauche monopolise colloques et débats télé. Les secrets de son parcours.

Par Bruno Larebière

On a beau se promettre “pas le physique!”, la comparaison est édifiante. Sur la photo prise à l’université de Nanterre en 1970, le jeune militant d’extrême gauche Benjamin Stora, âgé de 20 ans, ressemble aux innombrables Che Guevara peuplant alors les facultés: visage émacié, regard déterminé, allure féline. Près d’un demi-siècle plus tard, c’est un tout autre Stora, affichant désormais des allures de gros chat, et n’aimant rien tant que de poser pour la pos-

Benjamin Stora lors du lancement de la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme au Musée national de l'histoire de l'immigration, en compagnie notamment, au centre, de Najat Vallaud-Belkacem, alors ministre de l'Éducation nationale. Derrière l'histoire de l'Algérie, l'enseignement de la repentance.

térité dans une époque faite pour lui, et pour cause: il est de ceux qui l'ont façonnée.

Retour à "Truffaut", son nom de guerre chez les trotskistes. C'est en 1968 qu'il adhère à l'Alliance des jeunes pour le socialisme, la branche "jeunes" de l'Organisation communiste internationaliste (OCI) de Pierre Lambert, dit Boussel, où il demeurera jusqu'en 1984. Proche entre les proches du "chef", il est promu en 1976 au comité directeur (secret) du parti révolutionnaire, dont il devient la même année, et toujours sous "pseudo", l'un des permanents. Son "camarade" d'alors, l'écrivain activiste Robi Morder, se souvient, derrière Lambert, du duopole au sommet de l'OCI: *« A Cambadélis* (Jean-Christophe, futur patron du PS, NDLR), *l'Unef; à Stora, l'appareil politique. »*

Depuis, l'homme n'a pas seulement fait du gras, il a enflé. Un poussah pontifiant. Gonflé, au risque d'exploser, de cette mauvaise graisse ayant prospéré à proportion de la vanité qui n'a cessé de croître en lui à mesure que s'élevait son statut social. Une "élévation" qu'il doit à ses innombrables écrits, devenus "bibles", sur la guerre d'Algérie, le colonialisme et l'immigration: plus de 50 livres et une dizaine de films!

Le CV de ce natif d'une famille juive de Constantine ayant quitté l'Algérie en juin 1962 aligne les titres qui forcent le respect et sont supposés réduire ses contradicteurs au silence. Qui sont-ils, en effet, pour oser s'opposer à un professeur des universités titulaire d'un double doctorat en histoire et en sociologie, décoré de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite et de celui des Arts et Lettres, ayant fait son entrée au Larousse en 2014? Qu'importe l'orientation "à gauche toute" de ses travaux, les universités du monde entier se l'arrachent. Rien que *« professeur invité à l'université de New York »*, ça vous pose un homme!

Pour la quasi-totalité des médias français, et donc des Français eux-mêmes, Stora est "le" spécialiste de la guerre d'Algérie. L'unique. Pas un débat, ou presque, où il n'est invité. Au point, dit-on, que si Stora n'est pas disponible on reporte l'émission. Un documentaire sur l'Algérie française? *« Allô Monsieur Stora, vous seriez notre "conseiller"? »* Un mémoire de première année sur l'oppression coloniale au temps "maudit" de l'Algérie française? *« Commencez par appeler Stora, il vous guidera. »*

17

C'est le nombre d'années (1968-1984) durant lesquelles Stora a milité, et occupé les plus importantes fonctions, à l'Organisation communiste internationaliste (OCI), le parti révolutionnaire trotskiste de Pierre Lambert.

De son *Histoire des relations entre juifs et musulmans* (Albin Michel, 2013), *Marianne* écrit: *« Cette encyclopédie devrait figurer dans toutes les bibliothèques diplomatiques. »* Qu'importe que Stora, comme le constate Daniel Lefeuvre (au sujet de *Guerre d'Algérie la déchirure*, documentaire pour France Télévisions en 2012), fasse preuve, trop souvent, *« d'un parti pris inacceptable »*: il est, tranche *L'Express*, *« le meilleur spécialiste de l'histoire de l'Algérie »*. Point.

L'historien qui murmure à l'oreille des présidents

Celui qui a tout lu, tout étudié, tout compris, celui qui sait tout sur tout, c'est Stora, auquel s'ajoutent, parfois, ceux qu'il a lui-même formés et formatés — les "bébés Stora". Impossible d'échapper à celui qui, en plus de ses livres, films, articles, interventions et colloques est aussi, depuis le début des années 1980, *« l'historien qui murmure à l'oreille des présidents »* (Slate.fr, 2017). Seul Sarkozy s'en est défié; Stora l'accusera d'être à l'origine des non-renouvellements de son cours à Sciences-Po et de son émission consacrée au Maghreb sur France Culture. Pour tous les autres, l'ancien activiste trotskiste et éternel pourfendeur des *« crimes de la colonisation »* aura été — et est toujours — l'autre Jacques Attali de la politique française: les Français peuvent bien voter pour qui ils veulent, lui ne dépend pas du suffrage universel mais de la seule aura que lui confère sa "science historique". Alors, tandis que les gouvernants passent, lui passe et repasse... par l'Élysée.

Sous Mitterrand, il n'est encore qu'un simple visiteur du soir, modestement écouté. Jamais il ne lui aurait conseillé, en 1982, de faire voter la dernière

Ci-dessous, affiche de la journée d'hommage à Stora organisée par le prestigieux Mucem de Marseille. À droite : en compagnie de François Hollande. Durant son mandat, "c'est quasiment lui qui dicte la politique algérienne de la France", rappelle l'entourage de l'ex-président.

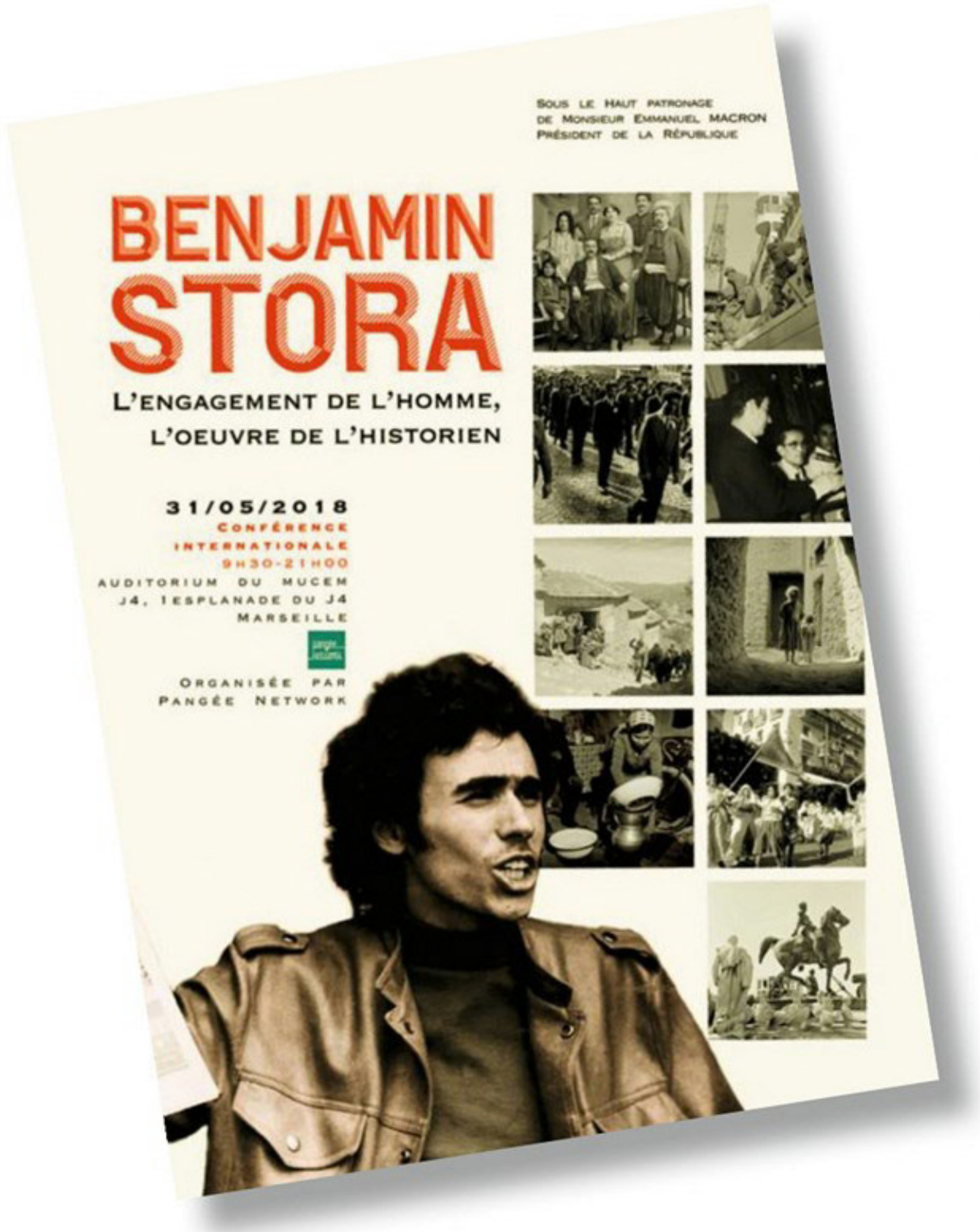

loi d'amnistie des généraux putschistes. *« Il savait que je savais plein de choses »* sur son rôle comme ministre de la Justice et de l'Intérieur pendant la guerre d'Algérie *(lire page 98)*, confiera Stora. Il sait, donc, mais ne dit rien. L'homme a le sens du tempo politique. Jusqu'en 1984, il est encore à l'OCI et le chef de l'État socialiste a besoin de lui pour organiser le "transfert" vers le PS des militants et cadres de ce qui est alors le principal parti activiste d'extrême gauche. Patient, celui qui n'en est qu'au tout début de sa carrière a de plus besoin du pouvoir pour monter en puissance. Ce sera gagnant-gagnant. Avec Cambadélis, ils organisent sous la conduite de Mitterrand les "grands départs" de l'OCI vers les "sociaux-traîtres". Dès lors, les portes de France Télévisions et autres relais d'opinion s'ouvrent…

Auprès de Chirac, qui le consulte régulièrement, il s'indigne de la loi *« portant reconnaissance de la nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés »*. Puis, lorsque l'Assemblée vote, en février 2005, le texte reconnaissant le *« rôle positif »* de la France outre-mer, il pétitionne et active ses réseaux. Chirac cède. Villepin, premier ministre, abroge l'alinéa.

Avec Hollande, *« c'est quasiment lui qui dicte la politique algérienne de la France »*, comme le confie un ancien membre du cabinet du président. En 2012, la reconnaissance officielle par la France du (faux, *lire page 108*) *« massacre du 17 octobre 1961 »*, et l'*« hommage à la mémoire des victimes »* rendu par Hollande, c'est Stora! *Idem* pour sa dénonciation, quelques mois plus tard, devant le Parlement algérien, du *« système profondément injuste et brutal »* de la colonisation. Pour récompense de son influence, Stora est nommé en 2013 inspecteur général de l'Éducation nationale, puis, l'année suivante, président du comité d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Toujours la stratégie gagnant-gagnant.

"L'immigration, au cœur de mes engagements"

Le 31 mai 2018 va marquer son apothéose. Sous l'égide d'Emmanuel Macron, qu'il a soutenu lors de sa dénonciation à Alger des *« crimes contre l'humanité »* de la France, toute une journée d'hommage lui est consacrée au Mucem (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) de Marseille. La conférence internationale salue *« l'engagement de l'homme »* et *« l'œuvre de l'historien »*. Dans cet ordre. Apparaît enfin au grand jour, d'une part que l'un et l'autre n'ont toujours fait qu'un, d'autre part que ses travaux n'ont été que la poursuite de son engagement trotskiste. Son objectif, comme pour tout bon militant : modifier le passé pour pouvoir transformer le présent et le futur. Tout en affirmant qu'au commencement, comme à l'arrivée, était non pas la question algérienne, mais celle de l'immigration. Toujours légitime. Et ne posant jamais aucun souci d'assimilation, ainsi que le relevait, en 1996, l'historien Gérard Noiriel au sujet de son livre *Ils venaient d'Algérie, l'immigration algérienne en France* (Fayard, 1992) : sur plus de 300 pages, soulignait-il, *« le problème de l'intégration des immigrés algériens après l'indépendance est traité en 20 pages qui privilégient la dimension politique (montée de l'extrême*

PHOTOS : PATRICK KOVARIK/AFP - DR

droite en France, "marche des beurs", apparition de nouvelles associations comme France Plus ou SOS Racisme…) ».

Stora vient lui-même de le confirmer, cet été, dans un entretien à *La Revue* : dès le début des années 1980, c'est en effet l'immigration, plus que l'histoire, qui a toujours été *« au cœur de* (s)*es engagements académiques »*. Motif : ce pied-noir se considère lui-même comme un… immigré : *« Arrivé en France en 1962, raconte-t-il* […], *je me suis aperçu que les juifs d'Algérie, auxquels mon histoire et celle de ma famille me rattachaient, comme d'ailleurs les Français d'Algérie dans leur ensemble, n'avaient pas été en 1962 des Français déplacés, mais des immigrés, des réfugiés, presque des étrangers, même s'ils ne se vivaient pas comme cela puisqu'ils avaient déjà la nationalité française… »*

L'homme est par ailleurs, et logiquement, partisan du droit de vote des étrangers aux élections locales. Le refuser, explique-t-il, c'est signifier une nouvelle fois *« aux jeunes issus des immigrations post-coloniales* [que] *leurs parents et leurs grands-parents ne pouvaient accéder à une citoyenneté pleine »* (*Les Héritages égarés*, Stock, 2018). Tout un symbole : dans cette même relation pour le moins distanciée avec l'identité française, Stora va jusqu'à estimer que depuis l'indépendance les immigrés algériens ne sont pas *« vraiment des étrangers »*. Au point d'être *« beaucoup plus proches de la France que ne l'étaient, par exemple, leurs prédécesseurs polonais »*…

Stora a écrit l'historiographie officielle de la guerre d'Algérie au prisme de ce tropisme. Il ne serait pas inutile de relire son œuvre à celui de la psychanalyse. ●

52

C'est le nombre de livres, principalement consacrés à l'Algérie, écrits par Stora, dont 12 en collaboration et 4 comme directeur d'ouvrage. Il est en outre l'auteur d'une douzaine de films et documentaires.

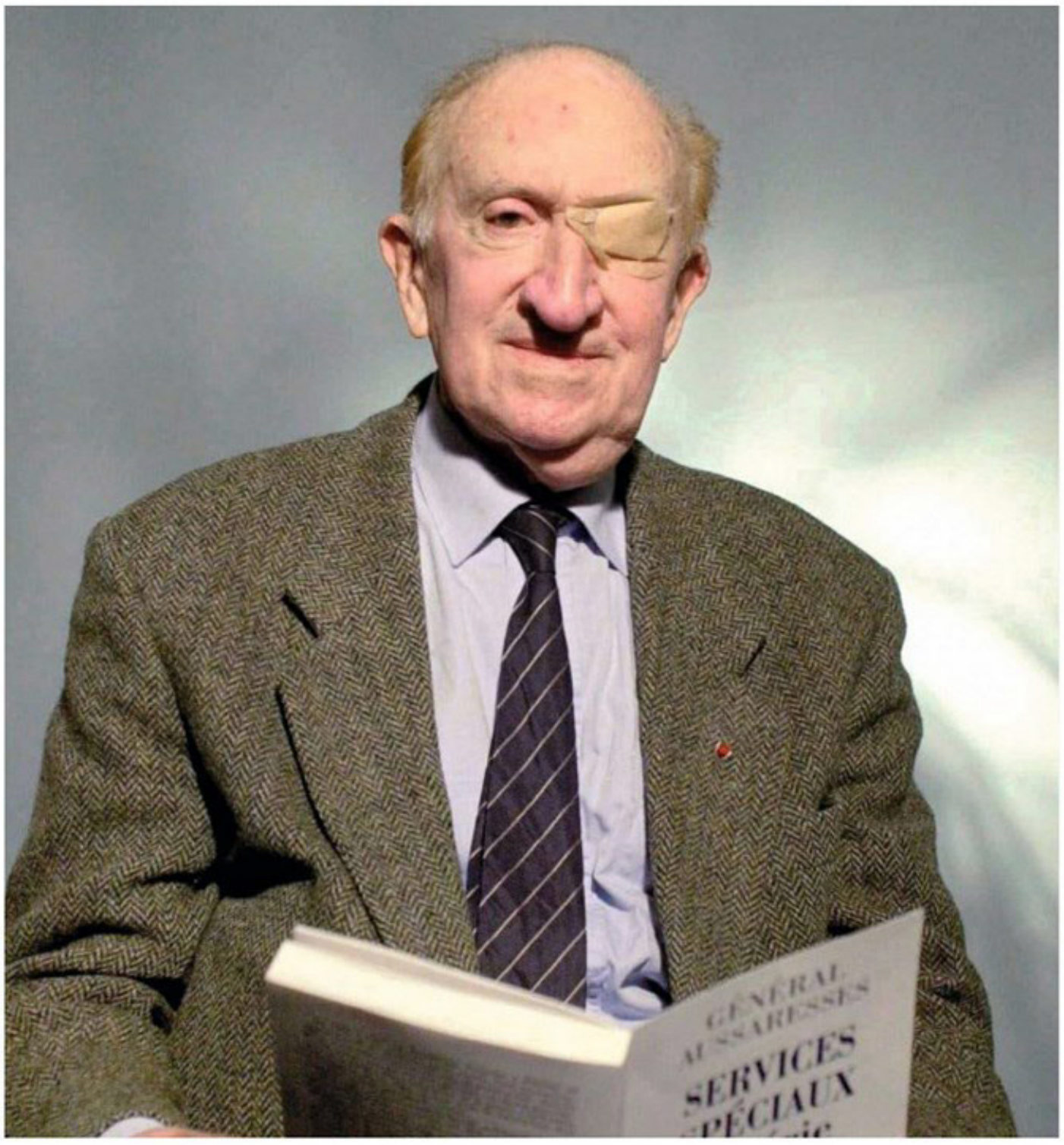

MICHEL LIPCHITZ/AP/SIPA

L'ex-général Paul Aussaresses, en 2001, lors de la sortie de son livre bombe "Services spéciaux, Algérie 1955-1957" (Perrin).

Aussaresses, étranges aveux…

Coup de tonnerre en 2000 : cet ancien colonel en Algérie accuse l'armée de "torture généralisée" et de plus de 3 000 assassinats, dont plusieurs de sa main. Une "confession" dont la repentance fait son beurre.

Par Arnaud Folch

Physique de dogue, trogne qui va avec, et œil crevé dissimulé sous un cache couleur chair… Impossible, physiquement, de correspondre davantage à la caricature du "para bourreau" telle que "rêvée" par les antimilitaristes. *« S'il n'avait pas existé, il aurait fallu l'inventer »*, ironisera le dessinateur d'extrême gauche Siné lorsque Paul Aussaresses, alors inconnu du grand public, apparaîtra en pleine lumière le 23 novembre 2000, à l'occasion d'une interview, qu'il a lui-même sollicitée, au journal *Le Monde* — soutien actif du FLN pendant la guerre d'Algérie *(lire page 32)*.

Les propos qu'il tient font l'effet d'une bombe. Alors âgé de 82 ans, le vieux général décide de "cracher le morceau", assumant tout d'un coup *« sans regrets ni remords »* à la fois l'usage *« généralisé »* de la torture,

mais aussi d'assassinats programmés à l'encontre de prisonniers du FLN. Interrogé sur le nombre de 3024 disparus après *« assignation à résidence »* autrefois avancé par Paul Teitgen, l'ancien secrétaire général (démissionnaire en 1957) de la préfecture d'Alger, Aussaresses répond: *« Oui, cela doit correspondre à peu près à la réalité. »* Et de poursuivre: *« Tous les matins (…) je faisais mon rapport à Massu et lui racontais ce qui s'était passé la nuit précédente. (…) Parfois je disais à Massu: "On a ramassé Untel" et je le regardais dans les yeux avant d'ajouter: "On le tuera demain." Massu poussait un grognement, et je prenais cela pour un oui. »* Sur ces plus de 3000 victimes, Aussaresses "avoue": *« J'en ai tué 24. »*

De multiples erreurs de noms, de chiffres, de lieux, de dates…

D'après lui encore, Robert Lacoste, alors ministre résident en Algérie, *« était parfaitement au courant. Il lisait tous les jours les comptes rendus (…). Il y était écrit, par exemple, qu'un militant du FLN avait fait l'objet dans la nuit d'une exécution sommaire. Ce n'était pas marqué en ces termes mais c'était très clair »*. Cerise sur le gâteau pour la gauche et l'extrême gauche qui vont faire leur miel des "confessions" d'Aussaresses: ce dernier, même s'il *« ne croi*(t) *pas qu'on puisse faire autrement »*, affirme une phrase plus loin: *« Pourtant, j'ai le plus souvent obtenu des résultats considérables sans la moindre torture, simplement par le renseignement et la dénonciation. Je dirais même que mes coups les plus réussis, ça a été sans donner une paire de gifles. »* D'une pierre deux coups, donc, pour tous les calomniateurs de l'armée en Algérie: le vieux général reconnaît meurtres et exactions… tout en assurant que celles-ci n'étaient, au final, pas forcément nécessaires — prenant ainsi le contre-pied du principal argument mis en avant par les militaires français, dont Massu, ayant reconnu l'usage de la "question": sans "interrogatoires poussés", pas de renseignements, et sans renseignements, des centaines d'innocentes victimes condamnées à une mort certaine *(lire page 60)*…

Enfonçant le clou dans son livre *Services spéciaux, Algérie 1955-1957* (Perrin), publié six mois plus tard, en mai 2001, les accusations du général relancent aussitôt l'offensive des habituels thuriféraires de la repentance. À la remorque du FLN algérien, PC et associations "antiracistes" (Ligue des droits de l'homme, Mrap, etc.) déposent plainte pour *« crime contre l'humanité »*. Le communiste Robert Hue interpelle le président de la République (Jacques Chirac) et le premier ministre (Lionel Jospin) afin qu'ils *« décident d'un acte fort, solennel, pour que la France, aux yeux du monde, condamne ce qui a été fait en son nom »*.

> ***"Parfois je disais à Massu: 'On a ramassé Untel' et je le regardais dans les yeux avant d'ajouter: 'On le tuera demain.'"***
>
> *Paul Aussaresses.*

Pain bénit pour la repentance, le témoignage d'Aussaresses l'est encore doublement. D'abord parce qu'avant lui, comme l'écrit Benjamin Stora *(lire page 102)* en 1996 dans son *Dictionnaire des livres de la guerre d'Algérie* (L'Harmattan), *« aucun officier français n'a avoué la mise en place d'un véritable système, à l'intérieur de l'armée française, d'exécutions sommaires et d'assassinats planifiés, en connivence avec le pouvoir judiciaire et politique »*. Ensuite parce que dans son ouvrage, Aussaresses, qui expliquait six mois plus tôt n'éprouver *« ni remords ni regrets »*, pose cette fois en victime expiatoire, avouant ses méfaits dans le but que ceux-ci ne se reproduisent plus, y compris en cas de vagues d'*« attentats aveugles* (qui) *faucheraient des innocents »*: *« J'ai formé le vœu*, dit-il, *qu'aucuns jeunes gens n'aient jamais à faire un jour ce que, pour mon pays, j'avais dû faire là-bas en Algérie. »* Sous-entendu: gare, en France, à l'État policier!

Six ans après sa mort, survenue en 2013, le mystère plane encore sur les raisons l'ayant poussé à salir en même temps sa mémoire et celle de l'armée française. Besoin d'argent et de reconnaissance, même malsaine, afin de séduire la "femme du monde" dont il est alors éperdument amoureux (Christine Deviers-Joncour, ancienne maîtresse de Roland Dumas, lui-même ex-avocat du FLN, qui l'aurait présenté à sa maison d'édition)? *« Un mythomane avide de notoriété, atteint d'exhibitionnisme sénile »*, l'a décrit Raymond Muelle, ancien du 11e Choc, qui l'a bien connu. Une certitude: l'ouvrage, qu'il n'a pas écrit lui-même, est truffé d'erreurs avérées de chiffres, de dates, de noms et de lieux relevées par de nombreux historiens. De quoi, pour le moins, faire douter du reste… ●

ERIC FEFERBERG/AFP

Le faux “massacre” du 17 octobre 1961

La manifestation géante du FLN à Paris pour protester contre le couvre-feu n’a fait l’objet d’aucune “répression sanglante” — plus de 300 morts selon certains ! Enquête sur un incroyable montage idéologique.

Par Arnaud Folch

Inauguration officielle, le 17 octobre 2001, sur le pont Saint-Michel à Paris, de la plaque apposée en mémoire des victimes des événements de 1961.

38

C'est le nombre total des victimes d'origine algérienne à Paris et en banlieue le 17 octobre 1961 selon un rapport commandé en 1997 par Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'Intérieur. Plusieurs de ces personnes n'ayant pas été tuées par la police mais victimes de règlements de comptes internes, l'historien Jean-Paul Brunet chiffre donc à "seulement" 30 le nombre de morts dus aux forces de l'ordre. Loin, très loin, des 150 à 200 affichés par le journal *Le Monde* en 2011. Et dix fois moins que les "300 victimes" annoncées par le FLN.

À la mémoire des nombreux Algériens tués lors de la sanglante répression de la manifestation pacifique du 17 octobre 1961. Cette plaque, apposée quarante ans plus tard sur le pont Saint-Michel par le maire PS de Paris Bertrand Delanoë, vient à la remorque de ce qui n'est rien d'autre qu'une légende façonnée par des historiens engagés. Une légende si bien ancrée que les événements s'étant produits ce jour-là sont désormais quasi systématiquement qualifiés de "massacre". Sur cette date comme sur le reste, c'est un fait : les partisans de l'indépendance algérienne ont gagné haut la main le combat dit "mémoriel", en réalité idéologique.

Pour l'essentiel, cette théorie du "massacre" — dont on notera qu'il ne fut jamais question durant les négociations sur les accords d'Évian, se déroulant à la même période, pas plus que longtemps après l'indépendance ! — est l'œuvre de l'historien français marxiste et ex-maoïste Jean-Luc Einaudi, qui va lancer la polémique en 1991 avec son livre *La Bataille de Paris, 17 octobre 1961* (Seuil). Sous l'apparence de l'objectivité, *« une passion militante débridée, un esprit de repentance aveugle qui aboutit à mettre au compte de la police française tous les crimes du FLN et à multiplier par huit ou dix le nombre des Algériens tués le 17 octobre 1961 »*, conteste l'historien Jean-Paul Brunet, auteur de plusieurs ouvrages à contre-courant sur la question.

Chiffres gonflés, inflation du nombre de morts…

Depuis, tout ce qui a été dit et écrit par les "bien-pensants" ressasse pourtant inlassablement les arguments d'Einaudi : *« Mêmes chiffres gonflés et manipulés, mêmes cadavres inventés, inflation du nombre de morts (jusqu'à 325 manifestants tués pour certains !), des dizaines jetés à la Seine et noyés, près de 12 000 arrêtés, etc.*, dénonce l'historien africaniste Bernard Lugan. *Les auteurs jouent sur les dates et ils additionnent aux morts avérés du 17 octobre ceux des jours précédents, ainsi que les décès postérieurs au 17 octobre car, pour eux, tout Algérien mort de mort violente durant le mois d'octobre 1961 est une victime de la répression policière… »* *Idem* pour l'autre "élément à charge" du dossier, les prétendues noyades dans la Seine. Là encore, tout est faux : l'origine de ce mythe n'est autre qu'un… tract FLN du 31 octobre 1961, repris par le parti communiste et les militants français pro-FLN.

On parle aussi de *« cimetières clandestins »* et de

PHOTOS : KEYSTONE-FRANCE/GAMMA-RAPHO - DANIEL JANIN/AFP

« charniers » dont nulle trace — plus d'un demi-siècle après ! — n'a jamais été retrouvée. Sont aussi utilisées les habituelles insinuations, tel Benjamin Stora, l'incontournable "spécialiste de l'Algérie" *(lire page 102)*, citant Omar Boudaoud, l'un des responsables de la manifestation du 17 octobre 1961, dans un entretien au *Nouvel Observateur* : *« pendaisons dans le bois de Vincennes et une Seine remplie de cadavres »*. Fidèle à sa méthode, Stora se contente de reprendre des déclarations qu'il n'assume pas, mais ne rectifie pas non plus…

Ce que disent les rapports de l'Institut médico-légal

Retour en arrière. Automne 1961 à Paris. Nous sommes en pleine guerre et le FLN, qui cherche à accroître son contrôle sur la communauté algérienne vivant en France *(lire page 16)*, décide d'organiser une manifestation monstre afin de montrer sa force et peser sur les pourparlers de paix qui ont lieu à Évian. Comme l'a écrit le général Faivre, cette manifestation du 17 octobre 1961 s'inscrit *« dans la stratégie générale du FLN, qui, après avoir perdu les batailles d'Alger et des frontières, et se sentant humilié par les fraternisations de mai 1958, a décidé le 28 août 1958 de transporter la guerre en territoire français, et ordonné à ses commandos de combattre l'ennemi avec violence »*.

Cette stratégie terroriste provoqua des milliers de morts en métropole, où… 10 223 attentats furent commis entre le 1er janvier 1956 et le 23 janvier 1962. Pour le seul département de la Seine, entre le 1er janvier 1956 et le 31 décembre 1962, 1 433 Algériens opposés au FLN furent assassinés, et 1 726 autres blessés. Au total, du mois de janvier 1955 au 1er juillet 1962, les tueurs du FLN assassinèrent en France métropolitaine 6 000 Algériens, en blessant 9 000 autres…

Face à ces actes de terrorisme, un "couvre-feu" (partiel) sera décrété à l'encontre des Algériens par le gouvernement à compter du 5 octobre 1961. Objectif, outre celui de protéger la population : entraver les réseaux du FLN et l'acheminement des armes. Objectif atteint : à la veille de la grande manifestation, l'appareil opérationnel clandestin du FLN en métropole est réduit à néant. Totalement asphyxiée, l'organisation décide alors de cette action médiatique, en forme de piège tendu au pouvoir : *« Si la police laisse faire, l'autorité du préfet sera bafouée ; si elle réagit, elle manifeste ouvertement son racisme »*, prévient Omar Boudaoud. *« L'itinéraire des cortèges, qui vise les lieux symboliques de la capitale, dont la Préfecture de police et les Champs-Élysées en raison de leur proximité avec le palais présidentiel, est prémédité de manière à susciter une réaction optimale des forces de l'ordre »*, écrit Rémy Valat en 2009 dans *La Force*

Ci-contre, à gauche : manifestation du FLN contre le couvre-feu, à Paris, du 17 octobre 1961. À droite : plaque apposée sur le pont Saint-Michel, qui n'indique pas le nombre de victimes.

de police auxiliaire, une historiographie sous influence? sur le site du Centre de recherche et d'étude sur l'Algérie contemporaine.

Face à cette marée humaine (30 000 à 40 000 manifestants), les autorités, informées le matin même seulement, ne seront en mesure d'aligner que 1658 hommes — et non 7000 comme il est souvent dit. Pour autant, loin de paniquer, ceux-ci, *« assaillis de toutes parts, firent preuve d'un grand sang-froid et d'un immense professionnalisme se traduisant par un bilan des pertes "modéré" dans de telles circonstances »*, comme l'écrit Bernard Lugan.

Le vrai bilan de cette journée est là pour en témoigner. Le 17 octobre 1961, alors que se déroulent dans Paris les prétendus "massacres", l'Institut médico-légal (la morgue, où est envoyé tout mort suspect) n'enregistre aucune entrée de corps de "NA" (pour "Nord-Africain", selon la terminologie de l'époque). Ce jour-là, de 19 h 30 à 23 heures, une seule victime est à déplorer dans le périmètre de la manifestation; non pas un musulman, mais un Français nommé Guy C., retrouvé le crâne fracassé vers 21 heures devant le cinéma Rex. En dehors du périmètre de la manifestation, "seuls" deux morts sont à déplorer: Abdelkader D., tué par balle à Puteaux (actuel département des Hauts-de-Seine), et Lamara A., gisant dans une camionnette, également à Puteaux. Rien ne permet de dire qu'ils ont été tués par les forces de l'ordre.

"Un bilan des pertes 'modéré' dans de telles circonstances"

Le 18 octobre, à 4 heures du matin, le bilan qui parvient au directeur général de la police parisienne, Maurice Legay, s'établit donc à 3 morts, 1200 blessés et 11538 arrestations. Certes, nous dit-on, mais les morts innombrables ont été déposés à la morgue les jours suivants. Or, là encore, ce n'est pas ce qu'indiquent les archives de l'Institut médico-légal, auxquelles Jean-Paul Brunet a notamment eu accès. Le *« Graphique des entrées de corps "NA" par jour; octobre 1961 »*, révèle en effet qu'entre les 18 et 21 octobre, l'Institut médico-légal n'a eu à traiter "que" quatre cadavres de "NA": deux le 18 octobre, Achour B., tué par un policier invoquant la légitime défense, et Abdelkader B., sans doute victime d'un accident de la circulation à Colombes; un le 20 octobre, Amar M., tué par balles par un gendarme; un dernier enfin le 21 octobre, Ramdane M., mort dans des circonstances inconnues.

À noter encore que sur les 34 cadavres de "NA" retirés de la Seine ou de la Marne jusqu'au 30 octobre, notamment aux barrages de Suresnes et de Bezons, puis conduits à la morgue, la quasi-totalité étaient des victimes du FLN, dont une des méthodes d'assassinat consistait à noyer ses opposants. *« De nombreux cadavres de Nord-Africains n'ont aucun rapport avec la police parisienne,* confirme Jean-Paul Brunet dans la revue *Commentaire* (été 2008). *Certains sont ceux des harkis ou d'anciens harkis, de membres ou d'anciens membres du Mouvement national algérien* (concurrent du FLN, NDLR), *de "traîtres" divers refusant d'obéir aux directives du FLN; anciens combattants de l'armée française; Algériens n'acceptant pas de payer la dotation mensuelle exigée par le FLN; Algériens rétifs à la loi coranique, par exemple s'adonnant à la boisson et refusant de s'amender, ou faisant appel aux tribunaux français pour régler un litige, etc. »*

Le fait que Maurice Papon, qui sera jugé en 1997-1998 pour son passé sous l'Occupation, ait été, au moment des faits, le préfet de police de Paris, a davantage pesé dans la balance (coupable, forcément coupable!) que les décomptes avérés de l'Institut médico-légal. Papon avait pourtant donné la consigne suivante, sous forme d'une "note de service" aux policiers: *« Gradés et gardiens se doivent de toujours garder leur sang-froid et d'éviter les brimades qui engendrent le ressentiment et la haine et qui font finalement le jeu de l'adversaire. »* Contester les "massacres" du 17 octobre 1961 était déjà considéré comme "raciste" et "colonialiste" avant la mise en cause de Papon. C'est devenu quasi impossible depuis sans, cette fois, être traité de "collabo". L'insulte suprême. Pour un mensonge qui ne l'est pas moins. ●

Se souvenir et transmettre…

Presque soixante ans après l'indépendance, la parole à ceux qui, hier et aujourd'hui, perpétuent la mémoire de l'Algérie française. Envers et contre tout.

Procession de Notre-Dame de Santa Cruz, Notre-Dame d'Afrique et Notre-Dame de Saint-Augustin, le 11 juin 2000, à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes).

VANINA LUCCHESI/AFP

Ci-dessous : Jean Brune.
Page de droite,
Jacques Laurent, par Redon.

Ces écrivains qui ont choisi la France

Contrairement à une idée reçue, nombreux furent les hommes de lettres à prendre position contre l'indépendance. Retour, non exhaustif, sur une dizaine d'auteurs phares ayant combattu les "belles âmes" de gauche.

Par Jérôme Besnard

Il a fallu attendre 2015 et le film documentaire de Patrick Buisson *Les dieux meurent en Algérie*, dont le titre est emprunté à un album de l'écrivain Jean Lartéguy et du photographe Marc Flament, pour prendre la mesure de l'importance littéraire du combat pour l'Algérie française. Il existe pourtant, sous forme de romans, de témoignages ou de reportages, une littérature abondante et accessible sur le sujet. Que ses auteurs soient d'origine pied-noire ou métropolitaine, cette production est souvent tombée dans l'oubli, à l'exception de certains titres emblématiques. Notons l'importance sur cette question des écrivains issus de l'Action française, mais aussi des éditions de La Table ronde, alors dirigées par Roland Laudenbach, neveu de l'acteur Pierre Fresnay, dont le propriétaire, Gwenn-Aël Bolloré, fut l'un des rares fusiliers marins français à avoir débarqué en Normandie le 6 juin 1944. ●

Jean Brune, le pied-noir

WIKI COMMONS

Pied-noir né à Aïn Bessem, près d'Aumale, Jean Brune (1912-1973) adhère dès les années 1930 aux idées de l'Action française. Résistant engagé dans la Ire armée française, il participe au débarquement de Provence en 1944. À compter de 1955 il devient un collaborateur régulier de l'hebdomadaire royaliste *La Nation française*, dirigé par le philosophe Pierre Boutang. En 1960, il s'écarte de ce dernier pour faire partie des fondateurs de *L'Esprit public*. En Algérie, où il sympathise avec Pierre Lagaillarde, le futur leader des "barricades", Brune participe à plusieurs réunions pro-Algérie française. Il se

liera ensuite à l'OAS. Brune est notamment l'auteur de deux livres qui traitent de cette question : le roman *Cette haine qui ressemble à l'amour* (La Table ronde, 1961) et le pamphlet *Interdit aux chiens et aux Français* (La Table ronde, 1967). Après l'indépendance, vient pour lui le temps de l'errance : *« Nous cherchons désespérément où nous irons retrouver comme un reflet des paysages d'Afrique qui ont bercé les premiers émerveillements de notre enfance… »* Après le Portugal, il achève sa vie en Nouvelle-Calédonie, prématurément emporté par un cancer.

Jacques Laurent, le pamphlétaire

Neveu du cagoulard Eugène Deloncle, ancien étudiant d'Action française, Jacques Laurent (1919-2000) frappe un premier grand coup en littérature en 1948 avec son roman-fleuve *Les Corps tranquilles* (Éditions Jean Froissart), avant de connaître le succès sous le nom de Cecil Saint-Laurent avec la série des *Caroline chérie*, héroïne incarnée à l'écran par Martine Carol. En 1957, il passe plusieurs mois en Algérie et en rapporte un récit, *L'Algérie quand on y est* (Le Livre contemporain, 1958), ainsi que deux romans publiés aux Presses de la Cité : *Les Passagers pour Alger* (1960) et *Les Agités d'Alger* (1961). Cofondateur de *L'Esprit public*, il s'oppose aux conditions de l'indépendance, qu'il a combattue en soutenant l'OAS, notamment par des articles dans ses journaux clandestins. Implacable réponse au panégyrique du Général par l'académicien, son pamphlet *Mauriac sous De Gaulle* (La Table ronde, 1964) lui vaut d'être condamné pour *« offense au chef de l'État »*. Prix Goncourt en 1971 pour *Les Bêtises* (Grasset), Jacques Laurent est élu à l'Académie française en 1986. Il se suicide en 2000 après le décès de sa troisième épouse.

SE SOUVENIR ET TRANSMETTRE

PHOTOS : MARC GANTIER/GAMMA-RAPHO - LOUIS MONIER/ GAMMA-RAPHO

Ci-contre : Michel Déon, en 1979, en Irlande, où il a vécu la dernière partie de sa vie. Ci-dessous, Philippe Héduy. Page de droite : Jacques Perret, par Redon.

Michel Déon, l'exilé volontaire

Étudiant d'Action française dans sa jeunesse, secrétaire de Charles Maurras à Lyon durant l'Occupation, Michel Déon (1919-2016) poursuit après-guerre une carrière de journaliste, d'éditeur et d'écrivain (élu à l'Académie française en 1978). Il se rend pour la première fois à Alger en avril 1958 et y retourne au lendemain du 13 mai pour travailler au prochain livre d'Alain de Sérigny, directeur de *L'Écho d'Alger*. Il sillonne l'Oranais, les Aurès, la Kabylie et le Constantinois. Dès 1959, il publie chez Plon, dans la collection "Tribune libre", un témoignage passionnant et engagé, *L'Armée d'Algérie et la pacification*, suivi, en 1967, d'un pamphlet drolatique contre de Gaulle, *Mégalonose* (La Table ronde). Pas dupe sur les moyens dévolus aux intellectuels anti-indépendance, il confiera en 1978 à *Valeurs actuelles*: *« Les écrivains qui s'étaient embarqués pour la défense de l'Algérie française n'ont jamais eu les moyens matériels de ceux qui voulaient l'abandonner. Ils se sont engagés à leurs frais: moraux, intellectuels, financiers* [...]. *À gauche, il y avait des puissances financières considérables qui aidaient au combat pour l'indépendance. L'alliance du capital et de la gauche, c'est vraiment le point névralgique de l'histoire. Cela explique tout. »*

Philippe Héduy, l'officier

Journaliste, auteur de deux romans prometteurs chez Gallimard, grand ami de Roger Nimier et de Stephen Hecquet, Philippe Héduy (1926-1998) est rappelé en 1956 en Algérie. Il est l'auteur du plus beau roman sur la guerre d'Algérie, qui servira de manifeste à une génération de jeunes

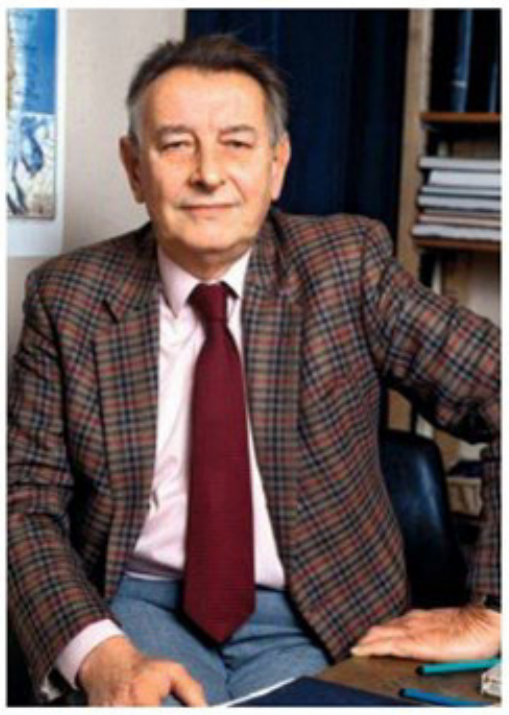

300 INTELLECTUELS CONTRE "L'ABANDON"

Publié le 7 octobre 1960, le *« Manifeste des intellectuels français pour la résistance à l'abandon »* obtiendra au total plus de 300 signatures, soit plus du double que le *« Manifeste des 121 »*, rédigé en septembre de la même année par les personnalités pro-FLN *(lire page 32). « L'action de la France consiste, en fait comme en principe, à sauvegarder en Algérie les libertés* [...] *contre l'installation par la terreur d'un régime de dictature »*, écrivent les signataires, vent debout contre les pétitionnaires du camp adverse: *« C'est une des formes les plus lâches de la trahison,* insistent-ils en effet, *que d'empoisonner, jour après jour, la conscience de la France, d'intoxiquer son opinion publique et de faire croire à l'étranger que le pays souhaite l'abandon de l'Algérie et la mutilation du territoire. »* Lancé par les 185 premiers signataires du Mouvement national universitaire d'action civique, le *« Manifeste contre l'abandon »* sera renforcé peu après par plus de 215 écrivains et personnalités. Parmi les premiers, outre la plupart de ceux cités dans cet article, plusieurs académiciens (Henry Bordeaux, Jules Romains, Henri Massis...) mais aussi Antoine Blondin, Michel de Saint-Pierre, Louis Pauwels, Jean Dutourd, Roland Dorgelès, Henri de Monfreid... Auxquels s'ajoutent nombre d'universitaires (François Bluche, Pierre Chaunu...) ainsi, entre autres, que le maréchal Juin et le colonel Rémy. A. F.

officiers, *Au lieutenant des Taglaïts* (La Table ronde, 1960). Dans cette ode aux combattants du Constantinois, il célèbre longuement la fraternité des armes, tissée à l'ombre du drapeau tricolore: « *Le vent emportait tout, et maintenant nous le savions*, écrit-il. *Humbles, nous nous inclinions devant la mort. Tout mourrait, nos amis et ce que nous avions aimé. Nous aimions une Algérie fraternelle, terre dure mais solide qu'un sang utile aurait fertilisé. Tout ce sang versé, le nôtre, ne serait peut-être pas plus utile que la couleur des roses…* » Membre du comité de rédaction de *L'Esprit public*, il anime par la suite la revue intellectuelle de droite *Item* (1976-1979) et rédige une monumentale *Histoire de l'Indochine* (Albin Michel, 1998).

Jean Mabire, le chasseur

Jeune journaliste normand très prometteur, Jean Mabire (1927-2006), sous-lieutenant parachutiste de réserve, est rappelé en octobre 1958 et envoyé en Algérie au 12e bataillon de chasseurs alpins. Il se retrouve à la tête d'un commando de chasse composé aux deux tiers de soldats d'origine musulmane. Un an après, décoré de la croix de la Valeur militaire et de la croix du Combattant, il est démobilisé avec le grade de capitaine de réserve. En 1961, il reçoit le prix François-Jean-Armorin du meilleur reportage de la presse de province pour une série de dix articles parus dans *La Presse de la Manche* intitulée *Conversations et réalités algériennes*. Son principal livre, en grande partie autobiographique, sur la guerre d'Algérie demeure *Commando de chasse* (Presses de la Cité, 1975). Mabire rejoint ensuite l'équipe d'*Esprit public*, à laquelle il contribue à donner une coloration plus "européenne" que son nationalisme originel. Il devient surtout un historien militaire de renom. Demeuré d'une fidélité exemplaire à sa région d'origine, il cofonde en 1969 le Mouvement normand, qui fête cette année son cinquantième anniversaire.

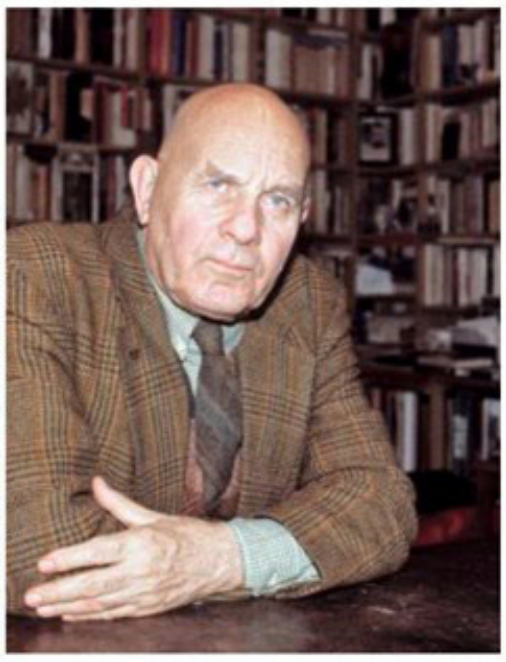

LOUIS MONIER/WWW.BRIDGEMANIMAGES

Jacques Perret, le chouan

Journaliste engagé à droite, prisonnier de guerre évadé d'Allemagne puis authentique résistant, Jacques Perret (1901-1992) rencontrera le succès avec *Le Caporal épinglé* (Gallimard, 1947) et *Bande à part* (Gallimard, prix Interallié 1951). Collaborateur d'*Aspects de la France* (l'ex et future *Action française*) à partir de 1948, son ton de polémiste se fait de plus en plus antigaulliste sur fond de combats pour l'Algérie française. À compter de 1960, il participe à l'aventure de *L'Esprit public*. Son fils Jean-Loup est condamné en 1962 à dix ans de prison pour son appartenance à l'OAS. Lui-même le sera à quatre reprises pour "offense au chef de l'État" — ce qui lui vaudra, en 1963, d'être privé de sa médaille militaire, conquise en 1940 dans les corps francs. Un cas unique pour cette décoration! En 1964, il publiera un recueil de ses chroniques politiques d'*Aspects de la France* (période 1958-1962), récemment réédité aux éditions Via Romana (*Le Vilain Temps*).

PHOTOS : MASSIN/EDITIONS RUE FROMENTIN - LOUIS MONIER/WWW.BRIDGEMANIMAGES -

Roger Nimier en 1960. Il sera notamment l'un des signataires du "Manifeste des intellectuels français pour la résistance à l'abandon".

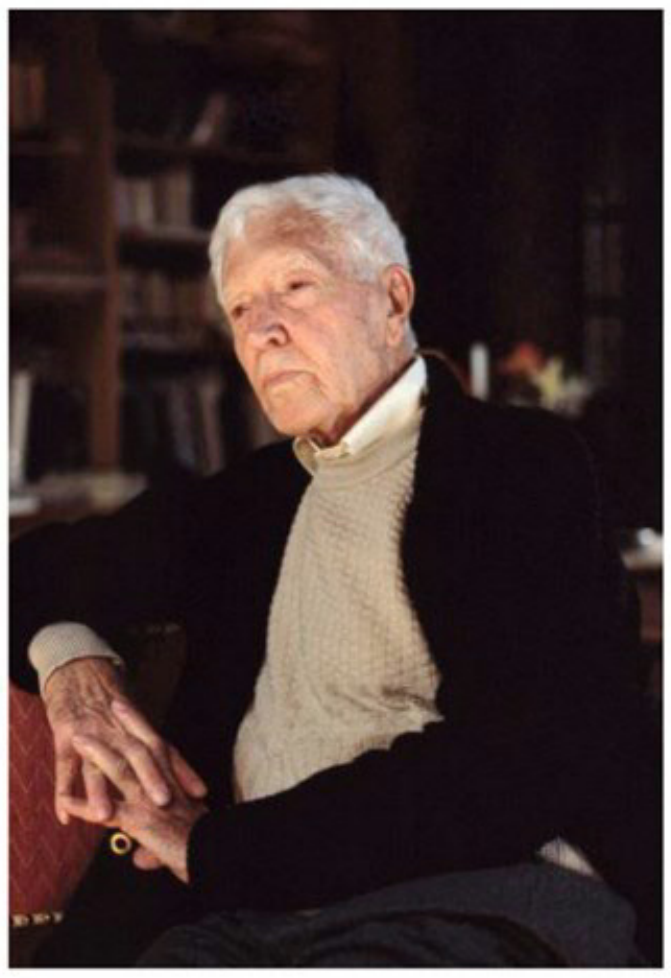

Jules Roy en 1988. Longtemps hostile à l'Algérie française, il finira par la défendre, jugeant que notre pays y avait laissé "des traces bénéfiques et indélébiles". Page de droite : Camus par Redon et, au-dessous, Vladimir Volkoff.

Roger Nimier, le hussard

Engagé en 1945 dans la Ire armée française, Roger Nimier (1925-1962) devient militant royaliste et journaliste, entre autres activités, à *Aspects de la France* et *La Nation française*. Devenu célèbre grâce à son roman *Le Hussard bleu* (Gallimard, 1950), cet ex-gaulliste prend fait et cause pour l'Algérie française. Le 7 octobre 1960, il est l'un des signataires du *« Manifeste des intellectuels français pour la résistance à l'abandon » (lire encadré page 116).* Il soutient également l'initiative de *L'Esprit public*. En 1962, son bureau chez Gallimard sert de boîte aux lettres à l'OAS-Métro du capitaine Sergent. Il meurt tragiquement la même année au volant de son Aston Martin DB4. Sa tombe, au cimetière Saint-Michel de Saint-Brieuc, est située non loin de celle du père d'Albert Camus, mort lors de la Première Guerre mondiale.

Jules Roy, le chrétien

Pied-noir né à Rovigo, dans la plaine agricole de la Mitidja, le jeune séminariste Jules Roy (1907-2000) est lui aussi un sympathisant de l'Action française. Pétainiste en 1940, cet aviateur rejoint les Forces françaises libres au lendemain du débarquement allié en Afrique du Nord. Proche d'Albert Camus *(lire encadré page de droite)*, le futur auteur de *La Guerre d'Algérie* (Julliard, 1960) et d'une suite romanesque en six volumes sur l'aventure française en Algérie (*Les Chevaux du soleil*) ne s'engagera pas durant le conflit. Après quoi sa position sur l'indépendance de l'Algérie a évolué. Du tout au tout. Dans son livre *Le Tonnerre et les Anges* (Grasset et Fasquelle, 1975), il écrivait : *« L'Algérie n'a été qu'une province arriérée aux mains* [...] *d'anciens commis de ferme devenus milliardaires et de vendeurs d'anisette promus députés*

ALBERT CAMUS OU L'ALGÉRIE DE MAMAN

Né en Algérie, près de Bône, Albert Camus (1913-1960) grandit à Alger avec sa mère, veuve de guerre, dans le quartier pied-noir populaire de Belcourt. Sa mort accidentelle, à deux ans de l'indépendance, le préservera de la déchirure de 1962. Dès 1939, dans son recueil d'essais *Noces*, il célèbre l'union algérienne de la mer, du désert et du soleil, écrivant à propos des ruines romaines de Tipaza: *« Je comprends ici ce qu'on appelle gloire, le droit d'aimer sans mesure... »* Dans *L'Étranger* (Gallimard, 1942), il expose les prémisses du drame à venir. Concernant sa position sur la guerre d'Algérie, les raisons sentimentales prennent le pas sur les réalités politiques et sociales. Comme tous ceux qui rêvent d'une Algérie française "égalitaire et fraternelle", il néglige la réalité naissante du sentiment national algérien. Mais dès 1958, au lendemain de son prix Nobel de littérature, il comprend que l'affaire est pliée dans le sens de l'indépendance — ce qu'il se refuse à dire publiquement. À Stockholm, le 12 décembre 1957, il avait lancé son fameux cri du cœur: *« Je crois à la justice, mais je défendrai ma mère avant la justice. »* Une phrase qui lui sera beaucoup reprochée par les "bonnes consciences" de gauche. Tout comme ses propos, peu de temps avant sa mort, contre le terrorisme FLN : *« Si je peux comprendre le combattant d'une libération, je n'ai que dégoût devant le tueur de femmes et d'enfants. »* Si son corps repose à Lourmarin (Vaucluse), sa mère, elle, demeure aujourd'hui encore au cimetière chrétien d'El-Madania. J. B.

ou prophètes. » Trois ans plus tard, il affirme dans un entretien à *Valeurs actuelles* : *« Le bilan de la colonisation est globalement positif. Nous avons apporté le progrès technique, l'instruction. Nous avons laissé des traces bénéfiques et indélébiles. »*

Vladimir Volkoff, le cosaque

Ce fils de Russes blancs ayant fui la révolution de 1917 milite très jeune dans les rangs de l'Action française aux côtés de l'avocat Jean-Marc Varaut et du philosophe Pierre Boutang. Volontaire dès 1957 pour combattre en Algérie, il sort l'année suivante officier de l'école militaire de Cherchell. Décoré de la croix de la Valeur militaire, on le surprend à quelques mois de l'indépendance algérienne en train de tirer à bout portant sur le buste de Marianne dans la mairie d'une commune mixte du bled. De son expérience guerrière, il tirera plusieurs de ses romans, dont *La Leçon d'anatomie* (Julliard-L'Âge d'Homme, 1980), élément magistral de sa quadrilogie des *Humeurs de la mer*. Il nous y plonge dans les derniers jours de l'Algérie française, avec le baroud et le pétrole, les tortures et les trahisons, la guerre secrète et les règlements de comptes, et surtout, au premier plan, le drame des harkis. Évoquons aussi *Opération Barbarie* (Éditions des Syrtes, 2000) et *La Grenade* (chez le même éditeur, 2002). ●

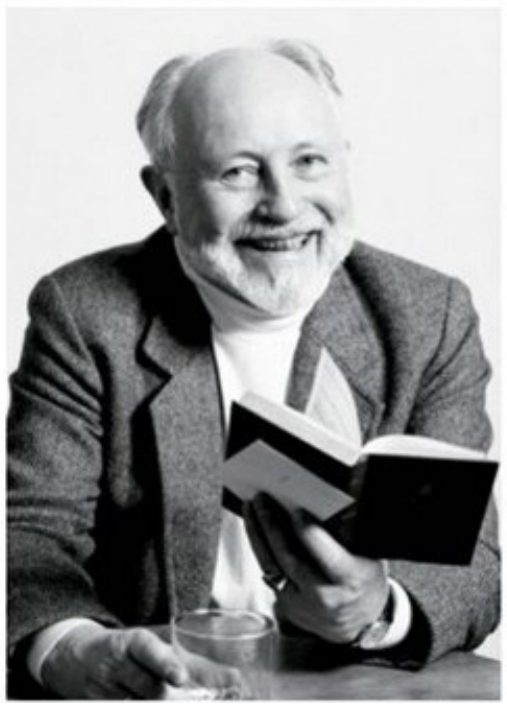

CERCLE ALGERIANISTE

Thierry Rolando. “Les pieds-noirs, dit-il, sont ceux dont l’histoire et la mémoire ont été les plus niées ou caricaturées.”

“Transmettre le flambeau de la mémoire”

Président du Cercle algérianiste, première association de rapatriés de France, Thierry Rolando défend la “fierté” des racines pieds-noires ainsi que le vrai bilan de la France en Algérie. Entretien.

Propos recueillis par Arnaud Folch

Comment expliquez-vous que, cinquante-sept ans après l'indépendance, la mémoire des pieds-noirs, y compris dans les livres scolaires, soit encore si souvent ostracisée?
L'Algérie est, depuis son indépendance, le révélateur des fractures françaises, que ce soit sur le plan identitaire ou mémoriel. Dans ce choc mémoriel, les pieds-noirs sont certainement ceux dont l'histoire et la mémoire ont été les plus niées ou caricaturées. Sans doute les élites françaises, dans leur course incessante à la repentance, avaient-elles besoin de coupables, de victimes expiatoires. Les Français d'Algérie ont joué ce rôle, car il est toujours plus facile de taper sur ceux qui passent pour les vaincus de l'Histoire.

Inversement, et en dépit de leur bilan, le FLN et la "révolution algérienne" continuent d'être glorifiés par beaucoup. À quoi cela est-il dû?
Justement, l'Occident, et la France singulièrement, en tout cas dans leurs expressions médiatique et politique, n'en finissent plus de trouver des vertus à ceux qui se sont imposés en Algérie par la force et la terreur. C'est le fameux "sanglot de l'homme blanc" décrit par Pascal Bruckner. Il faut, pour certains, expier la faute originelle de la colonisation.

Cela se traduit par des films et des documentaires financés par les pouvoirs publics français, louant les poseuses de bombes de la casbah d'Alger et les porteurs de valises. De même pour les projets de musées, comme on l'a vu à Montpellier, où a été confié à des universitaires pro-FLN, voire à des anciens du FLN, la ligne muséographique relative à l'histoire des Français d'Algérie, sans bien sûr, y associer ces derniers. Cela se traduit enfin par des gestes du pouvoir: reconnaissance du 19 mars 1962, des "victimes" FLN du 17 octobre 1961 *(lire page 108)*, ou bien encore repentance, au plus haut niveau de l'État, en ce qui concerne la disparition du militant communiste pro-FLN Maurice Audin *(lire page 92)*.

"Il importe de ne pas laisser aux seuls historiens repentants le soin de faire l'Histoire et de parler au nom des Français d'Algérie."

Aujourd'hui encore, l'Algérie réclame que notre pays soit poursuivi pour "crime contre l'humanité"... Vous-même avez porté plainte en 2017 contre Emmanuel Macron lorsqu'il a tenu, à Alger, ces mêmes propos condamnant la France. Pensez-vous vraiment pouvoir le faire un jour condamner?
L'Algérie et le pouvoir FLN n'ont cessé d'utiliser la vieille ficelle consistant à exiger de la France qu'elle reconnaisse ses "crimes", voire le "génocide" commis à l'encontre des musulmans. En Algérie, cela, certes,

"LES DISPARUS, OUBLIÉS DE L'HISTOIRE"

Érigé en 2007, le mur des Disparus est emblématique de la mémoire douloureuse des pieds-noirs. S'il est bien, en effet, une vérité encore cachée dans la guerre d'Algérie, c'est celle des 2300 Français d'Algérie, femmes, enfants, vieillards, enlevés par le FLN et disparus à tout jamais dans d'atroces souffrances. Ces victimes ne sont pas, pour certains, de "bonnes" victimes, d'abord parce qu'elles brisent le dogme d'un seul peuple victimaire, le peuple algérien "martyrisé" par le colonisateur. Elles sont la preuve aussi que les bourreaux ont été du côté du FLN. C'est une vérité qui n'est pas bonne à dire et à éclairer. En second lieu, certains idéologues repentants considèrent en leur for intérieur que les Français d'Algérie devaient payer de leur sang leur présence sur cette terre qui n'était pas la leur. Alors oui, il y a bien un silence d'État qui permet, en plus, au pouvoir de taire la responsabilité morale et politique des gouvernants de l'époque, lesquels ont délibérément sacrifié une partie de leurs compatriotes, livrés à la fureur du FLN.

SYLVAIN THOMAS/AFP

ne trompe personne, mais cela n'empêche pas les caciques du régime de persister dans leur volonté revancharde. En témoigne la récente demande de l'Organisation des moudjahidin algériens, exigeant à nouveau une loi condamnant la France et ses "crimes coloniaux".

Emmanuel Macron, fort malheureusement, dans sa chasse aux voix ayant précédé l'élection présidentielle, leur a donné des armes. C'est la raison pour laquelle le Cercle algérianiste, au nom de l'ensemble des Français d'Algérie, a déposé plainte contre lui en avril 2017. Si cette plainte a été mise en sommeil du fait de son élection, elle reste active. Permettant aussi de rappeler que les Français d'Algérie sont en droit d'être respectés.

Les natifs d'Algérie d'avant 1962 se font, par la force des choses, de moins en moins nombreux. Existe-t-il une deuxième, voire une troisième génération pied-noire prête à reprendre le flambeau?

En effet, le temps fait son œuvre, et les pieds-noirs "pur jus" sont, c'est un fait, de moins en moins nombreux. C'est la raison pour laquelle les témoignages et les traces que nous laisserons sont vitaux. Il importe de ne pas laisser aux seuls historiens repentants le soin de faire l'Histoire et de parler au nom des Français d'Algérie. C'est pourquoi l'érection du mémorial des disparus, à Perpignan *(lire encadré page 121)*, tout comme le Centre national de documentation des Français d'Algérie de cette

"SAUVEGARDER, DÉFENDRE, TRANSMETTRE..."

Fondé en 1973 par Maurice Calmein, auteur de nombreux livres sur l'Algérie française, le Cercle algérianiste, aujourd'hui présidé par Thierry Rolando, est la première association pied-noire de France: près de 10000 adhérents répartis dans 40 cercles locaux — dont les plus importants sont Perpignan, Hyères, Montpellier et Nice. Le mot "algérianisme" a été inventé en 1920 par les écrivains français d'Algérie Jean Pomier et Robert Randau, afin de définir cette *« culture originale née au carrefour des différentes civilisations qui firent l'Algérie »*, que l'association entend *« défendre et promouvoir »* par le biais, notamment, de ses sites Internet, national et locaux, de sa revue *L'Algérianiste* et son supplément, mais aussi de réunions, colloques et prises de position dans les débats publics. A. F.

Cercle algérianiste : 1, rue du Général-Derroja, Perpignan (Pyrénées-Orientales). Tél. : 04.68.53.94.23. Internet : www.cerclealgerianiste.fr Mail : secretariat@cerclealgerianiste.fr

Robert Ménard, maire de Béziers, inaugurant, le 14 mars 2015, une rue Hélie-Denoix-de-Saint-Marc dans sa ville. Sur la tribune (avant-dernier à droite), Thierry Rolando.

même ville, qui retrace avec des objets du quotidien la réalité de la présence française, sont essentiels. Quant aux jeunes générations, si certains jeunes pieds-noirs ont décidé de relever le flambeau, ils ne sont pas suffisamment nombreux. À nous, justement, de les rendre fiers de leurs racines afin qu'ils continuent à transmettre.

Du fait de cette disparition progressive, la population pied-noire ne risque-t-elle pas d'"intéresser" de moins en moins les politiques, comme en témoigne notamment, depuis plus de vingt ans, la disparition du ministère des Rapatriés?

Oui, c'est un risque réel, mais il faut aussi rappeler, comme le montrait une étude du Cevipof et de l'Ifop de 2012, que la population pied-noire irrigue bien au-delà de sa sphère propre, avec des descendants, des conjoints, des proches, et qu'elle a un potentiel de 3 200 000 électeurs. J'ajoute que les Français d'Algérie savent encore se mobiliser et l'ont prouvé à maintes reprises dans les combats contre le 19 mars 1962, le film *Hors-la-Loi* de Rachid Bouchareb, mais aussi lors de l'inauguration du mémorial des disparus ou des rues Hélie-de-Saint-Marc, par exemple.

Si certaines villes, comme Béziers, rendent hommage aux figures et au souvenir de l'Algérie française, beaucoup plus nombreuses sont celles, y compris de droite, qui comportent des rues célébrant le "cessez-le-feu" du 19 mars 1962, après lequel eurent lieu l'immense majorité des massacres de pieds-noirs et de harkis. On ne compte plus non plus le nombre de rues, notamment à Paris, rendant hommage aux combattants du FLN ou à ses "porteurs de valises"...

Rappelons tout d'abord que François Hollande, alors président de la République, a répondu au lobbying actif de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie-Maroc-Tunisie) en officialisant la date du 19 mars 1962, rejetée par la quasi-totalité du monde combattant. Il s'agit d'une posture idéologique qui empêche la nation de se retrouver dans le souvenir et l'unité en hommage à toutes les victimes, puisque le 19 mars 1962 est une date de négation des crimes commis contre les pieds-noirs et les harkis.

Il faut reconnaître aussi que nombre de communes veulent marquer, pour des raisons idéologiques, leur soutien aux thèses du FLN. Le cas le plus emblématique est celui de la capitale, sous l'impulsion de Bertrand Delanoë et Anne Hidalgo. Paris est devenu une machine à célébrer sous une vision parfaitement hémiplégique de l'Histoire les drames et les héros d'un seul camp: rue du 19-mars-1962, stèle des victimes de l'OAS, place Maurice-Audin, rue du 17 octobre 1961, rue Henri-Curiel, hommage à Frantz Fanon... Sans parler du soutien financier aux associations groupusculaires de la galaxie repentante...

"Paris est devenu une machine à célébrer sous une vision parfaitement hémiplégique de l'Histoire les drames et les héros d'un seul camp: rue du 19-mars-1962, stèle des victimes de l'OAS, place Maurice-Audin, rue du 17-octobre-1961, rue Henri-Curiel, hommage à Frantz Fanon..."

Quelles sont, aujourd'hui, les principales actions auxquelles vous appelez la France concernant les pieds-noirs et les harkis, voire leurs descendants, et, plus généralement, la mémoire de la présence française en Algérie?

Le président de la République a fait son choix, dès le début de son mandat, en s'entourant de conseillers tel l'historien idéologue Benjamin Stora *(lire page 102)*. C'est le choix du conformisme, celui de faire plaisir au gouvernement algérien, au FLN et à ses commensaux. Dès lors, je ne vois pas comment les Français d'Algérie pourraient trouver demain, en celui qui est aujourd'hui censé incarner la nation, quelqu'un à leur écoute puisqu'il les a condamnés comme des "criminels contre l'humanité".

Notre devoir est donc bien de rappeler que toutes les vérités doivent être dites, que tous les drames ont le droit de cité, et que nous combattrons jusqu'à notre dernier souffle pour que l'œuvre des Français d'Algérie, comme leurs souffrances, soit considérée comme une partie indissociable de l'histoire de notre nation. ●

Jean-Pax Méfret, souvenirs et “nostalgérie”

À 75 ans, le “chanteur de l’Occident” revient sur l’Algérie, qui a tout déclenché, ainsi que sur son parcours de journaliste, écrivain et musicien. Toujours accompagné d’une armée de fidèles : son public.

Par Cyril de Beketch et Arnaud Folch

Jean-Pax Méfret par Redon.

300

C'est le nombre de chansons écrites par Jean-Pax Méfret. Une centaine ont été publiées.

Algérie, printemps 1955. Jean-Pax Méfret a 10 ans lorsque, au détour d'un chemin, il croise son premier mort : un vieux garde champêtre kabyle porteur de la médaille militaire et de la croix de guerre. Impossible d'oublier. « *Sa tête avait été séparée du reste du corps et placée dans son chapeau de paille*, se souvient-il. *Son sexe avait été tranché et placé dans sa bouche. Le châtiment du FLN pour les anciens combattants "indigènes" qui restaient fidèles à la France…* » Clap de fin, ce jour-là, sur l'Algérie des jours heureux. Celle qu'il évoque, avec nostalgie, dans *Le pays qui n'existe plus* : « *Le terrain vague de mon enfance/Les carrioles et les oliviers…* »

Pris dans l'engrenage d'une guerre qui ne dit pas (encore) son nom, il assiste, à 12 ans, à son premier attentat, rue Michelet, « *les Champs-Élysées d'Alger* ». Autre choc, terrible, raconté dans son livre *1962, l'été du malheur* (Pygmalion, 2007) : « *Nous avions croisé mon institutrice de l'école maternelle* […]. *Elle entrait dans une bijouterie pour acheter une bague à sa fille.* […] *Quelques minutes plus tard, une énorme explosion nous projetait au sol ma mère et moi.* […] *La bombe avait dévasté la bijouterie. Une forme humaine enveloppée de flammes s'agitait sur le trottoir. C'était mon institutrice.* » Elle mourra deux mois plus tard. Lui rejoindra l'OAS, dont il deviendra, à 17 ans, le plus jeune détenu. Puis viendra l'heure du « *départ sans retour* » pour la métropole dans un vieux Dakota militaire…

Plus jeune détenu de l'OAS

Plus de cinquante ans après, les cicatrices sont toujours là. Comme « *le vieux soldat* » ou « *le loup de guerre* », ses héros de chansons, l'homme est trop perclus de « *vieux souvenirs* » pour parvenir à s'apaiser. Rien n'y a fait, pas même ses deux AVC, dont il est ressorti avec un « *cœur de jeune homme* ». Attablé dans un restaurant du quartier du Châtelet, à Paris, Jean-Pax Méfret est toujours ce petit enfant découvrant la barbarie et décidant, du haut de ses 15 ans, de s'engager contre elle. À l'époque, en jouant les "postiers" de l'OAS. Depuis, par la chanson (300 titres) et l'écriture (des centaines d'articles, près d'une dizaine de livres). Les cheveux ont blanchi, il porte désormais des lunettes. Qu'importe ! « *Je ne changerai pas : je me sentirai toujours naturellement en empathie, en fraternité, avec les peuples qui souffrent en silence* », dit-il. Quand il vous parle de la tragédie des chrétiens d'Orient — à laquelle est consacré son dernier CD, *Noun* —, c'est avec les mêmes mots, ou presque, que lorsqu'il évoque le terrible destin des rapatriés ou des prisonniers du goulag : l'histoire d'hommes et de femmes abandonnés confrontés à une tragédie ignorée des "bien-pensants". « *Malgré l'angoisse des lendemains, la peur et la souffrance, ils veulent rester*, dit-il dans

MASANTE PATRICE/PIXEL PRESS/ABACA

la partie "texte" de *Noun. Ils souhaitent continuer à vivre à l'ombre de la Croix sur cette terre qui est aussi la leur et qui demeure, pour l'éternité, le berceau du christianisme.* »

À certains — les plus nombreux —, la dénonciation facile, sur tous les tons, du "racisme" et des "bonnes victimes", comme il y a de bonnes lectures. À lui, la défense des autres, de tous les autres, ceux dont on ne parle pas, parce que placés du mauvais côté par la « *bonne conscience* ». *L'Aurore*, plus tard *Valeurs actuelles*, mais surtout *Le Figaro Magazine*, où il travaille près de vingt ans, donnent un large écho à ses reportages chocs. « *Je suis le miroir de la vie, oui! Tout ce que je sais, je l'écris/Je suis le miroir de la vie, oui.../ Mais souvent ce n'est pas permis* », chante-t-il dans *Le Journaliste*.

Le monde de la chanson fera tout pour le tenir à l'écart. Pas question de voir un "réac" sur le devant de la scène! Qu'importe que ce champion des radio-crochets ait obtenu, en 1965, le prix de l'émission télévisée *Âge tendre et tête de bois*. Qu'il écrive lui-même paroles et musique. Que ses modèles soient Brassens, Ferré, Ferrat et Reggiani. Que le chanteur Renaud ou même... Jean-Luc Mélenchon l'apprécient. La parution, en 1968, de chansons engagées sur l'Algérie française (*L'Hymne des pieds-noirs*, *La Prière du pied-noir*...) va le marquer au fer rouge. Six ans plus tard, la sortie de son premier album, *Le Chanteur de l'Occident*, achève de l'ostraciser: « *Puisqu'il faut le dire en chansons/Puisque la guitare est devenue une arme,/Je viens chanter l'espoir,/Je chante contre le Grand Soir,/Je viens chanter pour l'Occident.* » Quelques minutes d'antenne décrochées sur RTL et TF1, par le truchement de son ami Yves Mourousi, et c'est tout. Déjà trop. En 1980, à la faveur d'un article de l'auteur de polars A. D. G., la direction du *Petit Larousse* découvre, horrifiée, que c'est une photo anonyme du jeune Jean-Pax grattant sa guitare qui illustre depuis dix ans... la définition de l'instrument; dès l'édition suivante, elle disparaît!

"ILS SONT SEULS, LES PIEDS-NOIRS..."

Juste après l'exécution de Roger Degueldre, Jean-Pax Méfret, alors jeune détenu, a rédigé un long texte sur l'agonie de l'ancien chef des commandos Delta de l'OAS. Extrait: *« Ils sont seuls, les pieds-noirs. Portant dans leurs maigres bagages un glorieux passé baigné de sang, ils observent la récompense de leur patriotisme: l'apaisement de leurs vicissitudes, le cadeau de bienvenue du pouvoir, il est là: c'est le cadavre d'un officier français, c'est un corps criblé de balles... »* A. F.

Page de gauche, Jean-Pax Méfret en concert le 2 juin 2013, à Nice. À droite : disques de chansons “nostalgériques”.

Ses amis, eux, ne le lâcheront pas. C’est par leur entremise qu’est produit son premier album, en 1974. Alors proche de Valéry Giscard d’Estaing, la très influente conseillère en communication Anne Méaux (future *spin-doctor* de François Fillon) est à la manœuvre : 200 personnes, dont elle-même, cotisent chacune 100 francs (15 euros). De nombreux giscardiens font partie des “investisseurs” : Alain Madelin, Gérard Longuet… « *C’étaient tous des potes, on faisait des bœufs ensemble*, se souvient Méfret. *Mais je n’ai voté qu’une fois dans ma vie : pour dire “non” à de Gaulle lors du référendum de 1969.* » Malgré de multiples sollicitations, il n’ira chanter qu’une fois à la (première) fête des Bleu-Blanc-Rouge du FN, en 1981. Non par hostilité à Le Pen, qu’il « *respecte* », ou plus tard à sa fille Marine, une “fan” du chanteur : « *La politique ne m’attire pas* », tranche-t-il. Une blessure, là encore : celle du « *Je vous ai compris* » d’Alger, auquel il a d’abord tellement cru. Avant que, planté sur « *les barricades* » — titre de l’une de ses chansons —, ne « *pleure le drapeau français* »…

“Une chanson est plus forte qu’un article, car elle touche tout le monde”

Lui permettant de s’inviter dans le débat sans s’engager derrière quelqu’un, l’écriture sous toutes ses formes est l’exutoire de Méfret. Mais « *une chanson est plus forte qu’un papier, elle touche plus de monde* », dit-il. Aussi, sa centaine de refrains enregistrés reprendra-t-elle tous ses thèmes déjà traités comme reporter et écrivain : l’omniprésente “nostalgérie”, bien sûr (*Santa Cruz*, *Un Noël à Alger*…), la glorification de l’armée (*Camerone*, *Kolwezi*…), les anciens combattants rejetés (*Djebel Amour*, *Le Camp des solitaires*…) et ceux qui ne sont pas revenus (*La Médaille*, *Le Béret amarante*…), quelques faits divers aussi (*Faire-Part*, *L’Enfant otage*…). Les années guerre froide le verront surtout « *anticommuniste assumé* », entre charges au vitriol (*Ni rouge ni mort*, *La Sibérie*…) et portraits tout en clair-obscur, tels ceux de Veronika (« *Aujourd’hui il ne reste rien de Veronika/Un peu de terre, une petite croix de bois.*) et du Professeur Müller (« *Les tilleuls ne forment plus la frontière./ Y a un mur à Berlin, Professeur Müller* »).

Peu et mal distribuées (jusqu’à l’avènement d’Internet), ses chansons n’en circulent pas moins : pas un étudiant de droite de cette époque si formatée qui ne se souvienne avec bonheur de la découverte, sur son magnétocassette ou son Walkman, des chansons transgressives de “Jean-Pax”. Éric Brunet est l’un d’eux : « *Quelle émotion. J’ai croisé Jean-Pax Méfret* », s’enthousiasmait-il dans sa chronique de *Valeurs actuelles* du 21 janvier 2016, se rappelant le (bon) temps où, « *lycéen à Nantes* », « *on se passait ses chansons sous le manteau* ».

C’est une “génération Jean-Pax” qui a discrètement poussé dans les années 1980 et 1990. Souvent instruite par la précédente, une autre est en train de suivre, comme en témoignaient tous les âges rassemblés, en janvier 2018, pour son dernier concert au Casino de Paris, à guichets fermés. Méfret n’aimerait pas que l’on parle de lui comme d’un phénomène de société. C’en est pourtant un. Passionnément français. ●

Le guide des associations de rapatriés

Outre le Cercle algérianiste, première association pied-noire de France *(lire page 120 l'interview de son président, Thierry Rolando)*, plusieurs centaines d'associations perpétuent, le plus souvent sans la moindre subvention, la mémoire de l'Algérie française, continuant inlassablement de défendre le combat pour la vérité et les intérêts des rapatriés, des harkis et de leurs familles. Preuve d'une vitalité sans faille, de nouvelles structures, avec les années, sont parfois venues succéder à d'autres, plus anciennes. Associations à vocation nationale, départementale ou locale, mais aussi créées au niveau des communes, d'amicales sportives : impossible, évidemment, de toutes les citer. Faute de place, nous avons fait le choix, forcément subjectif, de répertorier celles comptant parmi les plus importantes. Mais chacune d'entre elles, jusqu'à la plus modeste, mériterait de figurer dans ce guide. Elles sont toutes, en effet, pareillement représentatives de cette grande famille unie par les liens de l'histoire et des épreuves partagées — avant et depuis l'indépendance. Beaucoup d'entre elles nous ont aidés à réaliser ce dossier. Qu'elles en soient ici remerciées. **A. F.**

Associations nationales

Écho de l'Oranie, 06000 Nice.
Collectif pour la sauvegarde des cimetières d'Oranie, CSCO, 13004 Marseille (csco.e-monsite.com).
Association mémoire de l'Empire français, Amaf, 13090 Aix-en-Provence.
Racines pieds-noirs, 13470 Carnoux-en-Provence.
Les Amis de Raoul Salan, 30400 Villeneuve-lès-Avignon.
Amicale nationale des enfants de l'Algérois, 30931 Nîmes Cedex 9.
SOS outre-mer, 31290 Villefranche-de-Lauragais.
Veritas, 31620 Fronton.
ACEP ensemble, 34070 Montpellier.
Groupement national pour l'indemnisation des biens spoliés ou perdus outre-mer, GNPI, 75001 Paris (www.clan-r.org).
Maison des agriculteurs français d'Algérie, Mafa, 75008 Paris.
Fédération nationale des rapatriés, 75016 Paris.
Cercle Jean-Bastien-Thiry, 78170 La Celle-Saint-Cloud.
Pieds-Noirs d'hier et d'aujourd'hui, 83140 Six-Fours-les-Plages.
Usdifra, 83400 Hyères-les-Palmiers.
Adimad-Mraf, 83404 Hyères-les-Palmiers Cedex (adimad.info).
Secours de France, 92200 Neuilly-sur-Seine.
Association des familles des victimes du 26 mars 1962, 95321 Saint-Leu-la-Forêt.
Anfanoma, 75005 Paris (www.anfanoma.com).
Comité de liaison des associations nationales de rapatriés, Clan-R, 75019 Paris.

Associations cultuelles

Les Amis de Notre-Dame de Santa Cruz, 30000 Nîmes.
Amicale des anciens scouts et guides d'Oranie, 30200 Orsan.
Association du mémorial de Notre-Dame d'Afrique, 83320 Carqueiranne.

Associations culturelles

Généalogie Algérie-Maroc-Tunisie, GAMT, 13090 Aix-en-Provence.
Centre de documentation historique de l'Algérie, CDHA, 13091 Aix-en-Provence Cedex 02.
Cercle des amis de Louis Bertrand, 75005 Paris.

Associations à vocation locale

Amicale des pieds-noirs d'Andalousie, 291 Avenida del Mediterraneo, 04009, Almería (Espagne).
Amicale des Français d'AFN, Ain. 01000 Bourg-en-Bresse.
Arra Helvetia, 01012 Lausanne.
Amicale des anciens d'AF d'Alicante, 03003 Alicante (Espagne).
Maison du pied-noir, 06110 Le Cannet.
Maison du pied-noir de Mandelieu-la-Napoule, 06210 Mandelieu-la-Napoule.
Amicale des pieds-noirs de Vallauris - Golfe-Juan, 06220 Vallauris.
Maison des rapatriés de Cannes, 06400 Cannes.
Maison du pied-noir de Menton, RPNA, 06500 Menton.
Amicale des rapatriés d'AF, d'O-M et amis d'Antibes - Juan-les-Pins, 06600 Antibes Juan-les-Pins.
Association des pieds-noirs et amis d'Antibes, 06600 Antibes.
Amicale laurentine des Français d'AFN, 06700 Saint-Laurent-du-Var.
Rapatriés club du canton aux Dix-Sourires, 06790 Aspremont.
Maison du pied-noir de Cagnes-sur-Mer, 06800 Cagnes-sur-Mer.
Rassemblement audois des Français rapatriés d'AFN, 11000 Carcassonne.
AFAN et sympathisants, 11210 Port-La-Nouvelle.
Association leucatoise des Français d'AFN, 11370 Leucate-Village.
Amicale des rapatriés d'Afrique du Nord, 11590 Salles-d'Aude.
Accents et soleil de Trèbes et **Amicale des pieds-noirs de Trèbes,** 11800 Trèbes.
Maison des rapatriés de Marseille, 13010 Marseille.
Collectif aixois des rapatriés, 13090 Aix-en-Provence.
Association des pieds-noirs de Provence, 13127 Vitrolles.
Association des rapatriés et amis du pays d'Arles, 13200 Arles.
Nous les pieds-noirs, 13230 Port-Saint-Louis-du-Rhône.
Amicale des pieds-noirs fosséens, 13270 Fos-sur-Mer.
Association des pieds-noirs de Rognac, 13340 Rognac.
Association culturelle des Français d'Algérie, Maroc et Tunisie

de Marignane, 13700 Marignane.
Association Carnoux Racines, 13716 Carnoux Cedex.
Les Pieds-Noirs du golfe et de Corse et leurs amis, 20166 Porticcio.
Amicale pieds-noirs et leurs amis de Dordogne, 24000 Périgueux.
Capfa, Amicale Drôme-Ardèche, 26760 Montéléger.
Amicale des rapatriés d'AFN et territoire d'outre-mer, 30170 Saint-Hippolyte-du-Fort.
Association des pieds-noirs du Grau-du-Roi, 30240 Le Grau-du-Roi.
Cefanom, 31000 Toulouse.
Amicale des Français d'outre-mer de Midi-Pyrénées, 31242 L'Union (afom.e-monsite.com).
Amicale des rapatriés de Quint-Fonsegrives, Amicale Marcel-Lizon, 31130 Quint-Fonsegrives.
Amicale des rapatriés du Comminges, 31800 Saint-Gaudens.
Amicale des rapatriés du Fezensac, 32190 Vic-Fezensac.
Amicale des Français d'AF et leurs amis, 33160 Saint-Médard-en-Jalles.
Maison des rapatriés de Montpellier, 34070 Montpellier.
Amicale des Francais d'outre-mer de Castries, 34160 Castries.
Amicale des pieds-noirs et sympathisants de Pézenas, 34120 Pézenas.
Maison du pied-noir de Sète, 34200 Sète (amicaledesPN-setefree.fr).
Les Enfants de là-bas, 34250 Palavas-les-Flots.
Association grand-mottoise des Français d'AFN, 34280 La Grande-Motte.
Amicale des Français d'AF et sympathisants d'Agde, 34300 Agde.
Amicale sauvianaise des pieds-noirs et amis, 34410 Sauvian.
Amicale des pieds-noirs et leurs amis de Balaruc-les-Bains, 34540 Balaruc-les-Bains.
Les Amis d'Afrique du Nord, 34670 Baillargues.
Amicale des Français d'outre-mer vendarguois, Afov, 34740 Vendargues.
Anfanoma jurassienne Français d'AF et d'O-M, 39000 Lons-le-Saunier.
Amicale landaise des rapatriés et leurs amis, 40000 Mont-de-Marsan.
Amicale des Français d'Algérie de Saint-Paul-les-Dax et sa région, 40990 Saint-Paul-les-Dax.
Amicale des pieds-noirs de la Loire, 42100 Saint-Étienne.
Natifs d'AF de Coueron et leurs amis, 44220 Coueron.
Amicale des anciens d'outre-mer du Gâtinais, 45200 Montargis.
Amicale des pieds-noirs du Lot-et-Garonne et amis, 47520 Le Passage.
Amicale des trois palmiers d'AFN, 56270 Ploemeur.
Amicale des pieds-noirs de Moselle et de Marly, 57155 Marly.
Amicale des pieds-noirs de Pau-Béarn et leurs amis, 64000 Pau.
Amicale des anciens d'Afrique et d'Outre-mer, 64000 Pau.
Amicale des pieds-noirs Mourenx-Béarn, 64150 Mourenx.
Amicale des pieds-noirs de la côte basque, 64200 Biarritz.
Amicale des pieds-noirs de Bigorre, 65690 Barbazan-Debat.
Association des pieds-noirs et amis de Saint-Cyprien-en-Roussillon, 66750 Saint-Cyprien.
Les Pieds-Noirs du Boulou et leurs amis, 66160 Le Boulou.
La Mer à boire (amicale des anciens d'AF et sympathisants de Port-Vendres), 66190 Collioure.
Amicale cerbérienne des anciens d'Afrique du Nord, 66290 Cerbère.
Association pieds-noirs du Barcarès, 66420 Le Barcarès.
Amicale des pieds-noirs de Bompas et leurs amis, 66430 Bompas.
Les Pieds-Noirs de Torreilles, 66440 Torreilles.
Fédération nationale des rapatriés d'Alsace, 67460 Souffelweyersheim.
Fédération nationale de rapatriés délégation du Rhône, 69009 Lyon.
Association des Français rapatriés d'Afrique du Nord, 69140 Rillieux-la-Pape.
Fédération des rapatriés de Décines-Charpieu et de l'Est lyonnais, 69150 Décines-Charpieu.
Association de défense des intérêts des rapatriés de Meyzieu, 69330 Meyzieu.
Amicale des Français rapatriés d'O-M, 69400 Villefranche-sur-Saône.
Fédération des rapatriés de Saint-Priest, 69800 Saint-Priest.
Amicale des pieds-noirs de Savoie, 73100 Aix-les-Bains.
Association des Français d'AFN "La Pied-Noir", 74950 Scionzier.
Amicale des pieds-noirs de Picardie, 80080 Amiens.
Amicale des pieds-noirs du Mazamétain, 81200 Mazamet.
Amicale des rapatriés de Fréjus - Saint-Raphaël, 83600 Fréjus.
Amicale varoise des Français rapatriés d'outre-mer, 83000 Toulon.
Maison des rapatriés de Toulon, 83000 Toulon.
Amicale des rapatriés de La Garde, 83130 La Garde.
Amicale six-fournaise des rapatriés d'AFN, 83140 Six-Fours-les-Plages.
Amicale valettoise des Français d'outre-mer, 83160 La Valette-du-Var.
Nous autres à La Londe, 83250 La Londe-des-Maures.
Amicale des rapatriés de Saint-Cyr-sur-Mer, 83270 Saint-Cyr-sur-Mer.
Amicale dracenoise des rapatriés d'O-M, 83300 Draguignan.
Mémoire unité dignité des rapatriés d'Algérie, 83300 Draguignan.
Arom Carqueiranne, 83320 Carqueiranne.
La Smala'h, 83400 Hyères.
Amicale des rapatriés de Vidauban, 83550 Vidauban.
Amicale des rapatriés du golfe de Saint-Tropez, 83990 Saint-Tropez.
Associatiodes Français d'AF et de leurs amis du sud du Lubéron, 84120 Pertuis.
Amicale des rapatriés d'AF et leurs amis d'Orange, 84150 Jonquières.
Maison des rapatriés de Carpentras, 84200 Carpentras.
Amicale des pieds-noirs de Mornas, 84550 Mornas.
Association des rapatriés de Vendée, 85000 La Roche-sur-Yon.
Amicale des pieds-noirs du Pays de Fontenay-le-Comte, 85200 Fontenay-le-Comte.
Amicale des rapatriés de la Haute-Vienne, 87000 Limoges.
Association des pieds-noirs et leurs amis, 91130 Ris-Orangis.
Amicale des pieds-noirs de Vanves, 92170 Vanves.
Amicale rapatriés de France et O-M de Gagny, Arforg, 93220 Gagny.

VALEURS

Fondateur Raymond Bourgine
24, rue Georges-Bizet 75116 Paris
Pour obtenir votre correspondant, composer directement le 01.40.54 suivi des quatre chiffres entre parenthèses.
Abonnements : 01.55.56.70.94
www.valeursactuelles.com

GROUPE VALMONDE
Président Erik Monjalous

COMMISSION ÉDITORIALE
Président Francis Morel
Étienne Mougeotte, Charles Villeneuve, Jean-Claude Dassier, François d'Orcival, Erik Monjalous, Geoffroy Lejeune

RÉDACTION
Directeur de la rédaction Geoffroy Lejeune
Directeur adjoint de la rédaction Tugdual Denis (1150)
Directeurs délégués de la rédaction
Arnaud Folch (1151), Cyril de Beketch (1207)
Rédacteurs en chef France: Raphaël Stainville (1160), Mickaël Fonton (1157). Défense-Police-Justice: Louis de Raguenel (1109).
Monde : Antoine Colonna (1149).
Économie-Finance: Frédéric Paya (1155).
Culture : Laurent Dandrieu (1136).
Art de vivre: Virginie Jacoberger-Lavoué (1134).
Internet : Bastien Lejeune (1163).

CHRONIQUEURS
Catherine Nay, Denis Tillinac, Philippe Barthelet, Michel Gurfinkiel.

France Rédacteur en chef adjoint: Solange Bied-Charreton (1147).
Grand reporter: Charlotte d'Ornellas (1139)
Reporter: Patricia de Sagazan (1182).
Économie et Entreprises Rédacteur en chef adjoint: Marie de Greef-Madelin (1152). Chef de service politique économique: Josée Pochat (1166).
Culture Reporter: Olivier Maulin (1206).
Histoire François d'Orcival (1169).
L'incorrect Anne-Laure Debaecker (1165).
Hors-séries Rédacteur en chef: Yves Le Bescond (1168).
Internet Reporters: Amaury Brelet (1198), Thomas Morel (1194).
Iconographie Chef de service: Patrick Iafrate (1192).
Adjoints: Élisabeth Ham (1211), Romain Rouger (1167).
Documentation Chef de service et responsable de la diffusion numérique: Marie Vercelletto (1196).

RÉALISATION ET FABRICATION
Rédacteur en chef technique Nicolas Gigaud (1187).
Secrétaires de rédaction Diane Manière (1208), Patrick Mané (1188), Emmanuelle Barbou des Places (1199), Josiane Ruiz (1189).
Premier rédacteur-graphiste, conception graphique Yves Le Bescond (1168).
Rédacteurs-graphistes Fabrice Fournier (1183), Nicolas Lemay (1184).
Responsable de la photogravure, rédacteur infographe Olivier Aujean (1148).

ADMINISTRATION – GESTION – DÉVELOPPEMENT
24, rue Georges-Bizet 75116 Paris. Fax: 01.40.54.11.81.
Président du Directoire, directeur de la publication Erik Monjalous
Directeur administratif et financier Éric Baracassa (1130)
Comptabilité Corinne Brice (1116), Chantal Kientzy (1118), Nathalie Locart (1119), Bérangère Blanchard (1108).
Services généraux Corinne Landry (1113), Joseph Agius (1110), Armelle de la Vergne (1298).

PUBLICITÉ
Directrice de publicité Marine Burrus (1106).
Directeur de publicité Christophe Petitjean (1153).
Planning medias.figaro 01.56.52.20.60.

DIFFUSION – ABONNEMENTS – LIBRAIRIE
Directeur marketing clients abonnés Sébastien Loison (1161)
Service diffusion Valérie Dubuy (1159), Sophie Roland (1135).
Service abonnements : 01.55.56.70.94.
Ventes au numéro
Gilles Marti (01.40.54.12.19) — e-mail: gilles.marti@valmonde.fr

SERVICE ABONNEMENT
4, rue de Mouchy 60438 Noailles Cedex
Tél.: 01.55.56.70.94 - Fax: 01.40.54.11.81
France: 1 an, 4 n°s, 34 € - 2 ans, 8 n°s, 64 €
Tarif étranger: nous consulter

Copyright 2019 - Valeurs actuelles - Le Spectacle du Monde. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément par la loi et les conventions internationales, toute reproduction totale ou partielle du présent numéro est interdite et constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.
ADAGP, Paris 2019, pour les œuvres de ses membres.

Impression Roto France
N° de commission paritaire 0920 C 79794
N° ISSN 0049-5794
Valmonde et Cie,
SAS au capital de 1410497 €
Associé unique PIDEVMEDIAS FRANCE.
RCS Paris B 775 658 412 **Siret** 775 658 412 00 165

Origine du papier: Allemagne
Taux de fibres recyclées: 0 %
Certification: PEFC
"Eutrophisation" Ptot: 0,016 kg/tonne

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC
10-31-1557
pefc-france.org

ACPM OJD DIFFUSION

BIBLIOGRAPHIE

Chère Algérie, la France et sa colonie, 1930-1962 Daniel Lefeuvre
Flammarion, 512 pages, 24,40 €.

Histoire de l'Algérie Pierre Montagnon
Pygmalion, 410 pages, 22,90 €.

Notre histoire d'Algérie Suzy Simon-Nicaise, Jean-Pierre Brun, Yves Sarthe, Jean Scotto di Vettimo
Alliance-Cercle algérianiste, 180 pages, 38 €.

L'Algérie à travers la carte postale ancienne Philippe Lamarque
HC Éditions, 192 pages, 18,50 €.

L'Algérie des peintres Marion Vidal-Bué
Paris-Méditerranée, 318 pages.

Algérie 1954-62... une autre jeunesse française Jean-Pierre Brun
Dualpha, 258 pages, 26 €.

C'était notre Algérie Alain Vircondelet
L'Archipel, 176 pages, 30,39 €.

Décolonisation, crimes sans châtiments Jean Jolly
L'Harmattan, 224 pages, 22 €.

Oran 5 juillet 1962, un massacre oublié Guillaume Zeller
Tallandier, 224 pages, 16,90 €.

1962, l'été du malheur Jean-Pax Méfret
Pygmalion, 224 pages, 19,90 €.

Un silence d'État, les disparus civils européens de la guerre d'Algérie Jean-Jacques Jordi
Soteca, 300 pages, 25 €.

L'Empire colonial français Dimitri Casali
Gründ, 192 pages, 34,95 €.

Sétif, mai 1945 : massacres en Algérie Roger Vétillard
Éditions de Paris, 608 pages, 39 €.

Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui, une page d'histoire déchirée Jeannine Verdès-Leroux
Fayard, 492 pages, 30 €.

La Mémoire des pieds-noirs Joëlle Hureau
Perrin, coll. "Tempus", 384 pages, 9,50 €.

Algérie en affiches 1900-1960 Béatrix Baconnier
Copagic, 212 pages, 69 €.

La France en Algérie, 1830-1954 Guy Pervillé
Vendémiaire, 560 pages, 26 €.

L'Adieu, 1962 : le tragique exode des Français d'Algérie Jean-Baptiste Ferracci
Éditions de Paris, 208 pages, 22 €.

L'Algérie que j'ai connue c'était la France René Fiore
Nouvelles Presses du Languedoc, 170 pages, 12 €.

Algérie, l'histoire à l'endroit. Les 10 grandes controverses de l'histoire Bernard Lugan
Bernard Lugan Éditeur, 285 pages, 25 €.

La Bataille d'Alger Pierre Pellissier
Perrin, coll. "Tempus", 390 pages, 14 €.

Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire Guy Pervillé
Vendémiaire, 672 pages, 26 €.

Les Oubliés de la guerre d'Algérie. Les dossiers restés secrets Raphaël Delpard
Michel Lafon, 350 pages, 20,29 €.

Les Vérités cachées de la guerre d'Algérie Jean Sévillia
Fayard, 416 pages, 23 €.

Les Voies incertaines de la repentance. Algérie 1830-1962 Jean-Pierre Brun, préface de Thierry Rolando
Dualpha, 224 pages, 25 €.

Les Français d'Algérie de 1962 à 2014 Maurice Calmein
Édition Atlantis, 432 pages, 25 €.

Voyage au cœur de l'OAS Olivier Dard
Tempus Perrin, 544 pages, 21,90 €.

Camus et le terrorisme Jean Monneret
Michalon, 189 pages, 16 €.

La guerre d'Algérie en trente-cinq questions Jean Monneret
L'Harmattan, 170 pages, 16 €.

Oran, 5 juillet 1962, leçon d'histoire sur un massacre Guy Pervillé
Vendémiaire, 320 pages, 20 €.

Les combattants musulmans de la guerre d'Algérie. Des soldats sacrifiés Maurice Faivre
L'Harmattan, 270 pages, 22,35 €.

Algérie, l'œuvre française Pierre Goinard
Jacques Gandini éditions, 398 pages, 23 €.

Idées reçues - les Pieds-noirs Jean-Jacques Jordi
É ditions le Cavalier Bleu, 192 pages, 12,99 €.

Mémoire de "Là-bas" - Une psychanalyse de l'exil Jean-Jacques Jordi
Éditions de l'Aube, 328 pages, 14,90 €.

De l'exode à l'exil. Rapatriés et Pieds-Noirs en France Jean-Jacques Jordi
L'Harmattan, 260 pages, 22,35 €.

Pour en finir avec la repentance coloniale Daniel Lefeuvre
Flammarion, 229 pages, 8 €.

Français d'Algérie et Algériens avant 1962. Témoignages croisés Roger Vétillard
Hémisphères éditions, 192 pages, 15 €.

Alger 1832, Par l'épée et par la charrue, Naissance d'un pays,

C'est nous les Africains..., Les rivages amers Évelyne Joyaux-Brédy, Pierre Joux
Cercle algérianiste, 14 chemin du Belvédère, 13100 Aix-en-Provence.

LE SPECTACLE DU MONDE

LES DANGERS DU TRANSHUMANISME

Avec Michel Onfray, Thibaud Collin, Dominique Folscheid, Jean-Marie Le Méné et Laurent Alexandre

Dossier coordonné par Charlotte d'Ornellas

disponible en téléchargement sur le site lespectacledumonde.fr

VALEURS ACTUELLES

JE M'ABONNE 100% NUMÉRIQUE

1€ le 1er mois puis **9,90 €**

L'abonnement 100 % numérique sans engagement

c'est l'accès à tous les contenus du site, à la liseuse, au Club VA et à la newsletter matinale de *Valeurs actuelles*.

Rendez-vous sur notre site boutique.valeursactuelles.com